This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

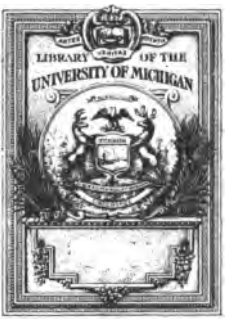
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN

AP
25
.B581

BIBLIOTHEQUE CHOISIE,

POUR SERVIR DE SUITE

A LA

BIBLIOTHEQUE UNIVERSELLE.

Par JEAN LE CLERC.

ANNÉE M D CC V.

TOME VII.

A AMSTERDAM,
Chez HENRY SCHELTE,
M D CC V.

Libr.
Thin
3-10-25
11201

AVERTISSEMENT.

VOICI le VII. Volume de la *Bibliotheque Choiſie*, dans lequel j'ai repris la ſuite des Extraits de Mr. *Cudworth*; que la longueur de la Vie d'*Eraſme* m'avoit fait interrompre, dans le précedent. En m'entretenant avec quelques perſonnes, du deſſein général de Mr. *Cudworth*, & des autres habiles gens, qui ont entrepris, comme lui, de prouver l'exiſtence de Dieu; quelcun remarqua que l'on diſoit qu'il ne s'étoit jamais tant fait de de livres en Angleterre, pour prouver l'exiſtence de Dieu, & la verité de la Religion Chrétienne, & que néanmoins il n'y avoit jamais eu tant de libertins, qu'il y en a. On dit même, que la multitude

de cette ſorte de Livres le prouvoit ; puis qu'on n'en feroit pas tant, ſi l'on ne croyoit pas qu'ils ſont fort néceſſaires. On ajouta pluſieurs choſes là-deſſus, mais le principal ſe réduiſit aux remarques ſuivantes ; que j'ai crû devoir mettre, dans cette Préface, à cauſe de l'Extrait, par lequel je commence ce Volume. Peut-être ne déplairont elles pas aux Lecteurs, qui peuvent avoir ouï parler de la multitude des Athées, & des livres que l'on a faits pour les réfuter, avec trop d'exaggération.

Premierement, comme on ne connoît bien la diſpoſition des eſprits, que des tems & des lieux, auxquels on vit, on ſait mieux les défauts de ſon ſiecle & de ſa nation, que ceux des tems paſſez & des autres peuples. On oublie même ce que l'on en a lû de mauvais, & l'on n'en retient que ce qu'il y a eu de bon ; d'où vient qu'on loüe ordinairement davantage le tems paſ-

ſé,

ſé, que le préſent, & ceux que l'on ne connoît pas bien, que ceux que l'on connoît le mieux. Autrement, il ſe peut faire qu'il y ait eu autant, ou plus de libertinage, du tems de nos peres, que du nôtre; quoi que nous ne le ſâchions pas. On peut même dire que ſi l'on peut juger des ſentimens cachez, par la conduite, il doit y avoir eu des tems, où l'on avoit fort peu de Religion; quoi que l'on fît très-peu de livres, pour en perſuader les peuples. Par exemple, à la fin du XV ſiecle & au commencement du XVI, on ſe ſervoit ſi groſſiérement du prétexte de la Religion, pour parvenir à des fins toutes charnelles; qu'il eſt difficile de croire qu'on fût fort perſuadé de la verité du Chriſtianiſme. Si on lit avec ſoin ce que les Hiſtoriens Catholiques ont dit des Pontificats d'*Alexandre* VI. de *Jule* II. & de *Leon* X. & ſi l'on examine, avec quelque attention, la

conduite de ces Papes, il n'eſt pas poſſible d'avoir bonne opinion de leur foi, ni de celle de leurs Cours, qui n'étoit pas plus reglées, que ces Pontifes; qui n'ont pas néanmoins manqué de flateurs, non plus que les autres. Je ne voi pas pourquoi on doit croire que l'on avoit plus de foi alors, pour les veritez du Chriſtianiſme, dans les lieux, où l'on vivoit d'une maniere ſi peu Chrétienne; que dans des tems, & dans des lieux, auxquels la vie de ceux, qui font profeſſion du Chriſtianiſme, eſt beaucoup meilleure.

En ſecond lieu, il ne faut pas s'étonner ſi dans les tems & dans les païs, où l'on ſuivoit la Religion établie, ſans l'examiner; ſoit faute de lumieres, ſoit pour des interêts temporels; on ne doutoit point de ce que l'on enſeignoit communément, & ſi l'on ne faiſoit aucuns livres, pour réfuter des objections, que perſonne ne s'aviſoit de propoſer. Comme l'on em-

embraſſoit le mal & le bien, au moins en apparence ; on ne parloit ni de libertins, ni de livres propres à les convaincre. Mais ſi le libertinage ne vaut rien, cette diſpoſition d'eſprit, par laquelle on on étoit prêt à recevoir tout ce que les Eccleſiaſtiques aſſuroient, ſans ſe mettre en peine ſi ce qu'ils diſoient étoit bien fondé, ou non, ne valoit guere mieux ; puis qu'elle ne pouvoit venir que de ſtupidité, & de négligence pour la Verité. Ceux qui ſont dans cette diſpoſition ſont prêts à recevoir toutes les abſurditez imaginables, & ſi on trouvoit à propos de leur enſeigner l'Atheïſme, ils l'embraſſeroient auſſi facilement que les idées fauſſes de Religion, qu'on leur donne. Il n'y a, comme je croi, perſonne, qui ne préferât l'état d'une nation, où il y auroit beaucoup de lumieres, quoi qu'il y eût quelques libertins ; à celui d'une nation ignorante, & qui croiroit

tout ce qu'on lui enſeigneroit, ou qui au moins ne donneroit aucunes marques de douter des ſentimens reçus. Les lumieres produiſent infailliblement beaucoup de vertu, dans l'eſprit d'une bonne partie de ceux les reçoivent ; quoi qu'il y ait des gens, qui en abuſent. Mais l'ignorance ne produit que de la barbarie, & des vices, dans tous ceux qui vivent tranquillement dans leurs ténebres. Il faudroit être fou, par exemple, pour préferer, ou pour égaler l'état auquel ſont les Moſcovites, & d'autres nations à l'égard de la Religion, & de la Vertu, à celui auquel ſont les Anglois & les Hollandois ; ſous prétexte qu'il y a quelques libertins parmi ces deux peuples, & que les Moſcovites & ceux qui leur reſſemblent ne doutent de rien.

En troiſiéme lieu, ſi en de certains païs on s'attache beaucoup plus à prouver la verité de la Re-

ligion, qu'en d'autres; c'eſt que dans ces païs, on eſt perſuadé qu'on peut très-bien défendre la Religion par la Raiſon, & que ces deux lumieres s'accordent parfaitement l'une avec l'autre; de ſorte qu'on ne court aucun riſque, en expoſant la Religion à l'examen le plus rigoureux de la Raiſon la plus exacte & la plus épurée. Il eſt certain que ſi l'on ſe ſert de ſa Raiſon, conformément aux regles que la Raiſon elle même a établies, & ſi l'on examine la Religion Chrétienne, dans ſes ſources; on trouvera que cette Religion eſt entierement conforme à toutes les lumieres du Bon Sens. Mais dans les tems & dans les lieux, où ni la Religion Chrétienne, ni la bonne maniere de raiſonner n'étoient que peu connues; on trembloit au ſeul nom d'examen, & l'on ſe retranchoit dans une foi aveugle, qui ne pouvoit ſouffrir qu'on diſſipât ſes ténebres. On ſentoit bien, que dès que l'on

commenceroit à raiſonner, bien des dogmes, dont on étoit entêté, ſans ſavoir pourquoi, tomberoient infailliblement à terre; & l'on n'avoit pas aſſez de Raiſon & de lumieres, pour diſtinguer la Religion Chrétienne, telle qu'elle eſt dans ſes ſources, de la Religion des Siecles barbares, qui avoient mêlé mille menſonges aux anciennes veritez. On étoit même engagé d'interêt à ſoûtenir le faux, comme le vrai; parce qu'une infinité de gens y trouvoient leur compte, & qu'on ne pouvoit entreprendre de rappeller les hommes à l'ancien Chriſtianiſme, ſans troubler l'Etat, tant la faction qui s'y oppoſoit étoit forte! Ainſi on ne s'aviſoit pas de défendre la Religion, en raiſonnant, & ſi quelcun avoit la hardieſſe de s'y oppoſer, on employoit la force & les ſupplices; qui ſont les armes de ceux qui ſont deſtituez de bonnes preuves, & qui ne ſe ſentent pas

aſſez forts en raiſons, pour ſe ſoûtenir autrement. Si les Bêtes avoient une Religion, on diroit que cette derniere eſt la Religion des Bêtes; & que celle, où l'on raiſonne, eſt la Religion des hommes.

En quatriéme lieu, on multiplie le nombre des libertins & des Athées, en leur joignant des gens qui ne ſont ni l'un, ni l'autre; ſeulement parce qu'ils ne marquent pas aſſez d'eſtime pour les céremonies de la Religion, ou pour ſes Miniſtres. Je ne ſaurois approuver la conduite de ceux, qui font paroître ce mépris, d'une maniere qui peut nuire à la Religion; mais je ne puis pas louër non plus ceux, qui confondent l'exterieur & les habits, pour ainſi dire, de la Religion avec la Religion même. Quoique les habits ſoient utiles & même, à quelque égard, néceſſaires, pour la conſervation & pour la ſanté du corps; ce dernier eſt néanmoins la ſeule choſe, à laquel-

le nous nous intereſſons, à cauſe d'elle même. Le corps n'eſt pas fait pour les habits, mais les habits pour le corps. Ainſi on ne croiroit pas qu'un homme, qui iroit mal vêtu, ou couvert d'étoffes groſſieres, fût ennemi de ſon corps, à cauſe de cela, & on ne lui en pourroit pas faire de querelle; comme à un homme, qui ruineroit ſa ſanté, par la débouche, ou par une maniere de vivre trop dure. Il ne faut pas prendre non plus pour ennemis de la Religion, ceux qui ne ſont pas fort attachez à ſes céremonies, & qui ne reſpectent pas aſſez ſes Miniſtres; ſi d'ailleurs ce ſont des gens, qui faſſent profeſſion de croire en Jeſus-Chriſt, & dont les mœurs ſoient reglées. Quelquefois ceux qui défendent l'exterieur de la Religion, & qui ont raiſon en cela, ont tort dans une autre choſe. C'eſt qu'ils s'entêtent ſi fort des dehors, que quiconque les obſerve avec ſoin paſ-

ſe

ſe pour un homme de bien, dans leur eſprit; quoi qu'il ait de très-grands vices. La fréquentation exacte des exercices publics, l'obſervation ſcrupuleuſe des cérémonies & le reſpect apparent pour les Eccleſiaſtiques, ſont des choſes qui couvrent tous ſes vices, & qui le font regarder, comme un pilier de l'Egliſe. Au contraire, on témoigne ſouvent de l'averſion, pour des gens, dont les mœurs ſont irréprochables, ſeulement parce qu'ils négligent le dehors. On les fait paſſer pour des libertins, dignes d'être exclus du nombre des Chrétiens; pendant que des avares, des voluptueux & des ambitieux ſont ſouvent regardez, comme les plus fermes ſoûtiens de la Religion. C'eſt là une grande illuſion, mais qui eſt très-commune, parmi les Eccleſiaſtiques peu éclairez, & qui fait qu'ils trouvent beaucoup plus de libertins qu'il n'y en a.

En cinquiéme lieu, dans les lieux

lieux où l'on cultive ſa Raiſon, & où l'on étudie, il ſe trouve ſouvent des gens, qui ſur quelques dogmes ſpéculatifs s'éloignent des ſentimens vulgaires, ou qui, s'ils reçoivent ces ſentimens, ſoûtiennent quelquefois qu'on les explique & qu'on les défend mal. Comme la Verité n'eſt pas tombée toute pure du Ciel, dans les Egliſes Chrétiennes d'aujourdhui; mais qu'elle eſt venue à nous, de main en main, depuis les premiers tems, par le miniſtere d'hommes, qui n'étoient ni plus éclairez, ni mieux intentionnez que nous, il ne faudroit pas s'étonner, s'il s'y étoit gliſſé quelque choſe d'humain, ou au moins ſi on le croyoit. D'ailleurs tous les dogmes de la Théologie, comme on les explique communément, ne ſont pas ſans obſcurité, & cette obſcurité produit ordinairement des doutes & de la diverſité dans les ſentimens. Ceux qui n'ont pas aſſez d'étude

& de moderation s'échauffent là-deſſus, contre ceux qui ne s'accommodent pas de leurs penſées, & les font paſſer pour des libertins; quoi que leurs mœurs ſoient très-éloignées du libertinage. C'eſt là un uſage connu de tout le monde, & qui fait que ceux, qui ne pénetrent pas les choſes, croyent très-mal à propos qu'il y a beaucoup plus de libertins, qu'il n'y en a.

En ſixiéme lieu, c'eſt là ſouvent un artifice malicieux, dont on ſe ſert pour rendre odieux ceux qu'on ne peut pas réfuter autrement. On ſe met à crier contre leurs opinions, comme contre des penſées libertines, & à prouver la verité de la Religion Chrétienne contre eux, comme s'ils en doutoient; quoi qu'ils en ſoient ſouvent infiniment plus perſuadez, que ceux qui les attaquent. Les perſonnes calomniées ſont ſouvent dans l'obligation non ſeulement de ſe défendre, mais même de prou-

ver

ver, à leur maniere, la Verité de la Religion Chrétienne ; afin que l'on voye qu'ils en ſont convaincus, & qu'ils ſouhaitent, autant que les autres, de ramener ceux qui pourroient en douter. C'eſt une des raiſons pourquoi l'on voit tant de livres, ſur ces matieres. Souvent on a autant en vuë les calomniateurs, que les Athées, en compoſant cette ſorte d'Ouvrages.

Enfin il y a des gens, qui haïſſent ſi fort l'examen ; ſoit qu'il n'en ſoient pas capables, ſoit qu'ils craignent de perdre quelque choſe, par ſes ſuites ; qu'ils crient contre ſans fin, & qu'ils diffament, comme des Athées, ceux qui veulent approfondir les choſes, & chercher les premiers fondemens des dogmes reçus. Il leur ſemble que c'eſt mettre la Verité en compromis, que de l'examiner, & l'on ne peut en parler, ſans groſſir, dans leur eſprit, le nombre des libertins. On a néanmoins

ſujet

ſujet de croire que dans les païs, où l'on ne parle jamais d'examen tout eſt plein d'Athées, qui voyent bien que la Religion, qui y eſt reçue, eſt fauſſe; mais qui ne ſont pas capables d'en découvrir une meilleure. Comme il y a à gagner à faire ſemblant de croire tout ce que l'autorité publique enſeigne, & qu'au contraire on a tout à craindre, ſi l'on s'y oppoſe, faut-il s'étonner que l'on n'y parle point de doutes, & que l'on y faſſe peu de livres, ſur ces matieres? C'eſt une marque de ſtupidité, d'ignorance, ou d'une prudence toute charnelle, qui ne regarde que le préſent. Le plus ſûr moyen, non de trouver la Verité, que ces gens-là ne cherchent point, mais de s'avancer dans le monde, c'eſt d'affecter d'avoir une foi aveugle, pour les dogmes reçus, & pour l'autorité de ceux qui les ſoûtiennent, & de crier contre ceux qui oſent parler d'examen, com-

comme contre des libertins. Dans le fonds, c'eſt être dans des principes, qui meinent à embraſſer toutes ſortes de menſonges, que d'être toûjours du parti où il y a à gagner; & c'eſt abuſer étrangement de la Religion, que de la faire ſervir de couverture à une prudence toute charnelle, à laquelle on donne pieuſement le nom de foi, aulieu que ce n'eſt qu'un ſimple moyen de parvenir. Comme il y a lieu de croire que ſi ces gens-là avoient devant les yeux les grands principes du Chriſtianiſme, ils reviendroient peut-être de cette conduite; c'eſt pour cela en partie qu'on ſe donne tant de peine à mettre ces principes dans tout leur jour, en prouvant qu'ils ſont veritables.

Si l'on examine bien ces remarques, on trouvera, ſi je ne me trompe, la raiſon de ce que j'ai dit, dans le commencement de cet Avertiſſement, & l'on me ſaura peut-être quelque gré des ouvertures, que j'ai données ſur cette matiere.

BIBLIOTHEQUE CHOISIE.

ARTICLE I.

Réfutation des Objections des Athées contre la Création du Néant, tirée du Chap. V. du Syſteme Intellectuel de Mr. CUDWORTH.

LE principal raiſonnement des Athées, contre la Toute-puiſſance Divine, eſt fondé ſur ce principe, *que rien ne ſe peut faire de rien*; d'où ils concluent que toutes les ſubſtances ſont éternelles & incréées. Ils diſent que par le mot de *Dieu*, on entend un Etre, qui a créé les autres du néant; mais que c'eſt une verité indubitable que rien ne peut être fait de rien, & que par conſequent il n'y a aucun Etre, qui puiſſe faire une ſemblable création.

Nous montrerons trois choſes, ſur cette matiére. La premiere c'eſt qu'il eſt très-vrai qu'en certains ſens *rien ne*

ſe fait de rien; la ſeconde, que le ſens, auquel les Athées ſoûtiennent cette Maxime, eſt entierement faux, & qu'elle n'eſt nullement contraire, en ſes veritables ſens, à la création du néant; la troiſiéme, que l'on ne peut rien prouver, par cette même Maxime, contre l'exiſtence d'une Divinité; & qu'au contraire ſi en l'entend, comme l'on doit, elle ruine entierement l'Atheïſme, qui ſuppoſe que quelque choſe a été fait du néant, dans le ſens auquel cela eſt abſolument faux, & qu'il s'enſuit de là qu'il y a un Dieu.

I. Nous avoüons qu'il eſt très-veritable, en un ſens, que rien ne ſe fait de rien. Premierement il eſt indubitable que ce qui n'eſt point ne peut pas, de lui même, venir à être; ou que rien ne peut paſſer, par ſoi même, du non-être à l'être; ou qu'il n'y a rien, qui ne ſoit produit par une cauſe efficiente, lors qu'il commence à être. De ce principe, comme on l'a dit ci-devant, il s'enſuit démonſtrativement que tout ce qui exiſte n'a pas été fait, mais qu'il y a quelque choſe, qui exiſte néceſſairement & par ſoi même; car ſi tout avoit été fait, il faudroit néceſſairement que quelque Etre ſe fût fait, ou fût ſorti de lui même du néant. Com-

Comme ce qui n'eſt point ne ſauroit commencer à être, ſans cauſe efficiente: il eſt certain que nulle choſe ne peut être produite par une cauſe, qui ne ſoit au moins auſſi parfaite qu'elle, & qui n'ait pas le pouvoir de la produire. La raiſon de cela eſt, c'eſt que rien ne peut donner ce qu'il n'a pas, & c'eſt pourquoi s'il y a plus de perfection, dans l'effet, que dans la cauſe qu'on lui attribue, il faut que ce en quoi l'effet ſurpaſſe la cauſe, ſoit ſorti du néant. Outre cela ce qui n'eſt qu'auſſi parfait qu'une autre choſe, ne peut pas toûjours produire cette autre choſe; parce qu'il peut arriver qu'un Etre n'ait point d'activité, comme la Matiere, qui eſt purement paſſive, ou que ſon activité ne ſoit pas aſſez grande. Par exemple, encore qu'il ne fût pas impoſſible que le mouvement fût produit, néanmoins il étoit impoſſible qu'il le fût par un Etre, qui n'auroit pas été capable de mouvoir la Matiere. C'eſt pourquoi s'il y avoit eu un tems, auquel il n'y eût eu non ſeulement aucun mouvement, mais auſſi aucune vie, ni activité, en aucun Etre que ce ſoit; en ſorte qu'il n'y eût eu que la Matiere deſtituée d'activité & de vie, il auroit été im-

poſſible, que le mouvement commençât jamais, ni qu'il y arrivât aucun changement. N'y ayant aucune choſe capable de les produire, puis que rien ne le peut faire que ce qui a quelque activité en lui même; il faudroit qu'ils ſortiſſent d'eux mêmes du néant, ou qu'ils fuſſent la cauſe d'eux mêmes, ce qui eſt impoſſible.

Aucun Etre imparfait, quel qu'il ſoit, n'a le pouvoir de créer une autre ſubſtance, ou de la tirer du néant. Les Etres imparfaits ne peuvent tout au plus, que produire de nouveaux accidens, ou de nouvelles modifications; comme l'Ame de l'homme peut produire de nouvelles penſées en elle même, & de nouveaux mouvemens dans les Corps. C'eſt pourquoi il n'eſt pas poſſible qu'une ſubſtance ſoit produite du néant, par une ſubſtance qui n'a pas le pouvoir de créer; parce que c'eſt la même choſe que de dire qu'elle peut ſe créer elle même. Ainſi il n'y a que l'Etre ſouverainement parfait, qui puiſſe créer ce qu'il veut, parce qu'il n'y a que lui, qui en même tems renferme les perfections de toutes choſes, & qui ait le pouvoir de produire, ou de créer ce qu'il trouve à propos.

Voilà

Voilà donc deux ſens, auxquels il eſt impoſſible que *rien ſoit produit de rien*; l'un c'eſt qu'une choſe commence à exiſter par elle même, ou ſans aucune cauſe; l'autre c'eſt qu'une choſe ſoit produite par une cauſe efficiente, qui ne ſoit pas au moins auſſi parfaite qu'elle, ou qui n'ait pas le pouvoir de la produire. Ces deux ſens renferment le rapport qu'un effet a avec ſa cauſe efficiente, & c'eſt ainſi que divers Auteurs anciens & entre autre *Ciceron*, ont entendu cette Maxime.

Je rapporterai encore un troiſiéme ſens, auquel elle eſt veritable, & qui a du rapport principalement à la cauſe materielle. Puis qu'aucun Etre imparfait ne peut tirer aucune ſubſtance du néant, & qu'il peut ſeulement agir ſur une Matiere préexiſtente, en la remuant, ou en lui donnant quelque nouvelle modification; & puis que la Matiere, comme telle, étant purement paſſive, elle ne peut produire aucune choſe nouvelle, ou qui ne réſulte pas de la compoſition, & de la modification de particules materielles; il s'enſuit que dans toutes les productions, ou générations naturelles, qui ſe font d'une matiere préexiſtente, ſans

ſans aucune création, dont Dieu ſe mêle, il n'y a aucune nouvelle ſubſtance qui ſoit produite. C'eſt là ce qu'entendoient les anciens Phyſiciens, lors qu'au rapport d'*Ariſtote*, ils inſiſtoient ſi fort ſur ce principe: *τὸ γιγνόμενον ἐκ μὴ ὄντων γίνεσθαι ἀδύνατον, qu'il eſt impoſſible que ce qui eſt produit ſoit tiré du néant*; ou, comme d'autres l'expriment, *que rien de ce qui exiſte ne ſe fait, ni ne perit: οὐδὲν οὐδὲ γίνεσθαι, οὐδὲ φθείρεσθαι τῶν ὄντων.* Cela veut dire, que dans les générations, alterations, ou corruptions naturelles, dans leſquelles Dieu n'intervient pas immédiatement, il n'y a aucune création d'une nouvelle ſubſtance, ni aucun anéantiſſement d'Etre réel.

Il eſt vrai que l'on croit communément que les anciens Philoſophes, qui ont employé cet axiome, ont crû que rien n'étoit produit de rien, dans le ſens auquel les Théologiens diſent à préſent, que Dieu a créé toutes choſes de rien; mais que Dieu avoit tout formé d'une matiere préexiſtente. Il eſt vrai encore que les Stoïciens, & *Plutarque* l'ont crû, mais on peut faire voir que les Philoſophes de la Secte Italique, ou les Pythagoriciens ont été dans un ſentiment different. Ils étoient

ſi

si éloignez de tirer toutes choſes de la Matiere, ſans que Dieu s'en mêlât, qu'ils ont montré qu'il ne peut naître aucun Etre réel de la Matiere, & particulierement que les Ames n'en peuvent tirer leur origine; d'où il s'enſuit que c'eſt Dieu qui les a produites, en les tirant du néant, puis qu'on ne peut pas ſuppoſer que les Ames aient exiſté d'elles mêmes de toute éternité. Tous les Philoſophes Payens, qui ont aſſuré que les Ames ſont immaterielles, ont dû être de ce même ſentiment. Il en faut néanmoins excepter *Plutarque*, qui a eu là-deſſus des penſées particulieres, auxquelles on ne s'arrêtera pas.

Les anciens Phyſiciens, qui ont ſi fort inſiſté ſur ce principe, *que rien ne peut être produit de rien*, comme on l'a fait voir * ailleurs, parloient en cette occaſion, non comme Théologiens, mais comme Phyſiciens. Ils ne vouloient pas dire, que Dieu ne produit rien du néant; mais ſeulement que dans les générations & les corruptions naturelles, il n'y a point de ſubſtance, qui ſorte du néant, ni qui y retourne. C'eſt ce qui paroît par le dou-

* *Voyez* Bibl. Choiſ. *Tom.* I. *p.* 91. *& ſuiv.*

ble uſage, qu'ils ont fait de ce principe.

Premierement, ils ont établi là-deſſus une nouvelle Phyſique. *Anaxagore* regardant cette Maxime, *que rien ne ſe fait de rien, ni ne retombe dans le néant*, comme une verité indubitable, & s'imaginant que les Formes & les Qualitez des Corps ſont des Etres réels, diſtincts de la Matiere & de ſes modifications, en concluoit, ſi les Anciens nous ont bien rapporté ſes ſentimens, que dans les générations & dans les corruptions, il ne ſe produiſoit, ni ne s'anéantiſſoit rien de réel; mais que chaque choſe étoit faite d'une autre, qui exiſtoit auparavant, & qui étoit renfermée en elle même, ἐκ τῶν ὄντων γίνεσθαι, καὶ εἰς τὰ ὄντα φθείρεσθαι. Il croyoit qu'il y avoit de certaines particules de toutes les eſpeces, qui étant réunies formoient chaque corps, qui étoit de l'eſpece dont il renfermoit le plus de particules. On a déja parlé de ſon ſentiment, † dans un autre endroit. Mais les Pythagoriciens, que *Democrite*, *Leucippe* & *Epicure* imiterent en cela, conclurrent du même principe, avec beaucoup plus de raiſon, que puis que les Formes & les Qualitez des Corps étoient produites

&

† *Tom. I. p. 79. & 95.*

& anéanties, ce n'étoient pas des Etres réels, mais de pures modifications de la Matiere, comme on l'a montré au même endroit.

Secondement, ils ont conclu du même principe que puis que les Ames des Animaux & particulierement celles des hommes sont des Etres réels, & distincts de la Matiere & de ses modifications; elles ne peuvent pas être tirées de la Matiere ni y retomber par leur destruction. Si l'on supposoit que les Ames humaines sont tirées de la Matiere, il faudroit que l'on crût qu'il y a des Etres réels, qui sortent du néant, sans cause ni efficiente, ni materielle; car il n'y a point de vie, ni de pensée, ni de force agissante & productrice dans la pure Matiere. Mais il est absolument impossible qu'il sorte rien du néant, de cette maniere. C'est pourquoi ces Philosophes croyoient que les Ames entroient dans les corps, lors qu'ils sont engendrez. Il y avoit là-dessus une grande controverse entre les Materialistes, & ceux qui soutenoient une Divinité, touchant l'origine de l'Ame humaine; & *Lucrece* dit qu'il s'agissoit de savoir si l'Ame naît, avec le corps, ou si elle y entre de dehors:

Nata sit, an contrà nascentibus insinuetur.

L'opinion de ceux qui croyoient qu'elle y entre supposé, que les Ames ont existé avant la génération de tous les Animaux, & qu'elles subsistent après leur mort. Rien ne se produit, à leur égard, que leur union avec leurs corps, & rien ne se détruit que cette même union. Dans cette idée, la génération & la mort des Animaux ne sont autre chose qu'un changement de situation, s'il faut ainsi parler, de ce qui est dans l'Univers; les Ames qui existent avant & après l'Animal, étant tantôt unies à un corps & tantôt à un autre. Mais il ne s'ensuit pas de ce que ces Philosophes ont crû que l'Ame des Animaux existe avant & après leurs corps, qu'ils aient été dans la pensée que toutes les Ames ont existé, par elles mêmes, de toute éternité. Jamais personne, ni parmi les * *Théistes*, ni parmi les Athées n'a assuré rien de semblable. Ceux qui ont crû que

* *Mr.* Cudworth *nomme ainsi ceux qui ont crû qu'il y a un Dieu, pour ne les pas confondre avec ceux que nous nommons* Déistes.

que les Ames dureront toûjours, auſſi bien que le monde, ont crû auſſi qu'elles ont été produites. *Proclus* dit que *toute Ame eſt une production de Dieu.* Πᾶσα ψυχὴ γένημα θεῦ. Ils ont ſeulement nié qu'elles ſe produiſiſſent de la Matiere, en chaque géneration. Il eſt vrai qu'ils ont été fort éloignez du ſentiment, qui ſuppoſe que Dieu crée perpetuellement des Ames, à chaque géneration; parce qu'ils croyoient que les corps doivent avoir exiſté avant eux, & qu'il n'étoit pas raiſonnable de faire intervenir Dieu perpetuellement, dans cette ſorte de choſes. On a déja parlé de ceci, dans l'Hiſtoire des ſentimens des anciens Atomiſtes, que l'on a inſerée dans le I. Tome de la *Bibliotheque Choiſie*.

On a vû, par le diſcours, que l'on vient de lire, que cette Maxime; *rien ne ſe fait de rien*, eſt veritable, en trois ſens: 1. Rien ne peut ſortir de ſoi même du néant, ſans aucune cauſe efficiente: 2. Rien ne peut être produit du néant, par une cauſe efficiente, qui ne ſoit pour le moins auſſi parfaite que ſon effet, & qui n'ait la force d'agir & de produire: 3. Rien de ce qui eſt produit, d'une matiere préexiſtente, ne peut avoir aucune En-

tité réelle, qui ne fût contenue dans cette matiere; de sorte que toutes les générations ne sont que des mélanges, ou de nouvelles modifications d'Etres, qui étoient déja. Ce sont là les sens, auxquels il est impossible que rien se fasse de rien, & qui se peuvent reduire à cette Maxime générale que *le Néant ne peut être ni la cause efficiente, ni la cause materielle de rien.* C'est là une verité indubitable, mais qui, tant s'en faut qu'elle soit contraire à la création que les Théologiens soûtiennent, ou à l'existence de Dieu, sert à les prouver d'une maniere invincible.

II. Mais il y a un autre sens, auquel on peut dire qu'il n'est pas impossible que quelque chose soit produit de rien. C'est lors que l'on regarde le Néant non comme la cause, ou comme la matiere de ce qui a été produit, mais comme l'état qui a précedé la production de l'Etre, dont il s'agit, & que l'on nomme dans l'Ecole *terminus à quo.* Cela veut dire qu'une substance, qui n'étoit pas, peut commencer à être, par le moyen d'une autre chose qui existe. C'est-là le sens, que les Athées attaquent. Ils nient qu'aucun Etre réel, ou aucune Sub-

Substance, qui n'existoit pas, puisse être faite, ou passer du non-être à l'être ; & par conséquent qu'il puisse y avoir aucune chose, quelque perfection qu'on lui attribue, qui fasse qu'une substance, qui n'étoit pas, commence à être.

Nous ferons voir premierement, que bien loin que cette Maxime, *rien ne se fait de rien*, soit en ce sens-là une notion commune, elle n'est pas même vraye ; & en second lieu, que si elle étoit veritable, elle seroit plus opposée à l'Atheïsme, qu'au sentiment de ceux qui reconnoissent une Divinité, & par conséquent, que les Athées ne peuvent pas s'en servir contre nous.

Premierement, s'il étoit vrai en general qu'aucun Etre ne peut commencer à exister, il ne pourroit y avoir aucune Cause, qui fît quoi que ce soit. Il n'y auroit point d'action, ni point de mouvement dans le monde corporel ; & par conséquent aucune génération, ni aucun changement. Tout l'Univers seroit, pour ainsi dire, comme un rocher de diamant ; & ce seroit une objection contre le mouvement, beaucoup plus forte que celle de *Zenon*. Mais nous avons une experience du contraire, en nous mêmes,

puiſque nous avons le pouvoir de produire de nouvelles penſées, & de nouvelles habitudes intellectuelles & morales dans nos ames; de nouveaux mouvemens dans nôtre corps; ou au moins de nouvelles déterminations du mouvement, & des modifications dans les corps, qui ſont hors de nous. C'eſt pourquoi les Athées ſont obligez de reſtreindre cette propoſition aux ſubſtances, & de dire qu'encore qu'il y puiſſe avoir de nouveaux accidens & de nouvelles modifications, il ne ſe peut pas faire néanmoins qu'il y ait de nouvelles ſubſtances. Mais dans le fonds, ils ne peuvent rendre aucune raiſon ſolide, pourquoi l'un eſt plus impoſſible, que l'autre, ou pourquoi il ne peut y avoir aucun Etre, qui faſſe de nouvelles ſubſtances.

Ce qui fait que quelques perſonnes ſe laiſſent perſuader qu'il ne ſe fait point de nouvelles ſubſtances; c'eſt premierement qu'elles ſe laiſſent ſurprendre par des idées confuſes. Parce qu'il eſt vrai que *rien n'eſt produit de rien*, ſi l'on conſidere le Néant comme la cauſe de quelque choſe; ils s'imaginent qu'aucune ſubſtance, telle qu'eſt la Matiere, n'a pû commencer à être. Secondement, parce qu'ils voyent

que

que dans les choſes artificielles tout ſe fait d'une matiere préexiſtente, à laquelle on donne ſeulement de nouvelles modifications ; ils ſe perſuadent mal à propos qu'il en eſt de même des productions d'un Etre infini. Enfin s'appercevant qu'eux mêmes ne ſauroient faire en ſorte qu'une ſubſtance, qui n'exiſtoit pas, commence à être ; ils en concluent qu'il n'y a aucune puiſſance dans l'Univers, qui puiſſe le faire ; comme s'ils étoient eux mêmes la meſure de tous les Etres.

Mais puis qu'il eſt certain que même les Etres imparfaits peuvent produire quelque choſe, comme de nouvelles penſées, de nouveaux mouvemens, & de nouvelles modifications dans les corps ; il eſt raiſonnable que nous croyions que l'Etre ſouverainement parfait peut faire quelque choſe, & qu'il peut produire des ſubſtances. On peut même croire, avec raiſon, qu'il doit être auſſi aiſé à Dieu, qui eſt un Etre Tout-puiſſant, de faire un monde entier, & pour la matiere & pour la forme, qu'à nous de remuer le doit. Car enfin dire qu'une ſubſtance commence à exiſter, par la puiſſance de Dieu, n'eſt pas tirer quelque

chose du néant, dans le sens auquel cela est impossible. On ne peut pas dire non plus que quelque chose soit impossible à un Etre, qui est non seulement infiniment plus parfait que tout ce qui existe, mais qui a toute la puissance concevable pour agir. Il est vrai la puissance même infinie ne peut pas faire ce qui est impossible de sa nature; & c'est la seule chose que les Athées doivent prouver, en cette occasion; savoir, qu'encore qu'il ne soit pas impossible de tirer du néant un accident, ou une modification, il est absolument impossible de créer une substance. Il n'y a rien qui soit absolument impossible en soi même, que ce qui est contradictoire; mais quoi qu'il soit contradictoire qu'une chose soit & ne soit pas, en même tems, néanmoins il n'y a point de contradiction à dire qu'un Etre contingent, qui n'étoit pas, commence à être. C'est pourquoi cela n'étant pas impossible, on doit reconnoître que c'est un des objets de la Puissance Infinie, & qu'un Etre Tout-puissant le peut faire.

Si rien ne pouvoit être tiré du néant, en ce dernier sens; c'est à dire, qu'aucune substance ne pût commencer à être; il faudroit que la raison de cela

fût

ſût celle-ci, c'eſt qu'aucune ſubſtance ne peut être produite, par une autre ſubſtance, de laquelle elle tire ſon exiſtence & tout ce qu'elle a; & que, par conſequent, toutes les ſubſtances de l'Univers exiſtent non ſeulement de toute éternité, mais même néceſſairement & indépendamment de toute autre. Mais je ſoûtiens que c'eſt là faire ſortir quelque choſe du néant, dans le ſens auquel cela eſt impoſſible; je veux dire, que c'eſt faire le néant la cauſe de quelque choſe. Car comme lors que quelques Athées aſſurent que rien ne peut ſe mouvoir ſoi-même, & qu'ils ſuppoſent en même tems que le mouvement a été de toute éternité, c'eſt là tirer le mouvement du néant, dans le ſens qui eſt impoſſible; de même ceux qui ſuppoſent que les ſubſtances exiſtent par elles-mêmes, ſans que l'exiſtence néceſſaire ſoit renfermée dans leur nature (car elle ne l'eſt que dans celle de l'Etre tout parfait) tirent l'exiſtence néceſſaire des ſubſtances du néant. Il eſt certain qu'il y a quelque Etre, qui exiſte par ſoi-même, de toute éternité, ſavoir, l'Etre tout parfait, dont l'exiſtence néceſſaire ne vient pas du néant, parce qu'elle eſt eſſentiellement renfermée dans

ſa nature ; mais il n'y a que ce ſeul Etre, à qui l'exiſtence ſoit naturelle & eſſentielle. Pour toutes les autres choſes, qui, par leur nature, peuvent être, ou n'être pas, la Raiſon nous apprend qu'elles ne peuvent exiſter néceſſairement par elles mêmes, mais qu'elles ſont produites par quelque autre Etre, & qu'elles tirent leur origine de celui qui exiſte néceſſairement.

Enfin on peut prouver qu'il eſt faux que toutes les ſubſtances ſoient éternelles, par ce raiſonnement. Si toutes les ſubſtances étoient éternelles, ce ne ſeroient pas ſeulement la Matiere, ou les Atomes, déſtituez de qualitez, qui exiſteroient par eux mêmes de toute éternité ; ce ſeroient auſſi les Ames & particuliérement celles des hommes. Il n'y a point d'homme tant ſoit peu raiſonnable, qui puiſſe s'imaginer que lui même, ou ce qui penſe en lui, n'eſt pas un Etre réel, pendant qu'il voit que le moindre atome de la poudre, que le vent emporte, la plus petite de toutes les particules de la Matiere en eſt un. Il eſt viſible auſſi que l'Ame ne peut pas naître de la Matiere déſtituée de ſentiment & de vie, & qu'elle ne ſauroit en être une modification, telles que ſont celles

qui

qui réſultent de la grandeur, de la figure, de la ſituation & des mouvemens; ce qui fait voir que c'eſt un Etre diſtinct de la Matiere, ou une ſubſtance immaterielle. Ainſi ſi aucune ſubſtance ne peut être créée du néant, ou produite par un autre Etre, il faut que toutes les Ames humaines, auſſi bien que la Matiere, & les Atomes, aient exiſté non ſeulement de toute éternité, mais encore indépendamment de tout autre Etre. Mais les Athées ſont ſi éloignez de croire l'éternité de l'Ame humaine, qu'ils ne veulent en aucune maniere admettre ſon immortalité. S'ils avoüoient qu'il y eût des Etres intelligens immortels, ils ſeroient en danger d'être obligez de reconnoître une Divinité.

Il y a eu quelques *Theiſtes*, qui ont crû que les Ames humaines étoient éternelles; comme *Ciceron*, qui le dit dans ſes livres de la Divination. Néanmoins aucun d'entre eux n'a ſoûtenu qu'elles avoient exiſté par elles mêmes & indépendamment de toute Cauſe. On a montré auparavant, qu'il n'y a qu'un ſeul Etre Intelligent, qui exiſte par lui même, & que toutes les autres Intelligences participent à ſes lumieres. Il eſt difficile de croire que quelcun

ait cette opinion de son Ame en particulier, & de toutes les autres Ames humaines, par conſequent, qu'encore qu'elles ſoient ſujettes aux loix de la Providence, ou, ſi l'on veut, de la Deſtinée, elles ont exiſté non ſeulement avant les corps auxquels elles ſont unies, mais encore de toute éternité, néceſſairement, & indépendamment de tout autre Etre. Si donc les Ames humaines, qui ſont ſans doute des ſubſtances diſtinctes de la Matiere (d'où par conſequent elles n'ont pas pû ſortir) n'exiſtent pas par elle mêmes, de toute éternité, néceſſairement & indépendamment; il eſt certain qu'elles tirent leur être de la Divinité, qui les a produites du néant. Si cela eſt vrai des Ames humaines, on ne peut pas douter raiſonnablement qu'il ne le ſoit auſſi de la Matiere, ou qu'elle ne ſoit créée de même du néant. Celui qui a créé l'un de ces Etres a pû auſſi créer l'autre, & il y a réellement plus de perfection dans les Ames, qui ſont des Etres intelligens, & pleins d'activité, que dans la Matiere inſenſible & ſans mouvement.

* On croit communément que les Platoniciens, qui ont ſoûtenu la création

* *Paroles de l'Auteur de la B. C.*

tion du monde, ont crû néanmoins l'éternité de la Matiere; mais Mr. *Cudworth* fait voir le contraire par divers passages, que je ne rapporterai pas.

J'ai montré, continue-t-il, assez clairement qu'il n'est pas vrai, que *rien ne se fait de rien*, dans le sens des Athées; c'est à dire, que rien de ce qui n'étoit pas ne peut commencer à être, par la force de quelque cause que ce soit; ce que l'on n'entend néanmoins pas des modifications, mais seulement des substances. Ils expriment quelquefois leur sentiment, en disant que *rien ne se fait, qui ne soit tiré d'une substance préexistante*; de qu'il ne se produit proprement que des accidens; & comme il y a des gens qui croyent qu'il n'y a point de substance que la Matiere, ils disent que *rien ne se fait que d'une Matiere préexistente*. Mais cette opinion n'est venuë, que de ce qu'ils jugent, comme on l'a déja dit, de la puissance divine, par celle des hommes; qui ne peuvent rien faire, que par le moyen d'une matiere préexistente.

Supposons néanmoins, pour un moment, qu'elle soit veritable, elle est plus opposée à l'Atheïsme, qu'au sen-

ti-

timent de ceux qui croyent qu'il y a un Dieu ; parce que les Athées tirent toutes choſes du néant, dans un ſens qui ne peut pas être vrai. Encore que dans la veritable Théologie, on ſoûtient que Dieu, ou l'Etre tout parfait a donné le commencement à toutes les ſubſtances, qui exiſtent ; à la Matiere, auſſi bien qu'aux Eſprits ; néanmoins, à cauſe de la foibleſſe de l'eſprit humain, on ne laiſſe pas de pouvoir croire qu'il y a un Dieu, quand même on ne croit pas qu'il ait créé la Matiere du néant. Il y a des gens, qui croyent que tout eſt fait d'une matiere préexiſtente, ne laiſſent pas d'adorer une Divinité, comme une Intelligence très-parfaite, & éternelle, quoi qu'ils croyent qu'elle n'a pas créé la Matiere, mais qu'elle lui a ſeulement donné la forme qu'elle a. Ils ſoûtiennent auſſi que Dieu gouverne cette même Matiere, comme il lui plait. Ainſi ils établiſſent deux principes dans l'Univers, l'un actif & l'autre paſſif, Dieu & la Matiere. Il ſe pourroit faire qu'il y eût des gens, qui cruſſent que les Ames non plus n'ont pas été créés de rien, mais qu'elles ont eu une certaine matiere intellectuelle, pour principe, ou même

l'eſ-

l'essence de la Divinité, ou enfin qu'elles fussent éternelles ; quoi qui d'ailleurs ils reconnussent une suprême & éternelle Intelligence, de qui les autres dépendissent. Les idées, que *Plutarque* avoit de Dieu & de l'Ame, n'étoient pas plus raisonnables que cela ; & néanmoins il paroît avoir eu de la pieté, à sa maniere, & de la vertu.

Peut-être que cette Théologie imparfaite & mêlée de choses, qui ne s'accordent pas, seroit plus au goût des Athées qu'une meilleure Théologie. Il paroît, par ce que nous avons dit, que ce principe *que rien ne se fait que d'une matiere préexistente*, quoi qu'opposé à la veritable Théologie, n'est pas néanmoins incompatible avec toute sorte de Religion. Au contraire, ce même principe, dont les Athées se servent contre nous, est absolument incompatible avec l'Atheïsme, & le renverse entierement. En voici la preuve, c'est que les Athées soûtiennent que des substances sortent du pur néant & y retournent. Les *Theïstes* assurent que les plus grandes perfections, qui nous soient connues, comme la Vie & l'Intelligence, sont éternelles & qu'elles ont toûjours été dans l'Etre tout-parfait, dans lequel elles se-

ſeront auſſi toûjours, ſans pouvoir jamais être anéanties. Au contraire, les Athées ſoûtiennent, que le plus bas de tous les Etres, la Matiere étenduë, diviſible & ſolide, eſt le ſeul Etre, qui exiſte par lui même, & qui n'a point été fait; & prétendent par conſequent que la Vie, la Penſée, & l'Intelligence ſont ſorties du Néant & y retournent, puis qu'elles ſont ſorties de la Matiere, où elles n'étoient point, & qu'elles s'anéantiſſent tous les jours, par la mort des Animaux, ſans que la Matiere en change de nature.

Il eſt vrai que les Athées Hylozoïſtes, frappez de cet inconvenient, ont ſoûtenu qu'il y a dans la Matiere une Vie & une Perception ſubſtantielles, qui ne ſont ni engendrées, ni corrompues. Mais puis qu'ils avoüent que la Matiere n'a aucun ſentiment, ni Conſcience interieure, il faut qu'ils avoüent que la Vie des Animaux, le ſentiment & l'Intelligence ſortent du néant, & y retombent. La Vie, la Penſée & l'Intelligence ne peuvent pas être comptées entre les modifications de la Matiere, c'eſt à dire, de l'étenduë diviſible & ſolide; puis qu'on les peut concevoir ſans cette étenduë; au lieu que les accidens ne peuvent pas

être

être conçus ſans leurs ſubſtances. Etre debout, s'aſſeoir, ſe promener ne peuvent pas ſe concevoir ſans un corps & même ſans un corps organizé; parce que ce ſont des modifications d'un corps de cette nature. Quand un corps humain, qui étoit auparavant debout, s'aſſiet, ou ſe promeine, perſonne ne s'imagine qu'il ſe faſſe une production miraculeuſe de quelque Etre réel, qui ſorte alors du néant, non plus que lors qu'une maſſe de matiere, qui étoit quarrée, ou cubique, devient de la figure d'un globe, ou d'un cylindre. Mais quand la Vie & l'Intelligence, qui n'étoient point, commencent à être, il ſe fait indubitablement la production de quelque Etre réel.

Les Athées, diſciples de *Democrite* & d'*Epicure*, reconnoiſſoient qu'il n'y a point d'autre modification de la Matiere, que la groſſeur des parties, leur figure, leur ſituation, leur mouvement & leur repos. Ils nioient que les Qualitez fuſſent des Etres réels, parce que, dans leur production, il ſe ſeroit produit du néant des Etres, qui dans leur corruption auroient été aneantis. Ils expliquoient donc ces Qualitez, par la diſpoſition méchanique des corps & par l'effet que leurs parties font

ſont ſur nôtre cerveau. Mais la Vie, le Sentiment, la Penſée, & l'Intellection, ſont des choſes qui ont bien plus de réalité en elles, & qu'on ne peut pas expliquer par la diſpoſition méchanique des parties, ni par l'effet que les corps font les uns ſur les autres. Ce ne ſont pas des modifications de la Matiere, ou du Corps, mais des propriétez d'une ſubſtance qui eſt immaterielle. Tous les Etres qui penſent, & entre autres les Ames humaines, ſont ſans doute des ſubſtances, que les Athées ſuppoſent ſortir & rentrer dans le néant, d'elles mêmes. Je conclus de là que ces mêmes Athées, qui nous reprochent la création du néant, comme une abſurdité, ſont coupables eux mêmes de ce qu'ils reprochent aux autres. S'il y avoit eu un tems, auquel il n'y auroit point eu de Vie, ni d'Intelligence dans la Nature, il n'y en auroit jamais eu. Les gens, qui nient qu'il y ait un Dieu, parce qu'il ne peut pas y avoir, ſelon eux, d'Etre, qui en tire d'autres du néant, attribuent, ſans y prendre garde, cette puiſſance à la Matiere, quoi qu'elle ſoit deſtituée, en elle même, de tout principe d'activité; puis qu'elle produit des Ames hu-

humaines, qu'elle tire du néant. Ainſi cette objection ſi terrible des Athées, qu'il n'y a point de Dieu, parce qu'il n'y a point d'Etre, qui puiſſe faire quelque choſe de rien, ſe trouve non ſeulement mal fondée; mais peut encore être rétorquée contre eux, puis qu'ils tirent tout de rien, excepté la Matiere deſtituée de tout ſentiment & de toutes qualitez.

III. Il faut préſentement montrer qu'ils forment non ſeulement de rien des ſubſtances, dans le ſens auquel nous diſons que Dieu le fait; mais qu'ils l'aſſurent dans le ſens auquel cela eſt abſolument impoſſible, ou qu'*ils font* le pur néant cauſe de quelque choſe.

Pour le faire mieux ſentir, il faut expliquer en peu de mots l'hypotheſe des Athées. Ils prétendent que rien ne commence à être, que de purs accidens, qui naiſſent dans une ſubſtance, qui a été de toute éternité; c'eſt à dire, dans la matiere, qui eſt l'unique ſubſtance qu'ils reconnoiſſent. Il y a donc trois choſes, dans ce Syſteme. La premiere eſt, qu'il ne ſe forme aucune nouvelle ſubſtance, mais ſeulement des modifications; la ſeconde qu'il n'y a point d'autre ſubſtan-

ſtance que la Matiere, d'où toutes choſes ſont ſorties; la troiſiéme que tout ce qu'il y a outre cette Matiere, a été produit. Cela étant établi, il eſt facile de montrer, par le principe des Anciens Phyſiciens que les Athées, quoi qu'ils diſent, doivent tomber d'accord que, ſelon leur ſyſteme, il ſe forme des Etre réels, ſans qu'aucune cauſe intervienne pour les produire, ce qui eſt abſolument faux.

Premierement, lors qu'ils aſſurent qu'il n'y a point de ſubſtance que la Matiere, & que tout en a été fait; ils ſuppoſent que tout a été fait, ſans aucune cauſe efficiente, ce qui eſt impoſſible. S'il y a quelque choſe qui ait été fait, qui ne fût pas auparavant, il faut néceſſairement qu'outre la Matiere, il y eût quelque autre ſubſtance qui exiſtât; car la Matiere ſeule n'auroit rien pû produire, à moins qu'un bloc de marbre ne puiſſe faire une ſtatue, du bois & des pierres une maiſon, & de l'étoffe un habit. Que ſi l'on ſoûtient le contraire, il faut dire qu'il y a des choſes, qui ont commencé à être ſans aucune cauſe; ce qui eſt tirer les choſes du néant, dans le ſens impoſſible, dont j'ai parlé. Les Athées, diſciples d'*Epicure* & de

De-

Democrite, qui n'admettoient d'a
cauſe efficiente, que le mouveme
& qui n'oſoient néanmoins dire qu
Matiere a le pouvoir de ſe mou
elle même, faiſoient naître le mou
ment, & par conſequent la diſpoſit
de tout l'Univers, ſans aucune cau
c'eſt à dire, qu'ils établiſſoient u
action ſans aucun Agent, & un ef
ſans aucune cauſe efficiente.

Mais ſuppoſé que l'on accordât a
Athées Atomiſtes, que le mouveme
ſe produit ſans cauſe, ou que l'
conſentît que les Athées Hylozoïſt
attribuaſſent à la Matiere la force
ſe mouvoir elle même; néanmoins
Matiere & le mouvement enſem
ne ſauroient produire aucun Etre ré
La Matiere, comme telle, ne pe
rien faire, & le mouvement ne f
qu'en changer les modifications, co
me la figure, la ſituation, & la diſp
ſition de ſes parties. Ainſi ſi la Mati
eſt deſtituée de ſentiment, de co
ſcience interieure, & d'intelligenc
qu'aucun Athée n'a encore oſé lui
tribuer; on ne voit pas comment
choſes ont pû commencer à exiſt
ſinon qu'on diſe qu'elles ſont ſort
d'elles mêmes du néant, dans le ſ
qui eſt impoſſible.

Ce même raiſonnement détruit encore la penſée de ceux qui diſent que Dieu n'a pû rien faire, que d'une matiere préexiſtente : comme un Architecte fait une maiſon avec les materiaux, qui exiſtoient déja. Car puis que la Vie animale, & l'Intelligence ne ſont pas dans la Matiere, comme telle, & qu'elles ne réſultent point de la modification de ſes particules, il s'enſuit que Dieu n'a pas pû produire des Animaux & des Hommes, de la ſeule Matiere ; ce que ces gens-là ſuppoſent. Il faut donc qu'ils reconnoiſſent que non ſeulement Dieu a produit de nouvelles modifications dans la Matiere, mais encore des Etres, qui en ſont diſtincts.

Il eſt vrai que tout ce qu'il y a dans l'Univers eſt ou ſubſtance, ou accident, & que les accidens des ſubſtances peuvent être produits, ou détruits, ſans que rien de réel s'engendre, ou periſſe, pendant que les ſubſtances demeurent les mêmes. Mais les Athées ſuppoſant, ſans le prouver, qu'il n'y a point d'autre ſubſtance que la Matiere, ſuppoſent auſſi très-fauſſement que les proprietez d'une nature qui penſe, & qui raiſonne, lui appartiennent. Il ne s'enſuit pas de ce qu'on

peut

peut faire de la même matiere, comme d'une masse de cire, tantôt un corps spherique, tantôt un cube, tantôt un cylindre & tantôt une pyramide, sans rien produire du néant & sans rien anéantir; que l'on puisse faire de la Matiere des choses, avec lesquelles elle n'a point de rapport & qui n'y sont point, sans les créer du néant. Ce qui fait qu'on s'y trompe, c'est qu'on ne considere pas que les accidens, ne sont que des manieres d'être des substances, & qu'on ne les peut concevoir sans les choses, dont ils sont les manieres. Etre debout, s'asseoir, être à genoux, se promener sont des manieres d'être d'un corps organizé, & ne peuvent se concevoir, sans ce corps. Mais on peut concevoir la Vie & la Pensée, sans aucun corps; on n'y voit ni longueur, ni largeur, ni profondeur, & l'on ne voit point qu'elles puissent être divisées en parties, qui étant réunies forment de nouveau une Vie & une Pensée. Il faut donc conclurre de là que ce ne sont pas des manieres d'être du corps, mais d'une substance, qui en est distincte.

Ce qui a principalement confirmé les hommes dans cette erreur, c'est

l'opinion des *Qualitez Senſibles* & des *Formes*, que l'on conçoit ordinairement comme des Etres diſtincts des modifications de la Matiere, telles que ſont la groſſeur des particules, leur figure, leur ſituation, leur mouvement & leur repos. Puis que l'on ne peut pas nier que les Qualitez & les Formes ne naiſſent & ne périſſent, il ſemble qu'il n'y a point de raiſon, ſuivant cette hypotheſe, de nier que la Vie, le Sentiment & la Penſée qui ne ſont, ſelon ces Philoſophes, que des qualitez d'une Matiere, quoi que d'une autre ſorte, puiſſent être engendrées dans cette Matiere, ſans qu'aucun Etre réel ſorte du néant. Mais les Athées mêmes diſciples de *Democrite* & d'*Epicure* ont aſſez réfuté cette erreur, qui regarde les Qualitez comme des Etres réels & diſtincts des modifications de la Matiere; par-là même, que ſi cela étoit, il ſortiroit des Etres réels du néant, ſans aucune cauſe qui les produiſît. Ils en ont conclu, avec raiſon, que ces Qualitez conſiſtent uniquement dans la grandeur des particules de la Matiere, dans leur figure, dans leur ſituation, dans leur mouvement & dans leur repos; & que ces modifications diverſifiées cauſent dif-

differentes ſenſations en nous. A la verité cette opinion, touchant les Qualitez réelles des corps, ne ſemble tirer ſon origine que de l'erreur de ceux qui s'imaginent qu'il y a dans les objets quelque choſe, qui reſſemble à leurs ſenſations.

Si ces Atomiſtes eux mêmes ont conclu que des Qualitez réelles, qui ſeroient diſtinctes de la Matiere, ne pourroient pas en être tirées, parce qu'il faudroit que quelque choſe ſe fît de rien; ils devoient à plus forte raiſon, reconnoître la même choſe, touchant la Vie, la Penſée, le Sentiment, & l'Intelligence, qui étant des choſes tout à fait differentes de la Matiere, ne peuvent pas en avoir été tirées; à moins qu'on ne diſe qu'elles ſont ſorties du néant, dans le ſens qui eſt impoſſible. Ils devoient auſſi comprendre par-là, que ce ſont des proprietez d'une ſubſtance immaterielle; puis qu'on ne peut pas en rendre des raiſons méchaniques, tirées des modifications de la Matiere. Encore que ces Atomiſtes cruſſent que toutes nos penſées ſont produites en nous, par l'impreſſion des Atomes; ils n'en étoient pas venus juſqu'à dire, comme un Moderne, que la Penſée, l'Intellec-

tion & la Volition ne ſont autre choſes, que des mouvemens, qui ſe font dans nôtre corps, comme dans le cerveau & dans le cœur; ou que l'Ame eſt un ſimple mouvement: *Mens*, dit-il, *nihil aliud, præterquàm motus, in partibus quibuſdam corporis organici.* Comme ſi Deſcartes n'avoit pas avancé un aſſez grand paradoxe, en diſant que les bêtes ne ſont que des machines, quoi qu'il les ſuppoſe deſtituées de toutes penſées; celui que je viens de citer a oſé dire que tout ce qui ſe paſſe dans l'homme ne ſont que des mouvemens méchaniques, ce qui eſt la derniere abſurdité.

Pour revenir aux Epicuriens, le poiſon de l'Atheiſme avoit fait un ſi violent effet en eux, que quoi qu'ils niaſſent la réalité des Qualitez ſenſibles des corps, parce qu'il s'enſuivoit de là que quelque choſe ſortoit du néant, de ſoi même; ils diſoient néanmoins que le Sentiment, la Vie & l'Intelligence étoient des qualitez de la Matiere & par conſequent pouvoient y être engendrées; ſans prendre garde qu'ils commettoient la même faute, qu'ils reprochoient aux autres. On doit encore remarquer qu'*Epicure*, pour établir quelque liberté dans les évene-

mens

mens (que *Democrite* avoit abſolument niée) ne put pas le faire, ſelon les principes de ſa Philoſophie, ſans ſuppoſer quelque contingence dans le mouvement des Atomes, deſquels il croyoit que tout eſt compoſé. Voici ſon raiſonnement tiré de * *Lucrece*: „ Si tous les mouvemens ſont liez les „ uns aux autres, & qu'un mouve„ment nouveau naiſſe toûjours d'un „ précedent, ſelon un ordre conſtant, „ & que les principes (*les Atomes*) ne „ commencent pas à rompre la deſti„ née, en ſe détournant, afin qu'une „ cauſe n'en ſuive pas une autre à l'in„ fini; d'où vient que les animaux, „ qui ſont ſur la terre, ont une vo„ lonté libre, & dégagée de la deſti„ née?

Si ſemper motus connectitur omnis,
Et vetere exoritur ſemper novus, ordine certo,
Nec declinando faciunt primordia motûs
Principium quoddam, quod fati fœdera rumpat,
Ex infinito ne cauſam cauſa ſequatur;

* *Lib. II. p. 134. Ed. Lamb.*

Libera per terras unde hæc animantibus exſtat,
Unde eſt hæc inquam, fatis avolſa voluntas?

La raiſon qu'il donne, pour prouver que ce mouvement libre doit être dans les Atomes, dont les Animaux ſont compoſez, c'eſt qu'autrement leur liberté tireroit ſon origine du néant, ce qui ne peut pas être. A cauſe de cela, il feint ridiculement qu'outre les mouvemens nez du poids des Atomes & de leur choc, il y en a un troiſiéme qu'il nomme *clinamen principiorum*, ou le mouvement libre, par lequel ils ſe détournent de la ligne droite; ſans quoi tout ſeroit néceſſaire. C'eſt le ſens de ces mots de *Lucrece*.

Quare in ſeminibus quoque idem fateare neceſſe eſt,
Eſſe aliam, præter plagas & pondera, cauſam
Motibus; unde hæc eſt nobis innata poteſtas,
De nihilo *quoniam* fieri nil *poſſe videmus.*
Pondus enim prohibet ne plagis omnia fiant.
Externâ quaſi vi, ſed ne mens ipſa neceſſum.

In-

Inteſtinum habeat cunctis in rebus agendis,
Et devicta quaſi cogatur ferre, patique;
Id facit exiguum clinamen principiorum,
Nec regione loci certa, nec tempore certo.

Il étoit abſurde d'accorder une eſpece de liberté à des Atomes deſtituez de ſentiment & de vie; mais ſi *Epicure* concevoit que les hommes ne pouvoient pas être libres, à moins que la liberté ne fût dans les principes dont ils ſont formez; parce qu'autrement cette liberté ſeroit ſortie du néant; il devoit s'appercevoir que le Sentiment, & l'Intelligence ne pouvoient pas ſortir d'Atomes, qui en étoient entierement deſtituez, & cela pour la même raiſon. Il eſt clair que ſi le Sentiment & l'Intelligence ſortoient de la Matiere morte, pour ainſi dire, & dénuée de tout Sentiment & de toute Intelligence, ces Qualitez ſortiroient d'elles mêmes du néant, & ſans aucune cauſe.

Il eſt vrai que nous ne pouvons pas dire que la Vie, la Penſée, le Sentiment & l'Intellection, ſi on les conſidere d'une maniere abſtraite, ſoient des Subſtances; mais nous ſoûtenons que

ce ſont des modifications & des proprietez réelles d'une ſubſtance immaterielle, & que les Ames & les Eſprits, dans leſquels ces modifications & ces proprietez exiſtent, ſont de veritables ſubſtances. C'eſt pourquoi nous ne pouvons pas nous empêcher de condamner de nouveau l'obſcurité de cette Philoſophie, qui tire non ſeulement les *Eſpeces ſenſibles* (Entitez dont on ne ſe forme aucune idée) les *Qualitez réelles*, qu'ils regardent comme des choſes diſtinctes des modifications du Corps, & les *Formes ſubſtantielles*, comme ils les nomment; mais encore les *Ames ſenſitives*, dans les hommes & dans les bêtes, de la puiſſance de la Matiere, *ex potentia Materiæ*, c'eſt à dire, du pur néant. Ce ſentiment ouvre la porte à l'Atheïſme, parce que ſi la Vie, le Sentiment, la Penſée, & la Conſcience interieure peuvent naître de la Matiere deſtituée de tout cela, on peut croire que cette même Matiere eſt la ſource de tous les Etres.

Nous avons démontré juſqu'ici, que toutes choſes n'ont pas pû être faites de la Matiere, & particulierement que la Vie, le Sentiment, & l'Intelligence, qui ne ſont pas des modifications du Corps, ne peuvent point

s'y

s'y produire par le moyen du mouvement ; mais que ſi ces choſes n'exiſtent pas, il les faut tirer du néant. Mais parce que quelcun pourroit s'imaginer que la Matiere, par la puiſſance de Dieu, ſeroit en état de produire des Ames & des Eſprits ; j'ajoûterai que nul Etre ne peut produire aucune ſubſtance, s'il n'eſt au moins auſſi parfait qu'elle, & s'il n'a la faculté de produire hors de ſoi. Il n'y a, comme je croi, perſonne qui ſoit aſſez fou, pour donner à chaque Atome de Matiere une perfection égale à celle de l'Ame humaine ; ou pour attribuer à toute la maſſe de la Matiere, qui eſt une choſe purement paſſive, le pouvoir de créer, qu'il ne veut pas accorder à l'Etre tout-parfait. Dire que la Matiere, ou en tout, ou en partie, donne ce qu'elle n'a pas, & produit des perfections qu'elle ne renferme point, c'eſt dire, que quelque choſe eſt produit du néant, & ſans avoir aucune cauſe. Nous avons ainſi fait voir l'impoſſibilité & l'abſurdité de l'Atheïſme, par l'axiome même, par lequel les Athées s'imaginent de détruire l'exiſtence de Dieu ; en l'expliquant en ſon veritable ſens, ſavoir, que *le néant ne peut pas être la cauſe de quelque choſe.*

S'il n'y a point de milieu entre l'Athéïsme & le * *Théïsme*, & si toutes choses doivent nécessairement tirer leur origine, ou de Dieu, ou de la Matiere; en montrant que ce que les Athées enseignent est faux & impossible, on établit la vérité du Théïsme. Cette démonstration de l'existence d'un Dieu est de celles que les Mathematiciens nomment *deductio ad impossibile*; ce que l'on fait lorsque l'on montre qu'en établissant une chose, il s'ensuit l'impossible; d'où l'on conclut, avec raison, que cette chose ne peut pas être. Voici en deux mots nôtre raisonnement. Ou il y a un Dieu, qui a tout fait: ou il faut reconnoître que la Matiere est le seul Etre qui existe par lui même & duquel tout est sorti. Or il est impossible que tout soit sorti de la Matiere destituée de sentiment. Donc il y a un Dieu, qui a tout fait.

IV. QUOIQUE cette Démonstration soit assez forte pour convaincre tous ceux qui la comprendront, nous montrerons néanmoins directement qu'il y a un Dieu, par le même principe, dont les Athées semblent faire leur fort.

Nous commencerons par une ré-

* *L'opinion qu'il y a un Dieu.*

rité, que nous avons déja expliquée ailleurs, c'eſt qu'il faut néceſſairement *qu'il y ait quelque Etre, qui ait exiſté, par ſoi même, de toute éternité, & ſans avoir été fait.* Cette propoſition eſt appuyée ſur le principe, dont on vient de parler, que *rien ne peut commencer à exiſter ſans cauſe.* Ces deux fondemens étant établis, il s'enſuit néceſſairement que *s'il y avoit eu un tems, auquel il n'y avoit rien, rien n'auroit jamais été.* Si cela eſt, ou ſi quelque Etre a dû exiſter, par lui même, de toute éternité; *il y a actuellement quelque choſe, dont l'exiſtence eſt néceſſaire.* Supposer qu'il y a un Etre, qui exiſte, par lui même, de toute éternité librement, & en ſorte qu'il pourroit n'avoir point été; c'eſt ſuppoſer qu'il a exiſté, avant qu'il fût, & qu'il a été par ſa volonté, cauſe de ſoi même, ce qui eſt abſurde. Si l'on peut dire qu'un Etre eſt cauſe de ſoi même, cela doit être entendu d'une maniere négative, & l'on veut dire alors ſeulement que cet Etre n'a point de cauſe, ou que l'exiſtence néceſſaire lui eſt eſſentielle. Il y a donc un Etre, qui exiſte actuellement, & dont l'exiſtence a toûjours été néceſſaire. Il eſt encore certain que rien ne peut exiſter néceſſairement

& par ſoi même, qu'un Etre dans la nature duquel l'exiſtence néceſſaire eſt renfermée ; car ſuppoſer qu'il y a un Etre qui exiſte de lui même & néceſſairement, & à qui néanmoins l'exiſtence néceſſaire n'eſt pas eſſentielle ; c'eſt manifeſtement ſuppoſer que l'exiſtence néceſſaire vient du néant, puis qu'elle ne vient ni de cet Etre même, ni d'aucune autre choſe que ce ſoit. Enfin il n'y a aucun Etre qui renferme l'exiſtence néceſſaire, dans ſa nature, que l'Etre ſouverainement parfait. Le réſultat de tout cela, c'eſt qu'il y a un Dieu, ou un Etre Tout-parfait ; qu'il n'y a que lui qui exiſte de lui même de toute éternité, néceſſairement & indépendamment ; & que tous les autres Etres tirent leur exiſtence de lui, ſans en excepter les Corps.

Ce qui a fait croire à quelques Theïſtes que la Matiere étoit incréée, c'eſt en partie une erreur populaire, qui confond les ouvrages de Dieu, avec ceux de l'Art, comme je l'ai dit ; & en partie quelques fauſſes opinions, qu'ils ont concernant la Matiere, & qu'il eſt bon de réfuter en peu de mots.

Premierement divers Theïſtes ont crû

crû qu'il y avoit une Matiere incorporelle, & une Forme auſſi immaterielle, qui étant jointes enſemble faiſoient l'eſſence du Corps, & le compoſoient. Il ne faut pas s'étonner; après cela, ſi ces Philoſophes pleins d'imaginations creuſes, ont crû que des proprietez immaterielles ſont nées d'une Matiere & d'une Forme, qui n'avoient rien de corporel. On ne ſauroit concevoir ce que c'eſt qu'une Matiere, qui n'eſt point corporelle. Ce n'eſt qu'une notion métaphyſique de la *potentialité*, ſi l'on peut parler ainſi, & de la poſſibilité des choſes, par rapport à la Divinité. Cette poſſibilité étant éternelle, auſſi bien que Dieu, parce que ce n'eſt autre choſe que la puiſſance divine conſiderée d'une maniere paſſive, ou comme ne trouvant aucun empêchement: c'eſt la raiſon pour laquelle ces Philoſophes ont dit, que la Matiere n'avoit point été faite. Cette penſée touchant une Matiere incorporelle n'eſt pas néanmoins une opinion nouvelle, comme on le peut prouver par *Ariſtote* & par *Porphyre*; mais dans le fonds, ce n'eſt qu'une chimere de Métaphyſique.

D'autres ont eu du penchant à croire une Matiere increée, parce qu'ils

ont crû que c'étoit la même chose que l'Espace, qu'ils ont regardé comme un Etre infini & éternel, & qui par conséquent doit exister nécessairement. Mais je réponds à cela premierement, que quand même on accorderoit que l'Espace, ou la Distance est une chose positivement infinie & sans bornes, aussi bien que sans commencement, conformément à l'opinion de quelques Philosophes; il ne s'ensuivroit pas que la Matiere est infinie, & éternelle, parce que l'Espace n'est pas l'étendue du corps, selon eux, mais l'étendue sans bornes de la Divinité elle même. Outre cela, si l'on conçoit l'Espace comme une pure distance, considerée en général, d'une maniere abstraite, & sans égard à aucun corps particulier; pour être en état de concevoir le mouvement & l'éloignement des corps; car l'Espace est nécessairement immobile, & les deux extremitez de l'étendue d'une Autre ne peuvent jamais s'approcher; si l'on considere, dis-je, l'Espace de la sorte; je soûtiens qu'on ne peut pas assurer l'infinité positive de l'Etendue. Nous n'en pouvons dire autre chose que ceci, c'est qu'il n'y a point de corps figuré si grand, qu'il ne puisse devenir toûjours plus grand,

sans

sans qu'on trouve aucune fin dans les additions de Matiere, que l'on y pourroit faire. Il semble que l'on prend mal à propos cette puissance de croître à l'infini, pour une infinité positive ; au lieu qu'à cause qu'une chose n'est jamais si grande, qu'elle ne puisse toûjours le devenir davantage, il en faudroit conclurre qu'elle n'est pas positivement infinie. Enfin par l'Espace, qui est au delà d'un Monde fini, il ne faut entendre autre chose que la possibilité d'y placer des corps, sans arriver jamais à l'infinité. Un Espace de cette nature doit être considéré, avant que le Monde fût créé, comme un pur vuide, qui n'a d'autre qualité, que celle de pouvoir recevoir des corps. Mais l'Espace & l'éloignement actuel, qui peuvent être mesurez par des pieds, & par des coudées, sans qu'on vienne jamais au bout n'est pas positivement infini, comme si l'on n'y pouvoit rien ajoûter. C'est pourquoi on ne peut tirer de là aucune preuve, pour l'existence nécessaire de la Matiere.

On peut encore prouver, d'une autre maniere, l'existence de Dieu, par cette même Maxime, *que le néant ne peut pas être la cause de quelque chose*, parce que s'il n'y avoit point de Dieu, nous

nous ne pourrions avoir aucune idée d'un Etre Tout-parfait, ni même aucune connoiſſance de ce qui eſt hors de nous, à moins qu'elle ne vînt du néant. Car les corps, qui exiſtent hors de nous ne peuvent pas entrer en nous mêmes, & y produire quelque intellection; ils n'agiſſent ſur nos organes, que par un mouvement local. Il faudroit que l'Ame eût en elle même ſes idées, ſans quoi nous ne pourrions rien concevoir. Les Idées, & les rapports qui ſont entre elles, ou les veritez ſont immuables, & éternelles, comme on l'a dit ailleurs; de ſorte qu'il s'enſuit de là qu'elles tirent leur origine d'un Etre éternel, & qui agit ſur nous autrement que par le mouvement local.

Outre cela nôtre Ame peut ſe former des idées, non ſeulement des choſes, qui exiſtent actuellement, mais encore de tout ce qui eſt poſſible; ce qui ſuppoſe néceſſairement l'exiſtence d'un Etre Tout-puiſſant, qui puiſſe faire ce que nous appellons poſſible. Ainſi, l'objet propre de nôtre entendement eſt un Etre parfait, & l'étendue de ſa puiſſance. Comme cet Etre renferme en lui même cette étendue, ou les idées de tout ce qui eſt poſſible, c'eſt, pour

ainſi

ainſi dire, *l'Eſprit Original*, auquel tous les autres Eſprits participent. C'eſt pourquoi s'il n'y avoit point d'Etre Tout-puiſſant, qui renfermât en lui même les idées de tout ce qui eſt poſſible; il faudroit que les conceptions, que nous en formons, vinſſent du néant.

Quoi qu'il en ſoit, nous avons prouvé par cet axiome, *rien ne ſe fait de rien*, que les Etres qui ſentent, & qui penſent ne peuvent pas avoir été tirez de la pure Matiere, deſtituée de tout ſentiment & de toute penſée. Cela étant démontré avec une évidence mathématique, il s'enſuit néceſſairement, ou que ces Etres ont exiſté de toute éternité, ou qu'ils ont été créez du néant, par une Intelligence Toute-parfaite, ou au moins qu'ils ont tiré toute leur ſubſtance d'elle. Il eſt donc auſſi certain, qu'il y a un Dieu, qu'il eſt certain que nos Ames ne ſont pas éternelles. Nous avons montré auſſi, par le même principe, qu'il y a un Eſprit éternel, aux lumieres duquel nous participons. Ainſi nous avons entierement refuté l'objection des Athées, qui prétendent qu'il n'y a point de Toute-puiſſance, ni de création; parce que rien ne peut être fait de rien;

& nous avons fait voir que ce principe, entendu dans son veritable sens, fournit une démonstration du contraire.

C'EST * là la maniere, dont Mr. *Cudworth* prouve la création du néant, que je n'ai voulu interrompre par aucune digression, ni par aucun raisonnement, qui ne fût pas de lui, afin que l'on conçût plus facilement la liaison & la force de ses pensées. Présentement nous ferons quelques remarques sur la même matiere, qui serviront à confirmer ce que nôtre Auteur en a dit.

I. Ceux qui nient que *rien se fasse de rien*, parce que les Théologiens l'assurent, prennent quelquefois cette Maxime dans un sens, dont Mr. *Cudworth* n'a pas fait mention, & qui fait voir qu'ils abusent de l'ambiguité des termes. Ils expliquent ces mots, dans le langage des Théologiens, comme si les Théologiens vouloient dire que *quelque chose se fait de rien*, dans le même sens que l'on dit que d'une certaine matiere on fait divers vaisseaux, & comme si nous regardions *le rien*, ou *le néant* comme une matiere de laquelle Dieu a formé toutes choses, ce qui est tout à fait ridicule. Les Athées s'i-

* *Paroles de l'Auteur de la* B. C.

s'imaginent peut-être, en partie, que c'eſt là le ſens des Théologiens, parce que les Peripateticiens parlent de la formation du corps preſque comme ſi la matiere, dont il eſt compoſé, étoit un pur néant; car enfin la matiere Peripateticienne eſt je ne ſai quoi; qui eſt deſtitué de toutes proprietez & qui n'eſt nullement corporel, & ce qu'ils en appellent la *Forme* eſt auſſi je ne ſai quoi d'incomprehenſible, & qui étant uni dans un même tout avec la Matiere, lui donne l'étendue la diviſibilité, la ſolidité, la mobilité, & la capacité, d'avoir toutes ſortes de figures, pour ne pas parler des proprietez de chaque eſpece; ſans que néanmoins cette Forme ſoit en elle même étenduë, diviſible, ſolide, mobile, & capable de figures. C'eſt-là dire qu'avec deux néants, joints enſemble, on fait quelque choſe; ce qui eſt la derniere abſurdité, mais dont les Scholaſtiques ne s'appercevoient pas, à cauſe de l'obſcurité du langage dont ils ſe ſervoient, & de l'entêtement, où ils étoient qu'il falloit ſuivre ſes Maîtres, ſans examiner ce qu'ils diſoient.

Mais lors que les Théologiens diſent que *quelque choſe a été fait de ce*

qui

qui n'étoit point, ἐκ τῶν μὴ ὄντων, ils ne veulent dire autre chose, sinon que quelque chose qui n'étoit pas a commencé d'être, par la puissance divine, comme Mr. *Cudworth* l'a très-bien expliqué. Il est certain aussi que rien n'a commencé à être sans cause, ou par lui même.

II. Il a eu raison de même de remarquer qu'un Etre, qui fait qu'un autre Etre commence à exister, doit avoir autant de perfections que cet Etre, & de plus renfermer en soi un principe agissant, qui le mette en état d'être la cause de quelque chose. Une pierre, par exemple, ou quelque autre corps, qui ne soit que pure Matiere, ne peut pas produire une Intelligence, telle qu'est un Ange, ou l'Ame humaine, parce que les simples corps sont destituez d'intelligence. Outre cela, une pierre ne pourroit pas faire en sorte qu'une autre pierre semblable à elle, ou même, si l'on veut, plus imparfaite, commençât à exister; parce qu'une pierre est destituée de tout principe actif.

III. Ainsi l'on ne peut pas dire ni que quelque chose soit sorti du néant, sans cause, ni que la Matiere ait produit les Esprits, ni les Corps. Les Théo-

lo-

logiens attribuent cette production à Dieu ſeul, qui étant Tout-parfait renferme en lui même les *perfections*, ou les *proprietez* (car ces deux mots ſignifient la même choſe) de tous les Etres, & qui eſt un Etre agiſſant. Si l'on demande comment on ſait que Dieu a ces perfections, on trouvera la réponſe à cette demande dans la maxime même, que Mr. *Cudworth* explique. C'eſt que les perfections de tout ce qui exiſte n'étant point dans la Matiere, qui eſt, par exemple, deſtituée de toute action & de toute penſée, & pluſieurs Etres penſans, & agiſſans, comme les Ames des hommes, ayant commencé à être; il faut qu'ils aient tiré ces perfections, ou ces proprietez de celui qui leur a donné l'exiſtence, c'eſt à dire, de Dieu; ſans quoi la penſée & la force d'agir ſeroient ſorties d'elles mêmes du néant. Si ceux qui ont des doutes ſur l'exiſtence de Dieu, examinoient bien ces principes, ils verroient que ſans tomber dans des abſurditez, qui ne ſont pas pardonnables à des gens, qui ſe piquent de ſavoir raiſonner, on ne peut pas nier qu'il n'y en ait un. Car enfin nier des principes & des conſéquences mathématiques, renferme en

ſoi même toutes les abſurditez imaginables.

IV. Il eſt vrai qu'il y a quelque difficulté à concevoir comment Dieu renferme dans ſa nature les perfections de toutes choſes & comment il agit dans la création des ſubſtances & dans les changemens que l'on ſuppoſe qu'il y fait, lors qu'il le veut. Mais premierement ces difficultez ne doivent pas nous faire rejetter les démonſtrations, qui nous convainquent de la Création, comme d'un fait aſſuré. Quoi que nous ne ſachions pas comment quelque choſe ſe fait, nous ne pouvons pas la nier, lors que le fait même eſt aſſuré. Autrement nous nierions la plûpart des choſes que nous voyons & que nous ſentons; puis qu'il eſt certain que nous ne pouvons pas expliquer la maniere dont elles ſe font, comme tous ceux, qui ont quelque teinture de Philoſophie, en conviennent.

Pour faire quelque progrès, dans la connoiſſance de la Verité, il faut avoir, entre pluſieurs autres choſes, deux qualitez. Il faut être d'un côté capable de concevoir la force d'une démonſtration, & de la retenir; ſans quoi, ou l'on ne peut pas faire un pas

vers

vers la Verité, ou dès qu'on l'a fait, on recule de nouveau, ce qui rend l'effort que l'on avoit fait tout à fait inutile. D'un autre côté, il faut être capable d'ignorer quelque chose, sans s'inquieter, & sans tirer aucune conséquence, de son ignorance. Il y a une infinité de choses impénetrables à l'esprit humain; sur quoi il faut demeurer en repos, sans rien déterminer, si l'on ne veut prendre la vrai-semblance, pour la Verité. De ce qu'on ne sait pas quelque chose, il ne s'ensuit pas que tout est incertain; & de ce que l'on sait quelque chose, il ne s'ensuit pas que l'on peut tout savoir. Retenons donc ce que nous savons bien, & calmons nôtre esprit sur le reste, en attendant que quelcun le découvre; ou si personne ne peut le découvrir, en attendant les lumieres d'une autre vie.

Ce sont là des leçons de Logique, je l'avouë, mais que l'on est obligé d'employer ici, parce que ceux, à qui l'on a à faire, semblent les avoir oubliées.

V. Tâchons néanmoins de dire autant qu'il nous est possible, comment Dieu renferme les perfections de toutes choses, & comment il produit

duit des ſubſtances, à qui il donne les proprietez qu'il veut par la création. Nous ne connoiſſons clairement que deux ſortes d'Etres; ſavoir, les Etres qui penſent, telle qu'eſt nôtre Ame, & les Etres corporels, qui ſont étendus, diviſibles, ſolides, &c. Il faut donc que nous faſſions voir comment Dieu poſſede leurs perfections.

Je dis donc d'abord que Dieu poſſede les perfections des Eſprits, puis qu'il leur a donné l'exiſtence, ou que Dieu entend, qu'il juge, qu'il veut & qu'il agit. Cela eſt auſſi facile à comprendre que de comprendre qu'il y a d'autres Eſprits, que celui que chacun ſent en lui-même. On peut encore, ſans aucune peine, concevoir qu'il y a des Eſprits plus excellens que les nôtres, & qu'il y en peut avoir à l'infini, comme on le peut voir dans le II. Tome de cette *Bibliotheque Choiſie* pag. 396. & ſuiv. On peut aller plus loin & ſe former tout d'un coup l'idée d'un Eſprit, qui connoiſſe tout ce qu'il eſt poſſible de connoître, dont la volonté ſoit parfaitement bien reglée, & qui puiſſe faire tout ce qu'il eſt poſſible de concevoir. On doit même néceſſairement attribuer ces perfections à Dieu, parce que ce qui faitque nos perfections

tions ſont bornées c'eſt que celui, de qui nous tenons l'exiſtence, ne nous en a pas donné davantage; autrement ſi nous étions indépendans, elles n'auroient point de bornes, nous ſaurions tout, & nous pourrions tout. Dieu étant de toute éternité & indépendant de tout autre Etre, ſes perfections ne peuvent être bornées, par quel Etre que ce ſoit; & qui a l'Eternité, qui eſt, pour ainſi dire la plus excellente de toutes, ne peut manquer de rien. Ainſi Dieu poſſede non ſeulement nos perfections, mais il les poſſede encore, ſans aucun défaut, ou ſans limites; car un défaut n'eſt que ce qui manque à une proprieté, & ce qui la borne. Dieu non ſeulement connoît tout, mais il peut encore tout. Nos Ames agiſſent & en elles mêmes & au dehors ſur nos corps, mais il y a une infinité de choſes, que nous ne pouvons pas faire; comme entre autres faire qu'une Ame, ſemblable à la nôtre, exiſte. Mais celui qui peut tout, peut faire que des Eſprits infiniment inferieurs à ſa nature exiſtent, comme il l'a fait à l'égard de nos Ames.

Mais en quoi, direz vous, conſiſte l'action que l'on nomme *création*, en conſéquence de laquelle ce qui n'étoit

point exiſte? Il eſt clair, avant toutes choſes, qu'il y a ici une volition, ou une détermination de la volonté de Dieu, qui veut que quelque choſe ſoit; & comme nôtre Ame n'agit qu'en voulant nous n'avons point d'idée d'aucune action des Eſprits, que de celle-là. Mais Dieu peut operer d'une autre maniere, qui ne nous eſt inconnue, que parce que nous ſommes deſtituez de ce pouvoir. Ici nous devons faire uſage des regles, dont j'ai parlé à la IV. Remarque. Premierement que nous ne devons pas abandonner les preuves claires que nous avons de la création; ſeulement parce qu'il y a, dans cette action de Dieu, quelque choſe que nous n'entendons pas. Qui peut dire de quelle maniere l'*Opium* fait dormir, ou le *Quin-quina* guérit les fievres intermittentes? Cependant on ne peut pas douter de ces effets. Ainſi nous devons nous attacher conſtamment aux preuves de la Création, quoique nous n'en ſachions pas la maniere. D'ailleurs il n'y a rien d'étrange, en ce que l'on exige de nous, que nous demeurions calmes dans nôtre ignorance ſur une choſe ſi relevée; puis que nous ignorons, ſans inquietude, une infinité d'autres

tres choſes, qui ſe paſſent autour de nous.

Si Dieu a tiré les Eſprits du néant, on ne doit pas être ſurpris, que l'on aſſure la même choſe des Corps; car il n'eſt pas plus impoſſible de faire qu'un Corps, qui n'étoit pas exiſte, que de faire qu'un Eſprit ſorte du néant. Mais on ne comprend pas ſi facilement comment Dieu renferme dans ſa nature les proprietez des Corps, que l'on connoît qu'il renferme celles des Eſprits; parce que Dieu eſt un Eſprit, & non pas un Corps. Néanmoins puis que Dieu a créé les Corps, il faut néceſſairement qu'il renferme leurs perfections, & ce n'eſt pas une choſe, que nous puiſſions nier ſimplement parce que nous ne la comprenons pas. Il faut ajoûter à cela que Dieu poſſede les proprietez des Corps, ſans leurs imperfections, comme il poſſede les proprietez des Eſprits bornez, ſans avoir leurs défauts. Cela étant ainſi, voyons ce qu'il y a de perfection dans les Corps, & tâchons d'en diſtinguer tout ce qu'il y a de défectueux.

Un Corps a de l'étendue, mais cette étendue eſt bornée, ce qui eſt un défaut. Dieu, qui n'en a point, ne peut pas être borné, & doit avoir quelque

choſe qui réponde, ou qui ſoit *analogue* à l'étendue infinie; & c'eſt ce que l'on appelle ſon Immenſité, ou ſa Toute-préſence. Il ne faut pas être ſurpris ſi nous ne pouvons pas nous en former une idée diſtincte, puis que nous n'avons pas même une idée diſtincte du Corps. C'eſt ce qui a fait que divers Philoſophes ont crû que ce que l'on conçoit, ſous l'idée d'une étendue vuide & ſans bornes, dans laquelle tous les corps ſont placez, qui eſt immobile, qui eſt immuable, qui étoit avant qu'il y eût des corps, & dont on ne peut pas même concevoir de commencement, n'eſt autre choſe que Dieu lui-même. C'eſt ce que croyoit *Philon* Juif, comme il paroît par divers endroits de ſes ouvrages. Par exemple il dit, dans ſon livre des * ſonges, que Dieu eſt nommé *le lieu*, parce *qu'il renferme toutes choſes & que lui n'eſt renfermé de rien.* Je n'entre pas dans une queſtion ſi difficile, mais je dis que Dieu doit renfermer quelque choſe d'*analogue* ou d'équivalent à l'étendue ſans bornes.

Le Corps peut être diviſé, mais Dieu ne le peut être, parce que c'eſt une imperfection, qui vient de ce que le

* *Pag.* 575. *Ed. Paris.*

le Corps a des bornes, & qu'il peut être mû, ou qu'il eſt ſoumis à l'action d'un autre Etre, qui y faſſe du changement. Mais Dieu peut diviſer le Corps, puis que nous le pouvons, nous qui ſommes très-éloignez de la perfection. Il y a cette difference, que Dieu peut diviſer le Corps, juſqu'à ſes premiers principes; au lieu que nous ne le pouvons diviſer qu'aſſez groſſierement, & autant que ſes particules ſont perceptibles à nos ſens.

La ſolidité des Corps ne conſiſte que dans l'attachement que leurs particules ont les uns avec les autres, & duquel la raiſon nous eſt inconnue. Si nous pouvons tenir jointes des parties, qui ſeroient ſans cela ſeparées, Dieu le peut encore plus que nous; & il ſait la cauſe de leur adhéſion, que nous ne ſavons pas. Ainſi il peut donner la ſolidité aux corps, quoi qu'il ne ſoit pas lui même ſolide.

Pour la capacité d'avoir une certaine figure, elle vient de ce que les Corps ſont bornez, auſſi bien que leur mobilité & leur viſibilité; de ſorte que Dieu ne peut pas avoir ces proprietez, qui ſont d'ailleurs plûtôt paſſives, qu'actives.

On voit donc par là que Dieu renferme

ferme tout ce qu'il y a d'Entité dans les Corps, & c'eſt ce que l'on verroit plus clairement, ſi la Subſtance des Corps nous étoit connue. Ce que nous en connoiſſons ſuffit néanmoins, pour nous faire comprendre que Dieu poſſede *éminemment*, comme on parle dans l'Ecole, c'eſt à dire, d'une maniere plus excellente & ſans aucun mélange d'imperfection, tout ce qu'il y a de réel dans ces Etres.

Si l'on demande que l'on décrive l'action de Dieu, lors qu'il fait qu'un Corps, qui n'étoit pas, exiſte, & de quelle maniere il lui donne les proprietez, que nous y voyons; il faudra avoüer que nous n'en avons pas d'idée, & que nous ne pouvons ſavoir à *poſteriori* autre choſe, ſinon que Dieu l'a créé. Un Corps eſt trop imparfait pour être éternel, & nous n'y appercevons rien, qui nous puiſſe faire ſoupçonner le moins du monde qu'il a toûjours été, & qu'il exiſte indépendamment de toute autre ſubſtance.

Ce ſeroit une témerité ridicule, que de dire qu'il n'y a point de création des Corps, ſeulement parce que nous n'avons point d'idée claire de la création. Nous ſommes bien éloignez d'avoir

voir des idées claires de tout, & ſi nous niyons tout ce que nous ne ſavons pas diſtinctement, il faudroit tout nier, excepté les rapports que nous appercevons entre quelques idées abſtraites. Nous n'avons point d'idée de la nature interieure des choſes, comme de celle des Eſprits & des Corps, & néanmoins nous ne ſaurions nier qu'il n'y en ait. Nous ne ſavons pas non plus comment ils agiſſent les uns ſur les autres, comme nous le ſentons en nous mêmes; ni quelles ſont les raiſons des effets des Corps, que nous voyons tous les jours. Perſonne néanmoins ne peut nier ces actions & ces effets. Retenons donc ce que nous ſavons, & gardons nous bien de l'abandonner, à cauſe de ce que nous ne ſavons pas, & de nous inquieter de ce que tout ne nous eſt pas connu.

VI. Au reſte, on peut voir par ce que Mr. *Cudworth* dit des *Formes Subſtantielles* pag. 50. qu'il n'étoit nullement du ſentiment des Scholaſtiques qui les ont crues. Tout ſon Syſteme le fait voir, & je ne comprends pas comment un homme d'eſprit a pû croire que *les Natures plaſtiques*, ou formatrices n'étoient qu'une copie déguiſée des *Formes Subſtantielles*.

Dans la ſuite, on verra ſes réponces aux objections des Athées contre la ſpiritualité de Dieu, qu'ils ſoutiennent néanmoins n'être pas non plus corporel, d'où ils concluent qu'il n'y en a point. La ſuite répondra au commencement, & pour la matiere, & pour la forme que l'Auteur lui donne. J'eſpere que ceux qui ne peuvent pas recourir à l'original me ſauront gré de mes Extraits; puiſque des gens, qui l'ont lû, n'ont pas été fachez de le repaſſer dans les morceaux, que j'en ai déja donnez.

ARTICLE II.

Remarques ſur le livre de JEAN SELDEN, *intitulé* DES DIEUX DES SYRIENS.

MOn deſſein n'eſt pas de donner un Extrait d'un livre auſſi connu, que celui de *Selden*, des Dieux des Syriens. Tous ceux qui ſouhaitent d'entendre la Théologie des peuples Orientaux, qui ont habité autrefois la Syrie & les païs voiſins, & de l'Idolatrie deſquels il eſt parlé dans l'Ecriture Sainte

te, ne peuvent pas se dispenser de le lire avec soin ; parce que l'Auteur y a recueilli presque tout ce qu'on trouve dans l'Antiquité Sacrée & Profane des Divinitez de ces païs-là, & qu'il l'a puisé dans les sources. Il est vrai qu'il ne s'est pas si fort étendu sur la Théologie des Babyloniens, des Perses & des Sabéens, que *Jean Stanley*; ni sur celle des Egyptiens, que *Jean Marsham*. Mais son but étoit * principalement de parler des Dieux dont il est fait mention dans l'Ancien Testament, & il ne parle presque des autres, que par occasion, & autant que cela étoit nécessaire pour l'intelligence des passages de l'Ecriture Sainte, qu'il avoit entrepris d'éclaircir.

J'ai dessein de faire quelques remarques générales & particulieres, sur cet Ouvrage pour contribuer, autant qu'il m'est possible, à perfectionner l'Histoire des Dieux de l'Orient, desquels l'Ecriture Sainte parle; afin que l'on entende mieux ce qu'elle en dit. Si quelcun a des vûës plus étenduës, ou plus exactes, sur cette matiere, il me fera plaisir de me les communiquer, pour en faire part au Public.

Je me sers présentement de l'Edition de

* *Prolog. C. I. sub finem.*

de *Selden* de Leipſig, qui parut en 1668. in 8. avec les additions d'*André Beyer*. Ce n'eſt pas que je croye que ces additions ſoient de grande conſequence, ni qu'elles ſoient bien rangées. *Selden* avoit preſque tout dit ce qu'on pouvoit dire de quelque importance, & ces additions ſont des amas confus de citations, ſans ordre & ſans choix. On y en voit de quantité de Modernes, dont il valoit mieux prendre les raiſons, que les paroles; parce que leur autorité n'eſt d'aucun poids, dans ces matieres. Il y a néanmoins, par-ci par-là, des choſes utiles, & de plus il y a dans cette Edition des Indices des paſſages de l'Ecriture expliquez, & des matieres; & ces Indices ne ſe trouvoient pas dans les Editions précedentes.

Après avoir lû avec ſoin le livre de *Selden*, j'y ai remarqué trois défauts généraux, & qui lui ſont communs avec la plûpart de ceux qui ont écrit ſur la même matiere.

Le premier, c'eſt que, lors qu'il s'agit de l'Hiſtoire & des Divinitez des anciens peuples de l'Orient, *Selden* cite indifferemment, pour les expliquer, des Auteurs qui en pouvoient ſavoir quelque choſe, ou par les tems

où

où ils ont vécus, ou par les lieux où ils demeuroient, ou par les anciennes Histoires ; & ceux qui n'avoient aucun secours pour s'en instruire & qui disent hardiment tout ce qui leur vient dans la tête, sans se mettre en peine de prouver ce qu'ils avancent. Tels sont les Rabbins, que l'on sait n'avoir eu aucuns monumens anciens des Auteurs de leur nation, excepté le Vieux Testament, & n'avoir jamais lû les livres des Payens, pour s'en instruire. Ces gens-là, pour expliquer un endroit de l'Ancien Testament, où il est fait allusion à l'Idolatrie des peuples voisins des Juifs, font hardiment des Romans, & nous débitent des Histoires circonstanciées, comme s'ils en avoient été témoins. C'est être bien crédule, que de se fier en ces gens-là, après les avoir surpris en mille mensonges, & bien injuste que de vouloir que les autres s'en satisfassent. C'est de même que si l'on citoit les Scholastiques & les Théologiens des derniers tems, pour nous instruire des sentimens des Apôtres, & des usages des premiers Chrétiens, & que l'on prétendît que nous nous soumissions à leur simple autorité. Il ne faut rien avancer en cela, que ce qui se trouve

dans l'Ecriture Sainte, ou dans des Auteurs, qui ont voyagé dans les païs voisins de la Judée, ou qui ont lû des Histoires & des Livres de ces peuples, tels que sont *Herodote*, *Diodore* de Sicile, & autres semblables Auteurs. Lors que ce qu'ils disent des Orientaux a du rapport à ce qu'en dit le Vieux Testament, on peut l'expliquer très-utilement, par leur moyen. Je sai, par experience, que l'on peut tirer des deux Auteurs Grecs, que j'ai nommez, infiniment plus de lumieres pour cela, que des Rabbins, qui ont travaillé sur le Vieux Testament, & qui ne savoient rien de ces tems éloignez, & des peuples voisins des Juifs, que ce qu'ils en pouvoient tirer des Livres Sacrez.

Il est vrai qu'en examinant, avec soin, les Auteurs que l'on cite, & n'apportant rien que de bien fondé; il y a beaucoup de choses, sur lesquelles il faudra avoüer son ignorance & demeurer en suspens. Mais il vaut bien mieux savoir que certaines choses nous sont inconuës; que se repaître de la vaine imagination de savoir ce que l'on ne sait point, & suppléer par des fables au défaut des monumens anciens. C'est là se tromper soi même

&

& vouloir tromper les autres, & non rechercher la Vérité.

Le ſecond défaut, que j'ai remarqué en pluſieurs de ceux qui ont écrit des Dieux de l'Orient, c'eſt qu'ils confondent perpetuellement les Dieux des Grecs avec ceux des peuples barbares, ſans y apporter preſque aucune diſtinction. Je tombe d'accord, que les plus anciens habitans de la Grece étoient venus de l'Orient, & qu'ils avoient apporté dans l'Occident quelques unes des ſuperſtitions orientales; mais il faut, avant que de juger, examiner bien ce qu'en diſent les Anciens. Lorſqu'en faiſant l'hiſtoire de leurs Dieux, ils témoignent qu'ils ſont venus de l'Orient, & le font voir par les circonſtances de ce qu'ils diſent, il les en faut croire. Par exemple, il paroît par l'hiſtoire de *Venus*, ou d'*Aphrodite*, comme les Grecs la nommoient, qu'elle étoit venue de l'île de Cypre, & qu'elle étoit même plus ancienne, ou auſſi ancienne que le *Jupiter*, des Grecs, comme je l'ai montré dans mes remarques ſur la *Théogonie d'Heſiode*. On doit dire la même choſe d'*Hecate*, d'*Hercule*, qui étoit un Phénicien, & de *Bacchus* Dieu d'Egypte ou d'Arabie. Mais à l'égard des

autres Divinitez, que les plus anciens Auteurs Grecs, c'eſt à dire les Poëtes, nous repréſentent comme des hommes qui étoient nez & qui avoient vêcu en Grece, il ne les faut point chercher dans l'Orient. Tels ſont *Saturne*, & *Rée* avec leur poſterité, *Jupiter*, *Neptune* & *Pluton*, & tous ceux, qui en ſont deſcendus; que l'on peut prouver avoir été des hommes qui ſont nez en Grece, & qui y ont vêcu, par toute la ſuite de leur Hiſtoire, telle qu'elle ſe trouve dans les plus anciens Poëtes, comme *Homere* & *Heſiode*. Confondre ces Dieux, avec ceux de Babyloniens & des Egyptiens, comme ſi ces peuples de l'Orient avoient adoré des hommes morts parmi les Grecs; c'eſt confondre des choſes toutes differentes, & qui n'ont rien de commun. Les Orientaux, dont les Etats & les ſentimens ſur la Religion étoient formez, avant que la Grece fût fort habitée, n'avoient que faire d'emprunter d'eux le culte des anciens Rois des Grecs. Ils avoient eu aſſez de Rois, & plus anciens que ceux de la Grece, pour les mettre au rang des Dieux; ſans recevoir ceux des étrangers, plus modernes que les leurs. Par exemple, les Grecs nous veu-

veulent perſuader qu'*Iſis* n'eſt autre choſe que la fille d'*Inaque*, nommée *Io*, que leurs fables diſent avoir été changée en vache & être allée en Egypte, où elle fut adorée ſous le nom d'*Iſis*. Mais *Diodore* de Sicile, dans ſon premier Livre, nous apprend qu'*Iſis* étoit une très-ancienne Reine d'Egypte, née & morte en ce païs-là, & nullement une femme Groque. Quelque légère reſſemblance du nom & de l'hiſtoire a été cauſe que les Grecs ont crû que les Egyptiens avoient adoré la fille d'un petit Roi d'une partie du Peloponneſe. C'eſt une bévue qu'ils ont très-ſouvent commiſe, comme je le dirai, dans la ſuite.

Ainſi il faut bien ſe garder de confondre le *Jupiter* Roi de Theſſalie, & de Crete, avec le *Belus*, ou le *Bel* des Aſſyriens. Il eſt vrai qu'il y a pluſieurs Auteurs Grecs, qui le nomment *Jupiter Belus*; mais cela ne vient que de ce que les Grecs entendant parler de *Belus*, à Babylone, comme du ſouverain des Dieux, ils lui donnoient le nom de *Jupiter*; qui étoit la ſouveraine Divinité des Grecs. Les Babyloniens ne ſavoient rien de l'hiſtoire de Jupiter, & n'avoient pas la même idée de leur *Bel*; que les Grecs

Grecs de ce Roi de Theſſalie. Voyez ce qu'on a dit ſur le mot *Belus*, dans l'Indice Philologique ſur la Philoſophie Orientale de *Stanley*.

Le troiſiéme défaut, que *Selden* n'a pas entierement évité, c'eſt qu'il admet en quelques endroits l'explication allegorique des Fables; comme ſi c'avoit été le deſſein de ceux, qui les ont débitées les premiers, de repréſenter je ne ſai quels myſteres, ſous l'enveloppe des Fables. Après avoir bien conſideré cette matiere, je trouve qu'il y a deux ſortes de Fables. Les unes ne ſont autre choſe, que l'ancienne Hiſtoire des premiers habitans de la Grece, embellie & mal-entendue. Les Poëtes, qui nous la racontent, ne ſe ſont pas toûjours contentez de nous dire ce que l'on en racontoit de leurs tems, mais ils l'ont encore augmentée de diverſes circonſtances, qu'ils ont inventées à plaiſir; comme on le voit dans les hiſtoires qu'*Homere* & *Heſiode* nous racontent de Saturne & de ſes fils, qu'ils embelliſſent, comme ils le trouvent à propos. Ils ont de plus inventé de nouvelles fables, ſur le modele des anciennes; & tels ſont les diſcours & les combats des Dieux, pour & contre les Troyens. Ho-

Homere les a inventez, à l'imitation de ce qu'on disoit de son tems des premiers habitans de la Grece. Cette licence a beaucoup contribué à rendre la Verité cachée encore plus obscure; mais ce qui l'a entierement défigurée, c'est que la Langue & les coûtumes ayant fort changé parmi les Grecs, ils n'ont plus entendu leurs anciennes Histoires, & ont changé divers faits faciles à concevoir, & qui arrivoient communément, en des évenemens étranges, ou même impossibles; soit parce qu'ils n'entendoient pas bien les expressions de leurs anciennes Histoires, à cause des équivoques de la Langue Phénicienne; ou parce qu'ils prenoient dans un sens propre, ce qui ne devoit être pris, que dans un sens figuré. *Samuel Bochart* a donné de très-bonnes preuves de la premiere dépravation de l'Histoire ancienne, en expliquant par la Langue Phénicienne diverses Fables inintelligibles, & j'en ai donné un beaucoup plus grand nombre d'exemples, dans mes notes sur la *Théogonie d'Hesiode*. *Palephate* avoit aussi vû en partie la seconde cause des narrations monstrueuses des Fables Grecques, comme il paroît par son livre *des choses incroyables*; où il fait voir qu'il

qu'il falloit entendre figurément plusieurs choſes dans la Fable, que les Poëtes expliquoient à la lettre. Je ne voudrois pas à la verité ſoûtenir toutes ſes explications; mais il y en a quelques unes, qui ſont aſſûrément veritables, comme celle de la Fable des Centaures, qu'il fait voir n'avoir été autre choſe que des cavaliers de Theſſalie.

Il y a une ſeconde ſorte de Fables, qui ſont entierement inventées par les Poëtes, mais que l'on voit clairement avoir un ſens figuré; comme ce que dit *Homere*, Iliad. E. des *Prieres* & du *Crime*, dont il fait des perſonnes; ou ce qu'il y a, dans le dernier livre du même Poëme, des *deux Tonneaux*, qui ſont à la porte du palais de Jupiter, & dont l'un eſt plein de biens, & l'autre de maux, que Jupiter mêle enſemble, pour en donner aux hommes. Telles ſont encore les deſcriptions de la Renommée, de l'Envie, de la Faim, & du Sommeil, que l'on trouve en divers Poëtes. Tout le monde voit d'abord que ce ſont des Proſopopées faites à plaiſir. L'on en trouve pluſieurs ſemblables dans la *Théogonie* d'*Heſiode*. On ne peut chercher aucune Hiſtoire, dans ces ſortes de Fables.

bles. Mais je ſoûtiens que l'Hiſtoire de Saturne & de ſes contemporains, avec celle des autres Dieux, dont on voit la naiſſance & les actions dans les Poëtes, n'eſt point une pure fiction; mais une Hiſtoire gâtée, par ceux qui ne l'ont pas entendue, & par la liberté que les Poëtes ont priſe de l'embellir, & de l'augmenter.

La regle dont je me ſers, pour diſtinguer les Fables Hiſtoriques des Allegoriques eſt claire & facile. Lors que je vois qu'il eſt parlé d'une Divinité, comme d'un homme, dont on raconte la naiſſance & les actions, ce que l'on voit dans la Fable des principaux Dieux de la Grece; & que l'on peut expliquer fort naturellement cette Fable, par le moyen de l'ancienne Langue des premiers habitans de ce païs-là, ou en donnant un ſens figuré à ce qui eſt abſurde pris à la Lettre; je ne doute pas qu'il ne s'agiſſe d'une Hiſtoire veritable. J'en ai donné des exemples inconteſtables, dans les explications des Fables d'*Hercule*, d'*Adonis*, & de *Cerès*, qui ont été inſérées dans le I, dans le III, & dans le VI. Tome de la *Bibliotheque Univerſelle*. A l'égard des pures fictions, & qui n'ont aucun fondement dans l'Hiſtoire,

ſtoire, elles ſont faciles à diſtinguer des faits, par les choſes mêmes qu'elles renferment. Par exemple il n'y a perſonne, qui ne voye que les Proſopopées, dont j'ai parlé, ſont de pures productions de l'imagination des Poëtes. La choſe même le fait voir, car elle ne peut recevoir aucun ſens hiſtorique. Perſonne ne s'imaginera encore que les trois Parques, les Heures, les trois Graces, les Furies, ou autres perſonnes ſemblables de la Fable aient été des perſonnes réelles, ou que les Payens l'aient crû de bonne foi.

Mais je croi que les explications allegoriques, que l'on a données à l'Hiſtoire de Saturne & de ſes enfans, ſont de pures chimeres, inventées à plaiſir, & que l'on ne ſauroit rendre vraiſemblables, ſi on les nie. C'eſt expliquer le ſon des cloches, ou chercher des figures dans les nuées, que de donner à ces Fables un ſens allegorique & arbitraire, comme on le fait communément. Par exemple, on dit que Saturne eſt le tems, & que parce que le tems produit & conſume toutes choſes, on a feint que Saturne mangeoit ſes enfans; Que Jupiter eſt l'Ether, & Junon la Terre, & que c'eſt pour cela que les Poëtes diſent

que

que Jupiter & Junon étoient mariez enſemble, parce que l'Ether, en envoyant les pluyes, rend la Terre féconde; Que Neptune n'eſt que la mer, Pluton les richeſſes, Cerès le bled, Bacchus le vin, Vulcain le feu, &c. Je ſoûtiens que ces explications ſont ſans fondement, parce que ſi elles quadrent à quelques peu de circonſtances des Fables, elles ne ſont point ſuffiſantes pour en expliquer la plûpart; & parce qu'elles ſont arbitraires & que chacun les tourne, comme il veut. Il n'y en a aucun veſtige dans les plus anciens Poëtes & Mythologues, qui racontent les vies de ces Dieux, comme de ſimples Hiſtoires; ſans rien dire, qui puiſſe faire ſoupçonner qu'ils ne les ont pas entendues à la Lettre. C'eſt auſſi ce que pluſieurs Peres de l'Egliſe ont ſoûtenu aux Payens, & avec beaucoup de raiſon, comme on le verra encore mieux dans la ſuite.

On m'objectera peut-être que ce ſont des Auteurs Payens, & des Philoſophes même du premier ordre, qui ont dit qu'il falloit entendre les fables allegoriquement, comme *Zenon*,* *Chryſip-*

* *Voyez Ciceron de Nat. Deor. Lib.* 1. 14. & ſeqq.

ſippe, & d'autres illuſtres Stoïciens. Ils ont été ſuivis, dira-t-on, par quantité d'autres Payens, & l'on peut aſſurer que ç'a été l'opinion commune des Payens, pendant les premiers ſiecles du Chriſtianiſme. Je ne nie point cela, mais je ſuis perſuadé que ces allegories ſont de pures inventions des Philoſophes, qui ne voyoient point d'autre moyen de défendre la Religion, contre ceux qui s'en moquoient, avec raiſon.

Ils s'imaginoient que les premiers inſtituteurs de la Religion Payenne étoient trop ſages, pour avoir eu d'auſſi baſſes idées des Divinitez, que l'on adoroit, que l'on en voit dans la Fable entendue litteralement. Ils voyoient même, qu'il étoit dangereux pour les bonnes mœurs, de l'entendre de la ſorte; parce que le peuple pouvoit croire qu'il n'y avoit point de mal à faire des crimes, que les Dieux autoriſoient, par leurs exemples. Ce ſont là les raiſons, pour leſquelles on chercha des explications allégoriques, & les explications furent plus en uſage, que jamais, lors que les Juifs & les Chrétiens commencerent à avoir du commerce avec les Payens & à ſe moquer de leur Religion; qu'il leur étoit in-

impoſſible de défendre, ſans le ſecours des allegories. C'eſt pour cela que *Phurnutus* a fait ſon livre *de la nature des Dieux*, & *Salluſte* le III. & le IV. Chapitre de ſon Ouvrage *des Dieux & du Monde*. Les Grammairiens contribuerent auſſi beaucoup à établir & à conſerver cette maniere d'expliquer les Fables; parce que, ſans ce même ſecours, il ne leur étoit pas poſſible non plus de ſoûtenir la haute réputation d'*Homere* qu'ils faiſoient paſſer pour le pere de toutes les Sciences, & qui, ſans le moyen de l'allegorie, devoit paſſer pour un impie, ou pour un fou, en matiéres de Religion. C'eſt ce dont on peut s'aſſurer, par le livre des *Allegories d'Homere*, que l'on attribue à *Heraclite du Pont*.

D'ailleurs il eſt ſi vrai qu'il n'y a dans *Homere* ni dans *Heſiode*, aucune marque, à laquelle on puiſſe connoître qu'ils n'entendoient pas à la lettre ce qu'ils diſent des Dieux; que *Platon*, qui étoit fort porté à l'allegorie, comme il paroît par les Etymologies de leurs noms, qu'il donne dans ſon *Cratyle*, & admirateur de ces deux Poëtes ne leur a pû pardonner les choſes injurieuſes, qu'ils avoient dites des Dieux. On peut voir ce qu'il en dit,

ſur

ſur la fin du II. Livre de ſa *République*, où il trouve à propos d'empêcher qu'on n'en entretienne la Jeuneſſe. S'il avoit crû pouvoir ſauver tout cela, par des Allegories, il auroit ſans doute tâché de le faire; comme l'Auteur du livre que j'ai cité, & qui injurie *Platon*, pour avoir mal parlé du divin *Homere*.

Outre cela, il y a deux raiſons déciſives, contre le ſens allegorique des Fables. La premiere ſe trouve dans l'Auteur des Homilies attribuées à S. *Clement*, Homil. VI. c. 17. Elle eſt exprimée d'une maniere ſi forte, que je ne ferai que traduire ſes paroles. Après avoir introduit *Appion* explicant allegoriquement des fables, dont les Juifs & les Chrétiens ſe moquoient, il fait parler ainſi S. *Clement* contre lui. „ Ce que vous venez de dire, „ dit-il, pouvant être expliqué d'une „ maniere pieuſe & utile, en parlant „ clairement & ouvertement; je m'é„ tonne que vous diſiez que ceux qui „ l'ont caché, ſous des énigmes & ſous „ des fables mal-honêtes, étoient des „ perſonnes prudentes & ſages. Au „ contraire pouſſez par un mauvais „ Démon, ils ont dreſſé des embû„ches à la plûpart des hommes. Car

„ enfin

„ enfin ou ce ne ſont pas des énigmes,
„ mais de veritables fautes des Dieux;
„ & en ce cas, il ne les falloit pas dé-
„ couvrir, ni les propoſer en aucune
„ maniere à imiter aux hommes: ou
„ ce ſont des énigmes, qui décrivent
„ des choſes qui n'ont point été faites
„ par les Dieux, & ceux qui les ont
„ inventées ont fait une faute; puis
„ qu'étant ſages, comme vous les
„ nommez, *Appion*, ils ont caché des
„ choſes honêtes, par des fables mal-
„ honêtes, & ont porté les hommes
„ à commettre des pechez; & cela en
„ parlant injurieuſement de ceux qu'ils
„ regardoient comme des Dieux.

„ Croyez donc que de tels Etres ne
„ ſont pas de ſages Démons, mais
„ de mauvais Démons, puis qu'ils ont
„ pris de mauvais ſujets, plûtôt que
„ de bonnes actions, pour les propo-
„ ſer aux hommes; afin que ceux,
„ qui voudroient imiter des Etres plus
„ relevez qu'eux, imitaſſent les actions
„ de ceux qu'on appelloit Dieux; que
„ je n'ai pas cachées juſqu'à préſent,
„ en m'entretenant avec vous. Je veux
„ dire des parricides, des meurtres des
„ enfans par leurs peres, des commer-
„ ces impies des Dieux avec leurs me-
„ res, leurs ſœurs, & leurs filles, des

„ adulteres honteux ; des commerces
„ contre la nature, des fouillures scan-
„ daleuses ; outre mille autres forni-
„ cations semblables & défendues. Les
„ plus impies sont ceux, qui veulent
„ que cela soit veritable, afin de n'a-
„ voir pas de la confusion, en vivant
„ de la même maniere. Si ces gens-
„ là avoient quelque pieté ; quand mê-
„ me les Dieux auroient fait le mal,
„ que l'on dit ; il falloit, par reſ-
„ pect pour les Dieux, cacher tout
„ ce qui n'eſt pas honête, ſous des
„ fables honêtes ; comme je le diſois
„ tout à l'heure ; & non pas tout au
„ contraire, comme vous le dites,
„ ſuppoſé que les Dieux n'aient fait
„ que de bonnes actions, les envelop-
„ per d'une maniere de les raconter
„ mauvaiſe & deshonête ; qui étant
„ expliquée allegoriquement, ne peut
„ être entendue qu'avec peine. Si quel-
„ cun l'entend, il n'a pour fruit de ſa
„ peine, que le plaiſir de ne ſe trom-
„ per pas en cela ; mais on auroit pû
„ lui épargner cette peine. Pour ceux
„ qui s'y trompent, leur erreur les
„ perd entierement. J'approuve da-
„ vantage la conduite de ceux, qui
„ expliquent allegoriquement ces fa-
„ bles, pour leur donner un ſens ho-
„ nête;

„ née ; & qui indiquent obſcuré-
„ ment que la ſageſſe eſt ſortie du cer-
„ veau de Jupiter. Mais il paroît plus
„ vrai-ſemblable que ces mauvaiſes
„ actions ont été commiſes, par de
„ méchans hommes, que l'on a crû
„ avoir été des Dieux.

Dans les premiers tems de la Grece, auxquels les peuples barbares n'avoient preſque aucune idée de la Vertu; ils ont mis leurs Rois dans le rang des Dieux, ſans avoir d'égard à leurs mauvaiſes actions; qu'ils ne racontoient pas moins, après leur Apothéoſes, que devant, parce qu'ils n'avoient ni de la Divinité, ni de la Vertu les idées qu'ils en devoient avoir. Ainſi ces hiſtoires ſcandaleuſes ſont venues juſqu'à la Poſterité, telles qu'on les racontoit dans les premiers tems; & la Poſterité ayant de meilleures idées & de la Divinité, & de la maniere dont on doit vivre, s'eſt trouvée dans la néceſſité ou de rejetter l'ancienne Religion, ou d'expliquer allegoriquement l'hiſtoire des Dieux. Les Epicuriens & d'autres Philoſophes ſe ſont moquez des Dieux & de la Religion; mais les Stoïciens & d'autres ont mieux aimé expliquer la Fable allegoriquement.

Mais il y a une seconde raison contre ces Allegories, qui les détruit entierement. C'est que de la maniere, dont les Philosophes & les Grammairiens expliquent les Fables, il s'enfuivroit que les premiers habitans de la Grece auroient fait consister toute leur sagesse, à dire le plus obscurément du monde des choses que tout le monde sait. Par exemple, qui ne sait que la playe, qui tombe du ciel, rend la terre féconde? Cependant pour dire une chose si connue, ils ont fait, selon les Allegoristes, de l'Ether une personne qu'ils ont nommée *Zeus*, ou *Zeus*, & que les Latins ont appellée *Jupiter*, & de la Terre une autre qu'ils ont nommée *Heéra*, en Latin *Junon*. Ce qu'il y a encore de plus ridicule, c'est qu'ils auroient fait consister leur Religion, à adorer les noms mystiques des choses naturelles métamorphosées en personnes, par le moyen de la Prosopopée. Ils auroient adoré le nom de *Bacchus*, qui ne marque que le vin, celui de *Cerès* qui ne signifie que le bled, & ainsi du reste. Je croi bien que ces peuples étoient ignorans & barbares, mais je ne saurois croire qu'ils aient eu de si étranges & de si ridicules finesses, & même dont on

ne voit aucuns veſtiges dans leur hiſtoire. On en eſt venu là, parce qu'on ne ſavoit comment ſauver autrement la Religion, & la Vertu.

Je ſai que *Strabon*, qui étoit un homme d'ailleurs judicieux, a expliqué tout autrement l'origine & l'uſage des fables; mais il avoit pris ſes idées, dans la Philoſophie Stoïcienne, qu'il préferoit aux autres. Je rapporterai ſes paroles, qui ſont remarquables & je les examinerai en peu de mots. * „ Ce ne ſont pas, dit-il, les „ Poëtes ſeulement, qui ont reçû les „ fables. Les villes & les Legiſlateurs les avoient reçues long-tems „ auparavant, à cauſe de l'utilité qu'ils en tiroient, eu égard à la diſpoſition „ dans laquelle ſont les eſprits des „ hommes. L'homme eſt naturellement curieux, & ſa curioſité ſe repaît d'abord de fables; car c'eſt par-là que les enfans commencent à s'inſtruire, & à prendre part dans les diſcours qu'ils entendent. La raiſon „ de cela, c'eſt que la Fable contient „ quelque choſe de nouveau & non „ ſeulement ce qui eſt; & que l'on „ entend avec plaiſir ce qui eſt nouveau, & qu'on ne ſavoit point au-

* *Lib. I. p. 13. Ed. Gen.*

„ paravant. Cela même eſt ce qui „ rend les hommes curieux. Quand „ on mêle à ces narrations l'admira- „ ble & le ſurprenant, cela augmen- „ te le plaiſir, & engage à apprendre. „ Au commencement donc, il faut „ ſe ſervir de ces manieres d'attirer, „ & lors que l'âge eſt plus avancé, „ conduire la Jeuneſſe à la connoiſ- „ ſance des choſes mêmes ; quand „ l'eſprit eſt affermi & qu'il n'a plus „ beſoin qu'on le flatte. Tous les „ ignorans & les perſonnes ſans étu- „ de ſont en quelque maniere enfans, „ & aiment les Fables, comme eux. „ Ceux qui ont de l'étude les aiment „ auſſi, mais avec retenue ; car ils „ n'ont pas aſſez de force d'eſprit, „ pour ne s'en point ſoucier, & ils „ ne ſont pas défaits des coûtumes de „ leur enfance. Mais on peut dire à cela que les Légiſlateurs, qui avoient reçu les Fables, que l'on débitoit touchant les Dieux, les avoient reçues parce qu'ils les croyoient vrayes, ou au moins parce qu'ils ne ſavoient rien de meilleur. La raiſon de cela eſt, qu'on ne trouve rien de meilleur dans cette profonde Antiquité, de laquelle il ne nous reſte que ces Fables, qui n'auroient jamais pû s'établir, ſi l'on

avoit

avoit eu une connoiſſance plus nette de la Divinité. On n'auroit jamais ſouffert tant d'extravagantes idées de Dieu, & de la Vertu. La vérité eſt que ces Fables étoient tout ce qui reſtoit de la plus ancienne Hiſtoire des Grecs, & qu'on les racontoit par coûtume, depuis les tems les plus éloignez ; & non dans des vuës philoſophiques, telles que ſont celles de *Strabon*, qui continue de la ſorte.

„ Comme le ſurprenant eſt non ſeu-
„ lement agréable mais qu'il effraye,
„ on peut s'en ſervir à ces deux fins ;
„ & quand on a affaire aux enfans,
„ & quand on s'adreſſe à des perſon-
„ nes plus avancées en âge. Nous
„ diſons aux enfans les Fables agréa-
„ bles, pour les exciter à faire quel-
„ que choſe ; & celles qui épouvan-
„ tent, pour les en détourner. Les La-
„ mies, les Gorgones, Ephialte, &
„ Mormolyque ſont de pures Fables ;
„ & la multitude, qui demeure dans
„ des villes, eſt portée à agir par les
„ fables agréables, quand elle a ouï
„ les Poëtes raconter de belles actions,
„ quoi que fabuleuſes ; tels que ſont
„ les combats d'Hercule, ou de Thé-
„ ſée ; ou les honneurs que les Dieux
„ leur ont faits ; ou même lors qu'el-

„ le voit des peintures, & des ſtatues de
„ metal, ou de terre, qui repréſentent
„ de ſemblables évenemens fabuleux.
„ Elle eſt au contraire portée à éviter
„ de mauvaiſes actions, lors qu'elle voit
„ les peines, que les Dieux leur ont im-
„ poſées, la peur des méchans, les me-
„ naces des Dieux, ou par des voix, ou
„ par des figures terribles ; ou lors
„ qu'elle croit que quelque choſe de
„ ſemblable arrive. Il n'eſt pas poſ-
„ ſible d'émouvoir, par des diſcours
„ philoſophiques, une multitude de-
„ femmes, ou de populace, ni de la-
„ porter par là à la pieté, à la ſainteté &
„ à la fidelité ; il le faut faire, par la
„ ſuperſtition, qui n'agit que par le-
„ moyen des fables & des prodiges.
Οὐ γὰρ ὄχλον τε γυναικῶν καὶ παντὸς χυδαίου πλήθους ἐπάγεσθαι λόγῳ δυνατὸν φιλοσόφῳ, καὶ προσκαλέσασθαι πρὸς εὐσέβειαν καὶ δικαιότητα καὶ πίστιν, ἀλλὰ δεῖ καὶ διὰ δεισιδαιμονίας, τόν τε ἐκ τῶν μυθολογιῶν, καὶ τραγῳδίας. „ La foudre, l'égide, le
„ trident, les flambeaux, les ſerpents
„ & les thyrſes, que l'on donne aux
„ Dieux, ne ſont que des Fables, non
„ plus que toute la Théologie, an-
„ cienne. Ceux qui ont établi les Ré-
„ publiques ont reçu tout cela, pour
„ tenir en crainte les ſimples. La Fa-

„ ble

„ ble étant de cette nature, qu'elle
„ porte les hommes à vivre en com-
„ munauté & à former des villes, &
„ les conduit à la connoissance de la
„ verité; les Anciens garderent cette
„ maniere d'instruire les enfans jus-
„ qu'à un âge avancé; & ils crurent
„ que l'on pouvoit fort bien instruire
„ ainsi toutes sortes d'âges.

Il est faux, comme on l'a fait voir, que les Fables, concernant la vie & les actions des Dieux, aient été inventées par des gens sages, pour s'en servir à conduire les peuples. Non seulement on n'y apperçoit aucun dessein moral, avec quelque attention qu'on les lise; mais on voit au contraire qu'elles étoient très-propres à débaucher la jeunesse, & à lui donner de très-mauvaises impressions. Car enfin ce que l'on dit de la conduite de Jupiter, à l'égard de Saturne, ne pouvoit la porter qu'à mépriser ceux à qui elle doit le plus de respect & le plus de soumission. La vie du même Jupiter & celle de Venus ne pouvoient lui persuader autre chose, sinon que la débauche la plus infame étoit permise: comme celle de Bacchus autorisoit l'yvrognerie. Ainsi ce que *Strabon* dit là-dessus n'est qu'une pure fic-

tion des Stoïciens, à laquelle les plus anciens Théologiens des Grecs n'ont jamais pensé, & qui est incompatible avec les actions infames & scandaleuses de leurs Dieux.

S'il avoit dit que les Poëtes Tragiques avoient tiré de la Fable divers sujets, sur lesquels ils avoient composé des pieces pleines de moralitez, qui pouvoient servir à l'instruction du peuple; il auroit eu raison, au moins à quelque égard. Il est vrai qu'il y a une infinité de choses, dans les Tragedies, dont les peuples pouvoient profiter. Mais ils ne pouvoient que se corrompre, dans la lecture des Fables Théologiques, comme *Platon* l'a très-bien reconnu. Quoi qu'il en dit à l'endroit, que j'ai cité ci-dessus, il n'y a rien de plus formel que le passage de l'*Euthyphron*, que l'on trouvera T. III. p. 71. de cette *Bibliotheque Choisie*.

Il est vrai qu'on ne peut pas conduire une multitude ignorante, par des raisons de Philosophie; mais il y a grande apparence qu'à l'égard de la Théologie, les anciens Législateurs eux mêmes n'étoient guere plus éclairez que la multitude; au moins n'apporte-t-on aucune preuve du contrai-

re,

re, dans laquelle on voyoit quelque solidité. D'ailleurs cette multitude, quoi qu'ignorante, auroit été très-susceptible d'un changement en mieux, si ceux qui la conduisoient en eussent pû former l'idée. Mais s'ils la tenoient dans l'ignorance, ils y demeuroient aussi eux mêmes. Par tout où l'on a entrepris d'apprendre quelque chose de meilleur au peuple ; il s'est trouvé nombre de gens, qui ont fait voir qu'ils étoient mieux en état de comprendre la Verité & de l'embrasser, que les Philosophes mêmes ; & que les Princes, ou ceux qui gouvernoient les Etats & qui ordinairement n'étoient rien moins que Philosophes. C'est ce que l'on a vû, lorsque l'Evangile a commencé à se répandre dans l'Empire Romain. Une infinité de personnes du peuple se moqua des Fables, & fit voir qu'elle n'avoit que faire de ce prétendu secours, pour s'élever aux veritez les plus sublimes. Si on la repaissoit auparavant de Fables, c'est que l'on ne savoit pas mieux l'instruire.

Cela paroîtra encore plus clairement, par l'examen d'un passage de *Varron*, que S. *Augustin* nous a conservé dans sa Cité de Dieu, Liv. VI. c. 5. & que

l'on cite ordinairement sur cette matiere. Il disoit qu'il y avoit trois sortes de Théologie, la premiere fabuleuse, la seconde physique, & la troisiéme politique, ou *civile*, comme il parloit. „ Les Poëtes sur tout, dit-il, „ se servent de la fabuleuse, les Philosophes de la physique, & les Peuples de la politique. Dans la premiere, il y a plusieurs choses feintes, contre l'excellence & la nature „ des Dieux immortels. C'est dans „ cette sorte de Théologie qu'on dit „ qu'un Dieu est né de la tête d'un „ autre, un autre de sa cuisse, & „ un autre de quelques gouttes de sang. „ Il y a là comment les Dieux ont dérobé, comment ils ont commis des „ adulteres, comment ils ont été esclaves des hommes. Enfin on y „ attribue aux Dieux non seulement faire, mais encore tout ce dont les „ plus méprisables des hommes sont „ capables.

Il faut néanmoins remarquer que c'est ici l'Ancienne Théologie des Grecs; qui n'en connoissoient point d'autre du tems d'*Homere* & d'*Hesiode*; qui n'auroient jamais osé parler si injurieusement des Dieux, si ce n'a-

voit

voit été l'usage de leurs tems, comme je l'ai remarqué sur le 211. vers de la *Théogonie* d'*Hesiode*. Les Grecs des siecles suivants la conservoient encore, avant que les Philosophes entrepriſſent de la réformer. Depuis le tems des Philosophes, quoi que les Particuliers puſſent avoir de meilleures idées de la Divinité, son culte public, tout fondé sur les Fables, ne fut point changé pour cela, comme on le dira dans la suite. *Varron* continue ainsi :

„ La seconde sorte de Théologie est „ celle dont j'ai parlé, & dont les Phi„ losophes ont laiſſé pluſieurs livres. „ On y trouve qui sont les Dieux, „ où ils sont, quelle est leur origi„ ne, quelle est leur nature, depuis „ quel tems ils ont été, s'ils ont été „ éternels ; s'ils sont venus du feu, „ comme le croit *Heraclite* ; ou des „ nombres, selon le sentiment de „ *Pythagore* ; ou des atomes, selon „ celui d'*Epicure*. Il y a d'autres cho„ ses de cette nature, que les oreilles „ peuvent plus facilement souffrir dans „ un Auditoire de Philosophie, que „ dans une place publique.

Je ne dirai pas que cette Théologie Physique ne valloit rien, car ce n'est pas de quoi il s'agit ici ; mais je dirai

qu'il paroît, par les dernieres paroles de *Varron*, que quoi que l'on souffrît que les Philosophes débitassent leur Théologie dans leurs Ecoles, on ne pouvoit souffrir qu'ils en parlassent publiquement, parmi le peuple. *Facilius intra parietes, in schola, quàm extra in foro ferre possint aures.* Cependant ils prétendoient qu'elle étoit contenue dans les Fables, mais qu'ils expliquoient contre le sentiment commun. „ *Zenon*, dit * *Ciceron*, lors „ qu'il explique la *Théogonie d'Hesio-* „ *de*, détruit entierement les notions „ communes & reçuës des Dieux; car „ il ne met dans le nombre des Dieux, „ ni Jupiter, ni Junon, ni Vesta, ni „ qui que ce soit, qui se nomme ainsi; mais il enseigne que ces noms, „ selon je ne sai quelles significations, „ ont été donnez à des choses inanimées & muettes. Les explications allegoriques des autres Philosophes n'étoient pas mieux fondées, ni plus conformes aux idées communes, selon lesquelles on entendoit les Poëtes.

„ La troisiéme sorte de Théologie, „ dit *Varron*, est celle que les habitans des villes, & principalement „ les

* *Lib. I. de N. D.* c. 14.

„ les Sacrificateurs doivent ſavoir & „ mettre en pratique. On trouve dans „ cette Théologie, quels Dieux l'Etat „ adore, & quels ſacrifices il faut que „ chacun leur faſſe. La premiere Théo„ logie eſt propre pour le Théatre, la „ ſeconde eſt accommodée à l'Uni„ vers, & la troiſiéme aux Villes.

Dans le fonds, la Théologie des Villes, ou la Théologie établie par les uſages & par les Loix, en Grece & en Italie, n'a été pour l'ordinaire que la Théologie Poëtique, ſur laquelle les cérémonies de la Religion étoient fondées. Ce n'étoient ſouvent que des repréſentations de ce que la Fable racontoit des Dieux: comme je l'ai fait voir, dans les explications des Fables d'*Adonis*, & de *Cerès*. On commettoit même des déſordres ſcandaleux, dans le culte des Dieux; comme des débauches, dans le culte de *Venus*, & des ivrogneries dans celui de *Bacchus*; parce que la Fable repréſentoit *Venus* comme une débauchée, & *Bacchus* comme un ivrogne. Auſſi S. *Auguſtin* a-t-il très-bien montré que ces deux Théologies n'étoient que la même, & c'eſt ce que l'on peut reconnoître par les livres des *Faſtes d'Ovide*, qui en expliquant les ſacrifices & les fêtes des Ro-

Romains, en rend à tous momens des raiſons tirées de la Fable.

Il faut néanmoins avoüer que peu à peu, les diſcours des Philoſophes firent quelque impreſſion ſur les eſprits, & que l'on mêla leur Théologie phyſique & allegorique, dans le culte, que l'on rendoit aux Dieux. On remarque ſouvent ce mêlange, dans les anciens Auteurs, dans les Inſcriptions, & dans les Médailles, où l'on voit des marques ſenſibles des explications philoſophiques de la Religion. Mais il faut bien ſe donner garde de confondre jamais les idées philoſophiques des Théologiens, qui ont vécu depuis le tems des Philoſophes, avec celles des plus anciens Théologiens de la Grece, qui ne contenoient rien de philoſophique. La Théologie des premiers tems, comme on le voit par celle d'*Homere* & d'*Heſiode*, n'étoit que l'hiſtoire des anciens Rois de la Grece, gâtée par des équivoques & par des inventions poëtiques. Mais celle des tems poſterieurs à la Philoſophie eſt un mêlange de cette Hiſtoire, avec ce que les Philoſophes croyoient avoir découvert de la Divinité, en raiſonnant. Comme on ne doit pas reprocher à ces derniers toutes les idées groſſieres d'*Homere* & d'*He-*

d'*Heſiode* : on ne doit pas non plus attribuer à ces deux Poëtes les raffinemens philoſophiques de la Poſterité. Si l'on ne fait cette diſtinction, dans la Théologie Payenne, on n'y entendra jamais rien, & l'on ne fera qu'embarraſſer l'eſprit de ceux qui tâchent de la pénetrer, & qu'obſcurcir tout ce qu'on en trouve dans les Anciens de differens âges.

Par exemple, quiconque aura lû *Homere* & *Heſiode* ne doutera point qu'ils ne cruſſent qu'il y avoit preſque autant de Dieux differens, qu'on trouve de noms differens dans leurs Ecrits. Jamais *Jupiter*, *Neptune*, *Pluton*, *Junon*, *Cerès*, *Venus*, *Proſerpine*, *Latone*, *Vulcain*, *Mercure*, *Mars*, *Apollon*, *Diane*, &c. n'y ſont confondus; mais ſeulement dans les Ecrits des Théologiens, qui ont vécu quelques ſiecles après eux, ſur tout depuis que le Judaïſme & le Chriſtianiſme furent connus des Payens. C'eſt ainſi qu'*Apulée*, au commencement du Livre XI. de ſa Metamorphoſe, confond *Iſis*, *Cerès*, *Venus*, *Diane*, *Minerve* & *Proſerpine*; & que † *Macrobe* prétend réduire toutes les Divinitez à une ſeule, ſavoir, au Soleil. On voit encore de ſem-

† *Saturnal. Lib.* I. c. 17. *& ſeqq.*

ſemblables confuſions, dans les Dionyſiaques * de *Nonnus*. C'eſt ce qui a produit ces figures *Panthées*, où pluſieurs Divinitez ſont confondues en une, ſur quoi l'on peut voir Mr. *Spon* dans ſes *Miſcellanées*. Sect. I. Art. 6. On ne peut nier ni la diſtinction des Divinitez, dans les plus anciens Auteurs Payens, ni leur confuſion, dans ceux des derniers ſiecles du Paganiſme. Ainſi l'on ne doit pas expliquer les ſentimens des uns, par ceux des autres.

Comme les noms des Divinitez ſont plus anciens, que les conjectures des Philoſophes, & peut-être même que la Langue Greque; lors que l'on veut chercher ce qu'ils veulent dire, il ne faut avoir aucun égard ni à ces explications philoſophiques, inconnues à ceux qui les ont impoſez, ni à la Langue Greque, qui n'étoit pas encore en uſage du tems des Dieux, ou des premiers Princes de la Grece. Il faut d'abord examiner le caractere particulier de la Divinité, dont il s'agit, & en ſuite voir ſi dans la Langue Phénicienne ces noms ne marquent point ce caractere. Quand ces deux choſes ſe rencontrent & s'accordent parfaitement,

* *Voyez le Livre* XL.

ment, il y a beaucoup d'apparence que l'on a bien deviné. Je croi en avoir donné tant d'exemples, dans mes notes sur la *Théogonie d'Hésiode*, que l'on aura de la peine à se persuader que je me sois trompé en tout ; car il n'est pas possible que le hazard ait fait que tant de noms signifient, dans la Langue Phénicienne, ce qu'ils doivent signifier, pour quadrer parfaitement aux Divinitez dont ce Poëte parle.

Il est vrai que nos noms d'aujourd'hui ne signifient rien, mais on sait qu'on les impose sans dessein. Il n'en étoit pas de même des anciens Orientaux, qui les imposoient, comme il paroît par l'Ecriture Sainte, à cause de quelque chose de remarquable, qui étoit arrivé à ceux qui les portoient. Comme les noms ont été inventez non seulement pour distinguer les hommes les uns des autres, mais pour marquer en quelque sorte ce qui les distinguoit; il arrive souvent qu'ils quadrent à ce que l'Histoire dit des personnes mêmes. Outre cela les hommes n'ont pas eu un seul nom, qui leur eût été imposé dès leur naissance ; avant qu'on fût ce qu'ils seroient ; & il est arrivé que divers de ces noms ont été plûtôt des surnoms, qu'on leur a imposez de-

depuis, & qu'ils ſont devenus plus célebres, que les premiers noms. Je ſai que l'on a accoûtumé de dire que les Patriarches de l'Ancien Teſtament les impoſoient par Prophetie; mais je n'entrouve pas des preuves aſſez claires, à moins que l'on ne veuille conclurre que ce qui s'eſt fait quelquefois, ſoit toûjours arrivé.

Les Anciens nous ont même conſervé la mémoire de la ſignification de quelques uns de ces noms, ou plûtôt de ces ſurnoms. Par exemple, *Diodore* de Sicile, dans ſon Liv. I. dit que le mot *Iſis* ſignifie *ancienne*, & c'eſt le ſurnom de la plus ancienne Reine que les Egyptiens euſſent euë, ou dont il reſtât quelque mémoire, parmi cette nation, comme nous l'apprenons du même Hiſtorien. Auſſi dans la Langue Hebraïque, avec laquelle l'ancienne Langue Egyptienne avoit beaucoup de rapport, יָשַׁן *jaſchiſch* ſignifie-t-il *dormir, vieux*. Après cela, on ne peut pas douter de l'origine de ce mot, & c'eſt en vain que l'on en chercheroit une autre étymologie. Ce ſeroit ſur tout ſe tromper lourdement, que d'appuyer l'origine d'un ſi ancien nom, ſur les conjectures philoſophiques, que les Egyptiens

firent

firent ſur la Divinité de cette Reine d'Egypte, pluſieurs ſiecles après ſa mort.

Ce ſont là les remarques générales que j'avois à faire, ſur la maniere dont *Selden* a traité quelquefois de la Théologie des Orientaux. Ce n'eſt pas qu'il ait le plus commis de fautes là-deſſus, ni qu'il ait été le premier, ou le dernier, qui ait prouvé d'anciens faits par des témoins, qui n'en étoient pas plus inſtruits, que nous ne le ſommes, qui ait confondu les Dieux des Grecs & des Orientaux, & qui ait expliqué allégoriquement les Fables Grecques. Pluſieurs ſavans hommes l'avoient fait avant lui, & pluſieurs ont ſuivi cette méthode depuis. Mais ayant quelques remarques à faire ſur ſon ouvrage, j'ai crû devoir commencer par ces remarques générales; quoi qu'elles ne le regardent pas plus que d'autres, qui ont écrit ſur la même matiere, & peut-être encore moins. Je déclare au reſte que je ſuis l'un de ceux qui eſtiment le plus le ſavoir de *Selden*, & que je me ſers très-ſouvent de ſes livres. Je ſuis auſſi très-éloigné du ſentiment de ceux dont il ſe plaint dans la préface de la 2. Edition, qui l'accuſoient d'avoir pillé quelques endroits des *Se-*

me-

meſtres de Pierre Fabry. Ceux qui ont lû les Ecrits de *Selden* avec ſoin, ne peuvent pas douter que cet Auteur ne fût Original, & qu'il n'eût puiſé dans les ſources. Il ne faut pas facilement accuſer quelcun de plagiat, & ſi cette accuſation eſt d'elle même odieuſe, elle l'eſt encore plus, lors qu'on la fait contre ceux, que l'on pille ſoi même. Quoi que je ne vouluſſes pas imiter la méthode confuſe, ni le ſtile de *Selden*, qui eſt ſouvent un mêlange de tout ce que la Latinité a de bon & de mauvais; je ſuis auſſi très-éloigné de lui en faire un crime, ni de le mépriſer, à cauſe de cela. Les bonnes choſes qu'il dit, & l'érudition, qu'il fait paroître par tout, ſurpaſſent de beaucoup en utilité ce qu'il y a d'ailleurs de défectueux dans ſes Ouvrages.

J'ai crû devoir dire en un mot mes ſentimens de cet habile homme, de peur qu'on ne me confonde avec des gens qui louënt, ou qui blâment tout, ſans diſtinction. Si j'admire quelques Auteurs, que certaines gens prennent plaiſir à déchirer d'une maniere peu honête, tel qu'eſt, par exemple, *Hugues Grotius*; je n'admire nullement ce qu'ils peuvent avoir de blâmable, & je le reprends dans leurs Ecrits, quand

quand l'occaſion s'en préſente, comme je l'ai fait pluſieurs fois à l'égard de ce Grand Homme ; mais ſans jamais oublier les obligations que le Public leur a, & à cauſe deſquelles je leur pardonne ce que je ne ſaurois loüer. Cette *Bibliotheque Choiſie* eſt pleine des loüanges de quantité d'Auteurs, que je n'eſtime néanmoins point aveuglément & à toutes les opinions deſquels je ne voudrois pas ſouſcrire. J'ai même parlé avec éloge de gens, de qui j'avois de juſtes ſujets de me plaindre ; lors que j'ai crû qu'ils méritoient qu'on les loüât, à certains égards.

II. *Selden* a fait voir 1. dans ſes *Prolégomenes*, qu'encore que l'Ecriture Sainte n'appelle *Aram* (mot que l'on traduit par celui de *Syrie*) qu'une étendue de païs, qui n'eſt pas fort conſiderable ; les Grecs & les Latins ont appellé *Syrie*, une beaucoup plus grande étendue, au deça & au de là de l'Euphrate. C'eſt ce qui fait que les *Dieux des Syriens* comprennent les Divinitez de pluſieurs païs, qui ſont autour de la Paleſtine, ou au moins dont le culte a été adopté par les peuples de ces païs-là.

2. Nôtre Auteur prétend, ſelon le ſen-

ſentiment commun, que la Langue Hebraïque étoit la Langue de Noë & de ſes fils, & que c'eſt d'elle que ſont venues toutes les Langues de l'Orient; qui dégenererent beaucoup de leur premiere origine, pendant que la *Langue Sainte* ſe conſerva dans la famille d'Abraham. Je croi avoir réfuté invinciblement ce ſentiment, dans ma Diſſertation de *la Langue Hebraïque*, qui eſt au devant de mon Commentaire ſur la Geneſe, où j'ai fait voir que la Langue primitive s'étoit perduë, & que l'Hebraïque, ou la Chananéenne eſt l'une de ſes filles. Après cela, il n'y a pas ſujet d'être ſurpris de ce que la Langue des Carthaginois, qui étoient une colonie des Tyriens, reſſembloit à l'Hebraïque, comme *Selden* le fait voir, puiſque les Hebreux & les Tyriens parloient la même Langue. *Bochart* l'a montré depuis avec plus d'étenduë, quoi qu'après *Bernard Aldrete*, que *Selden* avoit vû, puis qu'il le cite dans le Ch. II. de ſes Prolegomenes, & qu'il eſt ſurprenant que *Bochart*, qui avoit lû cet Ouvrage de *Selden*, n'ai pas connu. J'en ai déja parlé dans le V. Tome de cette *Bibliotheque*.

3. *Selden* croit après *Maimonidès*, que

que l'Idolatrie a commencé, par le culte du Soleil, de la Lune & des autres Etoiles, & qu'ensuite on vint à adorer les Démons. On verra dans l'Auteur les raisons qu'il en a, & que d'autres ont suivies depuis. Néanmoins, si l'on consulte l'Histoire Sainte, il y a plus d'apparence que les anciens hommes sachant qu'il y avoit des Anges, les ont respectez d'abord comme les Ministres de Dieu, & ensuite leur ont rendu un culte, qui n'appartenoit qu'à Dieu seul. Après cela, ils leur joignirent les Ames des hommes, qui avoient été formidables par leur puissance, ou respectez à cause de leurs vertus; car ils étoient communément persuadez qu'après la mort des hommes distinguez, leurs Ames vivoient parmi les Intelligences Celestes. Comme ils ne comprenoient pas que les Etoiles se mussent, comme elles se meuvent effectivement, ou comme elles paroissent se mouvoir, ils s'imaginerent que ces Intelligences & ces Ames présidoient sur les corps des Astres & les animoient en quelque sorte. On a donné des preuves de tout cela, dans l'Indice Philologique sur la Philosophie Orientale de *Stanley* aux mots *Astra*, *Idololatria*, &c. Mais en cet

la *Selden* a ſuivi *Maimonidès*, avec lequel il fait auſſi commencer l'Idolatrie avant le Déluge, ſur un paſſage de Moïſe mal-entendu; ſavoir, Gen. IV. 26. Pour ce qu'il dit que les hommes de devant le Déluge, ayant ouï dire à leurs Peres *que le Soleil & la Lune dominoient ſur le jour & ſur la nuit*, ils en prirent occaſion de les adorer, c'eſt une conjecture peu vrai-ſemblable; parce qu'ils pouvoient être mieux inſtruits par les Patriarches, qui avoient vû Adam & Eve.

Il n'y a pas plus d'apparence en ce qu'il dit que les ſages, parmi les Grecs & parmi les Egyptiens, n'adoroient qu'une ſeule cauſe ſuprême ſous divers noms. Il ſe peut faire, & il y a même de l'apparence, qu'ils ont crû qu'il y avoit un Dieu ſuprême; mais ils lui ont joint une infinité de Dieux inferieurs, qu'ils adoroient auſſi bien que lui. On ne peut le nier, ſans forcer tout ce que dit l'Antiquité, comme fait ici *Selden*, qui prend *tous les Dieux* pour un ſeul, & *un certain Dieu*, (*aliquis Deus*) pour le vrai Dieu. Qu'on liſe la fin du III. Chapitre de ſes Prolegomenes, & l'on verra, qu'il confond des conjectures philoſophiques avec la Religion. Je ne croi pas que les

Sa-

Sacrificateurs Egyptiens euſſent plus de connoiſſance de la Verité, que le peuple. Les myſteres, dont ils couvroient tout, n'étoient que pour le tromper, & je ſoupçonne beaucoup que le ſecret de tout cela ne fût ou une ſuperſtition groſſiere, ou un pur Atheïſme. J'ai déja dit que le peuple ne veut être trompé, que parce que ceux, qui le gouvernent, font tout ce qu'ils peuvent pour le ſurprendre; ſoit qu'ils ſe trompent eux mêmes, ſoit qu'ils agiſſent par pur interêt. On ne ſauroit avoir bonne opinion des Prêtres Egyptiens, qui avoient ſi étrangement trompé le peuple, & qui l'entretenoient dans une ſi grande ſuperſtition. S'ils avoient eu commerce entre eux de meilleurs ſentimens, il ne tenoit qu'à eux de ramener le peuple, dont ils étoient les maîtres.

Selden rapporte ici un endroit de *Synefius*, que l'on expliquera en paſſant. Il eſt dans l'éloge de la Chauve-ſouris p. 73. de l'Ed. de Petau. „ Les Egyptiens „ *dit-il*, ſont auſſi ſages en cecy, c'eſt „ que les Prophetes n'y permettent „ pas aux artiſans de faire les ſtatues „ des Dieux, de peur qu'ils ne faſſent „ quelque faute ſemblable (*en repre-* „ *ſentant les Dieux autrement qu'il ne*

„ *faut*) mais après avoir gravé des
„ becs d'Eperviers, ou d'Ibis, au de-
„ vant de leurs temples, ils ſe mo-
„ quent du peuple. Pour eux entrant
„ dans les lieux les plus ſacrez, ils
„ enveloppent tout ce qu'ils ont fait.
„ Ils ont auſſi des Comaſteres (Κο-
„ μαστήρια) & des cofres où ſont ca-
„ chez les globes, (*Symboles de la*
„ *Divinité*) que le peuple ne pour-
„ roit voir ſans ſe fâcher. Il parle auſſi
des *Comaſtes* (Κομασταὶ) eſpece de Sa-
crificateurs, entre les Prophetes, &
les Gardiens des Temples, dans la
Sec. I. de ſon livre de la Providence.
* *Clement Alexandrin* dit auſſi que les
Egyptiens portoient, *dans ce qu'ils ap-*
pelloient Comaſias, les ſtatues de leurs
Dieux. *Hervet* & *Petau* tirent ces
mots du Grec Κῶμος qui ſignifie une
collation nocturne, & traduiſent le
mot Κομασταὶ, *Epulones*. *Selden* a rai-
ſon de croire que ce ſont des mots
qui n'ont rien de Grec, que la termi-
naiſon, & qu'ils viennent de quelque
mot Egyptien, mais il ne l'indique pas.
Je croi que l'on nommoit en Egyptien
une ſtatue *Komah* נמך, auſſi bien
qu'en Hebreu, & que le lieu que *Sy-*
neſius nomme *Komaſtere* eſt quelque

ar-

* *Strom. V. p. 567.*

armoire, où on les gardoit ; que les *Komastes* étoient ceux qui en avoient la garde, & enfin les *Komasies*, des pompes, ou des processions publiques, dans lesquelles on portoit les statues des Dieux.

Synesius dit dans la page précedente, „ que celui, qui écrit, ou qui parle pour le peuple, doit nécessairement être peuple dans ses sentimens (*Vivendi ratio*) afin qu'il puisse feindre & raisonner sur des principes, qui plaisent au peuple ; car les ignorans sont opiniâtres, & défendent „ violemment les opinions les plus „ absurdes ; de sorte que si quelcun „ entreprend mal à propos de changer une coûtume ancienne, il est en „ danger de boire de la ciguë. Que „ croyez-vous donc qu'*Homere* eût „ souffert des Grecs, s'il leur eût dit „ la verité de Jupiter, & s'il n'eût pas „ inventé des choses étranges, qui „ font peur aux petits enfans ? Pour moi je suis persuadé qu'*Homere* n'en savoit pas plus que les autres, comme je l'ai déja dit ; mais *Synesius* a raison de dire que si ce Poëte eût dit la verité de Jupiter, en cas qu'il l'eût sue, il auroit été en danger.

III. 1. *Selden* croit que dans les pas-

roles de Léa, qui sont Gen. xxx. 11. il est fait mention d'une Divinité nommée *Gad*; comme s'il falloit traduire ainsi les mots de cette femme de Jacob : *la bonne fortune* (Gad) *est venue*. C'est en effet le sentiment des anciens Interprètes Juifs, aussi bien que des modernes, qui est fondé sur ce que le mot *gad*, en Arabe, signifie *bon* & *bien faisant*. *Selden* prétend que la bonne Fortune est ici la même chose que la Lune, & débite plusieurs choses que les anciens Astrologues en ont dit, & qui font voir quelle étoit son érudition.

Mais je doute beaucoup que les Orientaux de ce tems-là eussent aucune idée de ce que les Grecs ont depuis nommé *la Fortune*. Comme il ne se trouve point de mot équivalent, dans *Homere*, il n'y en a aussi aucun dans l'Ecriture Sainte; & je ne voi nulle part que les Orientaux aient eu aucune pensée semblable à celles des Grecs là-dessus. Il est vrai qu'ils ont été fort adonnez à l'Astrologie Judiciaire, & qu'ils croyoient que le bonheur de la vie dépendoit de la situation des étoiles, au moment de la naissance; mais ils attribuoient la naissance, comme tout ce qui arrivoit, à cet

ordre

ordre constant & reglé, que les Grecs ont nommé εἱμαρμένη, les Latins *Fatum*, ou à la *Destinée*. Au moins c'étoit là l'opinion commune des Astrologues, qui vouloient que tout fût un effet inévitable de la disposition des astres; comme on le peut voir, par * *Firmicus* & par *Manile*.

D'ailleurs il est bon de remarquer que les LXX. & les autres Interpretes Juifs, tant anciens, que modernes, expliquent les mots Hebreux, qui ne se trouvent que rarement dans le Texte Hebreu, plûtôt par conjecture, qu'autrement. Les plus anciens de tous; savoir, les Septante, ou les Auteurs de la premiere version Greque; ont vécu dans un tems, auquel la Langue du Vieux Testament ne s'apprenoit plus que par étude, & ainsi ils n'ont pas tiré leurs explications de l'usage vivant de cette Langue; mais de l'étude qu'ils en avoient faite, & souvent de l'affinité qu'ils trouvoient entre cette Langue & les autres de l'Orient, qui leur pouvoient être connues; comme nous le faisons encore à présent. Ainsi nous pouvons opposer à leurs conjectures, d'autres conjectures, si elles

* *Voyez Bibl. Choisie Tom. II. p. 229. & suiv.*

nous paroiſſent plus vrai-ſemblables. Telle eſt, à mon gré, celle des Interpretes Modernes, qui ont pris גד *gad*, pour la même choſe que גדוד *gedoud*, une troupe, une multitude de gens. Voyez ce que l'on en a dit, dans le *Commentaire Philologique*, ſur cet endroit.

Il n'y a qu'un ſeul paſſage ſavoir Eſaïe LIV. 11. où *Gad* ſignifie une Divinité, & je croi en effet qu'il s'agit là de la Lune, comme je l'ai montré ſur le vers 411. de la *Théogonie* d'*Heſiode*. Mais il ne me ſemble pas que Léa y faſſe alluſion, dans le paſſage de la Geneſe, que j'ai cité.

Selden, dans le Chap. II. de ſon I. Livre, où il traite des Theraphims, a ramaſſé tout ce qu'il a pû trouver dans l'Antiquité, des figures Magiques, & de diverſes ſortes de divinations, par leur moyen. Il parle en paſſant de la divination par les fléches, à la p. 101. où il cite un paſſage de S. *Jerôme* ſur Ezech. XXI. 31. où ce Pere en fait mention. *Selden* dit qu'il n'avoit vû nulle part cette eſpece de divination, mais *Beyer* remarque fort bien qu'*Edouard Pococke*, en a donné des exemples tirez des Auteurs Arabes, dans ſes notes ſur le livre d'*Abulfarai*, touchant les mœurs des Arabes.

J'ai

J'ai été surpris que *Selden* se soit embarrassé, dans ce même Chapitre, dans l'explication d'un passage de *Theocrite*, tiré de l'Idyle II. & qui n'a rien d'obscur. Une femme, qui vouloit regagner son amant, par des cérémonies magiques, faisoit tourner un rhombe, sur sa pointe, à coups de fouët, & disoit : *comme ce rhombe se tourne, ô Aphrodite, qu'il se tourne ainsi lui devant nôtre porte.* *Selden* croit que les deux mots Grecs signifient que Venus avoit inventé cet usage, ou que ce rhombe étoit fait, pour recevoir l'influence de Venus. Mais comme le rhombe étoit consacré à *Hecate*, comme il le fait voir, il confond cette Déesse avec Venus. Mais il faut joindre ces deux mots avec la suite & expliquer le passage ainsi : *comme ce rhombe se tourne, qu'il se tourne ainsi lui d'amour devant nôtre porte. Ex Venere* est la même chose que *pro amore*.

3. *Selden* se moque, avec raison, des Rabbins, qui ont feint que *Baal-tsephon* étoit une statue Magique : que les Egyptiens avoient placée en un endroit, pour retenir les Israëlites, par la vertu qu'elle avoit reçue des Astres. Il dit fort bien, que ces sotises sont nées de l'Ecriture mal entendue, &

„ de la maniere folle dont les Juifs „ expliquent les passages ambigus de „ l'Ecriture Sainte. *Ex male intellecta Scriptura & fenetica Judæorum in ambiguis interpretatione, ingumentum illud primùm emanasse videtur.* Il a raison de dire que *Baal-tsephon* étoit une ville, mais il semble que le nom marque qu'il y avoit un Temple de Baal. Au reste on ne peut pas savoir si *Tsephon* signifie ici le *Septentrion*, comme *Selden* le conjecture; ou quelque autre chose, comme *caché*, ou *le Sanctuaire*, car le mot Hebreu peut signifier tout cela.

4. Nôtre Auteur traite au long du Veau d'Or, & après plusieurs digressions, qui marquent son savoir, il en conclut qu'Aharon n'imita pas, en cela, à proprement parler, le culte d'*Apis* & de *Mnevis*, dont on ne voit pas que les Egyptiens fissent des statues; mais plûtôt la coûtume de montrer la figure d'un veau doré, dans les ceremonies que l'on faisoit à l'honneur d'Osiris. Mais comme l'on peut dire en general qu'Aharon imita les Egyptiens, on ne peut guere savoir, s'il ne fit rien du tout que ce qu'ils faisoient, & s'il n'ajoûta rien du sien. Le peuple d'Israël voulant avoir un Dieu,

Dieu, ou une ſtatue, que l'on portât à la tête de ſes marches, Aharon leur fit un veau; qui étoit la figure ou vivante, ou morte, ſous laquelle les Egyptiens repréſentoient Oſiris.

Je ne ſai au reſte, pourquoi *Selden* rejette avec dédain l'explication du mot † *Oſiris*, que l'on trouve dans *Plutarque* & dans *Euſebe*, ou plûtôt dans *Diodore* qu'*Euſebe* copie. C'eſt que ce mot ſignifie *qui a pluſieurs yeux*, ou un *bienfaiteur*. Si l'on écrivoit ce mot ainſi, en caracteres Hebreux, אוסיר *oſiri*, on peut l'expliquer regulierement *qui fait ma lumiere*; ce qui quadre aſſez bien au Soleil, ſi l'on prend ces mots à la lettre, ou qui peut ſignifier un bienfaiteur dans un ſens figuré. Celui qui fait la lumiere, ou le Soleil a, pour ainſi dire, pluſieurs yeux, puis qu'il voit tout, comme *Diodore* de Sicile le remarque, à cette occaſion; & l'on ſait que la *lumiere* marque le bien & le bonheur, comme les *ténebres* le malheur. On en pourroit produire des exemples tirez de la Langue Hebraique, & de la Langue Grecque. Il n'eſt pas beſoin de dire que les Egyptiens plaçoient l'ame d'Oſiris dans le Soleil, comme celle d'Iſis dans la

† p. 147.

Lune, & dans la Canicule ; ainſi qu'on l'a fait voir, dans l'*Explication Hiſtorique de la fable d'Adonis*. J'aimerois mieux ſuivre cette etymologie, fondée ſur le témoignage d'Auteurs, qui vivoient dans un tems, auquel la Langue Egyptienne n'étoit pas entierement éteinte ; que de faire venir ce mot de *Sichor*, nom du Nil, dont on a fait *Sichri*, *Oſichri* & *Oſiris*, ſelon la conjecture de *Selden*, que d'autres ont ſuivie depuis. Les conjectures de cette ſorte doivent, autant qu'il eſt poſſible, être conformes au témoignage des Anciens, comme je l'ai déja dit.

5. Nôtre Auteur a ſujet de rejetter les conjectures des Rabbins ſur *Baal-Peor*, que *Kimchi* prétend ridiculement avoir été honoré, en faiſant ſes néceſſitez devant ſa ſtatue, & *Maimonides*, en ſe découvrant devant lui. C'eſt auſſi ſans aucun fondement que S. *Jerôme* l'a pris pour Priape, comme *Selden* le fait voir. Toutes ces conjectures ne ſont fondées que ſur le mot *Phegor*, ou *Pehor* פְּעוֹר, qui vient d'une racine, qui ſignifie *découvrir* ; & ce fondement eſt trop leger, pour bâtir là deſſus ce que les Juifs ſe ſont imaginez, & ce que S. *Jerôme* avoit

pris

apris de ſon maître. Il faut ſe ſouvenir ici de ce que *Selden* a dit des Rabbins ſur *Baal-tſephon*. Il y a plus d'apparence que *Baal-peor* a tiré ſon nom du lieu, où il étoit adoré, qui étoit une montagne des Moabites, qui ſe nommoit *Peor*, ou *Phogor*, ſelon les differentes prononciations. Si l'on vouloit bâtir des hiſtoires ſur des etymologies, on pourroit dire qu'il y avoit une ſtatue de ce Dieu, dans une fente de cette montagne; parce que ce même mot peut être expliqué ainſi, par le moyen des Langues Arabe & Syriaque. Mais ce ſeroit ſe moquer des Lecteurs, qui ont droit d'exiger de ceux qui ſe mêlent d'écrire plus de reſpect pour la Verité, que certaines gens n'en ont.

6. *Selden* finit ſon premier Livre, par un long recueuil de ce que l'on trouve dans les Anciens & dans les Rabbins, touchant *Moloch*, & les autres Divinitez, qui y ont quelque rapport & touchant *Adad*, Dieu des Aſſyriens. Il parle auſſi du nom Tyrien d'Hercule, qui eſt *Melicarte*, מלך קרתא, *Roi de la ville*, comme d'autres l'ont fait voir; ce qui eſt plûtôt un titre, qu'un nom. A l'occaſion de cela, il cite un paſſage d'*Euſebe* dans

ſa Chronique, où l'on trouve ces paroles ſelon la verſion de S. *Jerôme*, ſur l'an ccccxcix. *Hercules cognomento Deſanaus in Phœnice clarus habetur. Unde & ad noſtram uſque memoriam à Capadocibus & Elienſibus Deſanaus adhuc dicitur.* On ne trouve néanmoins rien de ce ſurnom d'Hercule, dans l'Antiquité, & d'autres Exemplaires Latins ont ici *Deſinaas*, ou *Deſinas*, ou *Deſinaus*, ou *Doſinaus*, ou *Deſonaas*, comme *Voſſius* l'a remarqué dans ſon Ouvrage de l'Idolatrie Liv. I. c. 22. Il y a une plus grande varieté, dans le Grec d'*Euſèbe*, où Hercule eſt nommé *Diodas* Διωδᾶς, & où au lieu des peuples de l'*Elide* il y a ceux d'*Ilium*. Cela me fait croire que le mot, que l'on doit lire ici, eſt proprement une explication du nom Phénicien d'Hercule, הרכל *harochel*, qui ſignifie un *marchand* ou un *voyageur*, que l'on peut appeller en Grec διοδεύτης, du verbe διοδεύειν, qui ſignifie *voyager*.

IV. 1. *Selden* commence ſon II. Livre, par *Baal*, ou *Bel*, nom commun à pluſieurs Divinitez de l'Orient, & explique tous les noms, où ce mot ſe trouve ſeul, ou joint avec quelque autre. Il y a parmi cela diverſes di-

digreſſions, ſavantes à la verité, mais qui détournent le Lecteur du ſujet dont il ſouhaite d'être inſtruit. *Selden* eſt extrémement ſujet à ce défaut.

Il eſt certain que les Grecs ont intrepreté le nom de *Belus* ou *Baal*, par *Zeùs* & les Latins par *Jupiter*. Mais comme je l'ai déja dit, ce n'étoit point la même Divinité, comme il paroît clairement par toute la vie de Jupiter, qui étoit un homme né en Candie, & qui paſſa ſa vie dans la Grece. Mais dans la ſuite du tems, les Grecs attacherent au nom de *Zeùs*, & les Latins à celui de *Jupiter*, l'idée de la ſuprême Divinité, & l'employerent pour expliquer les noms des Dieux des autres nations, qu'elles regardoient comme les Dieux ſuprêmes. Il auroit mieux valu, pour ne pas tromper les Lecteurs, que les anciens Auteurs euſſent par tout nommé les Dieux de leurs noms propres, & euſſent ajoûté ce que les peuples, qui les adoroient, en diſoient. Autrement on confond, ſans y prendre garde, le Dieu d'un lieu avec celui d'un autre. † J'ai traité ailleurs de cette matiere, ce qui fait que je ne m'y arrête pas davantage.

On

† *Voyez* Artis Crit. Pag. 2. Sect. I. c. 13.

On ne doit pas dire ici que les Dieux sont venus de l'Asie en Grece. Cela n'est vrai qu'à l'égard de quelques uns, tels que sont *Venus*, *Hecate*, *Bacchus*, *Hercule*, &c. Pour *Saturne* & ses fils, leur histoire, comme je l'ai dit, fait voir évidemment que c'étoient des hommes, qui regnoient en Grece & que les Grecs mirent au rang des Dieux. Si l'on nie cette histoire, ou qu'on l'explique allegoriquement, je ne vois pas ce que l'on peut dire d'assuré; car enfin on debitera ses propres songes, au lieu de ce que l'on trouve dans l'Antiquité. Il auroit été à souhaiter que *Selden*, au lieu de tant de digressions, eût fait de semblables remarques.

Je ne suis point de son sentiment, touchant l'origine du mot *Jovis*, d'où l'on a fait *Jovis Pater* & *Jupiter*. Il le fait venir du mot Hebreu *Jehova*; ce qui me paroît peu vrai-semblable, parce que les Latins ont tiré leur Religion des Grecs, & non des Orientaux, & qu'ils ne disent de leur *Jovis*, que ce que les Grecs ont dit de leur Ζεὺς. J'aimerois beaucoup mieux suivre la conjecture de *Saumaise*, qui croit que les Eoliens, dont la dialecte a donné la naissance à la Langue Latine, ont dit Ζιὸς, pour Ζεὺς, d'où est venu *Jovis*.

A. No-

2. Nôtre Auteur traite auſſi fort au long de la Deeſſe *Aſtarte*, ou *Aſtboreth*, que les Sidoniens adoroient, & dont l'on a expliqué le nom par le mot de *Junon*. Il traite en même tems de diverſes autres Divinitez, qui y ont quelque rapport. On trouve de ceci, comme de preſque tout le reſte, des abregez dans *Voſſius*, *de Idololatria*, où il ne manque pas de citer de tems en tems *Selden*, de peur qu'on ne l'accuſe de plagiat. Auſſi ne ſauroit-on faire aucun traité complet des Divinitez, dont il parle, ſans le copier. On peut le redreſſer & y ajoûter quelques remarques, mais le principal fonds viendra toûjours de lui.

3. Il faut dire la même choſe du Chapitre ſuivant, où il eſt traité de *Dagon*, de *Dercéto* & d'*Atergatis*, que *Selden* croit avoir été la même Divinité.

4. Dans le Ch. IV. *Selden* traite de la Venus Phénicienne, plûtôt ſur ce qui s'en trouve dans les Auteurs Payens, que ſur ce qui s'en pourroit tirer de l'Ecriture Sainte, qui n'en dit rien diſtinctement.

5. *Selden* explique le nom d'une Idole nommé מפלצת *miphletſeth*, 1. Rois xv. après la Vulgate & les Rabbins, com-

comme s'il marquoit la même choſe que Priape. Mais je n'en vois aucune preuve dans le Texte, ni dans aucun Auteur, à qui l'on s'en puiſſe fier. Car pour S. *Jerôme*, il ne ſavoit rien là deſſus, que ce que les Juifs lui avoient apris, & ils n'étoient nullement dignes de foi. Il eſt vrai que *Selden* tire de la racine du mot Hebreu, que l'on a rapporté, le mot *Phallus*, qui eſt la partie caracteriſtique de Priape. Mais *Phallus* peut venir de מפלו *phalou*, caché, auſſi commodément que de l'autre mot.

6. Les Accaronites adoroient un Dieu, qu'ils nommoient *Baal-zebub*, comme qui diroit *Baal la mouche*; que *Selden* croit avoir été ainſi nommé, comme, parmi les Grecs, Hercule & Jupiter étoient nommez, en certains lieux, ἀπόμυοι, *chaſſe-mouches*; parce qu'ils chaſſoient, comme on le croyoit, les mouches, qui auroient autrement fort incommodé ces lieux en Eté. *Selden* croit voir quelque trace de ce Dieu des Accaronites, dans un paſſage de *Pline* qui ſe trouve au Liv. x. c. 28. de ſon Hiſtoire Naturelle, & que l'Auteur produit en ces termes: *Cyrenaici Acorem Deum* (invocant) *muſarum multitudine peſtilen-*

lentiam adferentes, quæ protinus interirent postquàm litatum est illi Deo. Il croit que ce Dieu fut nommé *Hécron* d'*Accaron*; mais ce n'est qu'une conjecture des Critiques. * Les plus anciens M S S. ont ici: *Eviosmyacoron*, qui ne signifie rien & dont *Saumaise* faisoit *Elii Myiacoron*, μυιακόρου, *ceux d'Elide invoquent Myiacores*, ou le Dieu Chasse-mouche. Le P. *Hardouin* a mieux aimé mettre *Myiagram*, qui fait néanmoins le même sens. Il ne faut donc plus chercher le Dieu des Accaronites, dans ce passage.

Selden avouë qu'il ne sait pas pourquoi, du tems de Nôtre Seigneur, on nommoit *Baal-zebub*, ou *Baal-zebul* le Prince des Diables; & je croi en effet qu'il n'est pas possible de le savoir, dans l'ignorance où l'on est de ce que les Accaronites croyoient de ce Dieu & des démêlez qu'il pouvoient avoir eus, avec les Juifs, là-dessus. Supposer que les Accaronites nommoient ainsi Pluton, c'est supposer ce que l'on ne sait point & dont il n'y a aucun vestige dans l'Antiquité. Pourquoi auroient-ils adopté ce que les Grecs disoient de leur Pluton, qui n'étoit pas une Divinité de l'Orient?

* *Voyez* Bibl. Univers. T. V. p. 8.

rient ? Pourquoi auroient-ils nommé le Dieu des Morts, *le Seigneur-mon-che* ? On peut faire mille questions là-dessus, auxquelles on ne sauroit satisfaire, & qu'il ne sert de rien de faire naître par des suppositions arbitraires.

7. Nôtre Auteur traite dans les Chapp. VII, VIII, & IX. des Dieux des peuples, que Salmanasar envoya dans le païs des Dix Tribus. Quoi qu'il en dise tout ce qu'on en peut dire, il n'en dit presque rien d'assuré, comme il le reconnoit lui même. Il explique très-bien, par *Baruch* & par *Herodote*, ce que peuvent signifier les mots מוכ שכות *succoth benoth*, ou les tabernacles des filles. Les Babyloniens, comme le disent ces Auteurs, prostituoient leurs filles, dans des tabernacles, ou des loges autour du Temple de Venus. Je m'étonne, après cela, comment on a crû que le nom de *Venus* pouvoit venir de *Benoth*, qui n'est point un nom d'Idole, si l'on y prend bien garde, mais qui marque seulement *les filles*, qui la servoient en se prostituant. Outre cela, c'est un mot purement Latin, qui ne vient nullement de l'Orient immédiatement, mais de la Langue Grèque, dans laquelle *Venus* signifie non seu-

le-

lement *union*, mais la *conjonction des sexes*. Les Eoliens en y ajoûtant leur Digamma en ont fait Ϝένος, d'où eſt venu *Venos*, comme on prononçoit au commencement, & enſuite *Venus*, qui a marqué non ſeulement cette action, mais encore la Déeſſe que l'on croyoit préſider là-deſſus. On ne peut pas douter que les Latins n'aient très-ſouvent mis un V. ou un Digamma, au commencement des mots. Ainſi ils ont dit *Veſper* de ἕσπερος, *Veſta* de ἑστία, & une infinité d'autres mots ſemblables ; dont on trouvera des exemples dans le Traité de *Voſſius*, *de permutatione litterarum*, & dans *les principes de l'art des Etymologies* de *Menage*. Je me perſuade qu'on jugera cette Etymologie plus vrai-ſemblable que celle de *Selden*, & que celle de ceux qui derivent le mot de *Venus* du verbe *venire*, *quòd ad omnia veniat*.

Selden croit voir *Succhoth Benoth*, dans une ville d'Afrique nommée *Sicca Veneria*, mais ce ſont là des noms Latins, & non Africains.

8. *Selden* traite au Ch. XI. de *Thamouz*, qu'il fait voir être un Dieu Egyptien, & le même qu'*Oſiris* & *Adonis*. Il eſt conſtant que *Thamouz* eſt

eſt un nom Egyptien, puis que c'eſt le nom d'un des mois Egyptiens, & un nom propre d'homme; mais il eſt étrange qu'aucun des Auteurs Payens, qui ont parlé des ſuperſtitions des Egyptiens, ne nous aient appris ce nom.

9. Enfin nôtre Auteur finit ſon recueuil, dans les Chapp. ſuiv. XII, XIII, XIV, XV, XVI, & XVII. par ce qu'il a pû ramaſſer de *Nebo*, de *Selach*, de *Chiun*, des monceaux de pierre conſacrez à Mercure & que l'on croit être nommez en Hebreu מגמה *margemah*; des images des Dieux, que l'on mettoit ſur la pouppe, & ſur la proüe des vaiſſeaux; & enfin du ſerpent d'airain, & des calomnies que l'on a débitées contre le culte des Juifs, parmi les Payens. Je ne m'arrêterai pas à cela, parce que je ne me ſuis pas propoſé de faire d'extrait de ce Livre. Ce que j'en ait dit n'a été que pour faire quelques remarques, ſur cet Ouvrage; d'où ceux qui ne le ſavoient pas pourront recueuillir l'uſage, que ceux qui entreprennent de parler à fonds des Dieux des Orientaux, font néceſſairement de ce Livre. Auſſi *Voſſius* l'a-t-il, comme je l'ai dit, abregé, mais en le nommant toûjours & en donnant à l'Auteur les éloges qu'il mérite. C'eſt com-

comme il faut faire, & non parler mépriſamment de ceux, dont on employe les materiaux; ſur tout quand on ſait en ſa conſcience, qu'on n'a jamais lû les originaux, que l'on cite, qu'à meſure que les Auteurs modernes les ont indiquez, ſi tant eſt même qu'on l'ait fait.

Si *Selden* avoit vû les inſcriptions, que l'on a apportées depuis peu de Syrie, il auroit eu une occaſion d'exercer ſon ſavoir, ſur les noms de quelques Dieux qui n'étoient pas encore connus. L'illuſtre Mr. *Cuper*, qui joint à un profond ſavoir une civilité & une douceur toutes ſingulieres, vertus rares parmi les Savans, a publié une de ces Inſcriptions; où il eſt parlé des Dieux *Madbachus* & *Salamanes*, comme de Dieux particuliers en quelque endroit de Syrie. Je ſai ce que pluſieurs perſonnes ont conjecturé là-deſſus, mais cela ne m'empêchera pas de dire que je croi toûjours qu'on peut regarder *Madbachus* & *Salamanes* comme deux Divinitez, qui préſidoient ſur le mariage, ou ſur la paix de l'Etat. La premiere ſe nommoit *Madbak*, en Syriaque מדבק, mot qui vient de la racine דבק, qui ſignifie *s'attacher* & ſe dit de l'union des maris & des fem-

femmes. *Salman*, שלמן, eſt un nom propre, qui ſignifie *pacifique*, & qui vient de *ſchalom* שלום, *paix*. Ce peut donc être le nom d'une Divinité, qui préſidoit, ſelon le ſentiment des Syriens, ſur la concorde des gens mariez, & qui conſervoit la paix dans les ménages.

J'avoue que l'on pourroit donner plus d'étendue aux fonctions de ces Divinitez, & les faire préſider ſur l'attachement que les Sujets doivent avoir pour leurs Souverains, & ſur la concorde & la paix, qui doit être entr'eux. Il ſe pourroit faire que *Crateas*, fils d'*Andronique*, auteur de cette inſcription, eût dreſſé un Autel, après quelque diſſention civile, ſelon le vœu que ſon pere en avoit fait.

On ne peut propoſer qu'en doutant des conjectures, ſur des Dieux auſſi peu connus, que ceux là. Peut-être que l'on trouvera d'autres inſcriptions plus étendues, que celle que Mr. *Cuper* a publiée, & j'en ai même déja vû quelques unes, dans une Lettre venue de Syrie, entre les mains d'un habile homme. Quand on aura plus de lumieres, on verra à quoi l'on pourra s'en tenir. Je ne puis m'empêcher de louër *Selden* à cet égard, puis qu'en

plu-

plusieurs endroits, où d'autres auroient d'autant plus hazardé, qu'on pouvoit moins relever leurs fautes, par le secours de l'Antiquité, qui ne nous fournit rien là-dessus, il s'est abstenu de rien conjecturer, pour ne pas débiter des songes.

Je ne m'arrêterai pas à celui, qui a fait des supplemens à *Selden*, en marquant les Auteurs Modernes, & sur tout ceux d'Alemagne, qui ont écrit pour, ou contre les pensées de cet habile Anglois. Il y a des lieux, où l'on estime & où l'on regarde comme habiles gens, ceux qui paroissent avoir feuilleté beaucoup d'Auteurs Modernes, & qui en font de longues citations. Ailleurs cette espece d'érudition ne plait pas, non seulement parce qu'on peut facilement citer ce qu'on n'a point lû, quand on ne fait que mettre un nom d'Auteur, où marquer même l'endroit, où il traite de quelque chose; mais principalement parce que cette multitude d'Auteurs ne font souvent que copier assez grossierement ce que d'autres ont dit avant eux, de sorte que qui en a lû un, les a tous lûs. Encore s'ils se servoient des materiaux, que d'autres ont ramassé avant eux, avec plus d'art & de méthode qu'ils

n'avoient fait, ou qu'ils exprimaſſent les choſes en meilleur ſtile, on le leur pourroit pardonner. Mais il n'y a communément, dans leurs Ecrits, ni ordre, ni agrément, & ſouvent même très-peu de jugement. Après cela, on ne doit pas être étonné, ſi les gens de bon goût ſe dégoûtent de ces recueils.

ARTICLE III.

Mémoires pour ſervir à la Vie d'ANTOINE ASHLEY, *Comte de Shafteſbury, & Grand Chancellier d'Angleterre, ſous Charles II.*

PERSONNE n'ignore, en Angleterre, que le *Comte de Shafteſbury*, dont j'ai parlé dans le petit Abregé de la Vie de Mr. *Locke*, qui a paru dans le VI. Tome de cette *Bibliotheque*, n'ait été l'un des plus habiles hommes de ſon tems, & qu'il n'ait eû beaucoup de part aux affaires publiques de ſon Païs, durant la meilleure partie de ſa Vie. Le peu, que j'en ai dit, a fait que pluſieurs perſonnes de deça & de delà la mer ont ſouhaité de

de connoître plus particulierement ce grand homme; dont la mémoire n'eſt pas moins digne d'être tranſmiſe à la Poſterité, que celle des *Phocions*, des *Timoleons*, & des autres illuſtres Grecs, que l'amour de leur patrie a rendu fameux.

Quoi que je ſois fort éloigné de pouvoir donner une Hiſtoire complette du Comte de *Shaftesbury*, j'ai crû que je ferois plaiſir aux perſonnes curieuſes de ces ſortes de choſes, ſi je publiois, dans cet Article, quelques particularitez de ſa Vie qu'on a trouvées parmi les Papiers de feu Mr. *Locke*; & qui méritent d'être conſervées, non ſeulement à cauſe qu'elles peuvent ſervir à faire connoître le génie de Mylord *Shaftesbury*, mais encore parce que quelques-uns de ces Faits ſont des morceaux conſiderables de ce qui s'eſt paſſé en Angleterre, de ſon tems.

Antoine Ashley, Chevalier, qui dans la ſuite reçût du Roi *Charles* II. le titre de *Comte de Shaftesbury*, étoit âgé d'environ vingt ans, vers le commencement de la Guerre Civile, qui s'alluma en Angleterre ſous le regne de *Charles* I.

Ayant

† *Ici commencent les Mémoires, écrits par Mr. Locke, qu'on a eû ſoin de diſtinguer par des guillemets.*

„ Ayant suivi le Roi à *Oxford* (car
„ il demeura dans ce Parti, aussi
„ long-tems qu'il eut quelque espe-
„ rance d'y pouvoir servir sa Pa-
„ trie) il fut introduit un jour au-
„ près de ce Prince par Mylord *Falk-*
„ *land*, son Ami, qui étoit alors Se-
„ cretaire d'Etat; comme ayant à lui
„ proposer quelque chose, qui étoit di-
„ gne de l'attention de Sa Majesté. Dans
„ cette audience, le Chevalier dit au
„ Roi, qu'il croyoit pouvoir mettre
„ fin à la guerre, si Sa Majesté le
„ trouvoit à propos, & qu'Elle vou-
„ lût le soûtenir dans l'execution de
„ son dessein. Le Roi lui répondit,
„ qu'il étoit bien jeune, pour une si
„ grande entrepriſe. *Sire*, repliqua-t-il
„ aussitôt, *vos affaires, n'en iront pas*
„ *plus mal, pour cela, supposé que*
„ *j'en vienne à bout.* Sur quoi le Roi
„ témoignant avoir envie de l'enten-
„ dre, il lui parla à peu près de cette
„ maniere: *Les Gentilshommes & tous*
„ *ceux qui ont des terres, qui se sont*
„ *engagez les premiers dans cette guer-*
„ *re, voyent présentement qu'après un*
„ *ou deux ans, elle ne paroît pas plus près*
„ *de sa fin qu'elle l'étoit dans sa naissan-*
„ *ce, & commencent d'en être ennuyez.*
„ *Je suis persuadé qu'ils seroient bien*
„ *aises*

„ aiſes de vivre en repos chez eux ;
„ s'ils pouvoient être aſſurez qu'on af-
„ fermiroit leurs Droits & leurs Liber-
„ tez. Je ſuis convaincu que c'eſt là
„ préſentement la diſpoſition générale
„ de tout le Royaume, & ſur tout des †
„ lieux où j'ai mon Bien, & aux-
„ quels je m'intereſſe le plus. Si donc
„ Vôtre Majeſté vouloit me donner pou-
„ voir de traiter, avec les Garniſons
„ du Parlement, & de leur accorder un
„ plein & général pardon ; avec aſſu-
„ rance qu'après qu'on auroit mis bas
„ les armes des deux côtez, une Ami-
„ niſtie générale remettroit toutes cho-
„ ſes dans le même état, où elles étoient
„ avant la Guerre ; & qu'alors un Par-
„ lement libre feroit ce qui reſteroit à
„ faire pour régler le Gouvernement de
„ cette Nation, j'entreprendrois cette
„ affaire. Il ajoûta qu'il commen-
„ ceroit par ſa * propre Province ;
„ perſuadé que le bon ſuccès, qui ſui-
„ vroit là ſon premier eſſai, engage-
„ roit d'autres Garniſons voiſines à lui
„ ouvrir leurs Portes ; dès qu'il leur

† *L'Oueſt d'Angleterre, qui envoye, à proportion, un beaucoup plus grand nombre de Membres du Parlement, qu'aucune autre partie du Royaume.*

* *La Comté de Dorſet.*

„ ſeroit ſavoir, qu'en mettant bas les
„ armes, elles ſeroient en paix & en
„ ſûreté.

„ Le Roi parut approuver ce pro-
„ jet, & le Chevalier *Ashley* ayant re-
„ çu un plein pouvoir, comme il le
„ ſouhaitoit, s'en alla dans la Comté
„ de Dorſet, & ménagea un traité
„ avec les Garniſons de *Pool*, de
„ *Weimouth*, de *Dorcheſter*, & d'au-
„ tres lieux; & cela avec tant de ſuc-
„ cès, qu'une de ces Places fut actuel-
„ lement miſe entre ſes mains; com-
„ me les autres l'auroient été, peu de
„ jours après. Mais le Prince *Mau-*
„ *rice*, fils de l'Electeur Palatin, qui
„ commandoit quelques troupes du
„ Roi, étant alors dans ces Quartiers-
„ là avec ſon Armée, n'eut pas plû-
„ tôt appris la reddition de la Place,
„ qu'il y entra avec ſes troupes, &
„ leur en donna le pillage. Le Che-
„ valier *Ashley*, ſenſiblement touché
„ de ce manquement de parole, ne
„ put s'empêcher d'en témoigner ſon
„ reſſentiment au Prince; de ſorte
„ qu'ils en vinrent, de part & d'autre,
„ à des paroles aſſez fortes. Mais le
„ mal étoit fait; & par là ſon deſſein
„ fut entierement rompu. Tout ce
„ qu'il put faire, fut d'envoyer avertir

„ les

„ les autres Garnisons, avec lesquel-
„ les il étoit en traité, de se tenir sur
„ leurs gardes; parce qu'il ne pouvoit
„ point garantir les articles, dont ils
„ étoient convenus.

„ Mais bientôt après, le Chevalier
„ *Ashley* qui avoit l'esprit naturelle-
„ ment actif, & qui ne cessoit de son-
„ ger aux moyens de sauver sa Patrie
„ (dont le bien a été le grand but de
„ ses pensées & de ses actions, du-
„ rant tout le cours de sa vie) forma
„ un autre Projet, dans le même des-
„ sein de terminer la Guerre Civile,
„ qui avoit fort incommodé le Roy-
„ aume, & dont personne ne pou-
„ voit dire quelles seroient les suites.
„ La premiere ouverture de ce nou-
„ veau Projet se fit, dans une con-
„ versation entre lui & le * Ser-
„ gent en Loix *Fountaine*, à *Hunger-*
„ *ford*, où ils se rencontrerent par ha-
„ zard. Mécontens l'un & l'autre de
„ la constitution de la Guerre, & dé-
„ plorans les maux dont leur Païs
„ étoit menacé, l'un d'eux s'avisa de
„ dire que dans toute l'Angleterre les
„ Provinces devroient prendre les ar-

* *C'est en Angleterre le nom d'un Office dans la Loi, qui est d'un degré au dessus de celui de simple Avocat plaidant.*

„ mes, pour tâcher de diſſiper les Ar-
„ mées des deux Partis. Cette Pro-
„ poſition, de la maniére dont elle fut
„ diſcutée, pendant un aprés-ſoupé,
„ paroiſſoit bien plus un ſimple ſou-
„ hait, produit par une bonne intention,
„ qu'un deſſein formé. Mais le Che-
„ valier *Ashley* l'examina, dans la ſui-
„ te, plus à loiſir, & en fit un projet
„ bien reglé, très-capable d'être mis
„ en pratique : & dès-lors il ne ceſſa
„ de ſonger au moyens d'en venir à
„ l'execution, & il y fit entrer la plû-
„ part des Gentilshommes les mieux
„ ſenſez & les mieux intentionnez des
„ deux Partis, dans toute l'Angleter-
„ re. C'eſt-là ce qui mit ſur pied cet-
„ te troiſiéme eſpece d'Armée, qui
„ parut tout d'un coup en divers en-
„ droits de l'Angleterre, au grand
„ étonnement des Armées de Roi &
„ du Parlement, qui en furent fort
„ épouvantées; & certainement ſi quel-
„ ques-uns de ceux, qui s'étoient en-
„ gagez dans cette affaire, & qui avoient
„ promis de paroître au tems marqué,
„ n'euſſent pas manqué de parole à
„ ce nouveau Parti des *Clubmen* (car
„ c'eſt ainſi qu'on les nommoit) ils
„ auroient été aſſez forts pour venir
„ à bout de leur deſſein ; qui étoit

„ d'en-

„ d'engager les deux Partis à mettre
„ bas les armes, & s'ils ne vouloient
„ pas le faire, de les y forcer, de ſe
„ déclarer pour une Amniſtie généra-
„ le, d'obtenir la diſſolution du Par-
„ lement ſéant alors, & d'en faire
„ appeller un nouveau, pour redreſ-
„ ſer les griefs & pour régler le Gou-
„ vernement de la Nation. Ce n'étoit
„ point là une entrepriſe romaneſque,
„ mais un deſſein fondé ſur de gran-
„ des apparences de ſuccès; car le peu-
„ ple avoit déja beaucoup ſouffert de
„ cette Guerre, & les Gentilshom-
„ mes & les perſonnes accommodées
„ étoient fort revenus de leur premier
„ emportement, & ſouhaitoient de ren-
„ trer dans leur ancien état, de jouïr
„ en ſûreté du calme & de l'abondan-
„ ce, dont ils étoient privez depuis
„ cette levée de boucliers, & ſur tout
„ alors; parce qu'ils s'appercevoient
„ que toute eſperance de retirer quel-
„ que avantage de la Guerre commen-
„ çoit à leur être ôtée, particuliére-
„ ment dans le Parti du Roi; &
„ que c'étoient les Soldats de fortune
„ qu'on conſideroit le plus à la Cour,
„ & qui avoient les places de com-
„ mandement & le pouvoir entre leurs
„ mains.

„ Le Chevalier *Ashley* avoit été
„ quelque tems dans la Comté de Dor-
„ set, occupé à assembler les parties
„ de cette grande Machine, jusqu'à
„ ce qu'en fin il l'eût mise en état de
„ se mouvoir. Mais des gens, qui
„ avoient témoigné beaucoup de pas-
„ sion d'entrer dans cette entreprise,
„ furent bien éloignez d'avoir autant de
„ vigueur & de courage, lors qu'il fut
„ tems de venir à l'execution; & la
„ Cour qui avoit appris, ou soupçon-
„ né que c'étoit de lui, que ce des-
„ sein tiroit son origine, l'observa de
„ si près, qu'il ne pouvoit point en-
„ tretenir de correspondance avec les
„ Provinces éloignées & animer les
„ differents membres de ce nouveau
„ Corps, comme il étoit nécessaire.
„ Enfin, avant qu'il fût tems pour
„ lui de lever le masque, il reçut,
„ par une Lettre du Roi fort civile &
„ qui n'étoit pas du stile ordinaire,
„ ordre de l'aller trouver à Oxford.
„ Mais il ne manqua pas d'amis en
„ Cour, qui l'avertirent du danger
„ qu'il courroit de se rendre en ce
„ lieu-là, & qui le confirmérent dans
„ le soupçon, où la Lettre du Roi
„ l'avoit déja jetté, qu'au lieu de lui
„ vouloir tout le bien, qu'on lui té-
„ moi-

„ moignoit dans cette Lettre, on lui
„ préparoit quelque chose de fort dif-
„ ferent. Outre cela, Mylord *Goreing*,
„ qui commandoit un Corps d'Armée
„ dans ces Quartiers-là, ayant reçu
„ ordre de la Cour, de se saisir de sa
„ personne, lui avoit civilement en-
„ voyé dire qu'il viendroit dîner
„ chez lui, un jour qu'il lui marqua.
„ Tout cela joint ensemble lui fit voir
„ qu'il ne pouvoit plus être en sûreté
„ dans sa Maison, ni dans les Quar-
„ tiers qu'occupoient les Troupes du
„ Roi. Il alla donc se jetter, où l'on
„ le poussoit; c'est à dire, dans les
„ Quartiers où étoient les Troupes du
„ Parlement, & se refugia dans *Ports-*
„ *mouth*. C'est ainsi que, pour avoir
„ tâché de sauver son Roi & sa Patrie,
„ il fut chassé du Parti, qu'il avoit
„ choisi. La Cour, qui alors, enflée
„ d'esperances vaines, ne s'attendoit
„ à rien moins qu'à une entiere con-
„ quête du Royaume, & à devenir
„ maîtresse absolue de tout, avoit une
„ extrême aversion pour tous les con-
„ seils moderez, & pour les Gentils-
„ hommes de son Parti, qui avan-
„ çoient ou qui favorisoient la moin-
„ dre proposition d'accommodement.
„ Ceux qui cherchoient sincerement le

„ bien de leur Patrie avoit beau avoir
„ fait de grandes dépenſes, & hazar-
„ dé tout, pour ſoûtenir le Parti du
„ Roi; bien loin de leur en tenir comp-
„ te, dès qu'ils parurent ſe propoſer,
„ dans la Guerre, une autre fin, que
„ la réduction du Parlement par la for-
„ ce, on les regarda comme ennemis;
„ & tout expedient, qui tendoit à un
„ accommodement, paſſoit pour tra-
„ hiſon. Un homme auſſi conſidera-
„ ble que le Chevalier *Ashley*, ainſi
„ rejetté par le Roi, fut reçû à bras
„ ouverts par ceux du Parlement: &
„ quoi qu'il vînt à eux, après avoir été
„ dans l'autre Parti, & qu'il ſe mît en-
„ tre leurs mains, ſans avoir fait au-
„ cunes conditions; il y avoit pour-
„ tant entre eux des perſonnes, qui
„ connoiſſoient ſi bien ſon mérite, &
„ le cas qu'on en devoit faire, qu'on
„ lui offrit bientôt après des emplois
„ conſiderables de la part du Parle-
„ ment, & qu'on lui confia en effet
„ des places de commandement. On
„ ne doutoit néanmoins pas qu'il ne
„ fût très-bien inſtruit de ceux qui
„ étoient dans le Parti oppoſé, & de
„ leurs deſſeins. On étoit aſſuré, que
„ ſa grande pénétration ne pouvoit l'a-
„ voir laiſſé dans l'ignorance, lui qui

„ VO-

„ voyoit les perſonnes qui y tenoient
„ les prémiers rangs, qui tous étoient
„ de ſa connoiſſance, & la plûpart
„ de ſes Amis.

„ Mais quoi que le Chevalier *Aſh-*
„ *ley* n'eût pas eû la liberté de demeu-
„ rer parmi ceux, avec qui il s'étoit
„ d'abord embarqué, & avec qui par
„ conſéquent il avoit vêcu; & qu'il
„ eût été forcé de ſe jetter dans le
„ Parti du Parlement; il s'y rendit tout
„ ſeul, il n'y porta que ſa perſonne, &
„ rien de ce qui pouvoit appartenir à
„ autrui. Il laiſſa, pour ainſi dire,
„ derriere lui tous ceux du Parti qu'il
„ quittoit, leurs perſonnes, leurs in-
„ terêts, leurs actions, leurs deſſeins,
„ leurs conſeils; de ſorte qu'il n'y eût
„ qui que ce fût, dans le Parti du Roi,
„ qui pût ſe plaindre, qu'après le jour
„ qu'il eut quitté ſa maiſon, où il ne
„ pouvoit plus vivre en ſûreté, il eût
„ conſervé le ſouvenir de ce qu'il avoit
„ fû, lorſqu'il étoit avec eux.

„ Il s'étoit fait un devoir ſi ſacré de
„ cette eſpece d'oubli, que ſa fermeté
„ à ne s'en départir jamais, penſa lui
„ coûter cher, dans la ſuite. Mr. *Denzil*
„ *Hollis* (qui fut depuis *Lord Hollis*)
„ avoit été un des Commiſſaires em-
„ ployé par le Parlement dans le Trai-

„ té d'*Uxbridge*. Il étoit entré là dans
„ quelques négociations secrettes &
„ particulieres, avec le Roi. Cela ne
„ put être tenu si secret, qu'il ne fût
„ éventé, & que quelques Membres
„ du Parlement n'en eussent connois-
„ sance. Quelque tems après, Mr.
„ *Hollis* étant attaqué sur cela, en plein
„ Parlement, par un Parti contraire;
„ rien ne manquoit, pour le perdre
„ entiérement, que des témoins qui
„ pussent appuyer l'accusation qu'on
„ intentoit contre lui d'avoir entretenu intelligence avec les Royalistes.
„ Ceux de ce Parti crurent que le Che-
„ valier *Ashley* les serviroit infaillible-
„ ment, dans cette affaire; car ils ne
„ doutoient point qu'il ne fût assez in-
„ struit de la chose, & ils comptoient
„ hardiment sur lui; persuadez qu'il
„ ne manqueroit pas d'embrasser une
„ si belle occasion, & qui se présen-
„ toit d'elle même, de ruiner Mr. *Hol-*
„ *lis*, qui étoit depuis long-tems son
„ ennemi, à l'occasion d'un démêlé
„ de famille; que Mr. *Hollis* avoit
„ poussé si loin, que, par son credit
„ dans la Chambre des Communes,
„ il avoit fait exclurre du Parlement
„ le Chevalier *Ashley*, quoi que légiti-
„ mement élû. Dans cette suppositi-

„ tion,

„ tion, on le cita dans la Chambre, „ & ayant comparu, on lui demanda, „ ſi, lorſqu'il étoit à Oxford, il n'a- „ voit rien ſû ni ouï dire d'une négo- „ ciation ſecrete de Mr. *Hollis* avec „ le Roi, dans le tems du Traité d'*Ux- „ bridge*; ſur quoi le Chevalier *Ashley* „ répondit, qu'il ne pouvoit rien ré- „ pondre à cette queſtion, car quoi „ que ce qu'il auroit à dire dût peut- „ être ſervir à juſtifier Mr. *Hollis*, il „ ne pouvoit pourtant pas ſe donner „ la liberté de parler dans ce cas; par- „ ce que quelque réponſe qu'il fît, „ ce ſeroit avouer, que, s'il avoit ſçû „ quelque choſe au deſavantage de „ Mr. *Hollis*, il auroit eû recours à „ cette voye infame de lui nuire, & „ de ſe vanger d'un homme, qui étoit „ ſon ennemi.

„ Ceux qui l'avoient fait comparoî- „ tre, le preſſerent extrémement de „ parler, mais en vain, quoi qu'ils „ ajoûtaſſent des menaces de l'envo- „ yer à la Tour. Enfin, comme il „ perſiſtoit réſolument dans le ſilence, „ on lui ordonna de ſe retirer; & ceux, „ qui avoient compté qu'il découvri- „ roit ce qu'ils ſouhaitoient, fruſtrez „ dans leur attente, & pour cette rai- „ ſon très-mécontens, propoſerent

„ avec

„ avec beaucoup de chaleur de le faire arrêter; dequoi le Chevalier *Ashley*, qui ſe tenoit à la Porte de „ Chambre, ayant été averti, il attendit ſa ſentence ſans s'émouvoir; „ quoi que pluſieurs de ſes Amis ſortiſſent du Parlement, pour le preſſer inſtamment de ceder aux ſollicitations de la Chambre. Mais demeurant ferme, dans ſa prémiere „ réſolution, il trouva enfin aſſez d'amis, parmi les plus conſiderables „ du Parti contraire à Mr. *Hollis*, pour „ le tirer d'affaire; ils exalterent extremement la généroſité de ſa conduite, & firent voir que cette action „ méritoit ſi fort les loüanges de l'Aſſemblée, plûtôt que ſes cenſures, „ que ceux qui étoient le plus aigris „ eurent honte d'inſiſter plus long-„ tems là-deſſus, & laiſſérent tomber „ la propoſition de l'arrêter.

„ Quelques jours après, Mr. *Hollis* alla au logis du Chevalier *Ashley*, & le remercia, en termes pleins „ de reconnoiſſance & d'eſtime, de „ l'égard qu'il venoit d'avoir pour lui, „ dans le Parlement. Le Chevalier „ répondit, qu'il ne prétendoit rien „ mériter de lui, par l'action qu'il venoit de faire, ni lui impoſer aucu-

„ ne

„ ne obligation pour cela; que ce n'é-
„ toit point par conſideration qu'il eût
„ eué pour lui, qu'il en avoit uſé de
„ cette maniére; mais qu'il ſe devoit
„ cela à ſoi-même, qu'il l'auroit fait
„ également, ſi toute autre perſonne
„ y eût été intereſſée & qu'ainſi il ſe
„ croyoit autant en liberté qu'aupara-
„ vant, de vivre avec lui, comme il
„ le trouveroit à propos; mais qu'avec
„ tout cela, il n'étoit pas ſi mal infor-
„ mé du mérite de Mr. *Hollis*, & ne
„ connoiſſoit pas ſi peu le prix de ſon
„ amitié, qu'il ne fût prêt à l'accepter,
„ comme une très-grande faveur, s'il
„ l'en jugeoit digne. Mr. *Hollis*, qui
„ ne fut pas moins charmé de ſon Diſ-
„ cours, que de ce qui en avoit été
„ l'occaſion, lui donna de nouvelles
„ aſſurances d'une amitié ardente &
„ ſincere, qui furent reçuës avec des
„ termes, qui marquoient la conſide-
„ ration que le Chevalier avoit pour
„ lui. Par-là une ancienne meſintel-
„ ligence entre deux hommes, qui
„ avoient le cœur génereux & de
„ grands biens, qui étoient voiſins &
„ vivoient dans la même Province,
„ fut changée en une vraye & ſolide
„ amitié, qui dura autant que leur
„ vie.

„ Cette

„ Cette hiſtoire me remet dans l'eſ-
„ prit ce qu'il me ſouvient de lui avoir
„ ouï dire fort ſouvent, touchant l'o-
„ bligation où l'on eſt de garder le ſi-
„ lence, à propos de quelque choſe
„ qui avoit été dit devant lui; *que ce*
„ *n'étoit pas aſſez qu'il tînt ſecret ce*
„ *qui lui avoit été confié, ſous cette con-*
„ *dition; mais que la converſation em-*
„ *portoit, outre cela, une confiance gé-*
„ *nérale & tacite, en vertu de laquel-*
„ *le on eſt obligé de ne pas rapporter*
„ *une choſe qui peut en quelque ma-*
„ *niére préjudicier à celui qui l'a dite,*
„ *quoi qu'il n'ait point fait connoître*
„ *qu'il ſouhaitoit, que la choſe ne fût*
„ *point redite.*

„ Il avoit accoûtumé de dire, que
„ la ſageſſe réſidoit dans le cœur, &
„ non dans la tête; & que ce n'eſt pas
„ du défaut de connoiſſance, mais de
„ la corruption du cœur que vient l'ex-
„ travagance des actions des hommes,
„ & le déréglement de leur conduite.

„ Il diſoit auſſi qu'il y a dans cha-
„ que perſonne deux hommes, l'un
„ ſage, & l'autre fou; & qu'il faut
„ leur accorder la liberté de ſuivre leur
„ genie, chacun à ſon tour. Que ſi
„ vous prétendez, diſoit-il, que le Sa-

„ ge,

» ge, le Grave & le Serieux ait toûjours le timon, le Fou deviendra si inquiet & si incommode, qu'il mettra le Sage en désordre, & le rendra incapable de rien faire. Il faut donc que le Fou ait aussi à son tour la liberté de suivre ses caprices, de jouer, & folâtrer, pour ainsi dire, à sa fantaisie, si vous voulez que vos affaires aillent leur train & sans peine.

» Je lui ai entendu dire, qu'il ne demandoit d'un homme, quelqu'il fût, pour le connoître, sinon qu'il voulût parler. *Qu'il parle, comme il voudra*, disoit-il, *pourvû qu'il parle, cela suffit.* Effectivement, je n'ai jamais vû personne pénétrer si promptement dans le coeur des hommes, & à la faveur d'une petite ouverture reconnoître, comme il vouloit, les recoins d'un lieu si obscur. Il comprenoit au juste les messages qu'on venoit lui faire, dès que ceux, qui en étoient chargez, ouvroient la bouche, & qu'ils commençoient leur discours, en apparence dans un tout autre dessein. Il me souvient de quelques faits, qui pourront servir à justifier ce que je viens de dire de son extrême pénetration.

» Le

„ * Le Chevalier *Onlow* & lui ayant „ été invitez, par le Chevalier J. D. „ à aller dîner chez lui, à † *Chelſey*, „ & priez de s'y rendre de bonne heu„ re, parce qu'il avoit une affaire im„ portante à leur communiquer, ils „ vinrent à tems, & dès qu'ils furent „ aſſis, le Chevalier J. D. leur dit, „ qu'il avoit jetté les yeux ſur eux, à „ cauſe de leur habileté, & de l'ami„ tie particuliére qu'ils avoient pour „ lui, afin d'avoir leur avis, ſur une „ matiére qui lui étoit de la derniere „ importance; & en même tems il „ ajoûta, qu'ayant vécu pluſieurs an„ nées en veuvage, il commençoit à „ avoir beſoin d'une perſonne, qui „ pût le ſoulager d'une partie des af„ faires de ſa famille & prendre ſoin „ de lui-même, pendant ce qui lui „ reſtoit de vie; qu'il alloit être toû„ jours plus expoſé aux infirmitez de „ la vieilleſſe; & que pour cet effet il „ avoit jetté les yeux ſur une femme, „ qui lui étoit connuë, par une expe„ rience de pluſieurs années; qu'en „ un mot c'étoit la Gouvernante de „ ſa maiſon. Ces Meſſieurs, qui con„ noiſſoient très-bien cette femme, & „ qui

* *Sir Richard Onlow.* † *C'eſt un petit Lieu à deux milles de Londres.*

„ qui étoient grands amis du Fils & de
„ la Fille du Chevalier, tous deux en
„ âge d'être mariez, & auxquels ils
„ jugeoient que ce mariage ſeroit fort
„ préjudiciable, furent également con-
„ traires, dans leur cœur, au deſſein
„ de ce bon homme. Le Chevalier
„ *Onlow* ayant donc commencé à par-
„ ler, pour le déſapprouver, quand
„ il fut venu à l'endroit de ſon Diſ-
„ cours, où il alloit faire le portrait
„ de la femme, & la peindre de tou-
„ tes ſes couleurs; le Chevalier *Ash-*
„ *ley* voyant où il alloit, pour préve-
„ nir tout inconvenient, demanda per-
„ miſſion de l'interrompre, pour fai-
„ re une petite queſtion au Chevalier,
„ J. D. ſavoir, s'il n'étoit pas déja
„ marié? Le bon homme, interdit
„ à cette demande, répondit qu'oui,
„ qu'il s'étoit effectivement marié le
„ jour d'auparavant; & bien donc,
„ repliqua le Chevalier *Ashley*, nôtre
„ avis n'eſt plus néceſſaire; je vous
„ prie, que nous ayons l'honneur de
„ voir Madame, pour la féliciter, après
„ quoi nous nous mettrons à table.
„ Comme ils revenoient à Londres
„ en carroſſe, *je vous ſuis fort obligé*,
„ lui dit le Chevalier Onlow, *de m'a-*
„ *voir empêché d'entrer dans un diſ-*

„ *cours*,

„ cœurs, qu'on ne m'auroit jamais par-
„ donné, ſi j'euſſe déclaré ouvertement
„ ce que j'avois ſur le bout de la lan-
„ gue ; mais pour le Chevalier J. D.
„ il me ſemble qu'il vous devroit cou-
„ per la gorge, pour la queſtion civile
„ que vous lui avez faite. Comment
„ pouvoit-il vous venir dans l'Eſprit de
„ demander à un homme ; qui nous avoit
„ invitez ſolemnellement, pour ſavoir
„ ce que nous avions à lui conſeiller ſur
„ ſon mariage ; qui nous avoit grave-
„ ment nommé la Femme & nous avoit
„ laiſſé entrer ſérieuſement dans la diſ-
„ cuſſion de cette affaire ; comment,
„ dis-je, avez-vous pû vous aviſer de
„ lui demander s'il n'étoit pas déja ma-
„ rié ? Conſiderant le génie de l'hom-
„ me, répondit le Chevalier Ashley ;
„ & ſa maniere d'agir, j'ai ſoupçonné
„ qu'ayant fait une ſottiſe il ſouhai-
„ toit de ſe couvrir de nôtre approba-
„ tion.

„ Quelque tems après le rétabliſ-
„ ſement du Roi Charles II. s'étant
„ trouvé à dîner avec le Comte de
„ *Southampton*, chez le Chancellier
„ *Hide*, comme ils retournoient chez
„ eux, il dit au Comte de Southamp-
„ ton ; *Mademoiſelle Anne Hide, que*
„ *vous venez de voir, eſt certainement*

„ ma-

„ *mariée avec* * *un des Frères.* Le „ Comte, qui étoit ami du Chancel- „ lier, traita cela de chimerique, & „ lui demanda d'où lui pouvoit venir „ une si étrange pensée. *Assurez-vous,* „ repliqua-t-il, *que la chose est ainsi. Un* „ *secret respect, qu'on tâchoit de suppri-* „ *mer, paroissoit si visiblement dans les* „ *regards, la voix, & les manieres* „ *de sa Mere qui prenoit soin de la ser-* „ *vir, ou de lui offrir de chaque mets,* „ *qu'il est impossible que cela ne soit,* „ *comme je vous le dis* Le Comte de „ Southampton, qui avoit d'abord re- „ gardé cette pensée, comme une ima- „ gination frivole, ne fut pas long- „ tems à être convaincu que † *Mi-* „ *lord Ashley* n'avoit pas mal con- „ jecturé; car le Duc d'York avoüa „ peu de tems après publiquement son „ mariage, avec cette Dame, qui a „ donné deux grandes Reines à l'An- „ gleterre.

„ Je rapporterai encore un exemple „ de sa grande pénetration dans une „ occasion très-considerable, où elle „ lui

* *Charles* II. ou le *Duc d'York.*

† *On le nommoit alors ainsi, parce qu'il avoit été créé Baron peu de tems après le rétablissement de Charles* II. *qui lui donna ensuite le titre de* Comte de Shaftesbury.

„ lui fut fort utile à lui-même. Quelque tems après la mort de *Cromwel*, „ l'Armée ayant ôté le gouvernement „ des affaires à *Richard*, fils de *Crom-* „ *wel*, les Officiers Généraux s'en „ emparerent eux-mêmes, & commencérent à exercer cette autorité, „ par un certain nombre d'entre eux, „ qui fut établi par *Lambert*, qui avoit „ le plus de crédit dans l'Armée, dont „ il avoit le principal commandement. „ Ils nommérent ce nouvel établissement *le Comité de Sûreté*. Le Chevalier *Ashley* ayant tout sujet de „ craindre que cette usurpation, quoique couverte d'un prétexte & d'un „ titre spécieux, ne produisit enfin une „ vraye tyrannie; il jugea que le premier pas qu'il falloit faire, pour rétablir l'ancienne forme du gouvernement de la Nation, étoit de dissiper ce nouvel établissement; ce „ qu'on ne pouvoit executer, sous aucun prétexte légitime, que par l'autorité du long Parlement. † S'étant donc „ assemblé secretement, avec le Chevalier * *Haselrig* & quelques autres „ Membres, ils donnerent differentes

„ com-

† *On appelloit ainsi le Parlement de 1641. qui commença & finit la Guerre contre le Roi Charles I.* * *Sir Arthur Haselrig.*

„ commiſſions au nom du Parlement,
„ à l'un pour être Major Géneral des
„ troupes autour de Londres, à un
„ autre pour l'être de celles de l'Oüeſt
„ d'Angleterre, &c. & cela dans un
„ tems qu'ils n'avoient pas un ſeul ſol-
„ dat en leur diſpoſition. Auſſi avoit-
„ il accoûtumé de dire en riant, qu'a-
„ près avoir reçû ſa commiſſion, ſon
„ grand ſoin avoit été de trouver où
„ il pourroit la cacher. Avant cela, il
„ s'étoit aſſûré de la Ville de *Ports-*
„ *mouth*, car ayant rencontré un jour
„ par hazard dans *Weſtmunſter-hall* le
„ Colonel *Metham* Gouverneur de
„ cette Place, l'un de ſes anciens Amis,
„ il lui demanda, ſi, ſuppoſé qu'il vînt
„ à avoir beſoin de Portsmouth, il
„ voudroit bien le lui remettre entre
„ les mains; le Colonel l'aſſûra que
„ cette Place ſeroit à ſa dévotion,
„ quand il voudroit. Quoi que ces
„ négociations ne fiſſent pas partie de
„ celles, qui étoient ménagées plus
„ ſecretement; cependant comme el-
„ les donnoient l'idée de quelques
„ préparatifs éloignez, la *Maiſon de*
„ *Wallingford*, où s'aſſembloit le Com-
„ mité de Sûreté, en prit l'allarme;
„ de ſorte que ces Meſſieurs com-
„ mencérent à examiner avec tant

„ d'application toutes les actions &
„ les démarches, qui pouvoient éclair-
„ cir leurs ſoupçons, qu'à la fin ils
„ furent pleinement perſuadez qu'on
„ machinoit quelque choſe contre
„ eux, & qu'on ſe préparoit en diffe-
„ rens endroits à quelque ſoulevement.
„ Comme ils connoiſſoient la vigueur
„ & l'activité du Chevalier *Ashley*, &
„ ſa diſpoſition à leur égard, ils ſoup-
„ çonnerent qu'il étoit un des arc-
„ boutans de cette affaire. Pour pé-
„ nétrer donc auſſi avant qu'ils pour-
„ roient dans ce myſtere, & pour s'aſ-
„ ſûrer de l'homme qu'ils apprehen-
„ doient le plus; ils le manderent à la
„ Maiſon de Wallingford, où *Fleet-*
„ *wood* l'examina ſur les raiſons qu'il
„ avoit de ſoupçonner, qu'il formoit
„ des deſſeins contre eux dans l'Ouëſt
„ de l'Angleterre; qu'il y diſpoſoit le
„ Peuple à un ſoulevement, & qu'il
„ vouloit s'aller mettre à ſa tête. Il
„ leur répondit, qu'il ne ſe croyoit
„ nullement obligé de leur rendre
„ compte de ſes actions, ni de s'en-
„ gager à eux par aucune promeſſe;
„ mais que, pour leur faire voir com-
„ bien leurs ſoupçons étoient mal fon-
„ dez, il promettoit de ne pas ſortir de
„ la Ville, qu'il ne vînt le leur décla-

„ rer

„ rer auparavant. *Fleetwood* qui ſa-
„ voit qu'on pouvoit l'en croire, ſur
„ ſa parole, ſatisfait de ſa promeſſe le
„ laiſſa aller à cette condition. Com-
„ me l'on ſavoit que ſon Bien étoit
„ dans l'Ouëſt de l'Angleterre, où il
„ avoit auſſi le plus de credit; on pré-
„ ſuma que c'étoit là ſon poſte & que,
„ s'il ſe faiſoit quelque mouvement,
„ il ne manqueroit pas d'y paroître;
„ parce que ſon plus grand credit
„ étant en ce païs-là, on ne voyoit
„ perſonne, qui pût y prendre ſa pla-
„ ce, & y jouër ſon rôle. Mais ils
„ ſe trompérent en cela, car ce nou-
„ veau Parti ayant ſû qu'il auroit
„ Portsmouth, le Chevalier *Haſelrig*
„ ſe chargea d'abord de ce poſte; &
„ le Chevalier *Ashley* choiſit de reſter
„ à Londres; parce qu'il avoit des
„ machines à faire jouër dans l'Ar-
„ mée, logée dans cette Ville, ou
„ autour; & qu'il ſavoit que ce ſe-
„ roit là le Siége des grandes affaires,
„ & de certaines négociations, d'où dé-
„ pendoit le ſuccès de leur entrepriſe.
„ *Lambert*, l'un des principaux Di-
„ recteurs des affaires dans l'Aſſem-
„ blée de *Wallingford*, étoit abſent,
„ lorſque le Chevalier *Ashley* y com-
„ parut, & il n'arriva qu'après que le

„ Chevalier ſe fut retiré. Mais il n'eut „ pas plûtôt appris qu'il avoit compa- „ ru dans l'Aſſemblée, & tout ce qui „ s'étoit paſſé, qu'il blâma *Fleetwood*, „ de l'avoir laiſſé aller, & dit, qu'on „ auroit dû s'aſſûrer de ſa perſonne; „ qu'il y avoit certainement quelque „ choſe, en quoi ils avoient été trom- „ pez; & qu'ils ne devoient pas avoir „ laiſſé échapper ſi facilement un hom- „ me, auſſi actif & auſſi dangereux que „ lui. *Lambert* avoit plus de péné- „ tration & d'étenduë d'eſprit, que „ *Fleetwood* & que tout le reſte de ces „ gens-là. C'eſt pourquoi connoiſſant „ de quelle importance il étoit, pour „ leur ſûreté, de faire avorter les projets „ d'un homme ſi habile & ſi vigilant, „ il réſolut de ne rien négliger pour „ ſe rendre maître de ſa perſonne.

„ Le Chevalier *Ashley* retournant „ un ſoir dans ſon Logis, auprès du „ *Coventgarden*, trouva un homme qui „ frappoit à ſa porte. Il lui demanda „ à qui il en vouloit, cet homme ré- „ pondit que c'étoit à lui-même; & „ là-deſſus il entra en diſcours, avec „ lui. Le Chevalier *Ashley* l'écouta „ auſſi long-tems qu'il voulut, & lui „ rendit telle réponſe qu'il jugea à pro- „ pos; après quoi ils ſe ſeparerent.

„ L'E-

„ L'Etranger ſortit de l'entrée du Lo-
„ gis, où s'étoit paſſé leur conféren-
„ ce, dans la ruë; & le Chevalier s'a-
„ vança, vers le corps du Logis; mais
„ conjecturant, par ce que cet hom-
„ me venoit de lui conter, que ce
„ n'étoit qu'un prétexte, & que dans
„ le fond il étoit envoyé pour quel-
„ que autre choſe, il marcha, en le
„ quittant, vers le dedans du Logis
„ comme s'il eût eu deſſein d'y en-
„ trer; mais dès que cet homme fut
„ hors de vûë, il revint ſur ſes pas,
„ & alla dans la Maiſon de ſon Bar-
„ bier, qui logeoit tout auprès. Il n'y
„ fut pas plûtôt entré, & arrivé dans
„ une Chambre du premier étage, que
„ ſa Porte fut environnée de mouſque-
„ taires; & en même tems, l'Officier
„ accompagné d'autres gens entra dans
„ la Maiſon, pour ſe ſaiſir de ſa per-
„ ſonne. Comme on ne le trouva point,
„ on fouilla exactement dans tous les
„ coins & recoins du Logis, l'Officier
„ ne ceſſant d'aſſûrer qu'il ne doutoit
„ nullement qu'il ne fût dans la Mai-
„ ſon; parce qu'il venoit tout préſen-
„ tement de le quitter, ce qui étoit
„ vrai; car il n'avoit été qu'au coin
„ de la ruë, pour aller chercher une
„ compagnie de ſoldats, qu'il y avoit

„ laiſſée hors de vûë, pendant qu'il „ étoit allé s'aſſûrer lui-même, ſi le „ Gentilhomme qu'il cherchoit, étoit „ chez lui. Ne doutant plus, après ce- „ la, de l'y trouver il étoit revenu „ avec ſes ſoldats pour s'en ſaiſir. Mais „ le Chevalier *Ashley* ayant pénétré, au „ travers de ce qu'il venoit de lui di- „ re, lui donna le change. Dès-lors „ il fut obligé de pourvoir à ſa ſûreté „ & de ſe tenir caché; mais ce ne fut „ pas, pour vivre retiré dans un coin, „ les bras croiſez. Du lieu de ſa re- „ traite, il continua à attaquer les „ Officiers de Wallingford, & ne laiſſa „ pas de leur faire ſentir ſon credit, „ quoi qu'il ne ſe montrât point. Il „ engagea pluſieurs Compagnies de „ leurs ſoldats à ſe rendre dans *Lin-* „ *coln's-Inne-Fields*, ſans leurs Officiers; „ & de ſe mettre là ſous le comman- „ dement de certains Officiers, qu'il „ leur avoit aſſignez. La Ville de Lon- „ dres commença à reprendre coura- „ ge & à faire connoître qu'elle n'avoit „ pas grand égard, pour l'Aſſemblée „ de Wallingford. Le Chevalier *Ash-* „ *ley* ne ceſſa d'agir, qu'il n'eût formé „ un Parti aſſez puiſſant & aſſez cou- „ rageux, pour ſe déclarer ouverte- „ ment, en faveur de l'ancien Parle-

„ ment,

„ ment, comme le ſeul pouvoir légi-
„ time qui fût alors en Angleterre, &
„ qui eût droit de prétendre au Gou-
„ vernement de l'Etat, & de s'en char-
„ ger actuellement. Portsmouth ayant
„ été mis entre les mains du Cheva-
„ lier *Haſelrig*, & la Ville de Lon-
„ dres faiſant éclatter ſon inclination
„ pour le Parlement, les Provinces
„ d'Angleterre ſe declarérent auſſi-tôt
„ du même côté; & leur concours
„ donna un ſi grand avantage au nou-
„ veau Parti, qu'on réhabilita les
„ Membres, qui avoient été exclus
„ du Parlement, dans les adminiſtra-
„ tions précedentes. Ce fut-là la pré-
„ miere démarche que le Chevalier
„ *Aſhley* fit à découvert, pour arracher
„ le pouvoir de gouverner l'Etat d'en-
„ tre les mains de l'Armée; qui re-
„ gardant *Richard*, fils de *Cromwel*
„ comme un homme indigne d'un tel
„ maniement, s'en étoit emparée com-
„ me je viens de le dire, & en avoit
„ donné la charge à une Aſſemblée
„ compoſée de ſes propres Officiers.
„ *Lambert*, qui avoit le plus de pou-
„ voir & d'autorité dans l'Armée, l'a-
„ voit placée, dans ce Commité, juſ-
„ qu'à ce qu'il eût diſpoſé les choſes
„ de telle maniére, qu'il pût faire

„ tomber toute l'administration des af-
„ faires entre ſes mains ſeules. Mais
„ le Chevalier *Ashley* trouva moyen
„ de faire échouer tous ſes projets,
„ dès que le Parlement fut rétabli.

„ La prémiere choſe qu'il fit, fut
„ d'obtenir du Parlement, pour lui-
„ même & pour deux ou trois autres
„ Membres des plus conſiderables &
„ des plus populaires, une commiſ-
„ ſion, qui leur donnoit le pouvoir de
„ commander toutes les Troupes,
„ qui étoient en Angleterre; duquel
„ ils ne devoient jouïr que conjointe-
„ ment. Cela ne fut pas plûtôt fait,
„ qu'il les pria de ſe rendre dans un
„ endroit, où il avoit fait aſſembler
„ nombre de Copiſtes, pour leur fai-
„ re tranſcrire ſur le champ quantité
„ de copies d'une Lettre; où ils dé-
„ claroient qu'ayant plû à Dieu de ré-
„ tablir le Parlement dans l'exercice
„ de ſon autorité, & que ce même
„ Parlement leur ayant donné com-
„ miſſion de commander l'Armée, ils
„ ordonnoient à l'Officier auquel la
„ Lettre étoit adreſſée, de ſe rendre
„ inceſſamment en certain lieu, avec ſa
„ compagnie de Cavalerie, ou d'In-
„ fanterie, ou avec ſon Regiment.
„ Ces Lettres étoient adreſſées au

„ prin-

„ principal Officier de chaque Corps, „ qui avoient leurs quartiers enſem- „ ble, dans un certain endroit de „ l'Angleterre. Elles furent envoyées, „ cette même nuit, par des Meſſa- „ gers particuliers; de ſorte que plu- „ ſieurs Officiers recevant un ordre ſi „ exprès de marcher ſur le champ, ils „ n'eurent pas le tems de s'aſſembler „ & de concerter entr'eux ce qu'ils „ devoient faire. Comme ils n'appre- „ noient par là autre choſe, ſi ce n'eſt „ que le Parlement étoit rétabli, & „ que Londres, Portsmouth & d'au- „ tres Villes en Angleterre s'étoient „ déclarées pour le Parlement, ils n'o- „ ſerent pas déſobeïr, mais tous, ſe- „ lon leurs differens ordres, ſe mi- „ rent en marche, les uns d'un côté „ & les autres d'un autre; & par là „ cette Armée, qui étoit l'unique „ ſoûtien du Commité de Sûreté, fût „ entierement diſſipée, & devint tout-à- „ fait inutile à l'Aſſemblée de *Walling-* „ *ford*, qui ſe trouva ainſi ſous la puiſ- „ ſance du Parlement; les membres „ de cette Aſſemblée étant autant de „ gens deſarmez, dont il pouvoit diſ- „ poſer comme il vouloit.

„ Si le Chevalier *Ashley* en eût été „ crû auparavant, les choſes ne ſe-

„ roient peut-être jamais venuës à l'ex-
„ trémité, à laquelle on les porta de-
„ puis. C'eſt une choſe connuë que
„ pendant que le Parlement demeura
„ dans ſon entier, *Denzil Hollis* y
„ avoit le plus de credit. Il n'eſt pas
„ moins certain qu'il auroit pû ſe main-
„ tenir dans ce poſte, s'il eût voulu
„ ſuivre l'avis du Chevalier *Ashley*;
„ mais il étoit naturellement fier &
„ inflexible; de ſorte que pour vou-
„ loir preſſer les choſes un peu trop
„ rigoureuſement, il perdit tout.

„ Depuis le tems de leur récon-
„ ciliation, dont j'ai déja parlé, ils
„ avoient été fort bons amis. Il ar-
„ riva qu'un matin le Chevalier *Ash-*
„ *ley* allant au Parlement, s'arrêta en
„ paſſant chez Mr. *Hollis*, pour le
„ prendre avec lui, comme il faiſoit
„ aſſez ſouvent. Il le trouva dans un
„ grand emportement contre *Crom-*
„ *wel*, qui avoit alors le commande-
„ ment de l'Armée, & beaucoup de
„ crédit parmi les Troupes. On peut
„ voir au long, dans les Ecrits de ce
„ tems-là, le juſte ſujet qu'on avoit de
„ ſe plaindre de *Cromwel*. Mr. *Hol-*
„ *lis* étoit réſolu, diſoit-il, d'engager
„ le Parlement à le punir. Le Che-
„ valier *Ashley* fit tout ce qu'il put,

„ pour

„ pour le détourner de ce deſſein, lui
„ en faiſant voir le danger ; & ajoû-
„ tant qu'il ſuffiroit d'écarter *Crom-*
„ *wel*, en lui donnant quelque Com-
„ mandement en Irlande ; ce que
„ *Cromwel* ſeroit bien aiſe d'accep-
„ ter, dans l'état qu'étoient les cho-
„ ſes. Mais cela ne pouvoit point ſa-
„ tisfaire le reſſentiment de Mr. *Hol-*
„ *lis :* & dès qu'il fut arrivé dans la
„ Chambre, l'affaire fut miſe ſur le
„ tapis, & l'on propoſa que *Cromwel*
„ & ſes complices fuſſent punis. *Crom-*
„ *wel*, qui étoit préſent, n'eut pas plû-
„ tôt entendu cela, que ſortant de la
„ Chambre à la dérobée, il monta à
„ cheval, & alla ſe rendre auſſitôt à
„ l'Armée, qui étoit, comme il m'en
„ ſouvient, à *Triploe-heath*. Là il
„ l'informa de ce que le Parti Pres-
„ byterien faiſoit dans la Chambre,
„ & tourna la choſe de telle maniere,
„ qu'au lieu que l'Armée étoit aupa-
„ ravant ſous la puiſſance du Parle-
„ ment, elle s'unit promptement
„ ſous *Cromwel* ; qui la mena auſſi-
„ tôt à Londres, lançant dans ſa
„ marche des menaces contre *Hollis*
„ & ſon Parti ; de ſorte que *Hollis*,
„ *Stapleton* & quelques autres Mem-
„ bres du Parlement furent obligez de

„ prendre la fuite ; & par là le Parti
„ Indépendant, dont *Cromwel* étoit
„ le Chef, devenant le plus fort, on
„ *purgea* la Chambre (c'étoit le ter-
„ me, dont on ſe ſervoit) & l'on mit
„ dehors tout le Parti Presbyterien.
„ Quelque tems après, *Cromwel* ren-
„ contrant le Chevalier *Ashley*, lui dit;
„ *Je vous ſuis obligé de la bonté que vous*
„ *avez eue pour moi, car à ce que j'ai ap-*
„ *pris, vous étiez d'avis qu'on me laiſſât*
„ *aller ſans châtiment ; mais vôtre Ami,*
„ *Dieu ſoit loué, ne fut pas aſſez ſage,*
„ *pour ſuivre vôtre ſentiment.*

„ Pour revenir à ce qui ſe paſſa dans
„ la ſuite, après la mort de *Cromwel*
„ & la démiſſion de ſon Fils *Richard*,
„ le Géneral *Monk* venant d'Ecoſſe
„ en Angleterre avec une Armée,
„ dont il avoit le commandement,
„ faiſoit de belles promeſſes, en ap-
„ prochant de Londres, à ce reſte de
„ Parlement alors ſéant, qu'on nom-
„ moit le † *Rump*, qui lui avoit en-
„ voyé des Commiſſaires pour l'ac-
„ compagner. Lorſqu'il fut arrivé à
„ Lon-

† *Ce mot ſignifie proprement en Anglois* l'extremité de quelque choſe ; *mais on l'employoit alors comme un terme burleſque pour deſigner ce reſte de Parlement, qui s'étoit chargé de l'adminiſtration des affaires.*

„ Londres, quoi qu'il ſe fût engagé
„ par de grand promeſſes au Parle-
„ ment & au Parti Républicain ; &
„ qu'il eût donné en même tems des
„ eſperances aux Royaliſtes, il con-
„ vint enfin avec l'Ambaſſadeur de
„ France, de ſe charger lui-même du
„ Gouvernement ; ſur ce que l'Am-
„ baſſadeur lui promit, au nom du
„ Cardinal *Mazarin*, du ſecours de
„ France, pour le ſoûtenir dans cet-
„ te entrepriſe. Le Traité fut conclu
„ entre eux, fort avant dans la nuit ;
„ mais ce ne fut pas ſi ſecretement, que
„ la Femme de *Monk*, qui s'étoit ca-
„ chée derriére une Tapiſſerie, d'où el-
„ le pouvoit entendre tout ce qui ſe
„ paſſoit, ne découvrît ce qui avoit
„ été réſolu. Elle dépêcha ſur le champ
„ ſon frére *Clergès*, pour en faire part
„ au Chevalier *Ashley*. Comme elle
„ étoit fort zelée pour le rétabliſſe-
„ ment du Roi, elle avoit promis au
„ Chevalier, d'obſerver ſon Mari, &
„ de lui faire ſavoir, de tems en tems,
„ comment les choſes alloient. Sur
„ cet avis, le Chevalier *Ashley* fit ap-
„ peller le Conſeil d'Etat, dont il étoit
„ membre ; & dès qu'il fut aſſemblé,
„ il demanda qu'on fît ſortir les Clercs,
„ parce qu'il avoit une affaire de

„ grande importance à communi-
„ quer au Conſeil. Les Portes du Con-
„ ſeil furent fermées à l'inſtant, & les
„ Clefs miſes ſur la table. Il com-
„ mença alors à charger le Géneral
„ *Monk*, non ouvertement & par une
„ accuſation directe, mais par des in-
„ ſinuations obſcures, en donnant à
„ entendre, en termes équivoques,
„ qu'on avoit ſujet de le ſoupçonner
„ de n'agir pas ſincerement, & de ne
„ pas executer ce qu'il avoit promis.
„ Le Chevalier ménagea la choſe, d'u-
„ ne maniére ſi adroite, que *Monk*,
„ ayant fort bien compris ſa penſée,
„ s'apperçut qu'il étoit découvert; de
„ ſorte que ſe brouillant, dans la ré-
„ ponſe qu'il voulut lui faire, le reſte
„ du Conſeil ſentit qu'il y avoit quel-
„ que choſe de réel dans ce qu'on lui
„ objectoit, quoi qu'on ne ſût point
„ ce que c'étoit. Le Géneral *Monk*
„ proteſta néanmoins que ce qu'on ve-
„ noit d'inſinuer, contre lui, n'étoit
„ fondé que ſur des ſoupçons frivo-
„ les; qu'il étoit inviolablement atta-
„ ché à ſes maximes, & fortement
„ réſolu de ne rien faire de contraire
„ aux aſſurances qu'il avoit données;
„ qu'il n'avoit aucun deſſein ſecret, qui
„ pût faire de la peine au Conſeil; &

„ qu'il

„ qu'il étoit prêt à lui donner toute
„ ſorte de ſatisfaction. Le Chevalier
„ *Ashley* le prit au mot ; & faiſant uſa-
„ ge de ce que *Monk* avoit dit, au
„ delà de ce qu'il prétendoit lui-mê-
„ me, (car dans le fonds il n'avoit
„ en vûë, que de ſe retirer du Con-
„ ſeil, à la faveur de la proteſtation
„ qu'il venoit de faire) il lui dit, que
„ s'il avoit parlé ſincerement, il pou-
„ voit lui-même diſſiper, ſur le champ,
„ toutes ſortes de ſcrupules ; en ôtant
„ dès ce moment à certains Officiers
„ de ſon Armée, qu'il nomma, leurs
„ Commiſſions, & les donnant à ceux
„ qu'on lui nommeroit, & cela avant
„ qu'il ſortît du Conſeil. *Monk* n'a-
„ voit pas naturellement l'eſprit fort
„ prompt ; il étoit coupable, & ſeul
„ parmi des gens, dont il ne ſavoit
„ quelles pourroient être les réſolu-
„ tions ; car ils avoient tous donné
„ dans le ſentiment du Chevalier *Ash-*
„ *ley*, parce qu'ils s'étoient apperçus
„ aſſez clairement que *Monk* leur avoit
„ voulu joüer quelque méchant tour.
„ Se voyant donc ſerré de ſi près, &
„ ne trouvant point d'autre moyen de
„ ſe tirer d'affaire, il conſentit à ce
„ qu'on lui propoſoit ; & ainſi ſur
„ l'heure, avant qu'il ſortît du Con-

„ ſeil

„ ſeil, une grande partie des Com-
„ miſſions de ſes Officiers furent chan-
„ gées; & entr'autres perſonnes qu'on
„ leur ſubſtitua, le * Chevalier *Ha-*
„ *ley*, qui étoit Membre du Conſeil,
„ & préſent, fut fait Gouverneur de
„ Dunkerque à la place du † Chevа-
„ lier *Lockhart*, & partit inceſſam-
„ ment pour en prendre poſſeſſion. Par
„ ce moyen l'Armée ceſſa de dépen-
„ dre du General *Monk*, & fut miſe
„ entre les mains de gens fort éloi-
„ gnez de le ſervir, dans le deſſein
„ qu'il avoit formé. L'Ambaſſadeur
„ de France, qui la nuit précedente
„ avoit dépêché un Courrier au Car-
„ dinal *Mazarin* pour l'aſſûrer poſi-
„ tivement que les choſes alloient
„ comme il le deſiroit, & qu'il avoit
„ fixé *Monk* dans la réſolution de ſe
„ charger lui-même du Gouverne-
„ ment, fut fort ſurpris de trouver
„ le lendemain que les choſes pre-
„ noient un tour bien different; & la
„ Cour de France fut ſi mécontente
„ de lui, qu'il fut rappellé auſſi-tôt,
„ & diſgracié, dont il mourut de dé-
„ plaiſir, peu de tems après.

„ Voilà ce qui donna le grand bran-

„ le

* *Sir Edmund Haley.* † *Sir William Lockhart.*

„ le au rétabliſſement du Roi *Charles* II. dont le Chevalier *Ashley* avoit „ formé le plan long-tems auparavant, „ & qu'il avoit acheminé....

Ici finiſſent les Mémoires de Mr. *Locke*. Mais il vient de me tomber entre les mains une Lettre, que le Comte de *Shaftesbury* écrivit lui-même au Roi *Charles* II. où l'on trouve dequoi ſuppléer en partie ce qui y manque. Elle fut écrite en 1681. de la Tour, où ce Prince l'avoit envoyé, ſur de fauſſes accuſations, dont il fut glorieuſement juſtifié. On y verra ce que Mr. *Locke* n'a pas eû le tems de dire, & qui mérite d'être connu de la Poſterité; c'eſt que non ſeulement le Comte de *Shaftesbury* eut beaucoup de part au rétabliſſement de *Charles* II. mais qu'il s'y employa, ſans avoir entretenu auparavant aucune correſpondance avec ce Prince; ni fait aucune condition, pour lui-même. Voici comme il s'en exprime dans cette Lettre.

SIRE,

„ Dieu, qui eſt le Roi des Rois, „ permit à Job d'entrer en diſpute avec „ lui, & de lui * *expoſer ſa cauſe*: „ Ac-

* *C'eſt l'expreſſion de Job* Ch. XXIII. verſ. 4. *que Milord Shaftesburi* a employée à deſſein

„ Accordez moi donc auſſi, grand Roi, „ la permiſſion de plaider la mienne, „ devant Vôtre Majeſté, & non ſeu„ lement de m'appuyer ſur mon inno„ cence, mais même ſur mes ſervi„ ces à l'égard de Vôtre Majeſté; † *car* „ *mon integrité m'eſt précieuſe; je pré*„ *tens la maintenir & ne pas l'aban*„ *donner, mon cœur ne me reprochera* „ *rien tant que je vivrai.*

„ J'ai eû l'honneur d'avoir été l'un „ des principaux inſtrumens de vôtre „ rétabliſſement ſur le Trône; & je „ ne m'y employai, que par un prin„ cipe de pieté & d'honneur. Jamais „ je ne trahis (comme Vôtre Majeſté „ le ſait) ni le Parti, ni les Conſeils „ dont j'étois. Je n'entretins aucune „ correſpondance avec Vôtre Majeſté, „ ni ne lui fis faire aucune repréſen„ tation ſecrete. Je ne tâchai point d'ob„ tenir, ni n'obtins en effet aucunes „ conditions particulieres pour moi„ même, ni aucune récompenſe pour „ ce que j'avois fait, ou que je pour„ rois faire. Dans tout ce que je fis, „ pour le ſervice de Vôtre Majeſté, „ je fus uniquement animé par le ſen„ timent de ce que je devois à Dieu,

„ à la

† *C'eſt un paſſage de* Job, Chap. xxvi, verſ. 6.

„ à la Nation Angloiſe, & aux juſtes
„ Droits de Vôtre Majeſté.

„ Je reconnoiſſois la main de la Pro-
„ vidence, qui nous avoit fait paſſer
„ par diverſes formes de Gouverne-
„ ment, & qui avoit mis le pouvoir
„ ſuprême entre les mains de differen-
„ tes ſortes de gens; mais qui n'avoit
„ donné à aucun d'eux le cœur d'en
„ faire l'uſage, qu'ils auroient dû. Ils
„ ne penſérent tous, qu'à ſe remplir
„ de butin; ils n'eurent point en vûë
„ le Bien, ou le rétabliſſement aſſuré
„ de la Nation; ils travaillerent uni-
„ quement à étendre & à conſerver
„ leur propre Autorité, & s'empare-
„ rent de ce même pouvoir, dont ils
„ s'étoient ſi fort plaints eux-mêmes,
„ & à l'occaſion duquel une funeſte
„ & ſanglante guerre s'étoit élevée,
„ & avoit continué ſi long-tems, dans
„ les entrailles de cette Nation. Je
„ voyois que les Conducteurs des prin-
„ cipaux Partis de Religion, tant Laï-
„ ques qu'Eccleſiaſtiques, étoient tous
„ prêts à ſacrifier les Droits & les Li-
„ bertez du Peuple & à introduire un
„ pouvoir abſolu; pourvû que la Ty-
„ rannie fût miſe entre les mains de
„ ceux, qui favoriſoient leur Secte,
„ & qu'ils puſſent eſperer de partager

„ avec

„ avec eux les avantages préſents, „ ſans ſonger à la poſterité, ni ſe mettre aucunement en peine de l'avenir. L'une des derniéres ſcenes de „ cette confuſion fut, lorſque *Lambert* s'empara un matin du Gouvernement, par la force des armes, & „ chaſſa le Parlement, & le Conſeil „ d'Etat, à la place deſquels il érigea „ le *Commité de ſureté*, &c.

On vû les ſuites de cette uſurpation, dans les Mémoires de Mr. *Locke*. Du reſte cette noble fermeté du Comte de *Shaftesbury* dans un tems que la Cour ne prétendoit pas moins que de lui faire perdre la tête, avoit déja paru lorſqu'il avoit été envoyé à la Tour en 1676. avec le Duc de *Buckingham*, le Comte de *Salisbury*, & Milord *Wharton*, pour avoir défendu les Privileges des Parlemens. Une Lettre qu'il envoya alors au Duc d'*York*, & dont il reſte une copie écrite de ſa propre main, en eſt une bonne preuve. Elle eſt ſi curieuſe, par d'autres endroits, & ſi courte; que je croi pouvoir l'inſerer ici, ſans craindre qu'on m'en blâme, après l'avoir luë.

„ *Lettre du Comte de Shaftesbury au* „ *Duc d'York.* J'avouë humblement „ que je n'ai jamais crû que ma Per-

„ ſon-

„ ſonne, ou mes maximes fuſſent
„ agréables à Vôtre Alteſſe Royale.
„ Mais au tems auquel j'ai été envoyé
„ à la Tour, je n'avois nulle raiſon d'at-
„ tendre que dans une telle conjoncture
„ vous ſeriez mon plus violent en-
„ nemi. La réputation eſt la choſe à
„ laquelle les grands Acteurs, qui pa-
„ roiſſent ſur le théatre de ce Monde,
„ doivent le plus s'intereſſer. Les
„ grands Princes ſont ces grands Ac-
„ teurs, & nulle réputation ne leur eſt
„ plus importante, que celle d'être
„ clemens, d'être les appuis des mal-
„ heureux, & les défenſeurs des an-
„ ciennes Loix & des Droits de leur
„ Païs. Je ſouhaite que ce caractere
„ ſoit l'apanage de Vôtre Alteſſe Ro-
„ yale, & que je puiſſe être un exemple,
„ qui le faſſe connoître.

On peut voir par là & par les endroits, qui regardent le Comte de *Shafiesbury*, de Mr. *Locke*, que ceux qui ont crû & qui ont publié que ce Seigneur étoit un eſprit inquiet & qui avoit cherché à faire fortune, en troublant ſa patrie & en renverſant la forme du Gouvernement, ſe ſont extrémement trompez. Il n'a jamais eu d'autre vuë, que de conſerver le repos de l'Etat & de la Religion, & que de procu-

rer

rer le Bien Public, en défendant le Gouvernement établi en Angleterre, par les Loix, & les anciens uſages de ce païs-là; contre ceux, qui les vouloient ruiner, pour établir le Pouvoir Arbitraire ſur leur ruines. Il a été *Républicain*, il eſt vrai, mais ſelon l'uſage des Anglois; qui veulent qu'il y ait un Roi, en ce Royaume, auſſi bien qu'un Parlement; mais qui ſoit le défenſeur & non le maître des Loix, qu'il fait lui même de concert avec cette Aſſemblée, ſans le conſentement de laquelle il ne s'en fait point. Ces Meſſieurs ſoûtiennent également & les Prérogatives de la Couronne, & les Privileges du Peuple, & prétendent, avec raiſon, qu'ils n'ont rien d'incompatible. On le voit en effet, par l'experience que l'on en a faite, ſous le regne précedent, & que l'on en fait encore aujourdhui, ſous celui d'une grande Reine, qui fait également & les délices de ſes ſujets & l'admiration des étrangers. La conduite de ſes Miniſtres & de ſes Géneraux prouve clairement, qu'il n'y a rien de plus glorieux, qu'un Regne juſte; qui ne ſe propoſe que le bien des ſujets, & qui ne donne les Emplois, qu'à ceux qui ſont capables de les remplir. Par là

le

le Royaume eſt floriſſant au dedans, fait trembler au dehors ſes Ennemis, établit ſolidement ſon repos pour l'avenir & s'attire l'applaudiſſement & les bénedictions de toute l'Europe.

ARTICLE IV.

Projet d'une nouvelle Edition de l'Anthologie des Epigrammes Greques.

QUELCUN que je ne nommerai pas, mais qui ſe fera connoître au Public, quand il en ſera tems, a deſſein de donner une nouvelle Edition de *l'Anthologie des Epigrammes Greques*. Cependant il a trouvé à propos de publier ici une idée de ſon travail, & de la maniere dont il s'y prendra ; afin que s'il y a quelque homme de Lettres, qui le veuille ſecourir, & contribuer à rendre cette Edition meilleure, il le puiſſe faire ; en s'adreſſant ou au Libraire, chez qui cette *Bibliotheque Choiſie* s'imprime, ou à moi. Celui qui s'eſt chargé de cette Edition ne manquera pas d'avoir beaucoup d'égard & de reconnoiſſance, pour les avis & les ſecours qu'on pourra lui four-

fournir, & d'en faire honneur à ceux qui les lui auront donnez, s'ils trouvent à propos, qu'il les nomme. Un exemplaire bien relié ſera la moindre choſe, que l'on puiſſe offrir à ceux qui auront fourni des ſecours conſiderables. L'Edition ſera *in folio* & de la grandeur des Oeuvres de *Grotius*, de l'Edition d'Amſterdam. Je commencerai à décrire ſon projet par le titre, qui en contient toutes les parties; que j'expliquerai en ſuite, les unes après les autres.

EPIGRAMMATUM GRÆCORUM ANTHOLOGIA, *duobus libris auctior, emendata & Latinis verſibus reddita ab* HUGONE GROTIO, *cujus antecedunt Prolegomena. Subjecta ſunt Scholia Græca, ac notæ* Joannis Brodæi, Vincentii Opſopoei, Henrici Stephani, Petri Danielis Huëtii, & *aliorum. Acceſſerunt Collationes MSS. Codd. veterúmque Editionum & animadverſiones, operâ & ſtudio* ***.

Pour commencer par le Texte Grec, celui qui a entrepris cette édition, a l'exemplaire de *Grotius*; dans lequel ce grand homme a corrigé de ſa main quantité d'endroits, & ſur lequel il ſe reglera, parce qu'il mettra à côté ſa belle verſion Latine de cet Ouvrage.

ge. Néanmoins il ne ſe contentera pas de cela, parce qu'il a là-deſſus des ſecours que *Grotius* n'a pas tous eus. Il a un exemplaire collationné par *Sylburge* & par *Gruter*, avec un Manuſcrit de la Bibliotheque Palatine, qui eſt apparemment à préſent dans celle du Vatican ; & dans ce MS. il y avoit divers Auteurs des Epigrammes, qui ne ſont point dans les Editions communes, des vers entiers ſuppléez, & quelques Epigrammes, qui n'ont jamais été publiées. Outre cela, on a l'ancienne Edition de Florence de MCCCCXCVII. qui eſt toute en lettres capitales, & qui paroît être la premiere de toutes. On a encore diverſes anciennes Editions d'*Alde*, des *Juntes*, de *Badius*, &c. ſans parler de celles d'*Etienne*, de *Froben* & de *Vechelius*, avec les notes de *Brodæus* & d'*Opſopoeus*. On a eu auſſi ſoin de faire acheter dans l'Auction de la Bibliotheque de Feu Mr. *Francius*, Profeſſeur en Eloquence à Amſterdam, tous les exemplaires de l'Edition d'*Etienne*, qu'il y avoit; avec les remarques de divers ſavans hommes écrites aux marges, dont je parlerai ci-après. Tout cela ſervira beaucoup à établir la veritable maniere de lire du Texte, & l'on en rendra compte très-exacte-

ment dans les Notes nouvelles, où l'on mettra toutes les varietez, de quelque conſequence. *Grotius* avoit eu ſans doute connoiſſance du MS. Palatin, ou de quelque autre, car il y a beaucoup de ſes corrections & de ſes ſupplemens, qui s'y rapportent. Outre cela, il avoit eu de quelcun, peut-être de *Saumaiſe*, diverſes Epigrammes, qui n'ont point été imprimées, & dont il a fait une addition conſiderable à la fin de ſon exemplaire. On a réſolu de faire des additions d'*Henri Etienne* & de celle-là un Livre VIII; car, comme l'on ſait, il n'y a que VII. livres, dans les Editions ordinaires. De plus, on a de quoi faire un livre IX. de diverſes Epigrammes anciennes, que l'on tirera d'un Recueuil MS. d'Epigrammes, que leur extrême obſcenité ne permet pas de publier toutes. On en prendra ſeulement ce qui peut paroître aux yeux des honêtes gens.

Le Public peut comprendre par-là que l'Auteur de cette nouvelle Edition a de quoi faire paroître le texte de l'*Anthologie* plus correct & plus augmenté, qu'on ne l'a jamais vû; & ſi quelcun a quelque autre ſecours, ou quelque avis à lui donner, il le rece-

vra,

vra, comme je l'ai dit, avec plaiſir, & avec reconnoiſſance.

Ceux qui liront la verſion de *Grotius* admireront également & le génie heureux & la patience de cet excellent homme ; qui a traduit tout ce livre en autant de vers, qu'il y en a dans l'Original, qu'il égale très-ſouvent & qu'il ſurpaſſe même quelquefois. Pour les additions nouvelles, qu'il n'a pas traduites, parce qu'il ne les avoit pas, on les mettra ſeulement en proſe ; auſſi bien qu'un endroit de l'Edition d'*Etienne*, qu'il n'a pû traduire, & dont on parlera dans la ſuite. On aime mieux en uſer ainſi, que de joindre à *Grotius* des vers qui n'égaleroient pas les ſiens, & d'ailleurs les Lecteurs n'y perdront rien, pour l'intelligence de l'Original.

Pour donner quelque goût de la verſion de *Grotius*, je mettrai ici trois Epigrammes, en François, en Latin, & en Grec, afin qu'on les puiſſe comparer. Le François eſt de Mr. de *Longepierre*, qui a publié la traduction de diverſes Epigrammes Greques dans ſes ſavantes remarques ſur les Idylles de *Théocrite*. La premiere ſe trouve au Liv. I. Ch. XXXVIII.

On ſe rend aiſément Mercure favorable
Et d'un peu de miel & de lait,
Bergers ce Dieu ſe ſatisfait.
Mais Hercule eſt bien moins traitable;
Car il lui faut ſacrifier
Un agneau des plus gros, ou quelque beau belier,
Et ſans victime enfin il eſt inexorable.
Il eſt vrai qu'aux loups redoutable
Il nous ſauve, à ce prix, de leur fatal courroux;
Mais puis qu'il faut toûjours que mon trompeau periſſe,
Mon deſtin en eſt-il plus doux?
Qu'importe qui me le raviſſe?
Qu'importe qui le mange, ou d'Hercule, ou des loups?

Il n'y a que ſix vers dans l'Original, que *Grotius* a traduit de cette maniere:

Mercurius facilis Deus eſt paſtoribus, illi
Lac ſatis, & quercu mella reperta cavâ.
Carior Alcides, aries cui pinguis & agnus
Victima; placari, nec ſine ture, cupit.

At

At fugat iſte lupos. Quid refert, ſi minor eſt grex,
An pecudes cuſtos, an lupus abripiat?

Il eſt certain que la Langue Latine, auſſi bien que la Greque, eſt plus heureuſe que la Françoiſe; parce qu'elle s'exprime en moins de mots, ce qui eſt de grande importance, dans une Epigramme, qui eſt d'autant plus forte & plus piquante, qu'elle eſt plus courte, lors que la brieveté ne la rend pas trop obſcure. Voïci l'Original, pour ceux qui l'entendent.

Εὔηλε Ἑρμείας, ὃ ποιμένις, εὖ δὲ χάλαπτε
Χαίρων κὴν ὀρθρίῳ σπενδόμενος μέλιτι.
Ἀλλ' οὐχ Ἡρακλῆς, ἵνα δὲ κτίλον, ἢ πιχὺν ἄρνα
Αἰτῇ, κὴ πάντας ἓν ἑνὸς ἀπολέσῃ.
Ἀλλὰ λύκους εἴργε. τί δὲ τὸ πλέον, εἰ τὸ φυλαχθὲν
Οὔτυ, εἴτε λύκοις, εἴθ' ὑπὸ τῶ φύλακος;

S'il en coutoit autant à ſacrifier à Hercule, pour ſe garentir des loups, qu'il en pouvoit coûter en ne lui en ſacrifiant point, ce n'étoit pas la peine de lui ſacrifier. *Horace* attribue une penſée toute ſemblable à un avare, dans la Sat. III. du Liv. II. où il dit

à ceux qui lui donnoient un remede, qui lui sembloit trop cher, qu'il valoit autant mourir de maladie, que de faim, en perdant tout son bien.

Quid refert, morbo an furtis peréamve rapinis?

Les deux premiers mots de ce vers me font croire que *Grotius* avoit dans l'esprit ce vers d'*Horace*, parce qu'il les a employez dans le penultiéme de son Epigramme Latine.

La seconde Epigramme, que je rapporterai, est la premiere du Ch. VIII. du Liv. VI. que Mr. de *Longepierre* a traduite ainsi:

Moi Laïs si célébre autrefois dans la Grece,
Par mes tendres appas, mes superbes dédains,
Qui d'amans empressez vit toûjours des essains
Soupirer à ma porte & briguer ma tendresse,
Je consacre à present ce miroir à Venus,
Ne pouvant plus, hélas! me voir, dans ma vieillesse,
Ni telle que je suis, ni telle que je fus.

On

On ne peut pas douter que toute la force de l'Original ne soit très-bien exprimée, dans cette version; mais elle frapperoit bien plus l'esprit du Lecteur, si elle étoit plus courte. Voici celle de *Grotius*.

Ante fores habui, quæ grande examen amantum,
Cùm mihi magnificæ Græcia ludus erat,
Hoc tibi mitto, Venus, speculum; me cernere nolo.
Qualis sum, quando non queo qualis eram.

Il y a dans le Grec.

Η' σοβαρὸν γελάσασα, καθ' Ἕλλαδος, ἡ τὸν ἐρώντων
Ἐσμὸν ἐνὶ προθύροις Λαΐς ἔχουσα νέων,
Τῇ Παφίῃ τὸ κάτοπτρον, ἐπεὶ τοίη μὲν ὁρᾶσθαι
Οὐκ ἐθέλω, οἵη δ' ἦν πάρος· ἃ δύναμαι.

Mr. de *Longepierre* a admirablement bien exprimé ces deux derniers vers, & a peut-être surpassé l'Original, au dessous duquel *Grotius* n'est point demeuré, quoi qu'il n'ait pas employé plus de paroles. *Ausone* a exprimé de même autrefois le sens de ces deux

vers, qu'il a joint avec celui de l'Epigramme ſuivante de l'*Anthologie*.

Lais amus Veneri ſpeculum dico, dignum habeat ſe
Æterna æternum forma miniſterium.
At mihi nullus in hoc uſus, quia cernere talem
Qualis ſum nolo, qualis eram nequeo.

La troiſiéme Epigramme, qui eſt de *Rufin* eſt au Liv. VII.

Rhodocle à tes appas j'offre cette couronne,
Dont cueuillant moi même les fleurs,
J'ai pris ſoin d'aſſortir les brillantes couleurs.
On y voit éclater la roſe & l'anemone
Les violettes & les lis
Les narciſſes & les iris.
Mais cruelle du moins que l'orgueuil t'abandonne,
En voyant de ces fleurs tes beaux cheveux parez.
A des fleurs la beauté reſſemble;
Cette couronne & toi vous fleuriſſez enſemble,
Cette couronne & toi bientôt vous flétrirez.

Gro-

Grotius exprime ainſi la même penſée :

Floribus ex pulcris mitto ſibi pulcra coronam,
Compoſui manibus, quàm, Rhodoclea, meis.
Eſt narciſſus ibi, roſa nec minùs, eſt anemone,
Albáque cæruleis lilia cum violis.
His redimita tamen noli, precor, eſſe ſuperba;
Sic es ut hoc ſertum, floret, & inde perit.

La verſion Françoiſe a plus approché de l'expreſſion de l'Original dans le dernier vers, qu'elle développe admirablement bien. Voici ſes termes :

Πέμπω σοὶ, Ῥοδόκλεια, τῇδε σίφος, ἄνθεσι πλέξας
Αὐτὸς ὑφ' ἡμετέραις δρεψάμενος παλάμαις.
Ἔστι κρίνον, ῥοδέη τε κάλυξ, νοτερή τ' ἀνεμώνη,
Καὶ ναρκισσοὶς ὑγρὸς, καὶ ἰοπλόκοις ἴον.
Ταῦτα στεφάνῃ λάβε μεγαλαύχῳ· ἴσθι δὲ, ἀνθεῦσα
Αὖθις τῷδ' αὖ λήγεις καὶ σὺ καὶ ὁ στέφανος.

Mais il faut convenir que ces Epigrammes, en ces trois Langues, ſont très-jolies. *Grotius* a excellemment bien

réüſſi, en mille endroits, quoi que contraint de garder le même nombre de vers. Il ſemble même quelquefois, pour parler comme les Poëtes, que la même Muſe, qui avoit inſpiré l'Auteur de l'Epigramme Greque, a éclairé l'eſprit de l'Interprete Latin; pour lui faire exprimer le ſens, qui ne ſe trouve point dans le Grec, tel que nous l'avons. J'en donnerai un exemple remarquable, qui eſt une Epigramme du Ch. V. du Liv. I. dont l'Auteur dit, „ qu'il n'a que faire qu'on lui „ parle d'Othryade, qui fit autrefois „ tant honeur à ceux de Sparte, ni de „ Cynegire, qui combatit ſeul contre „ un vaiſſeau Perſan, ni des actions de „ toutes les braves du tems paſſé. Un „ Italien, dit-il, couché demi-mort „ ſur les bords du Rhin, à cauſe du „ grand nombre des traits, dont il „ avoit été percé, voyant que l'Aigle „ de l'armée Romaine étoit emportée „ par l'ennemi, ſe leva du milieu des „ morts, & après avoit tué celui qui „ emportoit l'Aigle, la conſerva à ſes „ Chefs & mourut ainſi ſeul ſans être „ vaincu.

Quid nunc Othryades? quid nunc Cynegirus in undis

De-

Decertans, quid tot facta vetustæ virûm?
Italus ad Rhenum, telorum grandine morsus,
Famque salum, vitâ deficiente, premens,
Ereptam sociis aquilam conspexit ab hoste,
Et simul è mediis stragibus exsiluit.
Mox aquilam ducibus, cæso raptare, reportat,
Huic soli licuit vincere dum moritur.

On voit là quel est le sens de cette Epigramme, mais dans le Grec, tel qu'il est dans toutes les éditions, il n'y a aucune construction, dans les deux premiers vers, qui ne sont point liez avec les suivans; ce qui a fait croire à divers Savans que ces deux vers étoient un fragment d'une Epigramme, à laquelle le commencement & la fin manquent. *Grotius* lui même l'avoit marqué sur son exemplaire Grec; mais la chaleur de la composition lui fit comprendre qu'il ne manquoit rien ici, pourvû qu'on lise cet endroit comme il le doit être.

Οἰθρυάδην Σπάρτης τὸ μέγα κλέος, ἢ Κυνίγειρον
Ναύμαχον, ἢ πάντων ἔρχον λαλεῖς πολέμων;

Me parlez vous d'Othryade qui fit tant d'honeur à Sparte, ou de Cynegire, qui combatit contre un vaisseau, ou de toutes les actions des guerres ? Au lieu de λαλεῖς qui eſt le verbe qui regit les accuſatifs, qui ſont dans ce diſtique, & ſans lequel il n'y a point de conſtruction, il y avoit καλὶ que l'on joignoit à πτολίμων, dont on faiſoit le mot καλιπτολίμων, qui n'eſt point Grec; car il faudroit dire, ſelon l'Analogie, καλλιπτόλεμος, ſi ce mot étoit en uſage, comme καλλίνικος, & pluſieurs autres ſemblables. *Crinagoras*, Auteur de cette Epigramme, eſt un Grec qui ſe moque de ceux de ſa nation, qui vantoient trop les actions des anciens Grecs, & qui leur oppoſe l'action d'un ſoldat Romain, qui tout demi-mort qu'il étoit tua celui qui emportoit l'Aigle d'une Legion Romaine: „ Me babillez vous „ (λαλεῖς) dit-il, d'Othriade & de „ Cynegire ? Je puis vous raconter „ quelque choſe de plus grand, &c. Le bon ſens de *Grotius* lui a fait exprimer de même cette penſée, quoi qu'il y eût une faute dans ſon exemplaire. On verra très-ſouvent que ſa verſion peut ſervir de commentaire à l'Original.

Quelquefois néanmoins l'Auteur de

l'E-

l'Edition, dont nous parlons, fera voir que ce grand homme n'en a pas tout a fait bien pris le ſens. Par exemple, il y a une très-belle Epigramme, dans le Ch. V. du I. Livre, où le même *Crinagoras* parle ainſi de l'Empire Romain: „ Quand l'Ocean éleveroit tou-„ tes ſes ondes, & que la Germanie „ boiroit tout le Rhin, elle ne pour-„ roit faire aucun mal à la puiſſance des „ Romains; pendant que l'Empereur „ aura un bras qui oſe faire ſigne, „ (ou donner le Signal.) *aux ſoldats.* „ C'eſt ainſi que les Chênes, conſa-„ crez à Jupiter, demeurent fermes „ ſur leurs racines, pendant que le „ vent en emporte les feuilles ſéches.

Οὐδ' ἢν ὠκεάνῳ πᾶσιν πλημμύρῃσιν ἐγείρῃ,
Οὐδ' ἢν Γερμανὴη Ῥῆνον ἅπαντα πίῃ,
Ῥωμαίοις δ' ὅσσοι βλάψει δύναμιν, ἄχρι κε μίμνῃ
Δίξια σημαίνων Καίσαρος ἰαρὸς λίη.
Οὕτω καὶ ἱερὴ Διὸς δρύες ἔμπεδοι ῥίζαις
Ἑστᾶσιν, φύλλων δ' αὖα χέουσ' ἄνεμοι.

Grotius a traduit ainſi:

Non ſi vel totum biberit Germania Rhenum,
Oceanúſque æſtus tollat in aſtra ſuos,
Eſt quod Roma ſibi timeat, dum Cæſare freta

Illius imperiis perſtat habere fidem.
Sic & ſacra Jovis quercus radicibus hæ-
ret,
At levis arentes decutit aura comas.

Le ſecond diſtique n'exprime point le ſens, & ce que *Grotius* dit n'eſt point dans le Grec. Il faudroit mettre :

Eſt quod Roma ſibi timeat, dum dex-
tra ſuperſtes
Cæſari erit, ſignum quâ dare ſuſti-
neat.

L'Auteur Grec veut dire que pendant que l'Empereur, ſous lequel il vivoit, oſeroit commander ſes ſoldats, les Germains ne ſeroient pas capables de les empêcher d'executer ſes ordres & de les battre, & que le mal qu'ils feroient à Rome ne ſeroit pas plus grand, que celui que le vent fait aux Chênes, dont il emporte les feuilles ſeches.

Après auoir parlé du texte & de la verſion de *Grotius* il faut paſſer au reſte. Il y aura donc d'abord une très-belle préface de *Grotius*, où il traite & de l'Anthologie & de la verſion qu'il en a faite. Les notes ſeront ſous le Texte, & outre toutes celles qui ont été imprimées, ſur ce recueuil, & dont le titre parle,

parle, 1. l'Auteur aura soin de ramaſſer de tous les plus illuſtres Critiques les endroits, dans leſquels ils ont éclairci, ou corrigé quelque paſſage de l'*Anthologie*: 2. il recueuillira toutes les varietez de lecture des diverſes Editions qu'il a pu trouver, toutes les conjectures & les explications, qu'il jugera bonnes, des marges des exemplaires qu'il a, & les confirmera par de nouvelles raiſons; ou s'il y en a de fauſſes, qui puiſſent tromper quelcun, il ne manquera pas de les réfuter, en peu de mots: 3. il ajoûtera diverſes remarques, qu'il a faites lui même ſur quantité d'endroits de l'*Anthologie*, dont on vient de rapporter quelques unes.

Ceux qui ne ſavent pas de quelle conſequence il eſt d'avoir d'anciennes éditions des livres, à faute de MSS. le pourront concevoir, par l'exemple, que je m'en vai en donner. Dans la premiere édition de Florence, il n'y a rien du tout après le Livre VII. Mais *Alde Manuce* ayant en ſuite trouvé, dans des MSS. quelques pieces, qu'il crût propres à y être ajoutées, les y joignit dans ſon édition de 1519. La premiere eſt un petit poëme de *Paul le Silentiaire*, ſur des eaux chaudes & médicinales, qui eſt en vers Anacreontiques.

tiques. Comme ces vers ſont extrémement petits, il les fit imprimer en deux colomnes, mais dans un autre ordre, que l'on n'a accoûtumé. Ordinairement le premier vers de la premiere colomne eſt ſuivi du ſecond de la même, & l'on ne vient à la ſeconde, que lorſque la premiere eſt achevée. Mais *Alde* mit le ſecond vers vis à vis du premier, à la tête de la ſeconde colomne, de ſorte qu'il faut lire un vers dans la premiere & un vers dans la ſeconde, pour prendre la ſuite du diſcours. Il en uſa de même, dans ſon Edition de 1551.

Cependant les heritiers de *Philippe Junta*, qui en firent une Edition en 1519. n'ayant pas pris garde à cela, & ne gardant pas le même nombre de vers à chaque colomne, qu'*Alde*, renverſerent tout ce poëme, en l'imprimant comme s'il falloit lire, chaque colomne à part. *Badius* imprima ce même Poëme à Paris en 1531. ſans colomnes & commit la même faute, qu'*Henri Etienne* & les autres ont ſuivie. Par là ce Poëme étoit devenu tout à fait inintelligible, & c'eſt ce qui fait que *Grotius*, qui ne l'entendoit point, l'effaça dans ſon exemplaire & ne le

tra-

traduiſit pas. On le traduira, en proſe, dans cette Edition.

Au reſte on verra l'Hiſtoire de cette dépravation, à la fin des notes de Mr. *Huet*, ſur l'Anthologie; à qui l'on eſt obligé de cette découverte, quoi qu'il n'ait pas tant conſulté d'Editions anciennes, que l'on en a, ce qui a fait que l'on a pû rendre cette hiſtoire un peu plus complette, à cet égard. L'Auteur de l'Edition, que l'on prépare, a crû devoir encore remarquer une choſe, qui n'eſt pas de grande conſéquence en elle même, mais qu'il eſt néceſſaire que l'on ſache, ſur tout en Hollande, où *les chiens de* * *Callimaque*, comme parlent nos Epigrammes, aboyent les gens pour rien; afin qu'on ne le querelle pas mal à propos.

C'eſt que l'on a acheté, dans l'Auction de feu Mr. *Francius*, un exemplaire de l'Edition d'*Henry Etienne*, au titre duquel Mr. *Francius* a écrit de ſa main: *magni Salmaſii manus paſſim in hoc libro comparet. Vide inter alia p.* 191. Cependant en feuilletant ce livre, on n'y a trouvé aucune écriture, qui reſſemble à celle de *Saumaiſe*, comme on s'en eſt aſſuré en le comparant avec

* Vid. Lib. II. Cap. 10.

avec des lettres écrites de la propre main de ce grand homme. L'écriture, que l'on voit le plus souvent, dans ce volume (car il y en a encore de deux autres mains, mais que l'on rencontre beaucoup plus rarement) est d'une main fort bonne, & d'une ancre qui n'est que de peu d'années. On sait que la main de *Saumaise* étoit fort mauvaise, & on le prouvera à ceux, qui le voudront; & l'ancre seroit devenue plus jaune, depuis son tems, car il y a cinquante trois ans qu'il est mort. On n'ajoûtera pas à cela que ces notes ne ressentent point le genie de *Saumaise*, mais on dira que l'endroit même, que Mr. *Francius* marque, savoir la p. 191. décide nettement contre lui. Voici ce qu'il y a: *in lucem edidi aliud Chrestodori Epigrammae, in obitum Joh. Epidamnii, in notis ad Stephanum* p. 347. *Saumaise* avoit bien remarqué plusieurs choses à la marge de son exemplaire de *Stephanus*, duquel *Luc de Holstein* s'est servi; mais † *Saumaise* le lui avoit envoyé, & je ne croi pas qu'il ait jamais pensé à donner cet Auteur. Autrement il auroit gardé ses remarques pour lui même.

† *Voyez la Préface de* Th. Ryckius, *sur les notes de* Luc de Holstein.

me. Je ne comprends par comment Mr. *Francius* ne penſoit pas à cela. Mais s'il avoit pris la peine de conſulter l'édition * d'*Abraham Berkelius*, qu'il avoit ſans doute connu, à la page citée, il y auroit trouvé l'Epigramme dont il eſt queſtion. Ainſi le bon Mr. *Francius* a pris la main de *Berkelius*, pour celle de *Saumaiſe*. Il dit encore qu'il y a la main de *Bonaventura Vulcanius*, dans ſon exemplaire, mais j'avoue que je ne la connois pas.

Il étoit bon de remarquer cela, afin que l'on ne querelle pas l'Entrepreneur de la nouvelle Edition, s'il ne cite pas ces notes de *Saumaiſe*. Lors qu'il y aura quelque choſe de bon, il le mettra ſous le nom de *Berckelius*, à qui ces remarques appartiennent. Mais il ſouhaiteroit bien que ceux, qui ont encore les papiers de Mr. de *Saumaiſe* vouluſſent lui communiquer ce que ce grand homme avoit effectivement préparé ſur l'*Anthologie*; dont voici le titre, que l'on trouve à la fin de ſa vie par *Antoine Clement*: *Epigrammatum Græcorum Anthologia, infinitis locis auctior, Latinâ item interpretatione & luculentis adnotationibus illuſtrata.*

* *A Leide en* 1688.

ta. On en feroit à *Saumaiſe* & à ceux qui feroient avoir cet ouvrage, tout l'honneur qu'ils mériteroient. *Grotius* parle de ce travail, dans ſa préface comme d'un travail auquel *Saumaiſe* s'étoit engagé, & qui devoit être excellent, & beaucoup augmenté. Il eſt fâcheux qu'il ne l'ait jamais fait paroître, & qu'il ne ſe ſoit trouvé perſonne après ſa mort, qui ſe ſoit voulu charger de ce travail. L'Auteur de l'Edition, que l'on prépare, s'en chargeroit avec plaiſir, quelque peine qu'il pût y avoir.

On ne doit pas oublier de dire que l'on mettra ici les Scholies Greques, qui ſont dans l'Edition de *Wechel*, comme le titre le promet. Je ne ſai néanmoins ſi elles ſont anciennes, mais aſſurément elles ne le ſont pas toutes; puis qu'*Henri Etienne* y eſt quelquefois cité, comme à la page 264. Ces Scholies reſſemblent fort à celles de *Biſet* ſur *Ariſtophane*, & elle pourroient bien être de lui, ou de quelque autre habile Moderne de ſon tems.

Dans peu de tems, on donnera un eſſai Grec & Latin d'une page, par où l'on pourra encore mieux voir la grandeur & l'ordre de cet Ouvrage. On ne doit pas non plus diſſimuler, que

les

les mêmes perſonnes, qui ſe diſpoſent à donner cette Edition, parlent de publier auſſi dans un autre volume le reſte des Oeuvres Poëtiques de *Grotius*, qui ſont devenues rares. Mais on commencera toûjours, par l'*Anthologie*, qui n'avoit jamais vû le jour.

ARTICLE V.

THEOD. J. AB ALMELOVEEN *Faſtorum Romanorum Conſularium Libri duo, quorum prior juxta ſeriem annorum, poſterior ſecundùm ordinem Alphabethicum digeſtus continet plurimas Veterum Scriptorum, maximè Hiſtoricorum, Legum atque Inſcriptionum emendationes. Accedunt Præfecti Urbis Romæ & Conſtantinopolis.* Amſtelod. apud Joan. Wolters, 1705. in 8. pagg. 372.

LEs Auteurs, qui ont traité des Faſtes Conſulaires, étant aſſez rares, ou n'ayant pas la ſuite entiere de tous les Conſuls Romains, ou étant d'une groſſeur incommode, pour ceux qui les veulent conſulter, ſans ſe détourner; Mr. d'*Almeloveen* auroit rendu

du un très-bon ſervice au Public, quand même il n'auroit fait que publier la ſuite des Conſuls complette, & dans une forme commode. Mais on peut tirer beaucoup plus d'utilité de ſon recueil, que de tous ceux que l'on a vûs juſqu'à préſent; premierement parce qu'il eſt beaucoup plus correct & plus exact, par le ſoin qu'il a eu de conferer enſemble & les Auteurs & les Inſcriptions anciennes; & en ſecond lieu, parce que la méthode en eſt infiniment plus commode. On ſe contentoit ordinairement de mettre, ſelon l'ordre du tems, les Conſuls, & les autres Magiſtrats Romains; en ſorte qu'il n'étoit pas facile de trouver en quel tems quelcun avoit été Conſul, lors que l'on avoit beſoin de le ſavoir. Mais ici, dans le ſecond livre, les Conſuls ſont en ordre Alphabethique, ſelon leurs noms, ou leurs ſurnoms, que l'on a fait imprimer en caracteres Romains. Mr. d'*Almeloveen* rend lui même raiſon de tout, dans ſa Préface, que l'on doit lire néceſſairement, avant que de ſe ſervir du livre.

Ainſi cet Ouvrage eſt très-commode & très-utile 1. pour ceux qui liſent l'Hiſtoire Romaine, & qui ren-

con-

contrant les noms des Conſuls, ou des Magiſtrats, ſous leſquels quelque choſe s'eſt paſſé, ſouhaitent de ſavoir quelle année de Rome, & de Jeſus-Chriſt, ſoit avant, ſoit après ſa naiſſance, cela eſt arrivé: 2. pour empêcher qu'on ne ſe trompe, quand on trouve quelque part trois ou quatre noms de Conſuls, qui doivent néanmoins avoir été Conſuls la même année; car Mr. d'*Almeloveen* a eu grand ſoin de diſtinguer les Conſuls Ordinaires, qui commençoient leur Magiſtrature avec l'année, & ceux qu'on leur ſubſtituoit, ſoit qu'ils fuſſent morts, avant que l'année fût finie, ſoit qu'ils ſe démiſſent de la Magiſtrature, pour quelque raiſon; ce qui arrivoit fort communément, ſous les Empereurs: 3. pour ceux qui s'appliquent à l'étude des Médailles & des Inſcriptions, car ces deux choſes ſont ſi fort attachées l'une à l'autre, qu'on ne les peut pas ſéparer; & ceux qui y ſont tant ſoit peu verſez remarquoient à tous momens la néceſſité qu'il y avoit d'avoir un Indice Alphabethique des Conſuls, pour ſavoir ſur le champ & ſans peine à quel tems il faut rapporter une Médaille, ou une Inſcription, où l'on trouve le nom de quelque Conſul:

ſul : 4. pour ceux qui étudient les Loix Romaines, & qui en veulent ſavoir exactement les dates, qui ſont marquées par les Conſuls, dont les noms y ſont ſouvent mal écrits, comme on le verra par les notes ſur la ſeconde partie.

Comme l'on fait tous les jours de nouvelles découvertes ſur ces matieres, & que l'on déterre des Inſcriptions Anciennes, que l'on n'avoit point encore vuës ; l'Auteur ſouhaite que ceux, qui s'appercevront de quelque faute, qu'il pourroit avoir commiſe, en ſuivant ceux qui l'ont précedé, ou faute de monumens anciens, que l'on ne connût pas encore, l'en avertiſſent, pour les corriger dans une ſeconde Edition ; & qu'ils lui communiquent auſſi ce qui pourroit ſervir à confirmer plus fortement, ce qu'il a avancé. C'eſt pour cela, que Mr. *Cuper*, qui eſt un très-ſavant homme, en tout ce qui regarde les Antiquitez Romaines, lui a communiqué diverſes Inſcriptions, tirées des papiers de *Merquardus Gudius*, & qui n'avoient pas encore été imprimées. On les trouvera, à la fin de la Préface.

A cette occaſion, je dirai qu'on a publié, depuis peu de mois, en France,

ce, une Inſcription qui a été trouvée ſur la hauteur de *Fourvière*, près de *Lion*, où il y a deux *Conſuls*, dont les noms ne ſont pas bien écrits dans les Faſtes. Les Curieux ne ſeront pas fâchez de la voir ici, & je l'expliquerai en peu de mots; parce que je vois que quelques Savans de France ne l'ont pas bien entendue.

TAVROBOLIO. MATRIS. D. M. ID.
QUOD. FACTVM. EST. EX. IMPERIO.
MATRIS. D. DEVM.
PRO. SALVTE. IMPERATORIS. CAES.
T. AELI.
HADRIANI. ANTONINI. PII. P. P.
LIBERORVMQVE. EIVS.
ET. STATVS. COLONIAE. LVGDVN.
L. AEMILIVS. CARPVS. Immſ. VIR.
AVG. ITEM. DENDROPHORVS.

Il y a au deſſous de ces mots une tête de Taureau, & on lit en ſuite:

VIRES. EXCEPIT. ET. A. VATICANO.
TRANSTVLIT. ARA. ET. BVCRA-
NIVM.
SVO. IMPENDIO. CONSECRAVIT.
SACERDOTE.
Q. SAMVIO. SECVNDO. AB. XV.
VIRIS.
OCCABO. ET. CORONA. EXORNA-
TO.
CVI. SANCTISSIMVS. ORDO.
LVGDVNENS.

PERPETVITATEM. SACERDOTII. DECREVIT.
APP. ANNIO. ATILIO. BRADVA. T.
CLOD. VIBIO. VARO. COS.
L. D. D. D.

Pour mettre, par cette Inſcription, le livre de Mr. d'*Almeloveen* à l'épreuve, & pour en faire voir en même tems l'uſage; je veux ſavoir dans quel tems ces Conſuls ont joui de cette Magiſtrature. Je cherche donc *Annio*, & *Atilio* & ne trouvant rien, ni à l'un, ni à l'autre, je cherche à *Bradua*, que je trouve avoir été l'an CLX. après Jeſus-Chriſt, Conſul avec un T. *Vibius Varus*, ſous l'Empire d'Antonin le Pieux. Ainſi je ne puis pas douter que ce ne ſoient les Conſuls, que je cherche.

La ſeule difficulté, qui reſte, eſt la difference qu'il y a dans les noms. Mr. d'*Almeloveen* publie le *cognomen*, pour parler à la Romaine, d'*Atilius*, qui étoit néanmoins dans la famille des *Bradua*; comme on le verra par ſon Indice, dans la même page. Mais il faut avouër que ni les autres Faſtes, ni les Inſcriptions de *Gruter* & de *Spon*, qu'il cite, ne mettent point ce *cognomen*, de ſorte qu'on ne ſauroit l'accuſer

ſer de négligence. 2. Il omet auſſi le nom de l'autre Conſul, ſavoir *Cladius*, mais les autres l'omettent auſſi. 3. Il croit avec Mr. *Spon*, qu'au lieu de l'*agnomen* de *Varus*, il faut mettre celui de *Verus*. Mr. *Spon* ſe fonde ſur un Marbre de Rome, où le Collegue de *Bradua* eſt nommé *Verus*, auſſi bien que dans les *Faſtes de Sicile*, comme on les nomme. Il auroit pû encore y ajoûter les *Faſtes Idatiens* & la Chronique de *Tiro Proſper*. Mais le nom, ou le ſurnom de *Varus*, n'étoit pas moins commun en ce tems-ci que celui de *Verus*; & on lit *Varus*, dans cette Inſcription, auſſi bien que dans les Faſtes Anonymes du Cardinal *Noris*. Le nom de *Barus*, qui eſt dans ceux du Capitole, comme Mr. *Spon* le remarque, eſt auſſi le même que *Varus*, car on ſait que le B. & le V. ſe confondoient. Ainſi il eſt difficile de ſe déterminer ſur ce nom, auſſi bien que ſur une infinité d'autres; comme Mr. d'*Almeloveen* l'a très-bien remarqué, dans ſa préface.

On voit, par cet exemple, quelle eſt l'utilité de ſon livre. Pour dire un mot de cette Inſcription, conſiderée en elle même, voici comme il la faut traduire: „ Dans le Taurobole-(on le

„ *le ſacrifice du Taureau*) de la Mere
„ des Dieux, de la Mere Idéenne,
„ (ou *de la Grande Mere des Dieux*
„ *Idéenne*) qui a été fait par le com-
„ mandement de la Mere Dindyméen-
„ ne des Dieux; pour la conſervation
„ de l'Empereur Tite Aelius Hadrien
„ Antonin le Pieux, Pere de la Pa-
„ trie, pour celle de ſes enfans & pour
„ celle de la Colonie de Lion; Lu-
„ cius Aemilius Carpus, ſacrificateur
„ d'Auguſte & Dendrophore, a reçu
„ les forces (*le ſang du Taureau*) a
„ transporté l'autel du Vatican (*il faut*
„ *lire* ARAM) & conſacré le crane du
„ Bœuf, à ſes dépends; ſous le ſa-
„ cerdoce de Quintus Ammius Secun-
„ dus; à qui les XV. Virs ont don-
„ né les ornemens du bracelet & de
„ la couronne, & à qui le Senat de
„ Lion a conferé, par un arrêt, le
„ ſacerdoce perpetuel. Sous le Con-
„ ſulat d'Appius Annius Atilius Bra-
„ dua & de Tite Clodius Vibius Va-
„ rus. Le lieu a été donné, par un
„ décret des Decurions.

On ne peut rien dire de *Taurobolium*, plus que Mr. *Van Dale* en a dit dans ſa Premiere Diſſertation, ſur les Marbres Antiques. On n'a qu'à le conſulter, pour en être inſtruit à fonds.

Ce-

Celui, qui a fait cette Inſcription, dit que la Mere des Dieux elle même avoit ordonné qu'on fit le *Taurobolium*, en ſon honneur. On trouve ſouvent, dans les Inſcriptions Anciennes, de ſemblables commandemens des Dieux. Ainſi dans *Reinesius* Claſſ. I. 169. on voit THEODOSIUS. IVSSO. DEI. P. Voyez encore les Inſcriptions 110. & 268. de la même Claſſe. Mr. *Van Dale* en rapporte d'autres exemples à la p. 786. *Reinesius* a expliqué ce que c'eſt que *Dendrophorus*, ſur l'Inſcription 40.

Le commencement de la ſeconde Inſcription, VIRES EXCEPIT, doit être joint avec le mot TAVROBOLIO, qui commence la précedente : *in Taurobolio ... virus excepit.* Mr. *Van Dale* a fort bien expliqué cette derniere expreſſion. Le mot ARA n'eſt pas au nominatif, il y manque une M, qui a été oubliée par le ſculpteur, comme il paroît par le verbe *tranſtulit*. Il n'y a rien de ſi commun, dans les Inſcriptions, que ces omiſſions, ou, ſi l'on veut, que ces Abreviations, par leſquelles les ſculpteurs retranchoient ce qu'ils vouloient à la fin des mots. Je ne ſai pas bien ce que veut dire la tranſlation de l'Autel,

dont il eſt parlé ici, mais il eſt certain que dans ce ſacrifice, on avoit accoûtumé de conſacrer un Autel, comme Mr. *Van Dale* l'a fait voir. Je ne m'arrête pas au reſte de l'Inſcription, parce qu'elle n'a plus rien de difficile; & je ne me ſerois pas même amuſé à l'expliquer, ſi je ne voyois pas, comme je l'ai dit, que des gens d'eſprit ne l'ont pas entendue.

Pour revenir à Mr. d'*Almeloveen*, il a ajoûté en divers endroits du ſecond livre, de petites notes, où il corrige quelques paſſages des anciens Juriſconſultes, d'une maniere fort heureuſe. Par exemple, à la p. 46. il corrige un endroit remarquable de *Pomponius* de l'Origine du Droit l. 2. §. 36. Voici ces paroles: *Poſt hunc, Appius Claudius ejuſdem generis maximam ſcientiam habuit. Hic* Centemmanus *appellatus eſt, Appiam viam ſtravit, & aquam Claudiam induxit & de Pyrrho in urbem non recipiendo ſententiam tulit.* Il paroît par ces derniers mots qu'il s'agit d'*Appius Claudius Cæcus*, qui fit tout ce que *Pomponius* dit du Juriſconſulte, dont il parle; comme Mr. d'*Almeloveen* le fait voir. Cependant il eſt certain que cet *Appius Claudius*, qui fut auſſi Conſul

l'an

l'an ccccxlviii. de Rome, ne fut surnommé que *Cæcus*, ou l'aveugle. Ainsi nôtre Auteur conjecture fort heureusement qu'au lieu de *Centemmanus* il faut lire *cæcus à Romanis*, & il apporte quelques exemples, qui confirment sa pensée.

Il cite aussi sur cette seconde partie, plus fréquemment que sur l'autre, les Auteurs & les Marbres, qui font mention des Consuls, sur tout lors qu'ils ne sont pas extrémement connus. On peut voir par là & l'usage du livre, & ce que l'on y peut trouver de plus que son principal dessein ne promet. Le *Strabon* de *Casaubon*, que Mr. d'*Almeloveen* publiera l'année prochaine, & les Lettres de ce même Critique, qu'il donnera augmentées d'un grand nombre de Lettres, qui n'ont jamais paru, seront de nouvelles obligations que le Public lui aura.

ARTICLE VI.

GERARDI NOODT *Jurisconsulti & Antecessoris, Opera Varia, quibus continentur Probabilium Juris Civilis Libri* IV. *De Jurisdictione & Imperio Libri* II. *Ad Legem Aquiliam Liber Singularis.* Lugd. Batavorum. 1705. in 4. p. 756.

NOus avons déja parlé * ailleurs de quelques Ouvrages de Mr. *Noodt*, & ceux qui ne les ont pas lus, en eux mêmes, ont pû connoître par là quelle eſt la méthode de cet habile Juriſconſulte. Il fait paroître par tout non ſeulement une profonde connoiſſance du Droit, dont il fait profeſſion, mais encore des Antiquitez Romaines en général, des meilleurs Auteurs Latins, & de la plus fine Critique. Cela fait beaucoup d'honneur à cette derniere Science, qui ſert, comme il paroît, à pénetrer le ſens, & à redreſſer les dépravations des Loix, qui ſont ce qu'il y a de plus important dans la Societé Civile. Mais pour s'en ſervir heureuſement, il faut poſſeder également la Juriſprudence & la Critique; au-

* *Tom.* IV. p. 298.

autrement on s'exposeroit à commettre de grande bévues.

I. C'est ici une troisiéme Edition de l'ouvrage de Mr. *Noodt* intitulé *Probabilia Juris*, qui n'est autre chose qu'un mélange de quantité de questions concernant le Droit, ou l'explication des Loix Romaines, sur lesquelles Mr. *Noodt* dit son sentiment. Quoi qu'il le prouve ordinairement d'une maniere propre à convaincre entierement le Lecteur, qu'il a raison; il n'a voulu intituler cet Ouvrage que du titre d'*opinions probables*, pour ne pas prévenir les sentimens des Lecteurs. Au contraire, on connoit certaines gens, qui ne parlent que de *démonstrations*, & qui ne produisent ensuite que de legeres vrai-semblances; dont on découvre très-facilement l'incertitude, & souvent même la fausseté.

On ne peut entrer dans aucun détail, à l'égard de cet Ouvrage, non seulement parce qu'il est assez connu; mais sur tout parce que cela nous meneroit trop loin. Il y a ici un très-grand nombre de questions de toutes sortes, & la maniere de les traiter est si serrée, qu'il n'est pas possible de les abreger beaucoup, sans omettre mille choses essentielles. On y voit les sen-

timens des Juriſconſultes, ſur les queſtions ſuivantes; ſi une riviere inonde la poſſeſſion de quelcun, & qu'en ſuite elle l'abandonne, ce que l'on doit juger du terrein qu'elle laiſſe à découvert: S'il faut avoir égard à l'utilité des voiſins, lors que l'on établit quelque ſervitude, & juſqu'où elle peut aller: Du droit que l'on a d'exiger que ceux, à qui l'on donne un gage, ou à qui l'on prête quelque choſe, prennent garde que le gage, ou ce qu'on prête ne ſouffrent aucun dommage: Du Droit naturel, que l'on a de ſe défendre & de poſſeder quelque choſe en commun, avec d'autres: De ce qui eſt arrivé à pluſieurs habiles gens de nommer une choſe pour une autre, dans leurs Ecrits, par inadvertence: De la nature & de la difference des fautes, que l'on commet contre les Loix: Si un Juriſconſulte répond autrement à ceux qui le vont conſulter, qu'il n'écrit dans ſes livres, laquelle de ſes déciſions on doit préferer à l'autre: De l'uſage & de l'uſufruit: De la maniere d'aquerir le droit de poſſeder quelque choſe: Du ſens de ces paroles de Juſtinien: *La juſtice eſt une conſtante & perpetuelle volonté de rendre à chacun ce qui lui eſt dû*: De la torture

tuer des Esclaves, à cause des crimes de leurs maîtres: De la peine, que la Loi Cornelienne impose aux assassins: De diverses Loix concernant les gages & les hypotheques, &c.

II. Les deux Livres, de la Jurisdiction & de l'Empire, ne sont pas moins curieux; car après avoir dit ce que c'est que la *jurisdiction*, & ce que l'on appelloit *imperium* & *merum imperium*, l'Auteur traite au long de la maniére dont les Préteurs Romains & les Gouverneurs des Provinces exerçoient leur jurisdiction, & de la maniere dont on pouvoit revêtir quelcun du droit de l'exercer, en la place d'un autre. Il y a ici quantité de choses, qui peuvent infiniment servir à entendre les meilleurs Auteurs Latins, comme *Ciceron*, *Seneque* & *Tacite*; dont les simples Critiques n'entendent ordinairement pas divers endroits, parce qu'ils ne lisent pas les livres des Jurisconsultes, qui nous apprennent seuls distinctement quantité de choses, auxquelles ces Auteurs font allusion. C'est ce que l'on reconnoîtra facilement, en lisant cet Ouvrage, où Mr. *Noodt* explique fort heureusement plusieurs passages de *Ciceron*, de *Seneque*, de *Tacite* & d'autres Auteurs anciens.

La lecture de cette espece de Traitez n'est pas moins nécessaire à ceux qui s'appliquent aux Belles Lettres, sans dessein d'étudier en Droit, qu'à ceux qui s'attachent à la Jurisprudence en particulier. Pour moi, j'y ai appris plus distinctement plusieurs choses, que je ne savois que d'une maniere confuse.

III. On voit ensuite un Traité, sur la Loi Aquilienne, qui regardoit principalement la réparation du dommage que l'on causoit à quelcun exprès, ou au moins d'une maniere qu'on ne pouvoit pas excuser, en tuant son esclave, ou son bétail, ou en lui causant quelque autre perte. Mr. *Noodt* traite des cas qui naissent de cette Loi, & explique quantité de passages des Anciens, qui y ont du rapport.

IV. Enfin il y a ici une Harangue, que Mr. *Noodt* fit, selon la coûtume, en quittant le Rectorat l'an 1699. de laquelle il donne présentement une seconde édition. Il a très-bien fait de la joindre à un plus grand volume, de peur que sa petitesse ne la fît perdre, comme il arrive ordinairement à cette sorte de pieces, quoi qu'il y en ait quelques unes, qui méritent d'être gardées. Cette Harangue traite *du droit*

de

de la Puiſſance Souveraine & de la Loi Royale, & comme elle eſt plûtôt en forme de Diſſertation, que de Déclamation, que la matiere eſt grande & importante, & qu'on la peut exprimer en François, plus facilement que des queſtions de Droit, ou de Critique, j'en donnerai ici un petit abregé. L'Auteur s'y propoſe de réfuter le ſentiment de ceux qui s'imaginent que la Puiſſance Souveraine eſt au deſſus de toutes les Loix & qu'elle n'eſt reſponſable qu'à Dieu ſeul de ſa conduite, quoi qu'elle puiſſe faire. Bien des gens croyent même que les Romains avoient donné à leurs Empereurs cette puiſſance ſans bornes, & ils ſe fondent ſur quelques paroles d'*Ulpien*, qu'ils expliquent en ce ſens là. Mr. *Noodt* fait voir que ces penſées ſont également contraires & au Bon Sens, & à l'uſage des Romains.

I. POUR commencer par les raiſons generales, que l'on oppoſe à ces ſentimens, il eſt certain que les noms de maître, d'eſclave, de ſouverain & de ſujet ſont inconnus à la nature. Naturellement tous les hommes ſont égaux, également libres & indépendans les uns des autres. Ainſi comme chacun eſt également porté à ſa propre con-

ſervation, chacun eſt également autoriſé à chercher ſon propre bien.

Mais quoi que la nature ait donné ce droit aux hommes, elle ne les a pas autoriſez à mal faire, & pour les empêcher d'abuſer des forces de leurs corps, qui leurs ſont communes avec les bêtes, elle leur a donné la Raiſon; par le moyen de laquelle ils peuvent comparer le paſſé, le préſent & l'avenir, diſtinguer ce qui dure long-tems de ce qui ne dure que peu, préferer une plus grande utilité à une moindre, & diſcerner ce qui leur eſt veritablement utile, de ce qui ne l'eſt qu'en apparence.

Les hommes étant diſpoſez de la ſorte, il étoit naturel que les deux ſexes s'uniſſent, & qu'ils recherchaſſent la compagnie les uns des autres, ſoit pour éviter l'ennui de la ſolitude; ſoit pour trouver dans le ſecours reciproque, que les uns rendent aux autres, des commoditez, qu'ils ne pouvoient pas avoir tous ſeuls; ſoit pour réſiſter à ceux qui abuſeroient de leurs forces, pour faire du mal aux autres. Mais outre cela, la Raiſon, non contente d'avoir porté les hommes à la ſocieté, leur a fait voir qu'ils devoient rendre cette ſocieté ferme & durable, en ſor-

se qu'elle ne pût pas être facilement rompue ; pour ne pas retomber à tous momens dans les mêmes inconveniens, qu'ils auroient trouvé dans la solitude. Ainsi elle leur a fait comprendre qu'en vivant conformément à la constitution naturelle de leurs corps & de leurs esprits, ils conserveroient cette societé.

On peut regarder ce que la Raison nous apprend de la sorte, comme une Loi Divine ; puis qu'on ne peut pas douter que celui, qui veut que l'on tende à une certaine fin, ne veuille aussi que l'on employe les moyens, sans lesquels il n'est pas possible de parvenir à cette fin. Dieu s'étant donc proposé de faire du bien aux hommes & de les faire vivre heureux sur la terre, à moins qu'ils ne se rendissent malheureux par leur faute, a voulu par conséquent qu'ils vécussent en societé, & qu'ils fissent tout ce qu'il faut faire pour entretenir cette societé.

On peut considerer encore la même chose, d'un autre côté. Etant certain que l'homme est naturellement libre, & peut se servir de ses membres & de tout ce qu'il a, pour sa conservation & pour celle d'un autre, dans lequel il s'interesse, il a droit de repousser une

timens des Jurisconsultes, sur les questions suivantes; si une riviere inonde la possession de quelcun, & qu'en suite elle l'abandonne, ce que l'on doit juger du terrein qu'elle laisse à découvert: S'il faut avoir égard à l'utilité des voisins, lors que l'on établit quelque servitude, & jusqu'où elle peut aller: Du droit que l'on a d'exiger que ceux, à qui l'on donne un gage, ou à qui l'on prête quelque chose, prennent garde que le gage, ou ce qu'on prête ne souffrent aucun dommage: Du Droit naturel, que l'on a de se défendre & de posseder quelque chose en commun, avec d'autres: De ce qui est arrivé à plusieurs habiles gens de nommer une chose pour une autre, dans leurs Ecrits, par inadvertence: De la nature & de la difference des fautes, que l'on commet contre les Loix: Si un Jurisconsulte répond autrement à ceux qui le vont consulter, qu'il n'écrit dans ses livres, laquelle de ses décisions on doit préferer à l'autre: De l'usage & de l'usufruit: De la maniere d'aquerir le droit de posseder quelque chose: Du sens de ces paroles de Justinien: *La justice est une constante & perpetuelle volonté de rendre à chacun ce qui lui est dû*: De la torture

tuer des Eſclaves, à cauſe des crimes de leurs maîtres: De la peine, que la Loi Cornelienne impoſe aux aſſaſſins: De diverſes Loix concernant les gages & les hypotheques, &c.

II. Les deux Livres, de la Juriſdiction & de l'Empire, ne ſont pas moins curieux; car après avoir dit ce que c'eſt que la *juriſdiction*, & ce que l'on appelloit *imperium* & *miſtum imperium*, l'Auteur traite au long de la maniére dont les Préteurs Romains & les Gouverneurs des Provinces exerçoient leur juriſdiction, & de la maniere dont on pouvoit revêtir quelcun du droit de l'exercer, en la place d'un autre. Il y a ici quantité de choſes, qui peuvent infiniment ſervir à entendre les meilleurs Auteurs Latins, comme *Ciceron*, *Seneque* & *Tacite*, dont les ſimples Critiques n'entendent ordinairement pas divers endroits, parce qu'ils ne liſent pas les livres des Juriſconſultes, qui nous apprennent ſeuls diſtinctement quantité de choſes, auxquelles ces Auteurs font alluſion. C'eſt ce que l'on reconnoîtra facilement, en liſant cet Ouvrage, où Mr. *Noodt* explique fort heureuſement pluſieurs paſſages de *Ciceron*, de *Seneque*, de *Tacite* & d'autres Auteurs anciens.

Cela fait voir que reconnoître un Souverain n'eſt pas une choſe naturelle, comme celle de vivre les uns avec les autres, ſelon les regles de la juſtice. Les hommes étant naturellement libres, & juges de ce qui leur étoit utile, ont établi volontairement des Souverains. Quoi que par cet établiſſement, chaque particulier ait ceſſé d'être le défenſeur de ſa propre liberté, & qu'il ne lui ait plus été permis de vouloir; que ce que la Suprême Puiſſance a jugé être utile, pour le bien commun; néanmoins cette Puiſſance n'a pas été établie pour ruiner & pour perdre, mais pour conſerver & pour défendre l'utilité commune. On ne s'eſt pas ſoumis à ſes caprices & à ſes fantaiſies, quelles qu'elles fuſſent; mais on s'eſt confié à ſa bonne foi & à ſon équité. Peut-on s'imaginer que des gens, qui avoient le ſens commun, & qui ont formé une ſociété, du ſoin de laquelle ils ont chargé la Puiſſance Souveraine, pour conſerver la jouïſſance tranquille des biens que la nature leur avoit donnez, ſoient venus à cet excès de folie, que la ſociété étant formée, ils aient voulu entierement renverſer les fins, pour leſquelles ils l'ont établie? Peut-on

croi-

croire qu'ils aient abandonné au Souverain tout ce qu'ils avoient naturellement de bien, pour en être gouvernés, comme des bêtes; qui ne vivent pas pour elles mêmes, mais que d'autres paissent, tondent, tuent, mangent, comme il leur plaît?

Il est donc visible que chacun ne s'est pas soumis à une Puissance Souveraine, en faveur de cette Puissance; mais afin de jouïr de ses avantages naturels, sous sa protection. Si l'on demande quelle est l'étendue du pouvoir du Souverain, il est facile de répondre en un mot qu'elle n'est pas plus grande, que celle du Bien Public; & que si elle passe ces bornes, elle ne fait plus ce pour quoi elle a été établie.

Que si elle se sert de son pouvoir, à la ruine de la Société, chacun a droit d'en revenir au Droit naturel, & de ne plus s'en rapporter au consentement du peuple. Il n'importe, en cette occasion, que l'on ait fait un contrat public & solemnel avec le Prince, & qu'il se soit engagé à l'observer; à faute de quoi, on ne soit plus obligé de lui obeïr; ou que l'on n'ait fait aucun contrat de la sorte; parce que, dans le fonds, il n'y a point de Prince, qui

ne tienne son droit du peuple, qui ne peut être soumis à quique ce soit, que par son consentement, & qui ne l'a jamais donné, que pour sa conservation.

On accordera peut-être cela, à l'égard des Princes, qui ne regnent qu'à certaines conditions; mais on dira que cette liberté n'a pas lieu, à l'égard de ceux à qui l'on n'a rien fait promettre. Il est vrai que l'on a pû remettre de la sorte, quoiqu'avec beaucoup d'imprudence, le pouvoir souverain entre les mains de quelques Princes; mais il est certain que c'est parce qu'on se confioit en leur justice & en leur moderation, & qu'on supposoit qu'ils savoient pourquoi on les élevoit à un poste si relevé, & qu'ils observeroient d'eux-mêmes les conditions tacites, auxquelles on les établissoit, & non qu'ils gouverneroient les peuples capricieusement & sans avoir aucun égard à leur Bien. Personne n'a jamais consenti à obeïr à une Puissance, que pour son propre avantage. Si donc elle satisfait l'attente des peuples, elle est fondée en droit; mais si elle la trompe, elle n'a plus droit de commander.

Quoi que le peuple, en donnant

l'au-

l'autorité ſouveraine à quelcun, n'ait fait aucune exception, & qu'il l'ait revêtu d'un pouvoir auſſi étendu qu'il eſt poſſible; néanmoins il n'a pas plus de droit, que châcun n'en avoit en particulier, lors qu'il formoit la ſociété. Or perſonne n'avoit droit de ſe nuire à ſoi même, ni aux autres, mais ſeulement de procurer ſon Bien & le Bien Commun; & par conſequent il n'a pû donner aucun autre droit à la Puiſſance Souveraine.

On dira que le peuple a pû vouloir ſe choiſir un Seigneur, ou un Maître. Suppoſons, par exemple, qu'une nation ruinée par la guerre, & deſeſperant de pouvoir ſe conſerver autrement ſes villes, ſes poſſeſſions, & tous ſes droits divins & humains entre les mains du vainqueur, ou de quelque autre peuple, auquel elle ſe ſoit rendue à diſcretion. Suppoſons, ſi vous voulez, que la famine, qui l'alloit faire perir, l'ait réduite à ſe ſoumettre à une autre, à des conditions ſi dures; ou même qu'elle l'ait fait, parce qu'elle croyoit ne pouvoir ſubſiſter que ſous l'empire illimité d'un ſeul homme. Dans ces ſuppoſitions, celui, qui eſt le maître, s'imaginera-t-il que la vie & les biens de cette nation ſoumiſe dépen-

prendent de son pur caprice? Il y a des gens, qui soûtiennent qu'il le peut faire, & que l'on peut regarder toute cette nation, comme une troupe d'esclaves; sur qui le Souverain a tous les droits, qu'elle avoit sur elle même, lors qu'elle jouïssoit de la liberté, & qu'elle doit observer le contrat qu'elle a fait avec lui.

Mais si l'on montre que, même dans un contrat de cette nature, le peuple se propose son propre bien; il est visible que la Puissance du Souverain ne peut pas être tout-à fait sans bornes. On peut même dire que quand le peuple soumis lui auroit voulu donner cette autorité, il ne l'auroit pas pû faire. C'est une Loi de la nature, que chacun recherche ce qui lui est utile & fuit ce qui lui est nuisible. Personne ne peut s'empêcher de la suivre, puisque personne ne peut souhaiter le mal, comme mal, & si l'on subit quelque peine c'est pour éviter quelque chose de pire. Cela étant, peut on dire que si quelcun s'étoit obligé à se laisser tuer par son Maître, il fût tenu par une Loi de la nature de souffrir la mort, quand son Maître voudroit? Il est certain qu'en s'obligeant ainsi, il auroit crû y trouver de

l'avan-

l'avantage, & que s'il n'y en trouve point, il a été surpris. Il n'est nullement obligé de suivre une erreur, contraire à la Loi de la nature, qui ne souffre pas que l'on se souhaite du mal à soi même.

Si cela a lieu dans des contrats particuliers, combien plus le doit-on admettre dans un Traité public ? Dans un contrat particulier, il n'y a que peu de personnes qui y soient interessées, & qui souffrent ; mais un Traité public regarde une nation entiere dont la conservation est beaucoup plus importante. Il faut encore remarquer que le droit de toute une nation consiste dans l'assemblage des droits que chaque particulier, qui la compose, a pour soi même ; & que si personne en particulier n'a droit de procurer son propre mal, une nation entiere ne l'a pas non plus.

Mais on objecte à ce que l'on vient de dire, que si un Particulier a droit de vendre sa liberté, un peuple entier le peut faire de même. Mais cette objection n'est d'aucun poids, car il n'est pas question de savoir si celui qui a vendu sa liberté, doit être esclave ; mais si un particulier, ou un peuple, qui est venu à cette extrémité, ne

peut

peut pas reprendre sa liberté, lors que celui, à qui il l'avoit vendue, viole à son égard, par cruauté, ou par fureur, toutes les loix de l'humanité. On dira sans doute qu'un Esclave doit tout souffrir, & que c'est-là une suite de la perte qu'il a faite de la liberté, puis qu'appartenant à son Maître, comme un Bœuf, ou un Mouton, il peut faire de son bien ce qu'il lui plaît. Mais il n'en est pas de même d'un homme, & ce droit prétendu sur lui est plûtôt une fureur, née de l'orgueuil & de la cruauté des hommes, qu'un droit; puis qu'il est entierement opposé au Droit Nature[illegible]

C'est ce qui paroîtra clairement, si l'on considere & l'Esclave & le Maître. Il est faux qu'un homme puisse être regardé par un autre homme, comme une bête, qu'il peut tuer lors qu'il veut. Un Esclave est homme, comme son Maître, par sa nature; & Esclave, par malheur, ce qui arrive en differentes manieres. On devient Esclave par la guerre, ou par un contrat. A l'égard de celui, que la guerre a fait Esclave, on doit garder envers lui le droit de la guerre, qui demeure toûjours dans sa force, à son égard. On ne se fie point en lui, & c'est pour cela

la qu'on le tient lié, ou en priſon. Un Eſclave de cette ſorte n'eſt auſſi obligé à ſon Maître par aucun Traité; & ils ſont, l'un à l'égard de l'autre, dans l'état de la nature, juges & vengeurs de l'injure qu'on leur a faite. Si ſon Maître veut, il le peut tenir enfermé, ou le tuer, ſelon le droit de la guerre; mais lui, de ſon côté, peut ſe ſauver par la fuite, ou par la force, ſelon qu'il en a le moyen. Mais ſi quelcun eſt devenu Eſclave, non par pure violence, mais en conſéquence d'une parole donnée; ſoit qu'il ſe ſoit vendu volontairement, ſoit qu'il ait promis d'être Eſclave, pourvu qu'on lui ſauvât la vie; il n'a nullement eu égard au ſeul interêt de ſon Maître, mais il a recherché auſſi ſon propre Bien, dans l'accord qu'il a fait, où il a ſtipulé la vie, pour le ſervice qu'il a promis à ſon Maître; qui lui a promis de ſon côté la vie, à condition qu'il le ſerviroit. Ainſi il y a en cela une obligation réciproque, ou fondée ſur le Droit des Gens. Que ſi le Maître n'y a aucun égard, en ſorte que la vie devienne pour cet Eſclave un ſupplice, & un ſupplice plus fâcheux que la mort; il eſt dégagé de toute obligation, parce qu'il ne s'étoit engagé

que pour ſon Bien, & non pas pour être dans un état pire, que celui où il étoit. Etant revenu au Droit de la nature, il peut ſe ſauver, ou ſe délivrer, par la mort de ſon ennemi.

Si l'on conſidere le Maître, il y a en lui de la fureur, à faire perir ſon Eſclave, qu'il regarde comme ſon bien. Aucune loi n'approuve ſa conduite, & il agit viſiblement contre le Bon Sens, lors qu'il perd ce qui peut lui être utile. C'eſt ce que l'on peut même apprendre du Droit Civil, en certaines occaſions. Les Lois des Douze Tables ont donné, par exemple, des Tuteurs aux Pupilles & des Curateurs aux Inſenſez; ſeulement pour empêcher qu'ils n'abuſaſſent de ce qu'ils poſſedoient légitimement. C'eſt ainſi que la Loi Letorienne ôte à un homme, qui diſſipe tout, l'adminiſtration de ſon bien, & le remet entre les mains de ſes parens. *Marc Aurele*, voulut même que tous les jeunes gens euſſent des Curateurs, ſans qu'il y en eût aucune raiſon particuliere, au lieu que la Loi, dont on vient de parler, n'avoit lieu qu'à l'égard des foux, ou des débauchez. Cela veut dire que ceux qui abuſent de

leur

leur bien ne ſont nullement autoriſez par les Lois.

On ne peut pas néanmoins nier que ſelon le Droit Civil des Romains, les Maîtres n'aient eu droit de vie & de mort, ſur leurs Eſclaves. Mais ceux qui avoient fait cette Loi ne l'avoient pas faite à deſſein de porter les Maîtres à abuſer de leur pouvoir, mais pour tenir les Eſclaves dans la crainte; dont le ſoin ne ſembloit pouvoir être remis à perſonne, avec plus de raiſon, qu'à ceux qui avoient le plus grand interêt à les corriger & à leur conſerver la vie. C'eſt pour une ſemblable raiſon, que les Lois avoient donné ce même pouvoir aux Peres, ſur leurs Enfans. Il étoit important que les Enfans reſpectaſſent leurs Peres, & il n'étoit pas fort dangereux que ces derniers abuſaſſent de leur autorité; eux qui ne pechent ordinairement, que par trop d'indulgence. Néanmoins quelque excès ayant été commis, par les Maîtres & par les Peres; on fit des lois non ſeulement pour moderer l'autorité des derniers, mais qui permirent même aux Eſclaves de ſe plaindre, & d'obliger leur Maître à les vendre, s'ils en étoient trop mal-traitez. *Antonin le Pieux* ordonna même que

ſi quelcun tuoit ſon propre Eſclave, ſans raiſon, il fût puni ſelon la loi Cornelienne, de même que s'il avoit tué l'Eſclave d'un autre. Que ſi l'on a trouvé bon d'en uſer ainſi dans l'eſclavage d'un Particulier, il eſt bien juſte que toute une nation eſclave ait de plus grands privileges.

II. Il paroît clairement par-là que les hommes ne font aucun contrat, ni aucune ſocieté, qui ne tende à leur bien, & par conſequent que la Puiſſance Souveraine n'a été établie, que pour l'utilité publique, & pour faire executer les Lois, qui ſont avantageuſes à la Societé. Mais on objecte à ce que l'on a dit l'autorité d'*Ulpien*, * qui dans ſon Livre XIII. ſur la Loi Julienne & Papienne, dit en termes exprès, „ que le Prince eſt déchargé „ de l'obligation d'obſerver les Lois, „ & qu'encore que l'Imperatrice n'ait „ pas le même avantage, le Prince lui „ communique ſes privileges. *Princeps legibus ſolutus eſt; Auguſta autem licèt legibus ſoluta non eſt, Principes tamen eadem illi privilegia tribuunt quæ ipſi habent.* Mais dans une choſe, qui regarde tout le genre humain, les ſentimens & l'uſage d'une ſeule Societé ne

* *Lib.* 31. *D. de legibus.*

ne ſont d'aucun poids ; il faut apporter des preuves tirées des lumieres de la Raiſon, qui eſt commune à tous les hommes. Néanmoins Mr. *Noodt* ne croit nullement qu'un Juriſconſulte auſſi éclairé, qu'*Ulpien*, & d'une integrité auſſi comûne que la ſienne, ait voulu flatter les Empereurs aux dépends de l'Etat, en diſant qu'ils n'étoient obligez d'obſerver aucunes lois. Il explique donc les paroles de ce Juriſconſulte d'une maniere infiniment plus raiſonnable ; que ne ſont ceux qui ſont pour le pouvoir arbitraire des Empereurs. Voici à peu près à quoi ſe réduiſent ſes principales penſées.

Ulpien dit *que le Prince n'eſt pas obligé d'obſerver les Lois.* Mais il n'entend pas les lois naturelles, qui ſont éternelles & immuables, & que Dieu a impoſées à tous les hommes. On dira là-deſſus, que le Prince étoit obligé, à l'égard de Dieu, d'obſerver les lois naturelles, mais que le peuple n'avoit pas droit de l'y contraindre. Mais on ne doit pas changer les prérogatives du Prince en une licence effrenée ; comme ſi à l'égard des hommes, il avoit droit de faire tout ce qui lui plait, & comme ſi un Neron, par exemple,

avoit agi, selon le droit, que les lois lui avoient donné, en faisant tous les crimes, qu'il fit. Le Prince au contraire ne se doit rien croire permis, que ce qui est bon & honête. Il est le gardien des lois, & le juge & le défenseur du Bien Public, fondé sur la Justice & sur l'Equité; & il ne sauroit dire qu'il lui est permis de faire des choses injustes & iniques. *Ulpien* lui même dit ailleurs que si le Prince permet de faire * quelque ouvrage public, il faut qu'il puisse se faire, sans faire tort à personne; & † que si un Pere l'institue héritier, au préjudice de ses Enfans, ce testament peut passer pour nul, & que les Empereurs l'avoient souvent déclaré.

On peut même montrer que, selon l'usage des Romains, les Empereurs étoient obligez d'observer les lois civiles. C'est ce que des Rescripts ‡ d'Hadrien, & d'Alexandre Severe témoignent, concernant la Loi Falcidienne. Le même Alexandre fait mention ailleurs de ce qu'on appelloit la Loi Royale, par laquelle on prétend que l'Empereur étoit dégagé de l'observation

* *Lib.* 2. §. 10. D. *ne quid in public. loc.*
† *Lib.* 8. §. 2. D. *de inoffic. testam.*
‡ *Lib.* 4. C. *ad legem Falcidiam.*

tion des Lois, * & dit que le Prince n'étoit pas en droit de ſe porter comme héritier de quelcun ſur un teſtament imparfait, & que c'étoit une choſe qui avoit pluſieurs fois été décidée: „ car quoi que la loi de l'Empi„ re, dit-il, ait dégagé l'Empereur de „ la néceſſité d'obſerver les formali„ tez du Droit, il n'y a rien de ſi pro„ pre à l'autorité ſuprême que de vi„ vre ſelon les lois: *licèt lex Imperii ſollemnibus juris Imperatorem ſolverit; nihil tamen tam proprium imperii eſt, quàm legibus vivere.* On voit la même choſe, dans un † Reſcript de Theodoſe & de Valentinien, dans lequel ils indiquent certaine choſe qu'ils jugent ne leur être pas permiſes.

Néanmoins, dira-t-on, *Ulpien* dit en termes généraux que le Prince n'eſt pas obligé d'obſerver les Lois. Mais par quelle loi en a-t-il été exempté? C'eſt dit-on, par la *loi Royale*, par laquelle le Peuple Romain confera à Auguſte tout ſon Empire & tout ſon pouvoir. Il eſt néanmoins certain que la plûpart des Empereurs, qui ont été après Auguſte, ont reçu ou par un ſeul décret du Senat, ou par une ſeule

* *Lib.* 3. C. *de teſtamentis.* † *Lib.* 4. C. *de legibus.*

loi, que l'on a appellée depuis *la Loi Royale*, ce qu'Auguſte n'avoit reçu que ſucceſſivement & par pluſieurs. Si on lit, avec attention, ſa vie écrite par *Dion Caſſius*, on ne trouvera, en aucun lieu, qu'il ait été exempté, tout d'un coup, de l'obſervation des Lois. C'eſt ce que *Jean Frederic Gronovius* a fort bien montré dans ſa Harangue *de la Loi Royale*. On doit encore ajoûter à cela une choſe, que l'on n'avoit pas remarquée auparavant. C'eſt que le décret du Senat, quel qu'il ait été, par lequel Auguſte a été dégagé de la néceſſité d'obſerver les Lois, n'a pas été le même que celui, par lequel l'Empire lui a été déferé. Si l'on en croit *Dion*, l'Empire lui fut déferé, à ſon ſeptiéme Conſulat; au lieu qu'il ne fut déchargé de l'obſervation des lois, qu'au dixiéme, ſelon le même Auteur. Alors il ne fut pas même déchargé de l'obſervation de toutes les lois, mais ſeulement de la loi Cincienne, comme il paroît par la narration même de *Dion*, & ſur ce Conſulat d'Auguſte & ſur le ſuivant, auquel le Senat déchargea encore cet Empereur de l'obſervation de diverſes lois.

Mais ce qui décide entierement la que-

queſtion, c'eſt qu'il reſte un fragment de la Loi Royale, dans une table de cuivre, qui eſt à Rome, au Palais de S. Jean de Latran ; où Veſpaſien eſt déchargé, non de toutes les lois, mais ſeulement de celles dont les Empereurs, qui avoient vécu avant lui, & qui y ſont nommez, avoient été déchargez. On la peut voir à la p. CCXLII. des Inſcriptions de *Gruter*.

Qu'a donc voulu dire *Ulpien*, lors qu'il a dit que le Prince eſt déchargé de l'obſervation des Loix ? Autre choſe, ſinon qu'il n'étoit pas obligé d'obſerver la loi Papienne & Julienne. Il eſt au moins certain que le Sénat en déchargea nommément Caligula ; ce qui n'auroit point été neceſſaire, ſi Auguſte en eût été déchargé ; & il eſt certain auſſi qu'*Ulpien* n'a parlé de ce Privilege des Empereurs, qu'en explicant la loi Papienne & Julienne. Tout ce qu'on peut encore demander, c'eſt d'où vient que ce Juriſconſulte dit *ſolutus legibus*, & non *ſolutus lege*, puis qu'il ne s'agiſſoit que d'une loi ? La raiſon de cela eſt que c'étoit l'uſage des Romains de parler ainſi, comme on le montre par des paſſages de *Ciceron* & de *Suetone*.

Mais on dira que, par la *Loi Royale*,

les Empereurs furent mis au dessus de toute recherche ; de sorte qu'ils n'étoient pas obligez de rendre compte au peuple, & que leur empire s'étendoit même sur les lois. Il est vrai qu'*Ulpien* dit que ce que le Prince trouve bon a la force de loi : * *Quod Principi placet legis vigorem habet* ; à quoi il ajoûte „ que par la *Loi Royale*, qui „ a été établie touchant son autorité, „ le peuple lui a remis tout son Empire & tout son pouvoir : *utpote, cum Lege Regia, quæ de imperio ejus lata est, populus ei & in eum omne suum imperium & potestatem contulerit.* Mais il ne s'ensuit nullement de là que le Peuple Romain lui permît de renverser tout, & de fouler aux pieds toutes les lois concernant l'Etat & les Particuliers. *Ulpien* ne l'a pas entendu autrement ; il a seulement voulu dire que l'Empereur faisoit des loix, soit que ce fût par des Rescripts, soit que ce fût par des Constitutions, ou par des Edits. Au reste, il ne soustrait point les Empereurs aux regles de la justice & de l'Equité, que rien ne peut changer.

On voit encore plus clairement, par le fragment de la *Loi Royale*, que l'on a dé-

* *Lib.* 1. D. *Constit. Princip.*

déja citée, que le Peuple Romain ne prétendoit nullement autoriſer les Empereurs à mal faire, puis qu'il y eſt dit qu'on accorde à Veſpaſien le droit & le pouvoir de faire tout ce qu'il jugera avantageux à la République, conformément à la Majeſté des choſes divines, & humaines, publiques & particulieres, comme Auguſte, Tibere, Ceſar, & Claude l'avoient eu : *utique quæcumque ex uſu Reipublicæ, majeſtate divinarum, humanarumque rerum eſſe cenſebit, ea agere, facere jus, poteſtasque ſit, ita uti Divo Auguſto, Tiberioque, Julio Cæſari Auguſto, Tiberioque Claudio Cæſari Auguſto, Germanico fuit.* On voit bien que le peuple donnoit, par-là, plein pouvoir à l'Empereur de procurer le Bien de l'Etat, comme il le trouveroit à propos, mais non de le détruire. On ſait que les lois ne peuvent pas exprimer tous les cas poſſibles, ni prévenir tous les inconveniens; qu'il y a des choſes utiles, dans un tems, qui peuvent être nuiſibles en un autre, & qu'il arrive mille accidens dans leſquels il faut expliquer les lois, en ſuſpendre l'execution & y changer quelque choſe, agir avec promptitude, & déliberer ſecretement auparavant.

vant. C'eſt pour cela que le peuple avoit donné un plein pouvoir à l'Empereur d'agir, comme il le trouveroit à propos ; & non pour ſe réduire, en eſclavage, & ſe ſoumettre, aveuglément aux caprices des plus méchans Princes.

Il y a eu à la verité des Tiberes, des Caligulas, des Nerons, des Commodes, qui ont abuſé de leur autorité & de la force qu'ils avoient entre les mains, d'une maniere horrible ; mais jamais perſonne n'a crû qu'ils fuſſent autoriſez par la *Loi Royale* à ſe conduire de la ſorte. On les a toûjours regardé comme des Tyrans, & non comme des Princes. C'eſt pour cela que le Senat condamna, dès qu'il le put faire avec ſureté, Neron à la mort & qu'il le fit chercher, pour le punir. C'eſt pourquoi auſſi, il fit effacer le nom de Domitien, dans les monumens publics, & demanda que le corps de Commode fût trainé dans le Tibre, avec un croc. S'il ne s'oppoſa pas plûtôt aux excès, que ces Empereurs commirent, ce n'étoit pas qu'il ne crût avoir droit de le faire ; c'étoit parce qu'il n'avoit pas aſſez d'autorité & de force, pour en venir heureuſement à bout, & qu'en eſſayant en vain

de

de ſe défaire de ces Tyrans, il auroit plus fait de mal, que de bien.

Mais par cette doctrine, dira-t-on, on favoriſe les ſéditions, qui détruiſent la Societé humaine. Le peuple eſt ſujet à mal juger de ceux qui le gouvernent, & des perſonnes artificieuſes peuvent facilement le porter à ſe ſoulever ſur de fauſſes ſuppoſitions. C'eſt ce que l'on objecte à la doctrine, que l'on défend dans cette harangue; mais après tout, eſt-ce que jamais il ne ſera permis au peuple de ranger à ſon devoir le Prince, quelque méchant qu'il puiſſe être? On ne ſauroit l'aſſurer, ſans bleſſer le Bon Sens, & ſans s'oppoſer à l'uſage de toutes les Nations les mieux reglées, qui n'ont jamais ſouffert long-tems des tyrannies exceſſives. Si le peuple abuſe quelquefois de ſa liberté naturelle, il a tort; mais il ne s'enſuit pas de là qu'il la faille anéantir. Les Princes & les Magiſtrats abuſent ſouvent de leur autorité, de quelque maniere qu'on tâche de prévenir ce mal; mais perſonne ne dira qu'à cauſe de cela, il ne faut avoir aucun Prince, ni aucun Magiſtrat.

D'ailleurs que peut craindre un Prince, ou un Magiſtrat, qui s'aquite, comme il doit, de ſon devoir? Il eſt ai-

mé & respecté de tout le monde. Quand même il ne s'en acquite que médiocrement, le peuple ne se remue pas pour cela; il faut que ceux, contre qui il se soulève, en soient venus auparavant à de grandes extremitez, pour l'obliger de hazarder tout, pour s'en défaire. Quand le Prince vient à un excès de Tyrannie, qui n'est plus supportable, ou qu'il y marche à grands pas; on ne sauroit blâmer le peuple d'avoir soin de lui même; puis que celui, qui devoit avoir soin de tout le monde, ne pense qu'à l'accabler.

C'est là en gros ce que Mr. *Noodt* dit, dans cette Harangue, dont le fil est si serré, qu'il faudroit la traduire toute entiere, pour en faire sentir la force. La matiere dont il s'agit, est de si grande importance, qu'il est bon que tout le monde en soit bien instruit, & qu'il l'examine avec soin, pour ne tomber, ni dans l'anarchie tumultueuse d'un Etat purement populaire, ou dans l'extremité opposée d'une autorité arbitraire & sans bornes. S'il est nécessaire que le peuple craigne le Souverain, qui ne porte pas inutilement l'épée: il n'est pas inutile que la Puissance Souveraine pense qu'elle n'est établie que pour le Bien de la

So-

Société en général, & qu'elle doit faire en sorte que le peuple approuve sa conduite; sans quoi il est dangereux, qu'il ne reprenne son ancienne liberté. La vertu de bien des gens n'est qu'une vertu forcée, & qui ne naît que de la peur, que l'on a les uns des autres. Dès que cette peur cesseroit, on verroit des gens doux en apparence changez en bêtes feroces: comme on l'a vû, toutes les fois qu'une conjoncture extraordinaire a mis les hommes en état de violer l'humanité impunément.

ARTICLE VII.

Remarques sur le premier principe de la fécondité des Plantes & des Animaux, où l'on fait voir que la supposition des Natures Plastiques, *ou* Formatrices, *sert à en rendre une raison très-probable.*

EN lisant l'Histoire & les Mémoires de l'*Academie des Sciences de Paris* des années 1700. & 1701. j'avoüe que j'ai été frappé de ce qui y est dit de la fecondité des Plantes & de leur premiere origine. Tout m'a paru parfai-

faitement bien déduit; les experiences ſont juſtes & bien développées, & le ſyſteme, qu'on a voulu propoſer là-deſſus, me ſemble très-ingenieux. Mais comme tous les ſyſtemes ſur la nature des corps ſont dans le fonds des conjectures, que l'on ne peut pas démontrer; j'ai crû que je pouvois comparer librement celui de Mr. *Cudworth*, avec celui de Mr *Dodart*, qui eſt dans l'Hiſtoire de l'Academie, ſans embraſſer ni l'un, ni l'autre, comme une verité aſſurée. Pour faire ſentir au Lecteur la néceſſité de recourir ou à *Dieu*, comme fait Mr. *Dodart*, ou à des *Natures Plaſtiques*, ſelon l'idée de Mr. *Cudworth*; je ſerai obligé de donner l'hiſtoire que Mr. de *Fontenelle* en fait, quoi quoi qu'abregée renferme très-clairement & en très-bon ordre tout ce que les Mémoires de Mr. *Dodart* diſent avec plus de détail & d'étendue. Voici donc ce que l'on dit ſur la fécondité des plantes dans l'Hiſtoire de l'an 1700. p. 65.

„ Une merveille aſſez expoſée aux „ yeux de tout le monde, & peu obſervée c'eſt la fécondité des Plantes; non pas ſeulement la fécondité naturelle des plantes abandonnées „ à elles mêmes, mais encore plus

„ leur

„ leur fécondité artificielle, procurée
„ par la taille & par le retranchement
„ de quelques unes de leurs parties. Cet-
„ te fécondité artificielle n'eſt autre
„ choſe, que la naturelle; car enfin l'art
„ du Jardinier ne donne pas aux Plantes
„ ce qu'elles n'avoient point, il ne
„ fait que leur aider à développer & à
„ mettre au jour ce qu'elles avoient.—
„ Voici un exemple de la fécondité,
„ dont peut être un Arbre, en fait de
„ graines ſeulement, qui ſont le der-
„ nier terme & l'objet de toutes les
„ productions de l'Arbre.

„ On ſait que les rameaux de l'Or-
„ me ne ſont que des glanes de bou-
„ quets de graine extrémement preſſées
„ l'une contre l'autre. Mr. *Dodart*
„ ayant pris au hazard un Orme de
„ ſix pouces de diametre, de vint pieds
„ de haut, juſqu'à la naiſſance des
„ branches & qui pouvoit avoir douze
„ ans, en fit abattre, avec un Croiſ-
„ ſant, une branche de 8 pieds de long,
„ & négligeant les graines qui avoient
„ été abatues, par les coups redoublez
„ du Croiſſant & par la chute de la
„ branche, fit compter ce qui en reſ-
„ toit.

„ Il ſe trouva ſur cette branche
„ 1645o. graines.

„ Il

„ Il y a ſur un Orme de 6. pouces „ de diametre plus de 10. branches de „ huit pieds, mais ſuppoſé qu'il n'y „ en ait que 10. ce ſont pour ces dix „ branches 164500.

„ Toutes les branches, qui n'ont „ pas huit pieds, priſes enſemble, font „ une ſurface, qui eſt beaucoup plus „ que double de la ſurface des 10. „ branches de 8. pieds. Mais en ne la „ poſant que double, parce que peut-„ être ces branches moindres ſont „ moins fécondes, ce ſont pour tou-„ tes les branches priſes enſemble „ 329000.

„ Un Orme peut aiſément vivre „ cent ans, & l'âge, où il a ſa fécon-„ dité moyenne, n'eſt aſſurément pas „ celui de douze ans. On peut donc „ compter, pour une année de fécon-„ dité moyenne, plus de 329000. grai-„ nes; & n'en mettre, au lieu de ce „ nombre, que 330000, c'eſt bien „ peu. Mais il faut multiplier ces „ 330000, par les 100. années de la vie „ de l'Orme. Ce ſont donc 33000000. „ de graines, qu'un Orme produit „ en toute ſa vie, en mettant tout au „ plus bas pied, & ces 33 millions „ ſont venus d'une ſeule graine.

„ Ce n'eſt là que la fécondité natu-

„ relle

„ relle de l'Arbre, qui n'a pas fait pa-
„ roître tout ce qu'il renfermoit.

„ Si on l'avoit étêté, il auroit re-
„ pouſſé de ſon tronc, autant de bran-
„ ches, qu'il en avoit auparavant, dans
„ ſon état naturel; & ces nouveaux jets
„ ſeroient ſortis dans l'eſpace de 6.
„ lignes de hauteur, ou environ, à
„ l'extrémité du tronc étêté.

„ A quelque endroit & à quelque
„ hauteur, qu'on l'eût étêté, il auroit
„ toûjours répouſſé également; ce qui
„ paroît conſtant, par l'exemple des
„ arbres nains, qui ſont coupez preſ-
„ que rès pieds rès terre.

„ Tout le tronc depuis la terre juſ-
„ qu'à la naiſſance des branches eſt
„ donc plein de principes, ou de pe-
„ tits Embryons de branches; qui à
„ la verité ne peuvent jamais paroître
„ tous à la fois, mais qui étant con-
„ çus, comme partagez par petits an-
„ neaux circulaires de ſix lignes de hau-
„ teur, compoſent autant d'anneaux,
„ dont chacun en particulier eſt prêt
„ à paroître, & paroîtra éternellement,
„ dès que le retrenchement ſe fera pré-
„ ciſément au deſſus de lui.

„ Toutes ces branches inviſibles ca-
„ chées n'exiſtent pas moins, que cel-
„ les qui ſe manifeſtent; & ſi elles ſe

„ ma-

„ manifeſtoient, elles auroient un
„ nombre égal de graines, qu'il faut par
„ conſequent qu'elles contiennent déja en petit.

„ Donc en ſuivant l'exemple propoſé, il y a, en cet Orme, autant
„ de fois 33 millions de graines, que
„ ſix lignes ſont contenues dans la hauteur de 20 pieds; c'eſt à dire qu'il
„ y a 15 milliars 840 millions de grai-
„ nes, & que cet arbre contient actuellement en lui même de quoi ſe multiplier & ſe reproduire un nombre
„ de fois ſi étonnant. L'imagination
„ eſt épouvantée de ſe voir conduire
„ juſques-là, par la Raiſon.

„ Et que ſera-ce, ſi l'on vient à penſer que chaque graine d'un Arbre,
„ contient en elle même un ſecond
„ Arbre, qui contient le même nombre de graines; que l'on ne peut jamais arriver ni à une graine, qui ne
„ contienne plus d'Arbre, ni à un Arbre qui ne contienne plus de grai-
„ ne, ou qui en contienne moins que le
„ précedent, & que par conſequent
„ voilà une progreſſion Geometrique
„ croiſſante, dont le premier terme
„ eſt 1. le ſecond 1584000000, le troiſiéme le Quarré de 1584000000,
„ le quatriéme ſon cube, & ainſi de

„ ſui-

„ ſuite, à l'infini? La Raiſon & l'I-
„ magination ſont également perdues
„ & abimées, dans ce calcul immenſe
„ & en quelque ſorte plus qu'immen-
„ ſe.

„ On trouvera que Mr. *Dodart*,
„ pour ne pas affecter le merveilleux,
„ ou peut-être, en l'affectant plus fi-
„ nement, a fait, à l'égard de quel-
„ ques articles, les évaluations de la
„ fécondité ſur un plus bas pied, mais
„ cette difference eſt peu importante.
„ Un calcul, qui à toute rigueur ſe-
„ roit trop fort pour l'Orme, ſeroit
„ beaucoup trop foible pour la Fou-
„ gere, incomparablement plus fé-
„ conde en graines; & enfin de quel-
„ que ménage, que l'on uſe, on ar-
„ rivera toûjours à des nombres pro-
„ digieux & à des miracles de Phyſi-
„ que.

On trouvera tout cela plus au long, dans le Mémoire même de Mr. *Dodart*, que l'on pourra conſulter. Quoi que ces Meſſieurs ne propoſent encore ici aucun ſyſteme, on voit bien qu'ils regardent la graine des Arbres comme de petits Arbres, qui en naiſſant ne font que s'aggrandir, & ſe développer, & qu'ils croyent que cette graine eſt contenue dans les Plantes,

avant

avant que de paroître. C'eſt auſſi ce que Mr. *Dodart* propoſe au long dans ſon ſecond Mémoire, touchant la production des Plantes, qui a été inſeré dans l'Hiſtoire de l'an 1701. En voici l'abregé par Mr. *de Fontenelle*.

„ Un Arbre étêté, qui pouſſe de „ nouvelles branches, où les prend-„ il? Mr. *Dodart* prouve & cela pa-„ roît de ſoi même tout à fait vrai-„ ſemblable, que ni le tronc de l'Ar-„ bre, qui n'eſt qu'un paquet de fi-„ bres, ou un amas de tuyaux pri-„ vez d'action: ni la ſéve, qui com-„ me le ſang eſt propre à nourrir des „ parties & non pas à les former, ne „ produiſent ces branches nouvelles; „ que par conſequent elles devoient „ exiſter avant l'étêtement des Arbres, „ mais en petit & renfermées en des „ bourgeons inviſibles.

„ Si on n'avoit point étêté l'Arbre, „ la ſéve auroit continué ſon cours „ dans les branches déja formées & „ déployées & n'auroit point été déve-„ lopper celles, qui étoient cachées „ dans ces bourgeons.

„ Si la tige de l'Arbre avoit été cou-„ pée, dans un autre endroit, il y au-„ roit paru de nouvelles branches, „ de la même maniere. Par conſe-

„ quent

„ quent il y a auſſi des bourgeons, qui „ renferment de petites branches, que „ la ſéve peut déployer.

„ Une tige peut être coupée en une „ infinité d'endroits differens & tou„ tes les coupes donneroient des bran„ ches nouvelles. La tige contient „ donc une infinité de bourgeons, où „ ſont roulées de petites branches. Ils „ ne ſe développent pas tous, ſoit par„ ce qu'il n'y a jamais aſſez de ſéve „ dans un ſeul Arbre, pour mettre „ au jour tout ce qu'il contient; ſoit „ parce que ces bourgeons nuiſent au „ développement les uns des autres, „ par leur exceſſive quantité, & qu'il „ n'y a que ceux, qui ſont vers le de„ hors de l'arbre, qui puiſſent avoir „ la liberté de s'étendre; ſoit parce „ qu'ils ont beſoin du commerce de „ l'air, pour leur végetation.

„ Ces deux dernieres cauſes, join„ tes au mouvement de la ſéve, qui „ doit être élancée aſſez droit de haut „ en bas, peuvent faire comprendre „ pourquoi la principale production „ des branches ſe fait au haut de la ti„ ge & pourquoi, quand l'Arbre eſt „ étêté, il n'y a que les petits bour„ geons placez à l'endroit de l'étête„ ment, qui en profitent.

„ Un

„ Un Animal, qui étoit contenu
„ en ſon Oeuf étant une fois dévelop-
„ pé, l'eſt entierement; s'il pert quel-
„ ques membres, il les pert ſans re-
„ tour & il n'en a point de réſerve,
„ qui puiſſent venir à ſe manifeſter
„ dans le beſoin. Mais une Plante ne
„ montre jamais tout ce qu'elle con-
„ tient & elle a des richeſſes cachées
„ dont elle peut réparer les pertes &
„ ſouvent avec avantage.

„ Un bourgeon contient la bran-
„ che avec ſes feuilles, ſes fruits, ſes
„ graines, tout cela actuellement exi-
„ ſtant & ſouvent même viſible, dès
„ que le bourgeon commence à ſe dé-
„ velopper. Mais qu'eſt-ce qu'une grai-
„ ne? C'eſt encore une Plante actuel-
„ lement exiſtante, qui a elle même
„ des graines; c'eſt à dire, de quoi ſe
„ reproduire à l'infini. Voila donc
„ dans une ſeule tige, une infinité de
„ bourgeons, dont châcun contient
„ une infinité de plantes. En un mot,
„ voila un infini d'infini, qui naît de
„ la ſuppoſition que les plantes, auſſi
„ bien que les Animaux, ſont toutes
„ formées dès la premiere création &
„ ne font que ſe développer.

„ Comme la conſéquence peut ef-
„ frayer les eſprits, Mr. *Dodart* n'ou-

„ blie

„ blie rien pour la rendre néceſſaire,
„ en établiſſant bien le principe qui l'a
„ produit. Enſuite, il tâche à la ren-
„ dre recevable, par elle même, &
„ à nous accoûtumer à l'idée de l'In-
„ fini. Il n'auroit pas beaucoup de
„ peine, avec ceux, qui ont un peu
„ d'habitude de creuſer, ſoit en Phy-
„ ſique, ſoit en Mathematique; ils ſa-
„ vent qu'ils ne vont pas bien loin,
„ ſans rencontrer auſſi-tôt quelque In-
„ fini; comme ſi l'Auteur de la Na-
„ ture & de toutes les Veritez avoit
„ pris ſoin de répandre par tout ſon
„ principal caractere. Mais il eſt cer-
„ tain que cette idée révolte toûjours
„ d'abord les imaginations commu-
„ nes.

Voilà juſqu'où la méditation, jointe à l'experience, a conduit Mr. *Dodart*, qui s'eſt néanmoins réſervé de prouver dans un autre Mémoire, que c'eſt Dieu, qui a créé au commencement toutes les graines des Plantes qui ont été, qui ſont & qui ſeront. Ce Mémoire n'a pas encore paru, au moins on ne l'a pas vû dans le Tome de l'Hiſtoire de l'Academie de l'an 1702. Mais après avoir propoſé au long, dans ſon ſecond Mémoire, ce dont on vient de lire le réſultat, il s'ex-

prime ainſi. „ Je ne vois donc plus „ qu'un inconvénient, dans ce ſyſtê„ me ; c'eſt que ſoit qu'il ſoit vrai, „ ſoit qu'il ſoit faux, il nous renvo„ ye immédiatement au miracle de la „ création ; car la génération étant „ impoſſible, ſans ſemence, ou équi„ valent, c'eſt à dire, ſans graine & „ ſans bourgeon ; ou tout a été créé „ dès l'origine des choſes, ou il ſe fait „ tous les jours des créations. Or les „ Phyſiciens comptent avec juſtice, „ pour un défaut, dans un ſyſtême, „ d'y introduire Dieu comme en ma„ chine. Les dénouëmens, dira-t-on, „ peuvent être ſoufferts dans les pie„ ces de théatre, quand le ſujet le „ mérite, mais non pas dans un diſ„ cours de Phyſique.

„ Cette objection ſeroit recevable, „ ſi laiſſant là des cauſes phyſiques ex„ plicables, au moins en général, on „ avoit recours à quelque fiction, qui „ n'auroit pour fondement que l'em„ barras, où l'on ſe trouve. Car quand „ on a parcouru & épuiſé tous les „ Syſtêmes, qui peuvent expliquer les „ nouvelles générations ; ſi on ne trou„ ve rien, qui y ſatisfaſſe, ſi l'on trou„ ve même dans l'ordre général de la „ nature une néceſſité indiſpenſable &

„ ſans

„ ſans exception, de poſer une pré-
„ exiſtence enveloppée, ſans nouvel-
„ le géneration; qui peut trouver mau-
„ vais qu'on diſe ou qu'il ne ſe fait
„ rien de nouveau, ou que, s'il ſe
„ fait quelque nouvelle production,
„ c'eſt par la même puiſſance, qui agiſ-
„ ſoit au moment de la premiere créa-
„ tion & de la même maniére; c'eſt
„ à dire, par une nouvelle création?

„ Je ne vois pas de milieu, dans
„ cette alternative. Il me ſemble donc,
„ qu'il eſt plus philoſophique de pen-
„ ſer que Dieu a créé tout à la fois,
„ comme ſemble le marquer la lettre
„ de ce paſſage: * *Deus creavit omnia*
„ *ſimul.* Mais quelque parti, qu'on
„ prenne dans cette alternative; ce
„ n'eſt point introduire le Créateur en
„ machine, où il n'eſt pas, en approfon-
„ diſſant la nature. Or tant s'en faut
„ que ce ſoit un inconvenient en Phy-
„ ſique, que c'eſt ſon plus noble uſa-
„ ge de nous mener à ce but, & que
„ la nature même toute entiere n'eſt
„ faite que pour cela ſeul.

„ Ce n'eſt donc pas une penſée gra-
„ tuite & ſans fondement; mais une
„ conſéquence néceſſaire de l'état des
„ corps vivans, que de dire, que tout

* *Eccleſiaſtic.* XVIII. 1.

„ ce qui paroît, dans le cours d'une
„ longue végetation, étoit dans le ger-
„ me; & par conſequent que tous les
„ corps vivans étoient dans le premier
„ de chaque eſpece, & que tout a été
„ fait enſemble; c'eſt à dire, que tou-
„ tes les parties, & même toute la po-
„ ſterité de tout Etre vivant ont été
„ produites au même moment. Mais
„ ce doit être le ſujet d'un troiſiéme
„ Mémoire, dans lequel on tâchera
„ de prouver de plus en plus, tant par
„ la ſtructure du corps des animaux,
„ que par celle des Plantes, que la gé-
„ neration n'eſt qu'une augmentation,
„ & la multiplication forcée une ſim-
„ ple manifeſtation des réſerves, &
„ qu'il eſt comme impoſſible que cela
„ ſoit autrement.

C'eſt là le ſentiment de Mr. *Dodart*, mais il me ſemble qu'il y a un autre moyen de rendre raiſon de la production des Plantes & des Animaux (car ce que l'on dit des Plantes ſe peut prouver de même des Animaux) ſans faire intervenir Dieu immédiatement. Pour le faire mieux comprendre, je rangerai ce qui m'en ſemble d'une maniere analytique, ſelon l'ordre que l'on employe pour découvrir une verité inconnue; après quoi je répondrai à

quel-

quelques difficultez, que l'on a faites contre le ſentiment que j'ai à propoſer.

I. On voit tous les jours une multiplication prodigieuſe, dans les Plantes, comme Mr. *Dodart* l'a très-bien prouvé ; & l'on remarque la même choſe des Animaux, ſur tout dans les Inſectes, comme on le peut voir dans l'Ouvrage de Mr. *Redi*, *de la génération des Inſectes*. Ce ſont des choſes, dont châcun peut s'aſſurer par ſes yeux ; mais dont il faut que l'on ſe reſſouvienne bien, pour ſentir la force des raiſonnemens, que l'on va lire.

II. Il faut encore ſe ſouvenir que châque eſpece ſe perpetue conſtamment, de la même maniere. Les Plantes, ni les Animaux ne produiſent aucunes eſpeces differentes, ni nouvelles ; mais des mêmes graines & des mêmes œufs, on voit toûjours ſortir les mêmes eſpeces. Il y a ſeulement quelques légeres varietez dans les individus de la même eſpece ; ſoit que ces varietez ſoient communes, ou plus rares. Quoi qu'il en ſoit, les individus, qui ſont en état de ſubſiſter, ſe reſſemblent tous dans les parties eſſentielles. Ce ſont des faits, qui n'ont pas beſoin de preuves.

III. Si l'on examine la ſtructure des Plantes & des Animaux, en commençant par les plus ſimples, & en allant juſqu'aux plus compoſez; on ne peut pas diſconvenir qu'on n'y voye un ordre & une méchanique tout à fait admirables; comme ceux, qui ont écrit de l'Anatomie des Plantes & des Animaux l'ont démontré évidemment, ſur tout depuis qu'on a appris l'art de ſe ſervir du Microſcope. Mrs. *Malpighi* & *Grew* ſe ſont ſignalez, en cette occaſion. Si l'on veut ſe rappeller les principales idées, que l'on peut avoir là-deſſus, on peut lire le IV. Livre de la *Phyſique*, dont j'ai parlé au Tom. IV. p. 154. de cette *Bibliotheque Choiſie*. Les Ouvrages de tous les plus excellens Philoſophes Modernes en ſont pleins, & l'*Hiſtoire de l'Academie*, en particulier, en fournit une infinité d'exemples.

IV. Cette connoiſſance a convaincu les Philoſophes qu'il n'y a aucune Plante, ni aucun Animal, qui ſe forme de la pourriture, mais que toutes ces admirables machines naiſſent de principes reglez, que l'on nomme graines dans les Plantes & Oeufs dans les Animaux. On croyoit autrefois communément que les vers & les mouches naiſ-

naiſſoient de la pourriture; mais Mr. *Redi* a montré évidemment la fauſſeté de cette opinion vulgaire, dans ſon livre *de la génération des Inſectes*, & l'on ſait, par experience, que la terre ſans graine ne produit rien. Il eſt certain qu'il n'y a pas plus d'artifice, dans une Plante des plus grandes, ou dans l'un des plus gros Animaux; qu'il y en a dans une très-petite Plante & dans un Inſecte. La groſſeur ne fait rien à la beauté & à l'artifice de la machine. Si l'on ſe moquoit avec raiſon d'un homme, qui diroit qu'il eſt né un Elephant, ou un Citronnier d'un peu de boüe échauffée par le ſoleil: on a autant de ſujet de ſe moquer de ceux qui croyent que les menuës Herbes & les Inſectes ſont des productions d'un peu de boüe agitée par la chaleur.

D'ailleurs ſi l'on conſidere que, dans les Plantes & dans les Animaux, il y a ce que l'on appelle *la Vie*, ou un principe interieur de végetation, de mouvement, & même de ſentiment, que l'on nomme dans l'Ecole *Ame Végetative*, & *Senſitive*; on ne ſe perſuadera jamais que rien de ſemblable puiſſe être formé de la pure matiere immobile d'elle même, & deſtituée de

vie & de ſentiment. Auſſi le ſentiment de *Deſcartes*, touchant les Plantes & les Animaux, qu'il regarde, comme de pures machines, n'a guere plus de ſectateurs ; que celui du même Philoſophe, par lequel il s'imaginoit que la ſeule chaleur, ou le ſeul mouvement pouvoit former d'une liqueur les corps des Animaux. Ainſi il n'eſt pas beſoin qu'on le réfute, & c'eſt apparemment pour cela, que Mr. *Dodart* n'en a fait aucune mention.

V. La matiere toute ſeule eſt incapable de rien produire, parce qu'elle eſt deſtituée de toute action. Si l'on y joint le mouvement ſoit direct, ſoit circulaire, ſans le diriger en aucune maniere, il n'en ſortira rien que des atomes qui ſe mouvront confuſément, ou qui tout au plus feront une eſpece de tourbillon. Pour faire de la matiere les corps des Animaux & des Plantes, machines extrémement compoſées & dont chaque partie a ſon uſage particulier, en ſorte qu'elles conſpirent toutes à un certain deſſein général, & à la conſervation de la machine; il faut néceſſairement qu'une Nature immaterielle s'en mêle. Par cauſe immaterielle, j'entens une cauſe, qui ait en elle même un principe interieur d'ac-

d'action; au lieu que la matiere n'en a point, & ne peut ni ſe modifier elle même, ni agir ſur une autre choſe. Si on nous racontoit que quelcun ayant mis du cuivre, de l'acier & de l'argent dans un creuſet, & l'ayant mis ſur le feu; il s'étoit rencontré que le ſeul mouvement des particules ignées avoit fait une montre, que l'on avoit trouvée au fonds du creuſet; nous prendrions ceux qui parleroient de la ſorte, pour des inſenſez, ou pour des gens qui n'auroient guere meilleure opinion de nous. C'eſt parler bien moins raiſonnablement, que de dire que ſans autre cauſe que la matiere & le mouvement, il ſe forme des Plantes & des Animaux; dont les corps renferment infiniment plus d'artifice, que les montres, que les hommes font.

VI. S'il faut qu'il y ait une cauſe immaterielle, qui diſpoſe la matiere de la ſorte, il faut encore que ce ſoit une nature, qui agiſſe avec ordre & d'une maniere conſtante; puiſque chaque eſpece eſt toûjours de la même maniere, au moins par rapport aux parties eſſentielles à ſa conſervation. Un Etre peut agir en ordre, ou par ce qu'il en a lui même une idée, ou

parce qu'un Etre Superieur l'a formé d'une maniere, qu'il ne peut agir que d'une façon. Ceux qui croyent qu'il y a un Dieu ne doutent pas qu'il n'ait une idée exacte de tout ce qui exiſte & qui ſe fait. On ne peut pas non plus douter, qu'il n'y ait des Etres, qui agiſſent régulierement & toûjours de la même maniere; ſans s'élever néanmoins juſqu'aux idées d'ordre & de régularité. C'eſt ainſi que les Bêtes s'appliquent à la propagation de leurs Eſpeces, & qu'elles ont ſoin de leurs petits, pendant quelque tems, avec beaucoup de régularité & d'ordre; ſans ſavoir néanmoins qu'elles agiſſent régulierement, & ſans avoir aucune idée du deſſein de celui qui les a faites. La cauſe immaterielle de l'organization des Animaux, & des Plantes pourroit être de cet ordre, & agir néceſſairement d'une certaine façon ſans ſavoir pourquoi, ni comment; & ſans pouvoir s'éloigner d'une certaine méthode, qu'elle ſuit toûjours, en chaque eſpece.

VII. Il n'eſt pas beſoin de ſuppoſer que la Nature, ou les Natures Immaterielles, qui agiſſent dans la formation des ſemences des Plantes & des Animaux, ont une puiſſance ſans bor-

nes.

nes. Il suffit qu'elles puissent disposer la matiere, interieurement & sans bruit, de la maniere dont elle doit être disposée, pour former les corps des Plantes & des Animaux; sans pouvoir néanmoins prévenir, ni surmonter divers inconveniens, qui arrivent dans la suite, ou qui sont des défauts de la matiere, dont les Etres sont composez. C'est peut-être de là que viennent tant de Plantes imparfaites, tant de fruits qui ne viennent pas à maturité, tant d'avortons & de monstres parmi les Animaux. On ne voit, en tout cela, aucune marque, qui demande que l'on y reconnoisse l'action immédiate d'un Etre Tout-puissant sur la matiere.

VIII. Si l'on fait quelque difficulté sur l'existence des Natures Immaterielles, qui agissent nécessairement d'une certaine maniere & qui ne puissent faire que certaines choses; on n'a qu'à reflêchir sur la puissance de Dieu, & sur ce qu'il a fait dans le Monde Corporel. Dieu peut tout ce qui n'est pas contradictoire, & il a pû faire une infinité d'Etres Immateriels, dont les facultez & les forces soient differentes & plus, ou moins étendues. Il y a apparence qu'il en a usé dans le Monde

Intelligible, comme dans le Monde Corporel, où nous voyons une ſi étonnante varieté de créatures. Un célebre Philoſophe a mis cela dans un jour, qui ne permet pas, que je m'y étende davantage; puis que j'en ai même parlé, * dans cette *Bibliotheque Choiſie*.

IX. Il ſe peut donc faire qu'il y ait des Natures Immaterielles, qui préſident ſur la formation des Corps organizez. Je les nomme, avec Mr. *Cudworth*, des *Natures Plaſtiques*, ou *Formatrices*. Il ne faut pas me demander une définition exacte de ces Natures, parce que je ſuis trés-éloigné de les connoître exactement. Je puis ſeulement dire que j'en connois deux proprietez, que j'ai recueillies de leurs Ouvrages. La premiere c'eſt que ce ſont des Natures Immaterielles, qui ont en elles mêmes un principe d'activité, qui n'eſt point dans la matiere. La ſeconde c'eſt qu'elles agiſſent ſur la matiere, avec un ordre conſtant & reglé, ſelon l'étendue de leur pouvoir. C'eſt tout ce que j'en puis dire de diſtinct, & c'eſt à peu près à quoi revient ce que Mr. *Cudworth* en a dit, comme on l'a vu au Tome II. † de cette *Bi-*

blio-

* *Tom.* II. *Art.* 13. † *Article* II.

bliotheque Choiſie. J'avouë que je ne connois pas autrement les autres Subſtances, & que je ne puis les décrire que par une énumeration de leurs proprietez, qui me ſont connues ; ſans oſer au reſte rien aſſurer, ni nier, de ce qu'il peut y avoir de plus dans ces Etres ; dont l'interieur m'eſt inconnu.

Si l'on prend bien garde à cela, on blâmera également ceux, qui prétendoient rendre raiſon de tout ; par des termes obſcurs, qu'ils ne définiſſoient point, comme faiſoient les Scholaſtiques ; & ceux qui nous donnent pour complettes des idées très imparfaites, telles que ſont toutes celles des Subſtances, comme font pluſieurs Philoſophes Modernes. Ils ſont bien d'éviter les termes obſcurs des Scholaſtiques, mais ils ſont mal de croire que l'étendue de leurs connoiſſances claires ſoit la meſure, pour parler ainſi, de ce qu'il y a dans la Nature, & qu'il n'y a rien au delà. C'eſt une prétenſion chimerique, que de croire pouvoir rendre des raiſons claires de tout ; ſans être aſſuré ſi l'on a des idées de tout ce qu'il eſt néceſſaire de ſavoir pour cela ; mais c'eſt encore plus pecher contre le Bon-Sens, que d'être con-

vaincu que ces idées nous manquent, & de vouloir néanmoins exiger des autres qu'ils définissent à la rigueur la nature des Substances.

X. S'il y a, ou s'il y peut avoir des Etres Interieurs, qui travaillent à la formation des Corps organizez; il n'est nullement besoin de recourir à Dieu pour cela. On voit même, comme on l'a dit sur la VII. Proposition, dans ces Corps, des marques de l'impuissance des Etres, qui les ont formez. Mr. *Cudworth* a aussi dit là-dessus quelque chose, que l'on peut relire dans le Tom. II. de cette *Bibliotheque* p. 82. & suivantes.

XI. Rien ne nous empêche de croire que ces Natures Formatrices travaillent incessamment à la multiplication prodigieuse des Plantes & des Animaux, que nous voyons sortir de toutes parts. Ainsi il n'est pas nécessaire que nous supposions que tout a été fait immédiatement de Dieu, dès le commencement, & que tout ce qui paroît naître ne fait que se développer. Je croirois seulement que les semences immédiates des Plantes & des Animaux se travaillent tous les jours, par les Natures Plastiques, à mesure que la propagation se fait. Elles travaillent,

lent, ſans ſavoir le ſuccès de leur travail ; & c'eſt pourquoi elles ſont infiniment plus d'*Embryons*, qu'il n'en faut, pour la propagation des Eſpeces, & qu'il s'en pert ſans comparaiſon plus, qu'il n'y en a, qui réüſſiſſent. Il ſemble que ſi ces Ouvrages ſortoient immédiatement de la main de Dieu, qui ſait ce qui doit arriver, le nombre en ſeroit plus reglé, & la conſervation plus conſtante.

XII. Quoi que la diviſibilité de la matiere à l'infini ne m'épouvante pas, & que je conçoive clairement, qu'il peut y avoir des *Embryons* plus petits les uns que les autres, à l'infini ; je ne ſaurois néanmoins croire qu'ils aillent ainſi actuellement en diminuant, juſqu'à des *Molecules* infiniment petites, ni que tout le Genre humain, & peut-être, encore des *Embryons* ſuffiſans pour peupler dix millions de Terres, comme celle-ci, aient été actuellement dans Adam & dans Eve. * Les principes des differentes Eſpeces d'Etres, autant qu'ils nous ſont connus, ſont d'une certaine figure & d'une certaine grandeur ; qui étant détruites, ces choſes ne ſont plus les principes d'aucune Eſpece particuliere, & re-

tom-

* *Voyez Tom.* I. *p.* 263. *& ſuiv.*

tombent dans la matiere génerale de tous les Corps. Les ſels, par exemple, ne ſont pas compoſez de particules ſalines à l'infini; de ſorte que, quand on les broyeroit à l'infini, ces particules ſeroient toûjours ſalines, & diſtinctes par exemple, de celles d'un caillou broyé auſſi menu. Tout ſe confond à la fin, par les diviſions, & ſe réduit à une matiere premiere, commune à tous les corps. Il y a bien de l'apparence qu'il en eſt de même des *Embryons* des Plantes & des Animaux, & qu'ils commencent par une certaine groſſeur au deſſous de laquelle, il n'y en a point. Quand ils viennent en ſuite à groſſir, les Natures Formatrices ont ſoin de les fournir de ce qui eſt néceſſaire, pour la propagation de leurs Eſpeces.

Je ne vois pas pourquoi on ne peut pas ſuppoſer cela, plûtôt que de recourir à l'hypotheſe de Mr. *Dodart*, & de quelques autres. Je la nomme une hypotheſe, parce que dans le fonds ce n'eſt qu'une pure ſuppoſition, à laquelle la nature des Plantes & des Animaux ne nous conduit point néceſſairement.

Pour ce qui regarde le paſſage de l'Eccleſiaſtique, Ch. XVIII. 1. outre

que

que l'Auteur de ce livre n'eſt infaillible, ni en matieres de Phyſique, ni en autre choſe, il y a dans l'Original: ὁ ζῶν εἰς τὸν αἰῶνα ἔκτισε τὰ πάντα κοινῇ, ce qui ne ſignifie pas *qu'il a créé tout en même tems*, mais ou *également*, ou *en commun*. Il faut ſouſentendre, comme je croi, χρήσει, & κοινῇ χρήσει ſignifie *pour l'uſage commun*, ou pour tout le monde. Voyez 2. Macch. IV. 3. IX. 26. Il eſt vrai que κοινῇ eſt traduit par quelques Peres & par l'Auteur de la Vulgate, *ſimul*, & Mr. *Dodart* peut s'en ſervir contre ceux qui reçoivent l'autorité de cette Verſion.

XIII. Je ſai que Mr. *Bayle* prétend que la ſuppoſition des Natures Plaſtiques, que l'on dit agir en ordre, ſans en avoir d'idée, donne lieu aux Athées de retorquer contre nous l'argument, par lequel nous prouvons qu'il y a un Dieu, qui a créé le Monde, par l'ordre que l'on y remarque. Mais je ne vois aucun fondement, dans cette retorſion, * comme je l'ai déja témoigné ailleurs.

Mr. *Bayle* † dit néanmoins „ que „ cette objection eſt fondée ſur ce que „ quand même, par un *dato non conceſſo*,

* *Voyez Tom.* † *Hiſt. des Ouv. des Sav. Decemb.* 1704. p. 540.

„ *ceſſe*, on accorderoit que la nature, „ quoi que deſtituée de connoiſſance „ & de pluſieurs autres perfections, „ exiſteroit d'elle même ; on ne laiſ- „ ſeroit pas de pouvoir nier qu'elle fût „ capable d'organizer les animaux, vû „ que c'eſt un ouvrage dont la cauſe „ doit avoir beaucoup d'eſprit. Nul Etre n'a pû concevoir le deſſein de former les Animaux, tels qu'ils ſont, ſans avoir beaucoup de lumieres. C'eſt une choſe claire, & indubitable. Mais la Cauſe ſuprême, & qui a une ſageſſe infinie, après avoir conçu ce deſſein, a pû produire des Cauſes inferieures, qui executent ſon projet ; ſans en ſavoir les raiſons, ni les fins, ni ſans avoir d'idée de ce qu'on appelle ordre; qui eſt une diſpoſition de parties, rangées enſemble d'une maniere propre à parvenir à un certain but. J'ai déja dit que l'on en voit un exemple dans les Bêtes, qui agiſſent en ordre, ſans le ſavoir, comme on le peut voir ſur l'Article VI. Comme les Oiſeaux, par exemple, font leurs nids, de diverſes manieres, & compoſé de divers materiaux, ſans avoir aucune idée d'architecture, ni d'ordre, ni de maçonnerie ; rien n'empêche qu'il n'y ait de même

des

des Natures immaterielles, qui faſſent les premiers *Embryons* des Animaux & des Plantes ; ſans ſavoir à quoi ils pourront ſervir & ſans comprendre l'ordre, qu'il y a dans leur ſtructure. Je ne voi pas pourquoi Dieu ne peut pas former un Etre Immateriel, dont il borne la connoiſſance & le pouvoir d'agir, ſelon ſon bon plaiſir : comme il l'a fait à l'égard des Animaux, que nous voyons. Il eſt néceſſaire que l'inventeur d'une machine ait beaucoup d'eſprit, mais il n'eſt pas néceſſaire que ceux à qui il la fait faire en ſâchent le deſſein & les raiſons. Il ſuffit qu'ils executent ſes ordres, ſelon l'étendue de leurs facultez.

La preuve, que l'on donne de l'exiſtence d'un Dieu, par l'ordre que l'on voit dans la nature n'eſt pas appuyée ſur cette ſuppoſition, que tout ce qui contribue à cet ordre le comprend ; mais ſeulement ſur ce que cela ne s'eſt pû faire, ſans qu'au moins la Cauſe ſuprême en eût une idée, & l'on démontre par là ſon exiſtence. Ceux contre qui l'on diſpute nient qu'il y ait aucune Intelligence, qui ait formé le deſſein de faire ce que nous voyons dans le Monde, & ſoûtiennent que c'eſt le con-

concours fortuit des Atomes, ou *le hazard* qui l'a fait, ou ont quelque hypotheſe ſemblable; que l'on ruine en faiſant voir que cet ordre ne peut venir originairement que d'une Cauſe Intelligente.

„ Ceux qui font cette objection, „ continue Mr. *Bayle*, ſuppoſent néceſſairement que le défaut de con„ noiſſance eſt incompatible avec le „ pouvoir d'organizer les Animaux; „ ils la ruinent donc eux mêmes & ils „ n'en ſauroient parer la rétorſion, „ s'ils diſent avec les Paripateticiens & „ avec Mr. *Cudworth*, que la cauſe „ qui organize certaines portions de „ matiere ne connoît rien. Mr. *Bayle* ſe trompe, on ne ſuppoſe autre choſe, ſinon que s'il n'y avoit aucune Cauſe Intelligente, qui eût conçu le deſſein & les idées de ce que nous voyons, & qui en eût procuré l'execution, il ſeroit impoſſible que ce que le Monde renferme ſe fût formé. On ne ſuppoſe nullement que cette Cauſe ſuprême ne peut pas former des Etres Immateriels, à qui elle donne le pouvoir d'executer une partie de ſon deſſein, ſans en ſavoir la fin; mais qu'elle fait néceſſairement tout par elle même. C'eſt la conception d'un deſ-

ſein,

ſein, comme celui de former les Animaux, qui eſt tout à fait incompatible avec le défaut de connoiſſance, & il faut néceſſairement que la conception de ce deſſein ait précedé l'execution, dans la premiere Cauſe; mais il n'eſt pas beſoin que les cauſes ſecondes, qui contribuent à l'execution, ſâchent les raiſons & la fin de la premiere. Le défaut de connoiſſance n'eſt point incompatible en elles, avec des actions régulieres: comme dans la Cauſe, qui en forme le projet.

„ Mais, dit Mr. *Bayle*, il leur eſt „ inutile de répondre qu'elle a reçu „ d'une cauſe intelligente cette facul- „ té, car cela n'empêche pas qu'ils ne „ ſuppoſent la compatibilité de ce pou- „ voir avec ce défaut de connoiſſan- „ ce & par conſequent ils renverſent „ le fondement de cette objection. Il n'eſt pas inutile de répondre qu'une Cauſe intelligente a donné ce pouvoir aux Natures Formatrices, parce qu'il eſt impoſſible qu'elles l'aient d'elles mêmes. Rien ne peut agir en ordre, ſans en avoir l'idée, ou ſans avoir reçu cette faculté d'un Etre qui a cette Idée. On voit bien que ſi les Athées accordoient cela, il faudroit néceſſairement qu'ils reconnuſſent qu'il y a un Dieu

Dieu, & qu'ils ne pourroient point retorquer l'argument, contre Mr. *Cudworth*, qui ne renverſe nullement le fondement de ſa preuve. Il le renverſeroit s'il diſoit que Dieu, ne s'eſt point formé d'idée de l'Univers, avant qu'il fût fait; mais qu'une certaine Nature l'a fait, ſans ſavoir ce qu'elle faiſoit. L'ordre du Monde, qui ſeroit alors un effet du hazard, ne prouveroit point, dans cette hypotheſe, qu'il y a un Dieu. *Mais* il ne le renverſe nullement, en ſuppoſant que Dieu, après avoir conçu l'ordre du Monde, a produit des Etres Immateriels, pour l'executer ſous ſa direction.

Mr. *Bayle* convient que ſous la direction de Dieu tout inſtrument peut agir en ordre, quoi qu'il ne le ſâche pas; mais il prétend qu'il faut alors que Dieu le dirige & le pouſſe, dès le commencement juſqu'à la fin, comme on fait les inſtrumens purement paſſifs. Je lui ſoûtiens qu'il n'en eſt rien, & je croi l'avoir prouvé, par l'uſage que les hommes font des Bêtes; dont ils ne remuent nullement les organes, qui agiſſent néanmoins d'une maniere réguliere, pour produire un certain effet, qu'ils ne connoiſſent pas. On ne les pouſſe point, comme le dit Mr. *Bayle*, de même

que

que ſi elles étoient de pures machines ; puis que ce ſont elles qui remuent leurs membres. Par exemple, peut-on dire qu'un Chien, qui placé dans une eſpece de tambour le fait tourner en marchant, & par là fait tourner une broche & ce qui y eſt attaché, ſoit employé ſimplement comme un tourne-broche ? On fait aller un tourne-broche, par le ſeul poids, mais on ne fait pas remuer les jambes d'un chien ; c'eſt lui même qui les remue, & ſi l'on mettoit en ſa place quelque machine que ce fût, elle ne feroit jamais le même effet.

J'avouë que je ne puis pas dire comment Dieu applique à la matiere & dirige des Natures Formatrices immaterielles, ſans être l'Auteur de toutes leurs actions ; mais on ne peut pas rejetter cette penſée, comme abſurde, après les preuves directes que l'on en a rapportées. Autrement il faudroit tout rejetter ce dont on n'a pas des idées complettes, & exactes, ce qui ſeroit tomber dans un ridicule Pyrrhoniſme.

Au reſte, Mr. *Bayle* préfere le ſentiment des cauſes occaſionnelles aux autres, *comme plus propre*, dit-il, *à établir l'exiſtence du vrai Dieu.* Je ne le

le croi pas le plus propre, pour cela; mais je ne veux pas entrer en aucune diſpute là-deſſus, & Mr. *Bayle* lui même en connoît aſſez le foible, comme il l'a marqué, en quelque endroit de ſes Conſiderations. J'ai crû ſeulement qu'après avoir propoſé celui de Mr. *Cudworth*, comme un ſentiment probable, je devois faire voir qu'il avoit tort de dire qu'il donnoit lieu aux Athées de détruire, par une retorſion, le meilleur argument qu'on peut produire contre eux, & qui eſt tiré de l'ordre de l'Univers. Après l'avoir fait, il ne me reſte plus rien à dire là-deſſus. Je ne veux pas entrer dans des choſes perſonnelles, ni pénetrer dans des deſſeins; que l'on ne peut découvrir, qu'en chagrinant ceux que l'on en pourroit ſoupçonner. Je ne m'arrête à aucun incident, ni ne prétends tirer aucun avantage de ce qui n'eſt pas eſſentiel à la choſe même. J'oppoſe ſimplement raiſon à raiſon, &, comme je croi, la verité à l'illuſion. Le tems & l'application pourront ramener ceux qui s'égarent, ſans que je m'en mêle. Il ſuffit d'établir invinciblement la Verité, & ce qui ſemble y avoir du rapport. Ceux qui écrivent doivent avoir d'ailleurs des égards les

uns

uns pour les autres, & ne pas accuſer légerement les ſentimens, qu'on n'entend pas bien, de favoriſer l'Atheïſme; qui eſt un monſtre d'abſurdité, & d'*Immoralité*, pour parler à l'Angloiſe, que l'on ne peut appuyer, ni excuſer, ſans ſe rendre coupable devant Dieu & devant les hommes, d'un des plus grands deſordres qu'il y ait ici bas.

ARTICLE VIII.

The Works of the moſt Reverend Dr. JOHN TILLOTSON *late Lord Archbiſhop of Canterbury, conteining fifty four Sermons and Diſcourſes on ſeveral occaſions, together with the* RULE of FAITH. *Being all that were publiſhed by his Grace himſelf, and new collected into one Volume.* The ſecond Edition 1699. in fol. pagg. 756. ſans la Préface & les Indices.

CE n'eſt pas pour faire connoître de deçà la mer ces Ouvrages, ni pour louër feu Mr. l'Archevêque *Tillotſon*, que j'ai réſolu d'en parler ici. Tous ceux qui ont quelque connoiſſance de l'Angleterre & de la Langue Angloiſe,

ſe, les connoiſſent aſſez, & on en a même traduit une grande partie en Flamand. D'ailleurs le mérite de ce grand homme eſt au deſſus de toutes mes loüanges, & il n'eſt pas facile de faire lire, avec quelque plaiſir, l'éloge de ceux que tout le monde louë. Il faudroit décrire un homme, dans lequel on remarquoit une netteté d'eſprit extraordinaire, une très-grande pénetration, un raiſonnement exquis, une profonde connoiſſance de la veritable Théologie, & de la ſolide pieté, une clarté & une élegance de ſtyle toutes particulieres, & ſans aucune affectation, enfin tout ce que l'on pouvoit ſouhaiter en un homme de ſon ordre. Pour couronner ſes belles qualitez, il faudroit dire qu'elles étoient trop relevées, pour ne pas lui attirer de l'envie, & de la calomnie; qui ne s'attachent pas beaucoup aux gens du Commun, ou à ceux qui n'ont que des talens vulgaires. Il faudroit faire reſſouvenir le Public, qu'on l'a accuſé de *Socinianiſme*; accuſation qu'on n'a preſque jamais manqué de faire contre ceux qui ont mieux raiſonné, que le Vulgaire, & qui ont préferé les expreſſions de l'Ecriture Sainte au langage des Scholaſtiques. Bien loin que

ces

ces ſortes de calomnies terniſſent la réputation des perſonnes de l'ordre de Mr. *Tillotſon*, elles la rendent plus éclattante & font le même effet que les ombres dans la peinture; ſur tout lors qu'on les repouſſe de la maniere, dont il le faiſoit. Je n'ai pas deſſein de m'engager dans l'examen de ces accuſations, je dirai ſeulement qu'après ſa mort on trouva un paquet de libelles très-venimeux, que l'on avoit faits contre lui, ſur lequel il avoit écrit de ſa main: JE PARDONNE AUX AUTEURS DE CES LIVRES, ET JE PRIE DIEU QU'IL LEUR PARDONNE AUSSI. Toutes ces calomnies lui nuiſirent peu pendant ſa vie, puis qu'il parvint aux premieres dignitez de l'Egliſe Anglicane, & ſont entierement tombées après ſa mort.

Tout le monde ſait qu'au lieu que les Sermons ſont le plus ſouvent des piéces pleines d'une rhétorique populaire, meilleure dans la Chaire, que ſur le papier; ceux de Mr. *Tillotſon* ſont pour l'ordinaire des Diſſertations exactes, & en état de ſouffrir l'examen rigoureux de ceux qui raiſonnent le plus juſte. Quoi que ceux, qu'il a publiez pendant ſa vie, avec ſon Trai-

té de *la Régle de la Foy*, soient les plus exacts & les plus travaillez, on n'a pas laissé d'approuver aussi infiniment ceux que l'on a publiez depuis sa mort, en plusieurs Volumes *in* 8. Il seroit à souhaiter qu'on en fît aussi un Volume *in folio* comme celui-ci, pour l'usage & pour l'ornement des Bibliotheques.

Comme on n'a guere vû de ses sermons en François, je donnerai ici un Extrait du XXXV. qui traite de l'*éternité des tourmens de l'Enfer*; que quelques personnes de ma connoissance ont souhaité de voir, après avoir lû un renvoi, que j'y ai fait au Tome VI. de cette *Bibliotheque Choisie*, p. 422. J'y ajouterai aussi quelques remarques, & j'en tirerai quelques conséquences, qui me paroissent propres pour la défense de la Religion Chrétienne, contre ceux qui la rejettent, à cause de ce qu'elle enseigne de l'éternité des peines de l'autre vie.

„ NOTRE Sauveur, *dit Mr. Tillot-*
„ *son*, nous a clairement révelé l'état
„ éternel des Récompenses & des Pei-
„ nes dans l'autre vie, en ces paroles:
„ *Ces gens-ci*, (les méchans) *parti-*
„ *ront pour subir un supplice éternel,*
„ *& les gens de bien, pour jouïr de la*

„ *vie*

„ *vie éternelle.* Tout le monde re-
„ çoit avec joie l'une de ces deux pro-
„ poſitions; ſavoir, que les gens de
„ bien ſeront éternellement heureux,
„ dans un autre monde; mais pluſieurs
„ ſeroient fâchez que l'autre propoſi-
„ tion, touchant les ſupplices éternels
„ des méchans, fût veritable. Ils pré-
„ tendent qu'il eſt contraire à la Juſti-
„ ce de Dieu de punir des crimes,
„ qui n'ont duré que très-peu, de ſup-
„ plices éternels. La Juſtice, diſent-
„ ils, garde toûjours quelque propor-
„ tion entre les Fautes & les Peines;
„ mais il n'y a point de proportion
„ entre des péchez de peu de tems &
„ des ſupplices qui durent toûjours. S'il
„ eſt difficile d'accorder cela avec la
„ Juſtice de Dieu, il eſt encore plus
„ difficile de le concilier avec ſa Bon-
„ té. Ainſi ils diſent qu'encore que
„ Dieu ait déclaré, dans l'Ecriture
„ Sainte, que les pécheurs impénitens
„ ſeront éternellement punis, il faut
„ entendre cette menace en ſorte qu'el-
„ le puiſſe être conciliée avec les pro-
„ prietez eſſentielles de la Divinité.

„ C'eſt là l'objection, dans toute
„ ſa force, & c'eſt ce que je me pro-
„ poſe d'éclaircir, & cela pour deux
„ raiſons; la premiere eſt que nous

„ devons défendre la Juſtice & la Bon-
„ té de Dieu, *afin que Dieu ſoit ju-*
„ *ſtifié en ce qu'il dit, & qu'il paroiſ-*
„ *ſe juſte lors qu'il juge:* & la ſecon-
„ de, parce que la croyance des me-
„ naces de Dieu, dans toute leur éten-
„ due eſt de grande conſéquence, pour
„ porter les hommes à bien vivre & à
„ s'abſtenir de pécher. La crainte des
„ Peines éternelles eſt le frein du pé-
„ ché, & ſi les hommes étoient
„ exempts de cette crainte, ce qui les
„ détourne le plus de pécher ſeroit
„ anéanti.

„ Pour répondre donc à cette ob-
„ jection, je tâcherai de prouver deux
„ choſes. La premiere que l'Ecritu-
„ re Sainte menace clairement les mé-
„ chans de ſupplices éternels ; la ſe-
„ conde que cela n'eſt pas incompati-
„ ble, ni avec la Juſtice, ni avec la
„ bonté de Dieu.

„ I. Les méchans ſont clairement
„ menacez de peines éternelles, dans
„ les paroles ſuivantes de l'Ecriture,
„ Matth. XVIII. 8. *Il vaut mieux pour*
„ *vous, que vous entriez dans la vie,*
„ *n'ayant qu'un pied, ou qu'une main;*
„ *que d'avoir deux pieds & deux mains*
„ *& d'être jetté au feu éternel.* Matth.
„ XXV. 45. *retirez vous de moi mau-*
dits,

„ *dits*, *pour aller dans le feu éternel*
„ *préparé au Diable & à ſes Anges.*
„ Marc. IX. où Nôtre Seigneur re-
„ dit pluſieurs fois, en parlant des
„ ſupplices des méchans, *que leur*
„ *ver ne meurt pas & que leur feu ne*
„ *s'éteint jamais.* 2. Theſſ. 1. 9. *Ces*
„ *gens-là ſeront punis d'une mort éter-*
„ *nelle.*

„ Je ſai bien que l'on a tâché d'é-
„ luder la force de ces paſſages, en
„ faiſant voir que les mots *éternel* &
„ *pour toûjours* ſe prennent, dans l'E-
„ criture, dans un ſens plus limité &
„ ſeulement pour une longue durée
„ de tems. C'eſt ainſi que *pour toû-*
„ *jours* ſignifie, en divers endroits du
„ Vieux Teſtament, l'eſpace du tems,
„ qui devoit s'écouler juſqu'à la fin de
„ l'Economie Moſaïque. Dans l'E-
„ pître de S. Jude verſ. 7. il eſt dit que
„ les villes de Sodome & de Gomor-
„ re *ſont ſoumiſes à la peine d'un feu*
„ *éternel*; c'eſt à dire, d'un feu qui
„ ne s'éteignit point, que ces villes ne
„ fuſſent entierement détruites.

* Il eſt certain qu'il n'y a point en Hebreu de mot qui ſignifie l'éternité proprement dite, ou un tems qui n'a point de fin. עולם *holam* ſignifie ſeu-

* *Remarque de l'Auteur de la* B. C.

lement un tems, dont on ne ſait pas le commencement ou la fin; ſelon la ſignification de ſa racine, qui ſignifie *cacher*. Ainſi on l'entend plus ou moins à la rigueur, ſelon la matiere dont il s'agit. Quand il eſt queſtion de Dieu, ou de ſes attributs, on entend ce mot dans toute l'étenduë poſſible; c'eſt à dire, d'une veritable éternité. Mais quand il s'applique à des choſes, qui ont eu un commencement & une fin, on l'entend d'une maniere auſſi limitée, que la choſe le demande. Ainſi lors que Dieu dit des Lois Judaïques qu'on les obſerveroit לעולם *leholam*, pour toûjours, on l'entend d'un eſpace de tems auſſi long que Dieu le trouveroit à propos; eſpace dont les Juifs ne ſavoient point la fin, avant la venue du Meſſie. Toutes les Lois génerales, & qui ne regardent pas des occaſions & des conjonctures particulieres, ſe font *pour toûjours*; ſoit que cela ſoit exprimé dans ces Lois, ou qu'il ne le ſoit pas; ce qu'on n'entend néanmoins pas, comme ſi la Puiſſance Souveraine n'y pouvoit point apporter de changement. Le *pour toûjours* s'entend conſtamment, juſqu'à ce que le Souverain trouve à propos de changer cette Loi. Auſſi Mr. *Til-*

lot-

toiſon ne fait-il aucune difficulté là-deſſus

„ Je tombe d'accord, *dit-il*, que „ les mots *pour toûjours* & *éternel* „ ne ſignifient pas par tout, dans l'E- „ criture, une durée ſans fin; & c'eſt „ ce qui paroît aſſez clairement, par „ les exemples que l'on a apportez. „ On ne peut pas néanmoins nier, „ que ces mots ne ſignifient auſſi, „ dans l'Ecriture, une durée ſans bor- „ nes; comme lors qu'elle dit que „ Dieu eſt *éternel*, & *qu'il vit eter-* „ *nellement*, ou lors qu'un bonheur „ *éternel* eſt promis aux gens de bien. „ Les mêmes paroles & les mêmes „ expreſſions ſont employées, lors qu'il „ eſt parlé des Peines des méchans „ dans une autre vie; & nous avons „ de grandes raiſons d'entendre ces „ manieres de parler, dans la même „ étendue, en cette occaſion. Si l'on „ ſuppoſe que Dieu nous ait voulu „ parler de Peines veritablement éter- „ nelles, il n'a pû employer d'autres ex- „ preſſions, que celles qu'il a employées; „ & dans la même periode où Nôtre „ Seigneur dit *que les gens de bien jou-* „ *iront d'une vie éternelle*, il dit que *les* „ *méchans ſubiront un ſupplice éternel*, „ où il employe le même mot.

„ II. Je me ſuis propoſé, en ſe-
„ cond lieu, de montrer qu'il n'y a
„ rien ici qui ſoit incompatible avec
„ la Juſtice & avec la Bonté de Dieu;
„ & c'eſt là en quoi conſiſte toute la
„ force de l'objection, à laquelle on
„ a tâché de répondre de diverſes ma-
„ nieres, qui ne donnent pas une en-
„ tiere ſatisfaction.

„ Quelques uns diſent que l'objet,
„ contre lequel on a péché, étant in-
„ fini, le péché mérite à cauſe de ce-
„ la une peine infinie. Mais ſi l'on
„ examine bien cette réponſe, on la
„ trouvera plus ſubtile, que ſolide. Il
„ eſt vrai que la dignité de la perſon-
„ ne, que l'on offenſe, rend la faute
„ plus grande, & qu'à cauſe de cela
„ les fautes que l'on commet contre
„ Dieu ſont les plus grandes de tou-
„ tes. Mais on ne ſauroit accorder
„ qu'il s'enſuive de là, que la gran-
„ deur de ces fautes augmente à l'in-
„ fini; & cela pour une raiſon claire
„ & facile. C'eſt que le démerite de
„ toutes les mauvaiſes actions ſe-
„ roit égal, car il n'y a pas du plus
„ & du moins dans l'Infini. Si le dé-
„ merite de tous les péchez eſt égal,
„ les Peines doivent être auſſi égales
„ dans l'autre monde. Mais nier qu'il

n'y

„ n'y ait pas des degrez differens de
„ Peines, c'eſt non ſeulement s'oppo-
„ ſer à la Raiſon, mais encore con-
„ tredire Nôtre Seigneur, qui dit que
„ les uns *ſeront batus de plus de coups*,
„ que les autres, & que quelques uns
„ *ſeront traitez plus tolerablement au*
„ *jour du jugement*, que d'autres. Ou-
„ tre cela, par la même raiſon par la-
„ quelle un peché contre Dieu devient
„ d'un démerite infini, à cauſe de ſon
„ objet; la moindre punition, infligée
„ de la part de Dieu, devroit être regar-
„ dée comme infinie, à cauſe de ſon
„ Auteur; & ainſi toutes les Peines
„ que Dieu infligeroit ſeroient égales,
„ ce qui eſt abſurde. Cette réponſe
„ n'eſt pas donc propre, pour réſou-
„ dre l'objection propoſée.

* Outre cela on peut remarquer que lors que l'objet, contre lequel une faute, eſt commiſe, la rend plus grande; c'eſt lors qu'elle eſt directement contre cet objet, & non lors qu'elle ne le regarde qu'indirectement. Tous les crimes, qui ſe commettent dans un Royaume, ſont oppoſez à la volonté du Prince; néanmoins tous ne ſont pas des crimes de Leze-Majeſté, & on ne les punit pas tous ſi ſévere-

* *Remarque de l'Auteur de la* B.C.

ment. Les crimes de Leze-Majeſté ſont ceux qui ſe font à deſſein de faire du mal ou à la perſonne, ou à l'autorité du Prince; & non tous ceux, qui ſe commettent contre quelques Lois de l'Etat. Ainſi à l'égard de Dieu, l'Atheïſme & toutes ſes ſuites, le regardent plus directement, & ſont des péchez beaucoup plus grands, que des péchez contre d'autres Lois Divines. De plus quand il s'agit de l'aggravation d'un péché, il faut avoir égard aux circonſtances; comme au degré des lumieres de ceux qui pêchent, & de la malice qu'il y a dans leur conduite, aux mauvaiſes ſuites de leur action, & à d'autres choſes ſemblables. Ces circonſtances ſervent bien plus, à aggraver le péché; que l'objet, contre lequel il a été commis. La Juſtice demande que l'on ait égard à la foibleſſe de celui qui pêche auſſi bien qu'à celui contre qui le péché ſe commet.

„ D'autres diſent, *continue Mr. Til-*
„ *lotſon*, que ſi les méchans demeu-
„ roient toûjours en ce monde ils pê-
„ cheroient toûjours, & que c'eſt pour
„ cela que leurs peines doivent être
„ éternelles. Mais cette réponſe ne
„ ſatisfait point à la difficulté; car qui
„ peut dire certainement que ſi un
„ hom-

„ homme vivoit toûjours ſur la Ter-
„ re, il ne ſe repentiroit jamais? Ou-
„ tre cela, la Juſtice de Dieu punit
„ ſeulement les pechez, qui ont été
„ commis par les hommes, en cette
„ vie, & non ceux qu'ils pourroient
„ avoir commis, s'ils avoient vêcu
„ plus long-tems.

„ On dit enfin que Dieu a mis de-
„ vant les hommes le bonheur & le
„ malheur éternel, & que ſi les pé-
„ cheurs ſont punis éternellement, ils
„ n'ont que ce qu'ils ont choiſi. Il
„ eſt vrai que la Récompenſe, que
„ Dieu promet à nôtre obeïſſance, eſt
„ égale à la Peine, dont il menace
„ nôtre impénitence; mais cette ré-
„ ponſe, ne leve pas la difficulté,
„ parce qu'encore que l'excès de la
„ Récompenſe ne ſoit pas oppoſé à la
„ Juſtice, il n'en eſt pas de même
„ des Peines exceſſives. Si le pé-
„ cheur n'a que ce qu'il a choiſi, ce-
„ la ſuffit en effet pour lui fermer la
„ bouche, & le convaincre qu'il eſt
„ l'auteur de ſa perte; mais cela ne
„ ſatisfait pas ceux qui objectent la
„ diſproportion de l'offenſe & de la
„ punition.

„ Je tâcherai donc d'éclaircir cet-
„ te matiere, autant qu'il eſt poſ-

„ ſible, par les conſiderations ſuivan-
„ tes.

„ Premierement, on doit ſe reſſou-
„ venir que l'on ne regle pas ſeule-
„ ment les Peines ſelon la qualité, &
„ le degré des fautes, & encore moins
„ ſelon leur durée ; mais que l'on a
„ égard à des fins & à des raiſons, qui
„ concernent le bien de l'Etat ; qui
„ demande que l'on établiſſe des Pei-
„ nes, pour obliger, s'il eſt poſſible,
„ les hommes à obſerver les Lois. Si
„ l'on ſavoit que perſonne ne ſouf-
„ frira, pour un crime commis, pas
„ plus long-tems que le crime n'a du-
„ ré ; il s'enſuivroit de là que ceux
„ qui commettroient un crime, le plus
„ promptement qu'il eſt poſſible, en
„ ſouffriroient le moins. Cela ſeroit
„ d'autant moins raiſonnable, que quel-
„ ques uns des plus grands crimes ne
„ demandent que très-peu de tems;
„ comme le meurtre, dont l'action
„ n'eſt que d'un moment, mais dont
„ les effets ſont perpetuels. Ainſi l'ob-
„ jection, tirée de la courte durée des
„ crimes, n'eſt d'aucun poids.

„ Outre cela, ceux qui conſidere-
„ ront de combien peu d'effet ſont
„ ſouvent les menaces mêmes des Pei-
„ nes éternelles envers la plûpart des

„ pé-

„ pécheurs, comprendront facilement
„ que les menaces d'une moindre Pu-
„ nition ne produiroient que peu, ou
„ point d'effet ſur la plûpart des hom-
„ mes. S'il y avoit eu quelque choſe
„ de plus terrible, dont on pût me-
„ nacer les hommes, que de peines
„ qui dureront toûjours, on n'auroit
„ pas mal fait de l'employer; puis
„ que cela même n'auroit pas été trop
„ efficace, pour détourner les hom-
„ mes du péché.

„ La proportion, qu'il y doit avoir
„ entre les crimes & les Peines établies
„ par les Loix, n'appartient pas propre-
„ ment à la Juſtice; mais à la Pruden-
„ ce & à la Sageſſe du Legiſlateur, qui
„ ne ſe propoſe que de faire obſerver
„ des Loix utiles & ſalutaires à l'Etat,
„ & qui conſidere comme juſtes toutes
„ les Peines, qui y peuvent contribuer.

„ On doit faire attention à cette ré-
„ flexion, parce qu'elle détruit le fon-
„ dement de l'objection propoſée. Car
„ ſi le rapport qu'il y a entre la Pu-
„ nition & le Crime ne regarde pas
„ tant la Juſtice, que la Prudence du
„ Legiſlateur; la diſproportion, qu'il
„ y a entre des Supplices éternels &
„ des péchez de peu de tems, ne peut
„ pas être objectée à ſa Juſtice.

„ La

„ La Juſtice à la verité demande „ que l'innocent & le coupable ne „ ſoient pas traitez de même, & que „ les plus grands péchez ſoient punis „ plus ſévérement; mais c'eſt ce qui „ ſe peut faire, par le moyen des de„ grez de la douleur qu'on leur fait „ ſouffrir, ſans qu'il y ait aucune dif„ ference dans la durée des peines.

„ Voici en peu de mots à quoi la „ choſe ſe réduit. Toutes les fois que „ nous violons les Lois de Dieu, nous „ tombons entre ſes mains & nous „ ſommes expoſez à ſouffrir quelle pu„ nition, qu'il lui plaira de nous im„ poſer. Ainſi pour empêcher la vio„ lation de ſes Lois, il peut menacer „ les infracteurs des Peines, qu'il croit „ propres & néceſſaires, pour les en „ détourner. On ne regarde point „ comme injuſte, parmi les hommes, „ de punir des crimes, qui ont été „ commis dans un inſtant, par une per„ te éternelle des biens, de la liberté, „ ou de la vie.

* Pour bien comprendre cette matiere, il faut ſavoir que les Peines établies par les Lois, ne peuvent avoir été établies que pour l'une, ou pour quelques unes de ces quatre fins. La pre-

* *Remarques de l'Auteur de la B. C.*

premiere, eſt de réparer l'injure, comme quand on condamne quelcun à réparer le dommage qu'il a fait à un autre. La ſeconde eſt de corriger ceux qui ont fait une faute, ſoit qu'on les puniſſe dans leurs biens, ou dans leurs perſonnes ; afin de les porter à l'obſervation des Lois, & de les rendre honêtes gens. La troiſiéme eſt de prévenir le mal, en faiſant un exemple, qui empêche les autres de commettre les deſordres que l'on punit, & qui nuiroient autrement à la Societé. La quatriéme eſt de ſatisfaire la Juſtice offenſée, en impoſant des Peines proportionnées aux Crimes. On trouvera pluſieurs choſes là-deſſus, dans *Grotius* de la Guerre & de la Paix, Liv. II. c. 20. & dans *Puſendorf* du Droit de la Nature & des Gens Liv. VIII. c. 3.

Les Peines de l'autre vie ne ſervent ni à réparer le dommage, ni à corriger les pécheurs, ni à prévenir le mal, au moins dans le tems, qu'elles ſont infligées, comme tout le monde en convient à préſent. Ce ne ſont néanmoins que ces ſortes de peines, dans leſquelles on ne garde pas, en apparence, une proportion exacte entre le crime & ſa punition. Le dommage

menaces, & avant l'execution, il n'y a perſonne, qui puiſſe s'en plaindre. Quand même elles renfermeroient des Peines beaucoup plus grandes, que ne ſemblent pouvoir mériter les péchez d'une créature auſſi aveugle, & auſſi fragile que l'homme, & deſquels les conſéquences ne s'étendent pas au delà de cette Terre, ni de cette vie; on ne pourroit pas traiter Dieu d'injuſte, ni accuſer l'Ecriture Sainte de nous donner une mauvaiſe idée de ſa Juſtice; parce qu'on ſait que les menaces ne s'executent jamais à la rigueur, & qu'on parle à deſſein avec plus de ſéverité, que l'on ne veut agir, pour effrayer ceux que l'on veut tenir dans leur devoir, & à qui l'on veut du bien. Cela étant ainſi, on peut dire, pour calmer l'eſprit de ceux à qui l'éternité des ſupplices fait de la peine, qu'il n'y a perſonne ſur la Terre, qui puiſſe ſe plaindre de la Juſtice Divine, à l'égard des peines de l'autre vie; parce que perſonne ne ſait encore quelle en ſera l'execution, au jour du jugement, ni de quelle maniere les Ames des méchans ſont traitées dès-à-préſent. Dieu nous a d'ailleurs donné dès cette vie tant de preuves de ſa Bonté & dans les œuvres de

la

la Providence génerale, & dans la révelation de l'Evangile, qu'il mérite bien que nous nous confiyons en lui; pour ce qui regarde l'autre & que nous ſoiyons perſuadez qu'il ne fera rien, qui bleſſe le moins du monde la plus exacte Juſtice. Si ces menaces renferment des peines exceſſives, il eſt toûjours en ſon pouvoir de les moderer, comme l'Equité le demandera; & il ne faut pas douter, qu'il ne le faſſe, ſi ſa ſouveraine perfection l'y engage. Pour moi, je ſuis perſuadé que les nuages, qui nous aveuglent, étant alors diſſipez, les méchans & les bons auront également ſujet de reconnoître d'un côté ſa Juſtice, & de l'autre le tort qu'auront eu ceux qui ſe ſeront expoſez à ſes effets. Que ceux qui chicanent à préſent la Révelation Evangelique, parce qu'il y eſt parlé de peines éternelles, reconnoiſſent donc qu'ils ont tort, & qu'ils attendent à s'en plaindre, juſqu'à ce qu'ils en aient vû l'execution. Qu'ils aient cependant toûjours bonne opinion de la Bonté & de la Juſtice Divine; en jugeant de l'avenir, par le paſſé. On n'exige rien d'eux d'injuſte, & le conſeil, qu'on leur donne, ne peut être que très-avantageux. Ils ne peuvent jamais rien per-

perdre, pour avoir eu une haute idée des attributs de la Divinité; & ils hazardent tout en commençant, dès cette vie, à blaſphemer contre elle, en cenſurant la Révelation. Faut-il que pour ſatisfaire une paſſion, auſſi déraiſonnable que celle-là, pour n'en dire rien de plus, ils s'expoſent aux plus ſeveres effets de la Juſtice Divine; s'il y en a une, comme nous le croyons, pour des raiſons qu'ils ne ſauroient détruire? Ils ſont au moins contraints d'avouër, que l'on ne peut pas démontrer le contraire; & dans ce doute, c'eſt être inſenſé que de cenſurer ce qui peut-être ne ſera que trop vrai pour eux.

Je ne dis rien au reſte de la quatriéme fin des Peines, que l'on inflige quelquefois, ſelon quelques uns, ſeulement pour ſatisfaire la Juſtice offenſée; quoi que l'on ait accoûtumé de rapporter à cette ſorte de Peines, celles de l'autre vie; parce que Mr. *Tillotſon* n'y a aucun égard, en ce qu'il vient de dire, & que ce qu'il dira dans la ſuite pourra ſervir à lever les difficultez que l'on peut faire, à cette occaſion, ſur la diſproportion des fautes & des Peines.

„ Secondement, *dit-il*, ceci nous

„ pa-

„ paroîtra plus raiſonnable, lors que
„ nous conſidererons qu'après-tout ce-
„ lui, qui menace, s'eſt reſervé le pou-
„ voir de l'execution. Il y a, entre
„ les promeſſes & les menaces, cette
„ difference, qui eſt très-remarquable;
„ c'eſt que celui qui promet s'engage
„ à un autre & s'oblige, ſelon les re-
„ gles de la Juſtice & de la Fidelité,
„ de lui tenir ſa parole. S'il ne le
„ faiſoit pas, celui à qui il ſe ſeroit
„ engagé auroit ſujet de ſe plaindre de
„ lui. Mais il en eſt tout autrement
„ des menaces. Celui qui les fait ſe
„ reſerve le droit de les executer, &
„ n'eſt obligé de le faire, qu'autant
„ que cela eſt conforme à ſes deſſeins.
„ Il peut, ſans faire tort à celui qu'il
„ avoit menacé, relâcher de ſes me-
„ naces, autant qu'il lui plait.

„ Cette conduite ne bleſſe pas plus
„ la Fidelité de Dieu, qu'une ſem-
„ blable conduite, parmi les hommes,
„ les fait eſtimer infideles. Dieu me-
„ naça, en termes abſolus, les Nini-
„ vites de les faire perir, & ce fut
„ ainſi que le Prophete entendit ſa me-
„ nace; ce qui fit qu'il fut fâché que
„ Dieu l'eût employé à porter des
„ menaces, qui furent ſans effet. Mais
„ Dieu ſe ſervit de ſon droit, & ne

„ fit

„ fit que ce qui lui plut ; nonobſtant
„ les menaces qu'il avoit ordonné à
„ Jonas de faire aux Ninivites ; quoi
„ que ce Prophete crût que ſon ho-
„ neur y étoit ſi fort engagé, qu'il
„ eût mieux aimé mourir, que de voir
„ les Ninivites échapper, ſeulement
„ de peur d'être pris pour un Faux-
„ prophete.

„ Je ſai que l'on dit, en cette oc-
„ caſion, que Dieu a confirmé ſes me-
„ naces, par un ſerment, ce qui eſt
„ un ſigne aſſuré de l'immutabilité de
„ ſon deſſein. Le païs de Chanaan
„ étoit un type du Ciel, & les Iſraë-
„ lites, qui ſe rebellerent dans le de-
„ ſert, un type des pécheurs impéni-
„ tens, ſous l'Evangile. Par conſe-
„ quent, le ſerment, que Dieu fit,
„ contre les Iſraëlites rebelles, *qu'ils*
„ *n'entreroient pas dans ſon repos*, c'eſt
„ à dire, dans le païs de Chanaan,
„ l'oblige également d'executer ſa me-
„ nace contre les pécheurs impéni-
„ tens, ſous l'Evangile, *qu'ils n'en-*
„ *treront jamais dans ſon Royaume.*
„ C'eſt très-bien raiſonné à l'égard de
„ l'étendue des menaces, ſi nous con-
„ ſiderons les paroles expreſſes dans
„ leſquelles elles ont été conçues, &
„ au delà deſquelles il n'eſt pas per-
„ mis

„ mis de les étendre. Elles excluent
„ les pécheurs impénitens du Ciel,
„ ou du bonheur des gens de bien, &
„ elles renverſent l'opinion attribuée à
„ *Origene*, que les Démons & les mé-
„ chans ſeront à la fin ſauvez.

* Il eſt néanmoins certain que tout ce qui convient au Type, ne convient pas néceſſairement, à tous égards, à l'Antitype; & que cette Théologie typique renferme plûtôt des applications de paſſages à un ſujet different de celui qu'ils regardent directement, que des preuves démonſtratives. C'eſt ce qui a fait dire aux Scholaſtiques que l'on ne peut rien conclurre des Symboles. *Theologia Symbolica non eſt argumentativa.* A moins que l'Ecriture ne nous apprenne que Dieu a eu certains égards en vuë, en s'exprimant d'une certaine maniere, nous ne ſaurions en parler avec certitude.

„ Quoi que les ſupplices éternels,
„ *dit Mr. Tilloſon*, dont les méchans
„ ſont menacez, dans l'autre vie, ne
„ ſoient pas néceſſairement compris
„ dans ce ſerment: *ils n'entreront point*
„ *dans mon repos*, & quoi que ce que
„ Nôtre Seigneur a dit, que les mé-
„ chans iroient *au feu éternel*, ou au

* *Remarques de l'Auteur de la B. C.*

„ *ſupplice éternel*, comme il s'explique „ en ſuite, n'empêche pas que Dieu „ ne puiſſe faire ce qui lui plaira ; néan„ moins ces paroles ôtent aux pé„ cheurs toute eſperance raiſonnable „ de relâchement ou d'adoucifſement, „ dans les Peines de l'autre vie. Puis „ que le grand Juge du monde s'eſt „ déclaré ſi expreſſément, & qu'il pro„ noncera ſans doute cette ſentence ; „ ce ſeroit une fureur, que de ſe pro„ mettre d'échapper, ou de hazarder „ ſon ame ſur cette eſperance.

„ Je ne connois qu'une ſeule cho„ ſe, de quelque conſéquence, que „ l'on puiſſe objecter à cela ; c'eſt que „ les mots de *mort* & de *deſtruction*, „ par leſquels les ſupplices des mé„ chans ſont le plus fréquemment ex„ primez dans l'Ecriture Sainte, ſigni„ fient proprement un anéantiſſement, „ ou la fin d'un Etre ; & que l'on „ pourroit les entendre dans ce ſens„ là, en cette occaſion.

„ Je reponds à cela, que ces mots, „ & les autres qui y ont du rapport „ ſignifient ſouvent, dans l'Ecriture „ & dans d'autres Auteurs, l'état d'u„ ne grande miſere, dans lequel néan„ moins le miſerable ne perit pas. Ain„ ſi il eſt dit que Dieu *détruit* une na-

„ tion,

„ tion, quand il la punit ſéverement, „ quoi qu'il ne l'extermine pas tout à „ fait. Il n'y a rien de plus commun, „ en d'autres Langues, que de dire „ qu'un homme eſt perdu, lors qu'il „ eſt malheureux. Ainſi *Tibere* diſoit, „ dans une lettre au Senat; que tous „ les Dieux & les Déeſſes me faſſent „ perir d'une maniere pire, que celle „ dont je me ſens perir à préſent. *Ita me Dii, Deæque omnes pejus perdant, quàm hodie perire me ſentio.* „ Les mots de *perir* & de *faire perir* „ ne ſont que marquer là l'étrange cha- „ grin & l'inquietude d'eſprit, où *Ti- „ bere* ſe trouvoit alors, comme *Ta- „ cite* le raconte au long. Pour le mot „ de *mort*, il peut bien ſignifier un „ état pire que la mort, & c'eſt pour „ cela que dans l'Apocalypſe, * les „ Peines des méchans ſont ſouvent ap- „ pellées *une ſeconde mort.*

„ Mais outre cela, ceux qui concluent „ de ces expreſſions que la Peine des „ méchans ne ſera autre choſe, que „ l'anéantiſſement, tombent néceſſaire- „ ment en deux grands inconveniens. „ Le premier eſt qu'ils ne reconnoiſ- „ ſent aucun ſupplice poſitif des mé- „ chans. Car ſi *la mort* & *la ſeconde*

* *Apoc.* xx. 14.

„ *mort* ne ſignifient autre choſe, que
„ l'anéantiſſement des méchans, & ſi
„ c'eſt là tout l'effet de la ſentence
„ prononcée au dernier jugement; le
„ feu de l'Enfer eſt éteint en même
„ tems, & ce n'eſt qu'une Métapho-
„ re pour faire peur, mais qui dans
„ le fonds ne ſignifie rien. Mais ce-
„ la eſt entierement contraire à l'Ecri-
„ ture Sainte, qui décrit les ſupplices
„ des méchans, comme des peines
„ réelles, témoins les *cris*, *les pleurs*
„ & *les grincemens de dens*, que Nô-
„ tre Seigneur leur attribue; ce qui
„ ne pourroit être, ſi tout l'effet de
„ la ſentence du Dernier Jour étoit
„ un pur anéantiſſement. Le ſecond
„ inconvenient, dans lequel tombent
„ ceux qui ſont dans cette penſée,
„ c'eſt que tous les ſupplices des mé-
„ chans ſeroient néceſſairement égaux,
„ parce qu'il n'y a point de degrez,
„ dans le néant; & cette égalité des
„ Peines eſt contraire à l'Ecriture Sain-
„ te, comme on l'a déja montré.

„ Je ſai bien que d'autres, qui ſont
„ dans ce ſentiment, diſent qu'il y
„ aura un tems fort long, pendant le-
„ quel les méchans ſouffriront de ter-
„ ribles tourmens, après leſquels ils
„ croyent qu'ils ſeront anéantis. Mais

„ ils

„ ils ne peuvent pas conclurre cela, „ de la force des mots, dont on a par- „ lé ci-devant, & par lesquels on pré- „ tend prouver que toute la Peine, „ que les méchans subiront, sera l'a- „ néantissement; car si ces mots ne „ le prouvent point, comme je l'ai „ montré, je ne vois pas de quels pas- „ sages de l'Ecriture on pourroit se „ servir, pour prouver que l'anéan- „ tissement doit être la fin des suppli- „ ces des méchans.

„ Mais quand on admettroit tout „ ceci, dont je ne trouve néanmoins „ aucun fondement dans l'Ecriture „ Sainte; je ne vois pas quelle con- „ solation les pécheurs pourroient trou- „ ver dans de longs & de terribles tour- „ mens, qui finissent par un anéan- „ tissement.

* Il faut tomber d'accord qu'il y a sujet de trembler, dans la supposition que les Impénitens seront tourmentez par quelque Peine terrible, pendant le tems, qu'il plaira à Dieu, & dont la durée leur sera inconnue; sans qu'ils puissent attendre de fin à leurs maux, que l'anéantissement entier de leur Etre. Ainsi sans établir des Peines éternelles, à parler à la rigueur, on peut

* *Remarques de l'Auteur de la B. C.*

marquer une ſorte de ſupplice, qui eſt ſuffiſant pour effrayer & pour retenir les pécheurs. Ce qui fait que les menaces de l'Evangile ne font pas l'effet, qu'elles devroient faire ſur les hommes, n'a aucun rapport avec la durée des ſupplices, dont les méchans ſont menacez; c'eſt uniquement parce que ces Peines ne frappent pas leurs ſens, & qu'elles paroiſſent éloignées. Le préſent les aveugle, & remue ſi violemment leurs paſſions, que les idées d'un avenir éloigné, comme ils le croyent, ne les frappent preſque point.

Au reſte ceux qui établiſſent ces ſupplices, qui doivent finir par un anéantiſſement, ſe fondent en partie ſur les paſſages où il eſt fait mention de Peines poſitives, comme par tout où il eſt parlé d'un *feu*, qui brulera les méchans, & c'eſt de là qu'ils tirent l'idée de ces affreux ſupplices; & en partie ſur ceux qui parlent d'une fin, comme de la *mort* qui, ſelon eux, éteindra ce feu, en anéantiſſant les pécheurs, après qu'ils auront été punis. Mais Mr. *Tillotſon* a raiſon de leur objecter que le ſupplice *du feu*, qui eſt ſans doute un ſupplice poſitif, eſt nommé la *mort ſeconde*, & par conſequent que la *mort* ne marque pas un anéantiſſement. Cependant

pendant ſi quelcun troublé par la diſproportion des ſupplices éternels avec les péchez des hommes, & dans la crainte de bleſſer la Juſtice Divine, aimoit mieux ſuivre ce ſentiment, que celui qui eſt communément reçû; je ne vois pas qu'on lui en pût faire un ſi grand crime, que d'aimer autant qu'il niât tout l'Evangile. Il eſt certain, comme on l'a dit, que ceux, qui ſont dans cette penſée, en diſent aſſez pour épouvanter les hommes, s'ils y font réflexion; & que s'ils n'y penſent point, l'éternité même des ſupplices ne leur fait pas peur, comme l'experience le fait voir. Au moins, il vaut infiniment mieux croire en l'Evangile, en recevant cette ſorte de Peines; que de le rejetter entierement, pour ne pouvoir pas digerer des ſupplices éternels, que l'on croit qu'il enſeigne.

„ Nous devons, *dit Mr. Tillotſon*, „ conſiderer, en troiſiéme lieu, que „ la principale fin de toutes les me„ naces n'eſt pas de punir, mais au „ contraire de n'être point obligé d'en „ venir là. C'eſt pourquoi d'autant „ plus grandes que ſont les menaces, „ plus grand eſt le bien-fait que reſ„ ſentent ceux que l'on détourne du

„ mal & des ſupplices par-là ; parce „ que l'on a lieu de croire que les plus „ terribles menaces feront le plus d'ef- „ fet.

„ Que l'on conſidere, en quatriéme „ lieu, que puis que Dieu menace les pécheurs impénitens d'une „ miſere éternelle ; il eſt de la prudence de croire qu'il faut entendre ce qu'il dit à la lettre, & qu'il exécutera ſes menaces à la rigueur, „ s'ils continuent à lui réſiſter, avec „ obſtination. C'eſt pourquoi nous „ devons nous conduire nous mêmes, „ ſelon cette ſuppoſition, & tâcher de „ perſuader aux autres que ceux qui „ violent de gayeté de cœur les lois „ divines, ſont en danger d'être éternellement malheureux.

„ J'ajoûte à cela, en quatriéme lieu, „ que ſi nous ſuppoſons que Dieu a „ eu deſſein de faire en ſorte, par ſes „ menaces, que les hommes obſervaſſent ſes lois ; il ſeroit abſurde que „ dans la même révelation, il fît connoître qu'il n'a pas deſſein d'executer ſes menaces. Dieu auroit ainſi „ détruit leur effet, car une menace „ n'eſt d'aucune force, dès que l'on „ ſait qu'on ne l'executera pas. C'eſt „ pourquoi ce ſeroit un deſſein très-

„ im-

„ impie que d'enſeigner, ou que de
„ tâcher de perſuader quoi que ce ſoit
„ qui ſoit contraire à cela, & ce ſe-
„ roit livrer les hommes à une miſere
„ qu'ils auroient peut-être évitée, s'ils
„ l'avoient crue.

„ Nous ſommes tous obligez de prê-
„ cher & vous êtes tous obligez de
„ croire *la crainte du Seigneur*; non
„ pour déterminer hardiment ce que
„ Dieu eſt obligé faire, en cette oc-
„ caſion; car après tout il peut faire
„ ce qu'il lui plaît, comme nous l'a-
„ vons montré clairement; mais pour
„ ſavoir ce que nous devons faire nous
„ mêmes & ce que nous devons at-
„ tendre, ſi malgré des menaces ſi
„ claires de la punition *d'un feu éter-*
„ *nel*, nous continuons *à nous amaſ-*
„ *ſer de la colere, pour le jour de la*
„ *colere & auquel Dieu fera paroître*
„ *ſon juſte jugement*, & à nous hazar-
„ der à éprouver de quelle maniere
„ Dieu executera ſes menaces contre
„ les Impénitens.

„ C'eſt pourquoi il n'eſt pas beſoin
„ que nous nous inquietions, pour dé-
„ fendre l'honneur de la Bonté & de la
„ Juſtice Divine, en cette occaſion.
„ Ayons ſoin ſeulement de croire &
„ d'éviter l'effet des menaces de Dieu,

„ en lui obeïſſant, & elles ne nous
„ feront aucun mal. Pour ce qui re-
„ garde Dieu, ne doutons pas qu'il
„ ne prenne ſoin lui même de ſon
„ honneur, & que celui, qui eſt *ſaint*
„ *dans toutes ſes voyes & juſte dans*
„ *toutes ſes actions*, n'agiſſe toûjours
„ conformément à ſon éternelle Bon-
„ té & à ſa Juſtice, & qu'au Jour du
„ Jugement il ne ſe conduiſe en ſorte
„ *qu'il ſera juſtifié dans ſes paroles &*
„ *reconnu pur, quand il jugera*. Quel-
„ les que ſoient ſes menaces, il s'eſt
„ réſervé le pouvoir de faire tout ce
„ que ſes perfections demandent. Ain-
„ ſi nous pouvons être aſſurez *qu'il*
„ *jugera le monde avec juſtice*, & que
„ ſi rendre les pécheurs malheureux
„ pour toûjours, eſt une choſe qui
„ ſoit incompatible avec la Juſtice &
„ avec la Bonté Divine, ce qu'il ſait
„ beaucoup mieux que nous, il ne le
„ fera point. Mais il n'eſt pas croya-
„ ble qu'il voulût menacer les pécheurs
„ d'une punition, qu'il ne pût pas exe-
„ cuter.

* On ne peut pas douter que ces reflexions de Mr. *Tillotſon* ne ſoient pleines de bon ſens & de pieté, & que l'on ne doive ſuivre le conſeil, qu'il don-

* *Remarque de l'Auteur de la B. C.*

donne avec beaucoup de prudence. Cependant il y a eu des gens, qui ont censuré cet endroit de son sermon, & qui l'ont accusé d'avoir parlé très-imprudemment. Si Dieu, disent ces gens-là, n'a donné aucune marque dans l'Ecriture Sainte, qu'il n'executera pas ses menaces, de peur d'en détruire l'effet; pourquoi Mr. *Tillotson* insinue-t-il en cet endroit, qu'il se pourroit bien faire qu'il ne les executera pas? C'est une grande imprudence, que de découvrir ce que Dieu a voulu cacher & de trahir, pour ainsi dire, son secret. Il falloit se contenter de le savoir pour soi même (si l'on croyoit pouvoir le pénetrer) & ne pas le faire connoître à des gens, qui en pourroient abuser.

Mais ce n'est là qu'une chicanerie, & ce qu'il a dit ne peut produire aucun mauvais effet; car dans le fonds ceux, qui pourroient abuser d'une semblable pensée, doivent se ressouvenir, que Mr. *Tillotson* n'en parle qu'en doutant, qu'il n'étoit pas infaillible & qu'ils ne seront pas plus excusables pour avoir suivi son sentiment, en cas qu'il se soit trompé. Si Dieu ne s'est pas lié les mains, par ses menaces; il s'est encore moins obligé de se conduire,

selon les conjectures des Théologiens. C'est ce qu'il faut penser, & prendre toûjours les précautions les plus sûres qu'il est possible, pour éviter l'effet de ses menaces, quel qu'il puisse être. Néanmoins il faut rendre justice à cet excellent Archevêque, & remarquer d'un autre côté qu'il y a des occasions, où l'on est obligé de découvrir ce qu'il seroit bon d'ailleurs de tenir caché. Si personne ne faisoit de difficulté sur les Peines éternelles, il ne seroit pas besoin de toucher cette question ; mais comme on sait qu'il y a des gens, qui attaquent l'Evangile par-là & qui prétendent montrer que sa doctrine n'est pas conforme à elle même, parce qu'elle introduit Dieu, qu'elle fait juste & bon, punissant le peché d'une maniere qui ne semble pas compatible avec sa Justice, ni avec sa Bonté. On est obligé de travailler à ramener ces gens-là & d'empêcher que leurs raisonnemens ne nuisent à d'autres ; & ne les jettent dans le libertinage. Pour prévenir donc le mal ; qu'ils pourroient faire, & pour le couper par la racine, en finissant toute sorte de contestation; on est obligé de faire connoître que si quelcun ne peut se persuader que les Peines éternelles soient justes, il vaudroit

droit mieux qu'il prît ce que l'Evangile en dit, pour des menaces, ou pour des Peines Comminatoires, comme l'on parle, que de rejetter à cause de cela tout l'Evangile. Il vaut mieux être à cet égard Origeniste qu'incredule; c'est à dire, rejetter les Peines éternelles, par respect pour la Justice & pour la Bonté de Dieu & obeïr d'ailleurs à l'Evangile; que de rejetter toute la Révelation, en s'imaginant qu'elle contient quelque chose de contraire à l'idée qu'elle nous donne elle même de Dieu, & qui est conforme aux lumieres de la Nature. J'ai appris qu'un † homme fameux depuis longtems en Hollande, par des Poëfies pieuses, qu'il a composées, a témoigné dans un Ecrit public, qu'il avoit été dans la tentation de rejetter toute la Religion Chrétienne, pendant qu'il avoit crû qu'elle enseigne des Peines éternelles; & qu'il n'étoit revenu de ces doutes, qu'en reconnoissant qu'on pouvoit autrement entendre les menaces de l'Evangile. C'est pour sauver des gens, qui étoient dans ce même embarras, que Mr. *Tillotson* a parlé comme il l'a fait.

S. *Jerôme*, sur la fin de son Com-

† *D. Camphuyst.*

mentaire sur Esaïe, après avoir rapporté quelques passages, par lesquels *Origene* prétendoit prouver que les supplices de l'autre vie ne seroient pas éternels, s'exprime ainsi : * „ Ils disent „ tout cela, souhaitant de montrer „ qu'après les supplices & les tourmens, viendront les raffraichissemens, qu'il faut cacher présentement à ceux à qui la crainte est utile; afin qu'ils cessent de pécher, en „ craignant les Peines. C'est ce que „ nous devons laisser à la seule connoissance de Dieu, dont non seulement les bienfaits de sa miséricorde, mais les tourments sont reglez; „ & qui sait qui, de quelle maniere & „ combien de tems, il doit punir. Disons seulement ce qui est conforme „ à la foiblesse humaine: *Seigneur ne „ me censure pas en ta fureur & ne me „ reprends pas en ta colere. Quæ omnia replicant adseverare cupientes post cruciatus & tormenta, futura refrigeria, quæ nunc abscondenda sunt ab his quibus timor utilis est; ut dum supplicia reformidant, peccare desistant. Quod nos Dei solius debemus scientiæ derelinquere; cujus non solùm misericordiæ, sed & tormenta in pondere sunt, & novit quem,*

* Pag. 514. T. 3. Ed. Bened.

quem, quomodo, aut quamdiu debeat judicare. Solúmque dicamus quod humanæ convenit fragilitati : Domine, ne in furore tuo arguas me, neque in ira tua corripias me. C'eſt à peu près, comme Mr. *Tillotſon* s'eſt conduit. La crainte, ſelon lui, des Peines éternelles, pourvu qu'elle porte à obeïr à l'Evangile, ne peut être qu'utile, quand même on s'y tromperoit; & ce ſeroit mal fait, que de vouloir délivrer de cette crainte ceux, ſur qui elle produit cet effet.

Mais d'un autre côté, lors qu'on a à faire à des gens, que ces Peines font révolter contre l'Evangile, & qui tâchent de détourner les autres d'y croire ; il vaut mieux leur permettre de croire des Peines bornées, que de les éloigner tout à fait de la Religion Chrétienne, ou de leur donner un avantage pour la combattre. S. *Jerôme* lui même gardoit un temperament là-deſſus, comme il paroît par les paroles ſuivantes : „ Comme nous croyons „ qu'il y a des tourmens éternels pour „ les Démons, pour tous ceux qui „ nient l'exiſtence Divine & pour les „ impies qui diſent dans leur cœur : „ *Il n'y a point de Dieu* ; nous croyons que la ſentence du Juge eſt „ moderée & mêlée de clemence, en-

„ vers

„ vers les pécheurs & les impies, qui „ ont été néanmoins Chrétiens, & „ dont les œuvres doivent être éprou„ vées & purifiées par le feu. *Et sicut Diaboli & omnium negatorum, atque impiorum, qui dixerunt in corde suo* non est Deus; *credimus aterna tormenta: sic peccatorum atque impiorum, & tamen Christianorum, quorum opera in igne probanda sunt atque purganda, moderatam arbitramur & nisi tam clementiæ sententiam judicis.* D'autres Peres ont suivi les mêmes idées, comme on le peut voir dans les *Origeniana* de Mr. *Huet* Liv. II. Quest. XI.

Ceux qui suivent aujourd'hui un semblable sentiment, au moins à quelques égards, croyent que Dieu peut avoir proposé ses menaces, comme il l'a fait, non seulement pour tenir les hommes dans la crainte, de même qu'un Pere menace souvent ses enfans de ce qu'il ne veut pas faire; mais parce que les pécheurs & les péchez étant d'une infinité de sortes, il n'y a point de terme limité pour tous en commun, & que c'est même une grande partie de la Peine, que de n'avoir aucune promesse positive qu'elle doive finir, ni de connoissance du tems auquel elle finira. Le second sera tout à fait caché,

ché, & le premier n'eſt qu'une conſéquence, que l'on tire de la Bonté & de la Juſtice de Dieu, qui ne ſont parfaitement connues qu'à lui même. Dieu condamnera à certains ſupplices les Impénitens, ſans leur faire connoître ce qu'il a deſſein de faire : comme parmi les hommes on condamne publiquement à la mort des gens, qui l'ont méritée, avec ordre néanmoins quelquefois de leur annoncer la grace, au moment qu'ils croyent devoir mourir. Il pourroit ſe faire de même, ſelon ceux dont j'explique la penſée, que Dieu condamneroit à des ſupplices, *illimitez* pour la durée, des gens, que ſa Bonté en tireroit en ſuite, en divers tems, après les avoir fait ſouffrir autant que ſa Juſtice le demanderoit. Ainſi l'Ecriture Sainte auroit nommé *éternels* des ſupplices, dont la durée eſt *illimitée*, à l'égard des Créatures, & dont la fin n'eſt connue que de Dieu; ce qui eſt la ſignification propre du mot Hebreu עולם *holam*, auquel répond le mot *αἰὼν* en Grec, qui marque auſſi un tems ſemblable.

Suppoſé que cela fût ainſi, comme abſolument parlant cela pourroit être; l'idée de ces ſupplices eſt aſſez effroyable, pour faire trembler les plus endur-

durcis ; s'ils s'attendent à quelque chose de semblable, & s'ils y font quelque attention. Pour ceux, qui sont tout à fait incredules, ils n'ont pas plus de peur des supplices éternels, qu'ils ne croyent pas, que de ceux que l'on vient de décrire.

Je ne dissimulerai pas que l'on s'est servi de cette idée, dans le I. Tome du *Parrhasiana*, pour tâcher de ramener ceux que les objections des Manichéens de Mr. *Bayle* (car je ne les regarde point comme ses sentimens) auroient pû faire chanceler, ou abandonner la créance du Christianisme. Car enfin si l'Ecriture Sainte nous représentoit Dieu, d'une maniere qui fût incompatible avec l'idée que ses ouvrages nous en donnent, comme les objections des Manichéens le supposent ; ou si elle nous le représentoit comme un Etre mal-faisant, & ne se souciant point de la Vertu, elle ne pourroit pas être une revelation divine. Ce ne seroit pas être pieux, mais fou, que de croire divin un livre qui établiroit quelque chose de semblable, quand même ce livre diroit le contraire ailleurs ; car ce seroit-là une contradiction, dont l'esprit de Dieu n'est pas plus capable, que du mal.

Mr.

Mr. *Bayle* a trouvé à propos de ramener ſes Manichéens ſur la Scene & a répondu au long pour eux ſur l'Article d'*Origene*, dans la 2. Edition de ſon Dictionaire. Je ne veux pas entreprendre de les repouſſer ici, auſſi au long ; je n'ai pas aſſez d'eſpace pour cela, & je ne le croi pas néceſſaire. Ceux qui ont ce Dictionaire pourront y lire les repliques Manichéennes, & je ſuppoſerai qu'elles leur ſont connues. Je croi que Mr. *Bayle* ne trouvera pas mauvais que je défende la Religion Chrétienne, que je croi vraie & pour laquelle je répandrois mon ſang, ſi Dieu m'y appelloit ; lui qui ſe croit permis de prêter des armes à des gens, qu'il juge être dans l'erreur, & pour qui il ne voudroit pas perdre, comme je croi, la moindre choſe. Si je porte quelques coups aux Manichéens, ils ne tomberont pas ſur lui, qui n'approuve pas, ſelon toutes les apparences, leur doctrine ; mais je regarde ceux que les Manichéens portent au Chriſtianiſme, comme tombant ſur moi, qui en fais profeſſion, & qui ſuis particulierement perſuadé, qu'on ne peut rien trouver, dans la Religion Chrétienne, qui ſoit contraire à la droite Raiſon. Si l'on me demande pour-

pourquoi, je n'ai pas répondu plûtôt, je réponds que je ne croyois pas que ces repliques pussent tromper personne; mais comme j'apprends qu'il y a des gens, qui s'en embaraſſent, j'ai crû en devoir dire un mot, pour témoigner au moins qu'elles ne me font point de peur. Il auroit néanmoins été à ſouhaiter, comme je l'ai dit, dans le Tome VI. que ces Manichéens établiſſent quelques principes, pour pouvoir diſputer contre eux. Mais j'ai bien voulu répondre ici directement, ſans cela; afin qu'on ne prît pas ce que je diſois pour une fuite, & pour une défaite.

Je raiſonnerai toûjours ſur les principes de l'Origeniſte, qu'on a introduit dans le *Parrhaſiane*; pour ne pas trop exiger des Manichéens, ou de ceux qui trouvent bonnes leurs repliques. Il vaut infiniment mieux, comme je l'ai déja dit, leur relâcher quelque choſe & les gagner à l'Evangile; que de leur en donner de l'éloignement, en exigeant d'eux plus qu'ils ne nous accorderoient. Les Manichéens de Mr. *Bayle* en ont été en quelque ſorte frappez, puis qu'ils * avouënt que

* *Pag.* 2263. *Not. K. à la fin de la colonne.*

que l'Origeniſte du *Parrhaſiana*, en faiſant ſucceder une éternelle beatitude aux tourmens, que ſouffriront les Damnez, *a levé la plus accablante de toutes les difficultez des Manichéens*, ſavoir, *l'éternité du mal moral & du mal phyſique, dans les Enfers.* Il eſt vrai que Mr. *Bayle* cite un Jeſuite, qui dit quelque choſe des ſentimens d'*Origene*, qui ne s'accorde pas tout à fait avec ce que l'Origeniſte dit. On ne l'ignoroit pas, mais on a eu autant de droit de faire parler, comme on a voulu, un Origeniſte; que Mr. *Bayle* en a eu de faire parler ſes Manichéens, comme il lui a plû.

§. I. Les Manichéens diſent que la Bonté de Dieu, qui telle que nous la concevons, doit être une Bonté *ideale*, c'eſt à dire, ſans aucun mélange de mauvaiſe volonté, ne doit pas permettre qu'il nous faſſe acheter le bonheur éternel, par un peu de peine & de ſouffrance; mais qu'il faut qu'il nous faſſe du bien, ſans aucun mélange de mal. Je dis à cela 1. que Dieu ayant voulu produire un nombre infini de Créatures, plus ou moins parfaites les unes que les autres, pour faire éclatter ſa Puiſſance d'une infinité de manieres, a formé l'homme, qui, dans

ſon

ſon ordre, n'eſt ni des plus parfaites, ni des plus imparfaites; 2. Qu'on ne peut pas douter que la Bonté Divine ne puiſſe plus, ou moins donner à une Créature, comme il lui plaît; de ſorte qu'elle n'ait aucun ſujet de ſe plaindre, que Dieu, qui ne lui devoit rien, ne lui ait pas donné davantage: 3. Ainſi Dieu n'a pas créé l'homme, ſi parfait à l'égard de l'eſprit, qu'il ne pût s'écarter de ſon devoir, ou des regles, que la Raiſon & la Révelation lui prescrivoient pour être agréable à Dieu, & heureux même ſur la terre; & à l'égard du corps, il ne lui en a pas donné un ſi fort, qu'il ne fût ſujet à pluſieurs incommoditez. Mais il lui a donné le moyen d'être heureux, en gardant les Regles qu'il lui a preſcrites, ſans être engagé, par aucune néceſſité inſurmontable, à les violer.

Je ſoûtiens qu'il n'y a rien là encore, qui puiſſe donner ſujet aux hommes de ſe former de mauvaiſes idées de la Bonté de Dieu. Car enfin la Bonté de Dieu, quoi qu'infinie en elle même, n'eſt pas obligée de ſe communiquer à châcune de ſes Créatures, en ſorte qu'elle répande ſur elles tout ce qu'elle peut donner. Si la Bénéficence du Créateur n'eſt pas libre, il

ne

ne doit rien y avoir de libre au monde; car enfin par quel contrat le Créateur eſt-il obligé de donner à une Créature, qu'il ſe propoſe de tirer du néant, tout ce qu'il peut donner? Il n'y en a aſſurément point, & dans ſa nature il n'y a rien non plus, qui l'oblige de ſe communiquer ſi fort à chaque Créature; qu'après l'avoir créée, il n'ait plus rien à lui donner. Si cela étoit, il faudroit que Dieu n'eût fait qu'une certaine ſorte de Créatures, qui eût épuiſé entierement ſa liberalité & à laquelle il ne pût rien donner davantage. Autrement elles pourroient dire, ſelon l'objection Manichéenne, que ſa Bonté *ideale*, ne paroît point dans ſes Ouvrages & qu'elle ne les a pas traitées également bien, ni ſi liberalement les unes que les autres. Il s'enſuivroit même de là une abſurdité palpable, c'eſt que les Créatures de Dieu devroient avoir autant de perfection, que lui; c'eſt à dire, des perfections infinies, ce qui eſt impoſſible; parce que, ſans cela, on diroit toûjours que Dieu leur a pû donner des degrez infinis de perfections, qu'il ne leur a pas donnez, & par conſequent que ſa Bonté ne paroît en eux que bornée, par des effets limitez. Ainſi il faudroit que Dieu

Dieu fît autant de Dieux, que de Créatures, ce qui eſt contradictoire; ſans quoi ſa Bonté *ideale* ne paroîtroit point.

Que faut-il donc dire? Que la Bonté de Dieu eſt en elle même infinie, mais que chaque Créature eſt finie & incapable par-là d'épuiſer cette Bonté. Mais l'infinité de la Bonté Divine paroît, par le nombre infini des objets ſur leſquels elle ſe répand plus ou moins, & en une infinité de manieres & ſur tout par les biens éternels dont elle met une infinité de Créatures intelligentes en poſſeſſion. C'eſt ainſi que la Toute-puiſſance Divine paroît auſſi, dans l'Univers; non qu'elle l'ait fait ou dans ſon tout, ou dans ſes parties, auſſi parfait que Dieu même, ce qui implique contradiction; mais dans la prodigieuſe quantité de ſes effets de toutes les ſortes, ſoit qu'ils nous ſoient connus, ou qu'ils nous ſoient inconnus, & que d'autres Etres Intelligens que nous les voyent.

II. L'imperfection de l'homme a été cauſe qu'il a pû abuſer de ſa liberté & s'éloigner de ſon devoir; par où il s'eſt attiré tous les maux, qui lui arrivent & dans cette vie & dans l'autre; dont Dieu le garantiroit, s'il demeuroit dans l'in-

l'innocence. C'eſt là un effet de la liberté, avec laquelle il a été créé. Il pouvoit, en employant bien ſa liberté, s'attirer la faveur du Ciel, & mille biens, qui en ſont la ſuite ; mais le contraire eſt arrivé.

Ici nos Manichéens s'écrient, que cette liberté eſt un préſent funeſte & que ſi l'homme étoit la production d'un Etre bon, il ne lui auroit point donné un talent ; dont il pouvoit abuſer, d'une maniere qui lui ſeroit pernicieuſe, & dont Dieu, ſelon nous, ſavoit même qu'il abuſeroit. Ils employent toute leur Rhétorique à exaggerer le mal, que ce préſent a fait aux hommes ; & qu'ils auroient évité, ſi celui qui les a faits, les avoit créez d'une nature à ne pouvoir pas s'éloigner de leur devoir.

Mais toute cette Rhétorique, contre la bonté du Créateur, s'en ira en fumée, ſi l'on conſidere bien ce que l'on a remarqué ci-deſſus, & ce que l'*Origeniſte* du *Parrhaſiana* a dit ſur cette même matiere. La liberté de mal faire eſt un défaut d'une Créature changeante, comme l'homme, ſi on le compare à d'autres Créatures plus relevées, qui en peuvent être exemptes ; & la Bonté Divine ne l'en cenſure pas. El-

le ne trouve rien à redire, que dans le mauvais usage que l'homme en fait, parce qu'il en pourroit faire un bon. Pour prévenir même ce mauvais usage & conduire l'homme au bonheur; elle lui a fait proposer des récompenses éternelles, & des Peines *illimitées*, dans l'Evangile. Il ne tient qu'à lui d'éviter ces Peines, & d'obtenir les récompenses.

Mais, dit-on, Dieu savoit bien ce qui arriveroit. Il est vrai, assurément Dieu ne s'est point trompé dans son dessein, il n'a pas voulu faire des Anges impeccables, lors qu'il a fait des hommes; mais il faut, avant que de passer plus outre, remarquer que si la Bonté Divine a fait l'homme, sujet à tomber; elle lui a aussi fourni les plus grands motifs, qu'il fût possible de lui fournir, pour l'empêcher de tomber. S'il a été sujet à encourir des peines, il a pû aussi les éviter; & non seulement cela, mais encore gagner une éternelle félicité, que Dieu n'étoit pas obligé de lui donner. Cela étant remarqué, je dis que Dieu n'a pas été obligé de prévenir, par sa Toute-puissance, le mal, qu'il prévoyoit devoir arriver, par la faute de l'homme; parce que ce mal, dont on fait tant de

bruit,

bruit, & contre lequel on tâche de soulever les imaginations populaires, & les petits esprits, n'est que d'une très-courte durée en lui même & dans toutes ses suites, & ne fait aucun desordre dans l'Univers; que Dieu ne puisse redresser dans un moment, & qu'il ne redresse enfin, pour toute l'éternité, comme l'*Origeniste* l'a dit.

Mais pourquoi faut-il que les hommes passent par le mal, avant que de ressentir tous les effets de la Bonté Divine? C'est là, comme je l'ai dit, un inconvenient de la nature imparfaite de l'homme; qui ne pouvoit passer à ce degré, sans être sujette à ce qui est arrivé. Ou il faut dire que Dieu n'a rien pû faire d'imparfait, comparé avec lui, ce qui est absurde, comme je l'ai fait voir; ou il faut avouër qu'il a fait des Etres, à qui il manque quelque chose, & qui ont été sujets aux inconveniens, qui naissoient de ce manquement; mais auxquels Dieu peut remedier, quand il veut, & comme il lui plaît.

Par exemple, Dieu ne peut pas faire des Créatures sans commencement, parce qu'être créé & n'avoir point de commencement sont des choses contradictoires. Cependant un Etre de la-

cette conséquence, que Dieu a été un tems infini, ou sans commencement, sans faire paroître sa Bonté. Il n'y a néanmoins point de Créature assez extravagante, comme je crois, qui puisse se plaindre de Dieu de ce qu'il ne lui a pas fait sentir de toute éternité ses bien-faits; parce que c'est une chose, qui implique contradiction. Mais Dieu fait voir sa Bonté aux Créatures Intelligentes, dans une autre sorte d'éternité, dont elles sont capables; c'est à dire, pendant une durée sans fin. C'est ainsi qu'il remedie à l'inconvenient, qui naît de la nature de la Créature; qui, quelque parfaite qu'elle soit, dans son espéce, doit avoir eu un commencement. De même à l'égard d'une Créature changeante de sa nature, & qui change en effet en pis, parce que Dieu lui en a laissé la liberté; il y remedie en suite, d'une maniere admirable, & dans laquelle la Créature a sujet de lui rendre d'éternelles actions de graces; & nullement de le quereller d'une maniere indigne, comme font nos Manichéens, de ne l'avoir pas faite d'un rang plus relevé.

III. Si Dieu avoit fait l'homme, en sorte non seulement qu'il pût tomber, mais qu'il ne pût jamais se relever,

s'il

s'il tomboit, & que Dieu eût prévû qu'il tomberoit effectivement, & qu'ainſi il ne ſe releveroit jamais, quoi qu'il pût faire; on pourroit dire que Dieu l'auroit créé, pour cette chute & pour toutes ſes ſuites. Mais Dieu, qui a prévû que l'homme tomberoit, ne le damne pas pour cela, mais ſeulement parce que, pouvant ſe relever, il ne ſe releve pas; c'eſt à dire, qu'il conſerve librement ſes mauvaiſes habitudes, juſqu'à la fin de la vie. C'eſt un degré de miſericorde, qui eſt déja très conſiderable, 1. parce que perſonne n'eſt précipité dans les Peines de l'Impénitence, que par ſa propre faute; 2. parce que beaucoup de gens profitent de cette Bonté de Dieu, en ſe relevant de leurs fautes, & en formant des habitudes vertueuſes, qui leur font éviter les Peines de l'autre vie & goûter par avance beaucoup de calme & de douceur, dans celle-ci.

A l'égard des autres, à qui Dieu fait ſouffrir des Peines après la mort, & qui, par leur folie, ſe font du mal à eux mêmes & les uns aux autres, pendant cette vie; Dieu après les avoir punis, comme ſa Juſtice le demande, les transferera, ſelon l'*Origeniſte*, dans un état éternellement heureux.

Ainſi Dieu témoigne encore une miſericorde infinie, à l'égard des Impénitens & il n'y en aura point, qui ne s'accuſe ſoi même, de tout le mal, qui lui ſera arrivé, & qui ne rende des graces éternelles à la Divinité, 1. de ce qu'elle l'aura créé & mis en état de pouvoir parvenir à un bonheur éternel: 2. de ce que, quoi qu'il eût abuſé de ſa liberté, Dieu ne l'aura pas exclus pour toûjours de la félicité, mais aura bien voulu, qu'après avoir ſouffert des peines duës très-juſtement à ſon Impénitence, il fût admis au bonheur, dont il n'avoit pas pris le chemin, que Dieu lui avoit marqué. Il ne ſe ſouviendra plus ni des Peines de cette vie, ni de celles de l'autre; que pour remercier Dieu de l'en avoir délivré, & pour admirer davantage ſa Miſericorde & ſa Bonté. Car enfin nous ne ſavons pas juſqu'où Dieu peut pouſſer les Peines, ſelon la rigueur de ſa Juſtice, & l'on ne peut pas même dire qu'il n'ait pas le droit d'anéantir les Impénitens, avant, ou après les ſupplices qu'ils ſouffriront. Abſolument parlant, Dieu peut ôter à la Créature tout ce qu'il lui a donné, & s'il ne le fait pas, ſur tout lors qu'elle en a abuſé, c'eſt par un effet

de ſa Bonté. Les Impénitens auront ainſi toûjours un très-grand ſujet de remercier Dieu & de s'accuſer eux mêmes ; au lieu de cenſurer ſa conduite, comme font les Manichéens de Mr. *Bayle*. Qui peut douter qu'il ne ſoit infiniment plus avantageux pour eux, d'avoir été créez, quoique ſujets à certains inconveniens, que de n'avoir jamais été ? Qui ne voit que la Bonté de Dieu éclatte en cela, d'une maniére très-digne d'elle ?

IV. Mais les Manichéens de Mr. *Bayle* objectent de plus qu'en diſant que la durée des maux que l'homme ſouffre ici-bas & dans l'autre vie, n'eſt rien, ſi on la compare à l'Eternité ; on donne lieu de faire ce raiſonnement, qu'un Philoſophe n'admettroit néanmoins pas ; c'eſt que, par le même principe, l'on compteroit pour rien cent mille millions de ſiecles, & toute autre durée bornée, pendant laquelle les créatures auroient ſouffert, ſi on la comparoit à l'Eternité. Je réponds prémierement qu'il eſt vrai qu'une durée paſſée, quelque longue qu'elle ait été, n'eſt rien, à l'égard de l'éternité ; lors qu'elle n'a aucune mauvaiſe ſuite, pour une durée ſans bornes. On n'en ſauroit douter, ſi l'on

ſait un peu raiſonner ; il n'y a point de comparaiſon à faire, entre le Fini & l'Infini, & l'on renverroit à l'Ecole un Philoſophe, qui en douteroit. Ainſi quand une Créature auroit ſouffert ſi long-tems, qu'il vous plaira, par ſa faute, & ayant pû l'éviter ; il n'y auroit point de comparaiſon à faire de la Séverité de Dieu, avec ſa Bonté. C'eſt une choſe d'une évidence Mathématique, & qui ne peut être conteſtée de perſonne, que par des gens d'un eſprit tout à fait borné. Mais en ſecond lieu, pour ſatisfaire même ces gens-là, s'ils en ont beſoin, un Origeniſte, qui entendra bien ſes principes, répondra qu'il ne définit point la durée des Peines ; mais qu'elles ſeront plus longues, ou plus courtes, ſelon que la Juſtice le demandera. La durée des ſupplices ſera encore moins longue, ſelon ces principes, lors qu'ils ſeront plus grands, & il y aura autant de varietez dans les Peines, qu'il y en a eu dans les péchez. Mais quand on diroit que cette longueur aura néanmoins du rapport à la vie des Impénitens, & à la durée des mauvaiſes ſuites de leurs deſordres, un Origeniſte n'auroit pas peur que l'on prouvât que cette idée eſt abſurde, ni qu'elle eſt con-

contraire à l'Ecriture Sainte. Ainſi les raiſonnemens, que l'on fait contre des ſupplices de pluſieurs ſiecles, ne le regardent point; parce qu'il ne croit pas qu'ils durent ſi long-tems, quoi qu'il ne puiſſe pas en déterminer préciſément la durée. On ne peut pas lui objecter qu'une longue, ou qu'une courte durée ne different, que du plus & du moins; il faut que la durée des ſupplices ſoit proportionnée aux péchez & à toutes leurs circonſtances.

V. Les Manichéens de Mr. *Bayle* diſent que tout l'avantage, que les Origeniſtes tirent de cette diſpute, procede des fauſſetez, qui leur ſont particulieres; donnant d'un côté beaucoup d'étendue aux forces du Franc-Arbitre & ſubſtituant de l'autre à l'éternité des Peines, qu'ils ſupprimment, une felicité éternelle. Mais les Origeniſtes diront aux Manichéens qu'ils ſont bien hardis de traiter de *fauſſeté* ce qu'*Origene* a enſeigné du Franc-Arbitre, eux qui ont été condamnez, non ſeulement de tout le reſte du genre humain, qui reconnoît le Libre-Arbitre; mais encore de toute l'Egliſe Chrétienne, qui a conſtamment deteſté la doctrine de *Manès*, touchant

le *Libre-Arbitre*, qu'il nioit. Ce n'eſt pas on effet *Origene* ſeul, qui a attaqué ce dogme de *Manès*; ce ſont tous ceux qui ont parlé de cet héretique, qui l'ont rejetté, avec déteſtation en Orient & en Occident, ſur tout avant les diſputes du Pélagianiſme. Les Origeniſtes diroient encore qu'il eſt faux que l'on puiſſe conclurre des termes de l'Ecriture Sainte, que les ſupplices ſeront éternels, & il n'eſt pas beſoin que l'on s'arrête là-deſſus, après ce que l'on a dit. Je ne croi pas que l'on puiſſe traiter de veritez, auxquelles il n'y a rien à repliquer, les objections des Manichéens contre la Bonté de Dieu; & au contraire de *fauſſetez* les réponſes des Origeniſtes, pour la défendre; puis que, philoſophiquement parlant, ceux-ci ſont infiniment mieux fondez, & que les Manichéens ne ſauroient rien dire de raiſonnable contre eux.

VI. Il eſt donc tout à fait faux & abſurde que, pour ſauver la Bonté Divine, on ſoit obligé de nier entierement les Peines de l'Enfer. En les ſuppoſant bornées, ſelon la grandeur des péchez, un Origeniſte ſe tire très-facilement d'affaire. Voici les marques de Bonté qu'il reconnoit en Dieu, & qui

ne

ne peuvent en effet venir que d'une Bonté, qui eſt veritablement infinie. 1. Dieu a créé les hommes, pour leur faire du bien, par pure Bonté; car étant dans le néant, nous n'avions rien fait, qui pût nous attirer des effets de ſa Bénéficence: 2. Il leur a donné mille excellentes qualitez, comme on le voit par l'invention des Arts & des Sciences, tant ſpéculatives, que de pratique: 3. Il les a environnez de mille biens ſenſibles, qu'ils goûtent avec beaucoup de plaiſir, & qui leur ſont avantageux, pris avec meſure; & il n'y a perſonne, qui n'aime la vie, ſi l'on en excepte quelques mélancholiques: 4. Il leur a fait connoître, par la Raiſon & par la Révelation, ce qu'il falloit qu'ils connuſſent pour être heureux, en lui obeiſſant, & dans cette vie & après la mort. 5. Les commandemens, qu'il leur a faits, ſont d'une nature, qu'ils ne peuvent être qu'heureux en les obſervant; puis qu'ils regardent tous le bien de la nature humaine, & que les hommes en tirent tout l'avantage; car ils ne peuvent rien donner à Dieu, qui n'a pas plus beſoin d'eux après les avoir créez, qu'il n'en avoit, pendant la durée ſans commencement, qui a précedé la création du

Monde: 6. Ces commandemens ſont faciles à obſerver, ſi l'on veut vivre conformément à la droite Raiſon; & il n'y a qu'une habitude oppoſée, qui les rende difficiles: 7. On peut ſe corriger de cette habitude, & ſi l'on tombe, Dieu n'eſt pas implacable; il eſt content, pourvû qu'on ſe releve: 8. Il donne ſans délai le bonheur éternel à ceux qui ſe ſont repentis, & fait paſſer les Impénitens, par des Peines moderées, avant que de les mettre en poſſeſſion de ce même bonheur; ce qui fait voir qu'il a en effet créé l'homme, à deſſein de le rendre heureux, & que ſi l'homme ne l'a pas été d'abord, ce n'a été que par ſa faute.

Il n'y a rien à objecter à tout cela, que des inconveniens, qui ſont attachez à une Nature Intelligente ſujette au changement, & que Dieu n'a pas voulu prévenir; parce qu'il les a conſiderez comme un rien, en comparaiſon du bien, qu'il avoit reſolu de faire aux hommes. Mais une Mere, diſent les Manichéens, qui prévoit qu'une fille, qu'elle a, va ſuccomber ſous la tentation de quelque débauché; ne doit-elle pas y accourir, pour l'empêcher, ſi elle aime ſa fille & la chaſteté? Peut-elle paſſer pour une honête

femme, si elle ne le fait pas? On ne dit rien de l'indécence de la comparaison de la Providence Divine avec une femme, qui prostitue sa fille; quoique le respect que l'on doit avoir pour Dieu ne puisse souffrir, qu'avec peine, de semblables discours. Ce sont d'abominables héretiques, en un mot des Manichéens, ennemis de l'Ecriture Sainte & de l'Evangile, qui les font, & leur Avocat ne débite pas ses propres idées. Mais on dit à cela que cette Mere doit prévenir le mal qu'elle craint, autant qu'elle le peut, 1. parce que cela lui est commandé, par l'Evangile. 2. parce qu'un mal étant arrivé, elle n'y peut pas remedier, n'y en empêcher les mauvaises suites: 3. parce que le mal, que cette femme laisse faire, & ses suites sont, tant à son égard, qu'à l'égard de sa fille, grandes & considerables. Mais Dieu, qui est le Createur & le Législateur des hommes, peut souffrir qu'un Ouvrage, qu'il a fait changeant, se détraque, pour ainsi dire; parce que cet inconvenient n'est presque rien à son égard, & qu'il y remediera très-facilement, dès qu'il le trouvera à propos. C'est ce que l'*Origeniste* a fait voir, dans le *Parrhasiana*; où avec un peu

de poussiere, *pulveris exigui jactu*, il a arrêté tout le bruit que faisoit un essaim de difficultez proposées avec beaucoup de pompe, sur les desordres du Monde; desquels nous ne voyons pas encore la fin, & le dénouement.

Au reste, ce que l'on a dit se peut appliquer également au mal moral, & au mal physique, ou aux vices, & aux souffrances des hommes; & il n'est pas besoin que l'on en fasse une application plus distincte, à ces deux especes de desordres.

Je ne m'arrêterai pas non plus à faire voir que si l'Ecriture Sainte nous enseignoit des choses indignes de Dieu, ou qu'elle renfermât des idées contradictoires, elle ne pourroit pas être divine, & que la foi ne devroit pas s'y soumettre. La chose est claire d'elle même. Je m'abstiens à dessein de dire ce qu'on peut facilement penser là-dessus, pour ne pas paroître vouloir faire triompher l'Origenisme, en vertu de quelques conséquences odieuses.

Si quelcun au reste trouve mauvais que je raisonne sur les fondemens d'un Origeniste, quoi que d'ailleurs je ne sois pas dans les sentimens d'*Origene*, il

il doit premierement considerer que ce n'est pas moi, qui ai commencé à me couvrir d'un autre nom, & que j'ai voulu imiter Mr. *Bayle*, qui a pris le personnage des Manichéens. Secondement, ceux qui ont bien examiné les sentimens d'*Origene*, ont reconnu qu'à quelques rêveries Platoniciennes près, que l'on peut retrancher de son système, sans y faire aucune brêche; comme la préexistence des ames, les révolutions de tout en certains periodes reglez, & autres choses semblables; le reste a été généralement reçu & estimé de tout l'Orient; jusqu'à ce que *Theophile* d'Alexandrie & d'autres emportez de ce tems là le firent condamner, plûtôt pour accabler des gens qu'ils n'aimoient pas, que par amour pour la Verité. D'ailleurs *Origene* a toûjours passé pour un membre de l'Eglise Chrétienne, dans laquelle il est mort, après avoir été dans le nombre des Confesseurs, du tems de la persecution de Decius, & témoigné beaucoup de constance & de disposition à souffrir le Martyre. Bien des gens l'ont défendu autrefois, & même dans ces derniers tems; on les pourra consulter, si l'on veut. Il faut penser d'ailleurs que ce qu'*Origene* a avancé, touchant

chant la fin des Peines, il a crû le trouver dans l'Ecriture Sainte, qu'il a tâché d'expliquer de son mieux. Il ne parloit que pour la défendre, & les Manichéens que pour en détruire l'autorité.

Mais après une si longue digression, il faut écouter de nouveau Mr. *Tillotson*, qui nous apprendra quel usage nous devons faire de la maniere, dont l'Ecriture Sainte a exprimé les Peines de l'autre vie.

„ Les pécheurs, *dit-il*, doivent être „ effrayez des Peines dont Dieu les „ menace, & compter là-dessus. Ils „ doivent encore se ressouvenir que la „ sévérité de ces menaces est un effet „ de sa Bonté, & de sa Miséricorde, „ & que rien ne peut davantage justifier l'infliction des Peines éternelles, „ que la fierté de ceux, qui, malgré „ des menaces si formelles, se hazardent à en subir l'execution. C'est „ une raison solide, qui nous doit tous „ obliger à *travailler à notre salut, avec crainte & avec tremblement*; „ pour prévenir un malheur si affreux, „ qu'à présent nous avons de la Peine à le concilier avec la Bonté & „ avec la Justice de Dieu. C'est ce „ que Dieu veut que nous fassions, „ &

„ & il a ſolennellement juré, *qu'il ne*
„ *veut point la mort du méchant, mais*
„ *plûtôt qu'il ſe convertiſſe & qu'il vi-*
„ *ve.* C'eſt pourquoi il a pris tous les
„ ſoins imaginables, pour nous dé-
„ tourner du mal, & nous a donné
„ toutes les aſſurances poſſibles du peu
„ de penchant qu'il a à nous punir de
„ la ſorte. L'un & l'autre ſont des
„ preuves d'une grande Bonté; car
„ que pourroit-on faire davantage,
„ que de nous avertir du malheur,
„ qui nous attend, ſi nous vivons mal;
„ de travailler à nous perſuader de l'é-
„ viter, & pour cela de nous faire des
„ menaces terribles, pour nous dé-
„ tourner de ce danger?

„ Si tout cela ne fait aucun effet
„ ſur nous, mais que nous conti-
„ nuïons à *mépriſer les richeſſes de ſa*
„ *Bonté, de ſa tolerance & de ſa lon-*
„ *gue patience*; que reſte-t-il pour
„ nous, ſinon *une attente effroyable*
„ *du jugement, & de l'ardeur du feu,*
„ *qui doit dévorer ceux qui s'oppoſent*
„ à l'Evangile? Que peut faire de
„ moins la Juſtice, & même la Bon-
„ té, que de nous faire ſouffrir le ſup-
„ plice, que nous nous ſerons attirez
„ volontairement, & après en avoir
„ été inſtruits; ſans qu'avertiſſemens,

„ per-

„ perſuaſions, importunitez aient pro-
„ duit aucun effet ſur nous ? *Ainſi*
„ quoi que nous ſouffrions, nous ne
„ ſouffrirons que ce que nous aurons
„ choiſi, & nous n'aurons aucun ſu-
„ jet de nous plaindre de Dieu ; qui
„ aura mis devant nous la vie & la
„ mort, le bonheur & le malheur
„ éternel, & nous en aura laiſſé le
„ choix.

„ Il ne s'agit pas ici de cette vie
„ fragile & mortelle ; qui ne vaudroit
„ preſque pas la peine que nous la
„ ſouhaitaſſions, s'il ne falloit paſſer
„ par là, pour parvenir à la ſouverai-
„ ne félicité ; ni d'une mort tempo-
„ relle, qu'il ne nous ſeroit, ce me
„ ſemble, pas difficile de mépriſer, ſi
„ elle n'avoit aucunes ſuites. Il s'agit
„ d'un côté d'une vie éternelle & de la
„ jouïſſance aſſurée de tout ce qui
„ peut rendre cette vie heureuſe ; &
„ de l'autre d'une mort perpetuelle,
„ qui tourmentera toûjours les mé-
„ chans & qui ne les mettra jamais
„ hors d'état de ſouffrir. Si cela ne
„ ſuffit pas, pour nous engager à aban-
„ donner nos péchez & à réformer
„ nôtre conduite ; que pourroit-on
„ employer, pour nous émouvoir ? On
„ ne ſauroit propoſer à l'eſprit humain

„ de

„ de plus puiſſans motifs, que des
„ Peines éternelles & une vie qui du-
„ rera toûjours; le plus grand de tous
„ les Bonheurs, & les plus terribles
„ Peines, que la nature humaine puiſ-
„ ſe ſouffrir.

„ Si nous conſiderons les termes,
„ dans leſquels les menaces de l'E-
„ vangile ſont conçues, nous avons
„ toutes les raiſons du monde de croi-
„ re que les ſupplices des méchans
„ ſeront éternels. Au moins nous ne
„ pouvons pas être aſſurez du contrai-
„ re, & nous avons aſſez de tems pour
„ prévenir ce mal. N'attendons pas
„ que nous l'éprouvions, il ſeroit
„ alors trop tard, & nous n'obtien-
„ drions jamais la révocation d'une ſi
„ terrible ſentence.

„ Quelques uns ſe conſolent, par
„ l'eſperance triſte & incertaine de ren-
„ trer dans leur premier néant; ſi ce
„ n'eſt d'abord, au moins après avoir
„ ſouffert de longs & d'effroyables ſup-
„ plices. Suppoſé que cela fût vrai,
„ bon Dieu! quelle foible & quelle
„ triſte conſolation! Où eſt la Raiſon,
„ de ces gens-là, de faire leur dernier
„ refuge & leur unique eſperance,
„ d'être malheureux au delà de l'ima-
„ gination, & au deſſus de toute pa-

„ tien-

„ tience, pendant un tems dont Dieu
„ ſeul connoit la fin ? *Ceux qui s'a-*
„ *bandonnent au vice, n'ont-ils point de*
„ *connoiſſance* ? Ne jugent-ils ſaine-
„ ment de rien ? N'ont ils aucun ſoin
„ d'eux mêmes, & ne ſont-ils point
„ touchez de l'unique & du grand in-
„ terêt, qui leur reſte à menager ?

„ On dit qu'*Origene*, je ne ſai pour
„ quelle raiſon, a crû que les Peines
„ des Démons & des Méchans, après
„ le Jour du Jugement, ſeroient de
„ mille ans, & qu'après ce tems-là ils
„ ſeroient tous ſauvez. J'ai de la peine
„ à me perſuader qu'un homme, auſſi
„ ſage & auſſi éclairé qu'*Origene*, ait
„ parlé poſitivement d'une choſe, dont
„ on ne trouve aucun fondement dans
„ la Raiſon, (ſur tout du terme pré-
„ cis de mille ans) & dont la Réve-
„ lation ne dit rien.

„ Mais quoi qu'il en puiſſe être,
„ que les Peines ſoient de mille ans,
„ ou pour un plus long terme, qui
„ nous ſoit inconnu, ou pour toû-
„ jours, comme l'Evangile nous en
„ menace clairement ; il eſt infini-
„ ment plus prudent de travailler à les
„ éviter, que d'en diſputer & d'en cou-
„ rir les riſques. Expliquons la choſe,
„ comme il nous plaira ; ſur tout ſi

„ nous

„ nous la prenons au ſens le plus ter-
„ rible, comme la prudence deman-
„ de que nous le faſſions ; nous de-
„ vons faire tout ce qui nous eſt poſ-
„ ſible, pour l'éviter. La penſée, &
„ même le ſeul ſoupçon, que l'on
„ peut être miſerable pour toûjours,
„ eſt une choſe qui fait trembler &
„ qui eſt tout à fait inſupportable.

„ Si l'on conſidere cela, avec ſoin,
„ eſt-il poſſible, qu'on puiſſe ſe réſou-
„ dre, pour un peu tems, à être mal-
„ heureux pour toûjours ; & que pour
„ l'ombre du bonheur court & impar-
„ fait de cette vie, on ſe mette au ha-
„ zard d'être réellement & éternelle-
„ ment malheureux, dans un autre
„ monde ? Cette ſeule penſée, ſi nô-
„ tre eſprit en étoit frappé comme il
„ le devroit, ſeroit ſuffiſante pour
„ étouffer toutes les tentations de cet-
„ te vie, & rendre tous leurs efforts
„ inutiles. Elle pourroit nous rendre
„ ſourds à tous les enchantemens du
„ péché. Car enfin il nous offre une
„ condition trop inégale, de nous fai-
„ re joüir d'un plaiſir d'un moment,
„ au hazard de nous rendre malheu-
„ reux pour toûjours. Les Récom-
„ penſes & les Peines éternelles d'une
„ autre vie, que Dieu employe pour

„ fai-

„ faire obſerver ſes Lois, doivent être, „ ce me ſemble, d'un aſſez grand „ poids; pour faire pencher la ballan„ ce contre tous les Plaiſirs & toutes „ les Peines, dont le monde peut ſe „ ſervir, pour nous tenter.

„ Cependant nous continuons à vi„ vre mal, quoi que nous *ſachions* „ *les frayeurs du Seigneur*, & que „ nous devons rendre un jour compte „ de la violation hardie de ſes Lois, „ & du mépris que nous aurons fait „ de ſon autorité, & à cauſe de cela „ perdre nos Ames immortelles & „ ſouffrir le ſupplice d'un feu éternel. „ Qu'eſt ce qui nous peut donner ce „ *courage*? Je retracte ce mot; car ce „ n'eſt pas un *courage*, c'eſt une *har„ dieſſe extravagante*, que de mépri„ ſer le jugement de Dieu & de con„ ſiderer comme rien une éternité „ malheureuſe. Eſt-il poſſible que des „ perſonnes, qui veillent & qui ſont „ dans leur bon ſens, puiſſent jouïr „ de quelque calme, & être tranquil„ les, ſeulement une heure; pendant „ qu'un ſi grand danger pend ſur leur „ têtes, & qu'ils n'ont pris aucun ſoin „ de le prévenir? Si nous en avons „ un veritable ſentiment, nous ne „ pouvons pas manquer de le faire pa„ roître,

„ roître, en travaillant incessamment „ à l'éviter, & en prenant de nos „ Ames le soin que l'on doit prendre „ d'Etres Immortels, qui peuvent „ être éternellement heureux ou mal„ heureux.

Mr. *Tillotson* continue encore de faire de semblables exhortations, & finit ainsi son Sermon. Ce que l'on en a rapporté suffit, pour faire comprendre à ceux qui n'ont lû ses Sermons, ni en Anglois, ni en Flamand, si les loüanges, qu'on leur a données sont mal fondées.

Il est certain que le parti le plus sûr & le plus prudent, que l'on puisse prendre, touchant les Peines de l'autre vie; c'est de croire que Dieu ne fera rien, qui ne soit parfaitement conforme à ses Vertus; & de prendre cependant toutes les précautions possibles, pour éviter l'effet de ses menaces; qui sera, quel qu'il puisse être, d'autant plus terrible qu'on l'aura davantage mépriſé. Il n'y a rien de plus choquant pour un Legislateur, que de voir que plus ses menaces sont grandes, moins on en est frappé & qu'au lieu d'obéir on les chicane. Que ceux donc qui se plaignent des menaces de Dieu, se taisent pour le présent, qu'ils s'appliquent

quent à lui obeïr ; & qu'ils ſe plaignent, lors qu'ils en auront vû l'execution, s'ils les trouvent injuſtes. Mais qu'ils ne ſe les attirent pas, en ſe plaignant, par avance, de ce qu'ils n'ont pas encore éprouvé.

ARTICLE IX.

I. JOAN FRANCISCI BUDDEI PP. *Introductio ad Hiſtoriam Philoſophiæ Hebræorum. Accedit Diſſertatio de Hæreſi Valentiniana.* Halæ Saxonum 1702. in 8. pagg. 594. ſans les Préfaces & les Indices.

MR. *Buddeus*, connu dans la République des Lettres, par divers Ouvrages qui lui ont aquis beaucoup de réputation, a entrepris de faire l'Hiſtoire de la Philoſophie des differentes nations, qui l'ont cultivée en divers tems. Il commence par les Juifs, dont l'hiſtoire eſt plus ancienne que celle d'aucune autre nation ; & qui, à cauſe de cette raiſon & quelques autres, auxquelles on ne s'arrêtera pas, méritent de tenir le premier rang. Il donnera, dans la ſuite du tems, ſelon que ſes affaires le lui permettront, l'hiſtoire

re des autres Sectes de Philoſophie, & il rendra ſans doute un bon ſervice au Public, ayant autant de lecture, d'ordre, de netteté, de retenue & de bon goût, qu'il en a.

I. Dans cet Ouvrage, il commence par Adam, continuë ainſi, par les plus illuſtres perſonnages de l'Ancien Teſtament, parcourt les tems qui ont ſuivi la captivité juſqu'à Jeſus-Chriſt, paſſe aux ſiecles ſuivans & va juſqu'aux Rabbins & aux Cabbaliſtes; dont il explique les ſentimens, & cela fait une partie conſiderable du Livre. On y verra toute la Cabbale développée avec clarté, & ce qu'elle peut avoir de bon & de mauvais; mais en un jour, qui ne trompera pas les Lecteurs. L'Auteur étant de ceux, qui ſuivent une Philoſophie *Eclectique*; c'eſt à dire, qui font choix de ce qu'ils trouvent de meilleur dans toutes les Sectes; approuve & deſapprouve ce qu'il trouve de bon & de mauvais, dans la Philoſophie des Juifs, avec une liberté, que l'on ne peut réfuſer à aucun Philoſophe.

Sa méthode eſt ſemblable à celle de *G. J. Voſſius*, qui dans pluſieurs de ſes Livres a eu ſoin de propoſer en termes généraux, dans un article impri-

mé en plus grosses lettres, ce qu'il vouloit dire; après quoi il le confirme, & l'éclaircit en détail, en forme de notes. L'Auteur fait même quelquefois des digressions dans ces notes, & y indique ordinairement ceux dans les livres de qui ce qu'il dit est établi avec plus d'étendue.

Jusqu'au tems d'Esdras, tout ce que nous savons de la Sagesse ou de la Philosophie des Hebreux est renfermé dans les livres de l'Ancien Testament; & il semble qu'elle consistoit principalement dans l'intelligence de leur Religion & de leurs Lois. S'il y avoit quelque chose de plus, c'étoient des Moralitez, qui en étoient comme des conséquences. Salomon néanmoins eut quelque connoissance de la Physique, comme il paroît par ce qui est dit 1. Rois IV. 33.

Esdras, si on en croit l'Auteur du IV. Livre qui porte son nom, Ch. XIV. 40. & *suiv.* composa deux cents & quatre livres, qu'il dicta pendant quarante jours, sans cesser ni jour, ni nuit, à cinq copistes. Dieu lui commanda de publier les 134. premiers, mais de cacher les 70. autres. *Jean Pic de la Mirandole* croyoit que ces derniers contenoient la *Cabbale*, ou la tradition

orale

orale de l'ancienne Théologie des Juifs, qui étoit la même que la Chrétienne. Il prétendoit même les avoir. C'eſt ce qui paroit * par un grand paſſage que l'Auteur en produit. Mais le bon *Jean Pic* étoit fort crédule; & pouvoit s'être laiſſé tromper, par quelque Juif converti; & il y avoit un peu de *Charlatanisme*, dans ſon Eſprit, comme on le peut facilement recueillir de ſes livres.

Peu de tems après, les Juifs commencerent à corrompre leur ancienne Philoſophie (ſi néanmoins ils en avoient eu une) par le mélange de celle des Grecs. † Il y eut, parmi les Juifs d'Egypte, un ou deux *Ariſtobules*, dont l'un fut Peripateticien & précepteur de Ptolomée *Philometor*, par où il paroit que les Juifs ſe mirent avec le tems à philoſopher, comme les Grecs. Mr. *Buddeus* compte encore parmi les Juifs un *Philon* Egyptien, different de celui que nous avons, & qui a vécu CLX. ans, avant Jeſus-Chriſt. Quelques uns lui attribuent le livre de *la Sapience de Salomon*, & Mr. *Buddeus* n'eſt pas éloigné de ce ſentiment.

Les Juifs ayant commencé à philo-

* *Act* §. XVI. † §. XVIII.

loſopher, ſe diviſerent en diverſes Sectes, auſſi bien que les Grecs, & de là vinrent les Sectes des Phariſiens, des Eſſéens & des Sadducéens, * dont l'Auteur donne en peu de mots l'origine & les ſentimens, & marque les Auteurs, qui en ont traité plus au long.

Entre les † Philoſophes Juifs, on met *Jeſus*, fils de *Sirach*, qui a vécu ſous Ptolomée *Evergete*, & deux autres nommez *Ben Sira*, qu'il ne faut pas confondre avec le précedent.

Environ cent ans avant Jeſus-Chriſt, vivoit à Babylone un Rabbin, nommé *Hillel* l'ancien; qui eut pour diſciple un autre fameux Rabbin nommé *Schammai*, qui fut le chef d'une nouvelle Ecole. On dit qu'*Hillel* fut diſciple de *Schemaja* & d'*Abdalion*, de qui il reçut la Cabbale. Il ne le faut pas confondre avec un autre *Hillel* plus jeune, & pour prévenir cette confuſion on donne ici une ſuite des Docteurs de l'Ecole Hillelienne.

Les diſciples de *Hillel* & de *Schammai* partageoient les Ecoles des Phariſiens, lors que Jeſus-Chriſt vint au monde, pour leur apprendre la veritable ſageſſe; ‡ mais ils n'en voulurent

* §. XIX. *& ſeqq.* † *Ad* §. XXII. ‡ §. XXIII.

rent pas profiter, quoi que, ſi l'on en croit les Cabbaliſtes Chrétiens, il ne leur enſeignât preſque rien, qui ne fût contenu dans l'ancienne Cabbale. Ils s'attachérent depuis ce tems-là plus que jamais aux Cérémonies, & aux Traditions qui les concernoient; ce qui donna l'origine à la *Miſchna* & aux *Thalmuds* de Jeruſalem & de Babylone, * dont on trouve ici une Hiſtoire abrégée, auſſi bien que des Interpretes du Thalmud, & ſur tout de *Maïmonide*, que l'on cenſure d'avoir mépriſé la Cabbale.

Les principaux † Cabbaliſtes furent *Rabbi Simeon fils de Jochai* auteur du fameux livre Cabbaliſtique intitulé *Zohar*; & un certain *Rabbi Nechonia* Auteur du *Babir* autre livre Cabbaliſtique. Quelques Savans doutent de l'Antiquité de ces livres, que nôtre Auteur tâche de defendre. Il donne ‡ auſſi une liſte des Auteurs Juifs Cabbaliſtiques & des Chrétiens, qui ont tâché de déterrer & d'éclaircir cette Science. Il a ſoin de faire connoître & leurs perſonnes & leurs Ouvrages, comme il le fait ſur tout à l'égard de *Jean Pic de la Mirandole*, de *Jean Reuchlin*,

* §. xxv. *& ſuiv.* † §. xxix. ‡ *Ad* §. xxxii. *& ſeqq.*

d'*Henry Morus* & de *Chriſtian Knorrius de Roſenroth* auteur de la *Cabbale dévoilée*. Il parle même de quelques Chrétiens, qui ont travaillé à rétablir, comme ils croyoient, la Philoſophie par le moyen de la Bible.

Enfin * il vient à l'explication de la Cabbale conſidérée en elle même, qu'il diviſe en deux parties, dont la premiere regarde les *Sephiroth*, & l'autre les quatre mondes Cabbaliſtiques, le monde d'*Atziluth*, de *Briah*, de *Jetſirah*, & d'*Aſiah*. La premiere partie regarde Dieu & ſes Attributs, & la ſeconde les differens ordres des Créatures. On ne peut pas s'y arrêter ici; mais on peut dire que ceux qui ſouhaiteront de s'en inſtruire ne trouveront nulle part cette doctrine myſterieuſe expliquée auſſi clairement, auſſi méthodiquement & auſſi brievement que dans cet Ouvrage. Ceux qui après l'avoir lû eſtimeront la Cabbale ſauront gré à l'Auteur de l'avoir expliquée d'une maniere proportionnée à toutes ſortes d'eſprits; & ceux qui n'en concevront pas de l'eſtime auront au moins le plaiſir d'avoir vû clairement les penſées Cabbaliſtiques, que l'on cachoit à deſſein, de peur qu'on

ne

* §. XXXVII.

ne les mépriſe. Le plus grand mal que j'y vois, c'eſt que les Cabbaliſtes attribuent à Moïſe toutes leurs imaginations, quelque peu fondées qu'elles ſoient, & qu'il les faut recevoir ſans preuves; car ces gens-là débitent leurs chimeres, comme des oracles. Si on leur nie & la Tradition, dont ils ſe vantent, & la verité des Dogmes, qui leur ſont particuliers, ils ne ſont en état de prouver ni l'un, ni l'autre.

II. Après l'Hiſtoire de la Cabbale, on trouve celle de l'Héreſie Valentinienne, dont les dogmes reſſembloient, dans la maniere de les exprimer, à ceux des Cabbaliſtes, & même dans la choſe même, * comme l'Auteur le fait voir.

Il fait d'abord † connoître la perſonne de *Valentin*, qui étoit un Egyptien, & qui avoit déja fait connoître ſes ſentimens, du tems d'Antonin *le Pieux*. Pour ſes dogmes, qui regardent principalement les *Eons* (Αἰῶνες) & leurs mariages, ou *Syzygies*, comme ils parloient, on les trouvera expliquez avec beaucoup de netteté dans la ſuite. Il eſt difficile de ſe bien aſſurer de ce qu'ils vouloient

* §. XV. † §. II. *& ſeqq.* ‡ §.

dire, & peut-être ne le savoient-ils pas eux mêmes. A prendre ce qu'ils disent figurément, il semble qu'on y pourroit donner un bon sens. Mais si *Valentin** se separa de l'Eglise, pour ces vaines subtilitez, & s'il enseignoit que les mauvaises mœurs sont permises, à ceux qui sont parvenus au suprême degré de connoissance, on a eu raison de la condamner.

Les Anciens † ont accusé *Valentin* d'avoir pris ses erreurs de la Philosophie Payenne, & d'avoir imité *Hesiode*; mais nôtre Auteur croit que c'est plûtôt des Cabbalistes, qu'il avoit pillé ses opinions, quoi qu'il les eût déguisées sous de nouveaux noms, ce que Mr. *Buddeus* confirme par diverses raisons, assez vrai-semblables. Si cela est, ce ne sera pas sans raison que l'on regardera la *Cabbale* Judaïque, comme une sorte de Philosophie secrete, qui étoit déja en usage peu de tems après Jesus-Christ, ou même de son tems.

Ensuite ‡ il donne une liste des disciples de *Valentin*, dont les principaux ont été: *Ptolemée*, *Second*, *Heracleon*, *Marc*, *Colobarse*, *Bardesanès*, *Florin*, *Blaste*,

* §. XII. † §. XV. & *seqq.* ‡ §. XVIII & *seqq.*

Blaſte, *Tatien* & autres qui ajoûterent pluſieurs choſes à la doctrine de leur Maître, & dans les erreurs deſquels, on voit divers reſtes de la Cabbale. Il s'étend principalement ſur *Tatien*, dont l'Antiquité a eu meilleure opinion, & dont nous avons depuis peu une belle Edition, faite en Angleterre.

Au reſte, † quoi qu'il y ait, dans la doctrine des Valentiniens, diverſes choſes tirées de la Cabbale, auxquelles on pourroit donner un ſens raiſonnable; la plus grande partie eſt fauſſe & ridicule, auſſi bien qu'incompatible avec l'Ecriture Sainte. L'Auteur fait le même jugement de la Cabbale Judaïque, dont il faut prendre le bon & rejetter le mauvais. D'ailleurs, on ne peut pas ſe fier, en ce que les Anciens diſent des mœurs des Valentiniens; parce qu'on ſait que l'on ne manque pas de juger mal de ceux qu'on n'aime pas, & que l'on y peut être trompé par des gens paſſionnez. Quand on leur attribue quelque doctrine, qui eſt liée avec leur ſyſteme, elle eſt ſans doute d'eux; mais lors qu'elle le contredit, il eſt bon de ſuſpendre ſon jugement. Ce ſont là des précautions très-juſtes & très-raiſonnables, &

† *Pag.* 560.

que l'on ne doit pas manquer de prendre, en tous les cas semblables.

Je n'ai pas crû devoir donner ici d'abregé de la doctrine Cabbalistique, non plus que de celle des Valentiniens ; parce que ce ne sont pas des choses, que l'on puisse dire en peu de mots, & qu'elles ne valent pas la peine qu'on s'y étende. Ce ne sont presque que des suppositions arbitraires, qui ne sont appuyées sur rien, ou que des énigmes bizarres, que l'on explique comme l'on veut, sans pouvoir s'assurer d'en avoir découvert le sens; & ce sens n'est ordinairement que quelque chose d'assez commun, dans ce qu'il a de veritable. Mais comme ces doctrines ont fait beaucoup de bruit, il est bon que l'on ait des livres, comme celui-ci, dans lesquels on peut s'en instruire, quand on en a besoin.

20 J. F. BUDDEI P. P. *Elementa Philosophiæ Instrumentalis, seu Institutionum Philosophiæ Eclecticæ* T. I. pag. 301. sans les Indices & les Préfaces.

Comme ceci n'est qu'un Cours de Philosophie extremement abregé, je ne ferai qu'en indiquer le contenu & la méthode; afin que ceux, qui peuvent avoir besoin de cette sorte de livres,

vres, voyent par là, ſi celui-ci les accommoderoit.

1. Il commence par la définition de la Philoſophie en général & par ſa diviſion. La Philoſophie eſt *la connoiſſance des choſes divines & humaines; autant qu'on la peut aquerir par la Raiſon, dans le deſſein de vivre heureux.* On la peut diviſer en *inſtrumentale*, & en *principale*. La premiere partie eſt celle, qui ouvre le chemin à la connoiſſance des autres, & qui eſt comme l'inſtrument, dont on ſe ſert pour la découverte de la Verité; & la ſeconde renferme les veritez mêmes, que l'on cherche, ſoit que ce ſoit des veritez de Théorie, ou des veritez de Pratique. Comme il y a eu un très-grand nombre de ſyſtemes differens, dans les ſiecles paſſez, & que les Modernes ne ſont pas non plus d'accord entre eux, Mr. *Buddeus* a crû devoir choiſir non un ſyſteme particulier, mais ce qui lui a paru de plus vrai-ſemblable, en differens ſyſtemes. Afin de donner à la Jeuneſſe une idée des principales manieres de philoſopher & des ſources dans leſquelles on peut puiſer la Philoſophie ancienne & Moderne; il donne en peu de mots l'hiſtoire de la Philoſophie des Orientaux,

des Grecs, des Scholaſtiques & des Modernes.

2. L'Auteur traite en ſuite de la maniere de trouver la Verité, & fait voir ce qui empêche l'entendement humain de réüſſir dans cette recherche, & quels ſont les moyens d'ôter ces obſtacles. C'eſt là la premiere partie de la Philoſophie Inſtrumentale, & c'eſt proprement un abregé de Logique.

3. La ſeconde traite de la maniere de tirer la Verité des Ecrits des autres. On y parle du langage, de ſon obſcurité & des moyens que l'on peut employer pour la diſſiper. Il y a ici diverſes regles de la bonne Critique, qu'il eſt très-avantageux que la Jeuneſſe ſache.

4. Dans la troiſiéme partie, l'Auteur parle de la maniere d'enſeigner la Verité aux autres, & des défauts & des bonnes qualitez de ceux qui enſeignent.

5. Dans la quatriéme, il traite des termes philoſophiques, & donne un abregé de la Metaphyſique.

3. J. F. BUDDEI *Elementa Philoſophiæ Theoreticæ, ſeu Inſtitutionum Philoſophiæ Eclecticæ Tom. 2.* pagg. 392. ſans les indices & les préfaces.

Ce Tome-ci contient la Phyſique & la

la Pneumatologie, ou les Traitez des Corps & des Eſprits, & eſt diviſé en ſix parties, dont j'indiquerai en peu de mots le contenu.

1. L'Auteur commence la premiere, par un abregé de l'hiſtoire generale de la Phyſique, & des inventions des Modernes. Enſuite il traite de l'homme, en commençant par l'anatomie de ſon corps & finiſſant par l'eſprit.

2. Dans la ſeconde, on parle des Bêtes, des Plantes, & des Foſſiles, ou des Metaux, des Mineraux, des Pierres, &c.

3. Dans la troiſiéme, il eſt parlé de la Terre, de l'Eau, du Feu, de l'Air, & des Metéores.

4. La quatriéme traite des ſyſtemes differens de l'Univers, des corps céleſtes en particuliers, & des influences qu'on leur attribue.

5. L'Auteur a renvoyé à la cinquiéme partie le traité des proprietez des corps en général; par où les Philoſophes commencent communément la Phyſique. Il y parle auſſi de la création du monde, & des fins que Dieu s'eſt propoſées, en produiſant diverſes créatures.

6. Enfin dans la ſixiéme partie Mr.

Buddeus traite des Esprits créez & de Dieu, & réfute les sentimens de Mr. *Bekker*, touchant les premiers, & *Spinoſa* ſur ce qu'il dit de la ſubſtance unique, à qui il donne le nom de Dieu.

Comme ce ne ſont ici, que des Abregez, quoique l'Auteur écrive avec beaucoup de netteté & de méthode, il y a quantité de choſes qui demandent une plus longue explication pour être bien entendues. Mais l'Auteur ſupplée à cela de vive voix, en expliquant ſon Cours à ſes Diſciples. Ceux qui ſont plus avancez pourront le faire par leur propre méditation & ne ſeront pas fâchez d'avoir un Ouvrage qui leur fournira des ſujets de méditation en bon ordre, & leur préſentera les principales idées dont ils auront beſoin. Quoique je ne ſois pas en tout du ſentiment de Mr. *Buddeus*, j'ai néanmoins été bien aiſe de voir, que diverſes de mes penſées & ma maniere de philoſopher ne lui ont pas déplu. Si deux perſonnes ſe trouvoient en tout du même ſentiment, leur conſentement ne ſeroit pas d'un grand poids, parce qu'on ſoupçonneroit que l'une auroit pris de l'autre, ſans examen, ce qu'elle croiroit; mais quand on differe, en diverſes choſes, il ſemble que ce

n'eſt

n'eſt pas ſans raiſon, que l'on s'accorde en d'autres. Encore que je ſois bien-aiſe de voir qu'un habile homme eſt du même ſentiment que moi, à divers égards; & que cela me confirme dans mes penſées; je vois ſans peine qu'il s'en éloigne, lors qu'il croit avoir des raiſons pour le faire, & qu'il réfute ſans aigreur ce qui n'eſt pas de ſon goût.

L'Auteur a auſſi fait une Morale, qui eſt la partie Pratique de la Philoſophie; mais je ne l'ai pas trouvée ici.

4. J. F. BUDDEI *Selecta Juris Naturæ & Gentium.* 1704. in 8. pagg. 904. ſans les Préfaces & les Indices.

C'EST ici un Recueuil de divers Traitez & de Theſes que l'Auteur avoit publiez à part, & dont il a fait préſentement un volume. Il en faut néanmoins excepter le dernier Traité, qui n'avoit point encore vû le jour. L'Auteur a revû, augmenté & corrigé les autres. Il dit dans ſa Préface, qu'il a publié un ſemblable Recueuil de matieres Hiſtorico-théologiques l'année 1703. mais je ne l'ai pas vu. Celui-ci renferme des Traitez de Politique & de Juriſprudence, dont je marquerai en gros le contenu, n'ayant pas aſſez d'eſpace pour m'étendre davantage; quoi

quoi que les matieres ſoient dignes de la curioſité des Lecteurs.

1. On fait l'hiſtoire du Droit de la Nature & des Gens, en rapportant, ſelon l'ordre des tems, les divers ſentimens que l'on a eus ſur ces matieres, & en faiſant l'hiſtoire des Ecrits de ceux qui ont entrepris de les éclaircir. *Grotius* & *Pufendorf* y tiennent le premier rang. Ceux qui ſont venus depuis n'ont preſque fait que les abreger, les commenter, ou les critiquer; mais perſonne ne les a encore égalez par des ſyſtemes complets, ou plus exacts que les leurs. A l'occaſion de ceci, on avertira le Public que le libraire, chez qui cette *Bibliotheque* s'imprime & le Sr. *Gerard Kuyper* libraire de cette ville, ont ſous la preſſe une verſion Françoiſe de l'Ouvrage de Mr. *Pufendorf* du Droit de la Nature & des Gens, & qu'elle eſt déja fort avancée. Mr. de *Barbeyrac* de Berlin, qui eſt un habile homme, en eſt l'Auteur, & il y joint des notes, où il confirme, éclaircit & critique quelquefois ſon Auteur. Elles ſont au deſſous de la page & elles augmenteront beaucoup l'utilité de cet Ouvrage. Bien des gens, qui ne liſent pas volontiers des livres Latins, & qui ont néanmoins beſoin de

de s'instruire de ces sortes de matieres, y trouveront leur compte, & verront par-là l'usage, que l'on peut faire non seulement de la Théologie & de la Philosophie, mais encore des Belles Lettres, en des matieres de la derniere importance. Quand cet Ouvrage sera prêt de paroître, on ne manquera pas d'en donner un Extrait, comme il le mérite.

2. Pour revenir à Mr. *Buddeus*, la seconde Dissertation est *des Croisades*, où il détruit tous les prétextes, dont on s'est servi pour les autoriser, & fait voir que ce n'ont été que des entreprises ruïneuses, pour la Chrétienté, & auxquelles les Papes ne portoient les Princes & les Peuples, que dans le dessein de s'aggrandir eux mêmes. L'Auteur fait aussi en peu de mots l'histoire des Croisades, & montre en finissant, que ce qu'il a dit, contre cette espece de guerre, ne préjudicie point aux dignitez qui en sont nées, & que plusieurs familles illustres possedent encore.

3. La Dissertation suivante est de *la succession des Ainez*, dans les Familles Nobles. L'Auteur en montre au long l'établissement, parmi plusieurs nations & même l'utilité, pour la conserva-

tion

tion des familles, & pour prévenir les procès, que les partages causent ordinairement.

4. Il traite en suite de la Pieté Philosophique, ou de la Religion Naturelle. Il y fait voir que l'on peut connoître, par la Raison, diverses choses touchant l'existence & la nature de Dieu & du culte, qui lui est dû; & il détruit, par de bonnes raisons, l'Athéisme, la Superstition & l'Idolatrie; que les lumieres naturelles, aussi bien que la Révelation, condamnent.

5. La Dissertation suivante est du Droit de la Guerre, à l'égard des choses sacrées, comme sont les Temples & les Dons, que l'on y a consacrez. On montre très-bien que le vainqueur devient maître du tout, quoi qu'il doive garder quelques mesures, pour ne pas trop choquer les peuples, dont il se rend maître.

6. L'Auteur traite après, de la nécessité & de la maniere de cultiver son Esprit. Il fait voir l'importance qu'il y a à s'instruire, autant qu'il est possible, des sciences utiles; les personnes, qui meritent sur tout qu'on leur cultive l'esprit; & la maniere dont on s'y doit prendre, pour en venir heureusement à bout. Cette Dissertation mé-

rite

rite d'être bien lue & bien méditée.

7. La ſuivante eſt du devoir des Souverains, dans les levées de ſoldats qu'ils font. On cenſure avec raiſon les abus, qui ſe commettent aujourd'hui dans cette matiere & ſur tout les levées forcées, & le peu de ſoin que l'on a de prévenir les deſordres, dans leſquels les ſoldats ſe jettent.

8. Les deux ſuivantes traitent des teſtamens des Souverains, & en particulier de celui de Charles II. Roi d'Eſpagne, & du droit que la Maiſon d'Autriche a à la ſucceſſion que ce Prince a laiſſée. Comme la premiere de ces deux Diſſertations avoit été attaquée, par Mr. *Obrecht*, à ce que l'on dit dans le *Journal de Trevoux*, (où l'on attaque tout ce qui ſe dit de raiſonnable, dans toute l'Europe) l'Auteur a répondu dans la ſeconde, aux objections qu'on lui avoit faites. Il en a dit plus qu'il ne faut, pour décider le Droit d'une maniere ſpéculative; mais il n'y a que la fin de la guerre, qui puiſſe décider cette affaire politiquement; car après tout, en cette occaſion, *exitus acta probat* & ceux qui ſont en poſſeſſion tranquille ſont cenſez être les maîtres légitimes, pourvu que leur poſſeſſion dure.

9. La

9. La Diſſertation ſuivante traite des devoirs, qui naiſſent des differents états auxquels les hommes ſe trouvent. On peut dire qu'il y a une Morale générale, dont perſonne n'eſt exempt, & dont les devoirs ſont impoſez également à tous les hommes ; mais que châque état a de plus ſa Morale & ſes devoirs particuliers, qui ſont des conſéquences des autres, & auxquels il eſt plus étroitement obligé. C'eſt ce que l'Auteur fait voir, par l'examen de tous les états, & de toutes les Rélations, dans leſquelles les hommes ſe trouvent. Ordinairement on croit être fort honête homme, parce que l'on obſerve, en quelque ſorte les devoirs généraux & communs à tout le monde ; quoi que l'on péche dans les devoirs particuliers. Un Roi, ou un grand Seigneur croit avoir beaucoup de Religion, lors qu'il s'aquite des mêmes devoirs, que ſes moindres Officiers, ou que ſes Laquais ; ſans penſer qu'il y a une autre Religion, qui lui eſt toute particuliere, & ſans laquelle il ne peut plaire ni à Dieu, ni aux hommes. Cette Religion conſiſte dans les devoirs d'un Roi, ou d'un Grand Seigneur, conſideré dans l'état où la Providence l'a mis, & l'autre lui eſt

inu-

inutile, s'il ne s'aquite des devoirs de celle-ci. Il y auroit bien des choſes à dire là-deſſus, ſi l'on vouloit s'y étendre. Nôtre Auteur s'attache particulierement aux devoirs des particuliers, dans leſquels les liaiſons, qu'ils ont les uns avec les autres, les engagent; mais il ne laiſſe pas de donner les principes généraux, par leſquels on peut juger de toute le reſte.

10. La derniere Diſſertation, qui eſt intitulée *Eſſai de la Juriſprudence Hiſtorique*, contient un Recueuil de quantité de queſtions de Politique & de Juriſprudence, tirées de l'Hiſtoire Romaine; leſquelles Mr. *Buddeus* réſout, ou examine, par les principes généraux du Droit & de la Politique. Il commence par la fondation de Rome, & examine ce que l'on reproche aux Romains, qu'ils ſont venus d'une troupe de brigands. De là il va, de queſtion en queſtion, juſqu'au tems des Empereurs, & recherche qui avoit droit de les élire. *Grotius* croyoit que c'étoit le peuple, & qu'il s'étoit quelquefois ſervi de ſon Droit; mais comme *Grotius* n'apporte aucun exemple, par lequel il paroiſſe clairement que le peuple ait élû aucun Empereur, J. F. *Gronovius* ſoutient que c'étoit l'armée, qui

qui le faiſoit, *ſi non jure, at quaſi jure*, comme ſi elle avoit eu droit de les élire & de les caſſer, comme elle vouloit. Mr. *Buddeus* ſoûtient, avec raiſon, qu'encore qu'il ſoit vrai que le peuple Romain n'éliſoit pas les Empereurs, & qu'il obeïſſoit à celui qui ſe trouvoit le plus fort, par le moyen des ſoldats; il ne s'enſuit pas que les ſoldats euſſent ce Droit, que la République ne leur avoit nullement donné, & qu'ils ne pouvoient pas s'attribuer à eux ſeuls, qui ne faiſoient qu'une petite partie du peuple. Le Droit du plus fort décidoit tout alors, en matieres de Souveraineté, & le plus foible aimoit mieux ſe ſoumettre, que de cauſer une guerre civile, ſans eſperance de réüſſir.

Ceux qui liront cette Diſſertation & les autres ne ſeront pas fâchez de les avoir luës, & il faut rendre ce témoignage à la Nation Allemande, qu'elle s'eſt plus appliquée, qu'aucune autre, aux queſtions qui regardent le *Droit Public*, comme on parle, en Allemagne, & la Politique en général. Mr. *Vitriarius*, habile Profeſſeur en Droit à Leide, nous a donné un fort bon ſyſteme du *Droit Public*, imprimé pour la premiere fois en 1686. & rim-

rimprimé plusieurs fois depuis, en Allemagne.

ARTICLE X.

Discours sur l'AMOUR DIVIN, *où l'on explique ce que c'est, & où l'on fait voir les mauvaises conséquences des explications trop subtiles, que l'on en donne. Traduit de l'Anglois.* A Amsterdam chez H. Schelte 1705. in 12. pagg. 268.

IL n'y a rien, en quoi l'esprit de l'homme se soit si fort égaré, qu'en ce qui regarde la dévotion; & il n'y a rien néanmoins, en quoi il fût si important de ne s'égarer point. Depuis quelques années, on a beaucoup disputé de l'*Amour Divin*, qui fait la principale partie de la dévotion; & bien des gens se sont feints un *Amour Divin* tout à fait fanatique, ou métaphysique; qui ne peut être à l'usage que des gens qui leur ressemblent, & dont presque tous les hommes sont exclus. Quelques uns même ont crû qu'on ne devoit avoir aucun amour, aumoins de desir, pour les créatures, mais seulement pour Dieu; parce que, com-

comme ils le croyent, c'eſt Dieu qui produit immédiatement en nous toutes nos ſenſations, ſans que les créatures puiſſent par elles mêmes nous cauſer aucune peine, ni aucun plaiſir. C'eſt l'opinion du P. *Malebranche* & celle de Mr. *Norris*, Théologien Anglois, que l'on réfute en cet Ouvrage, dont j'avois dit un mot au Tom. VI. p. 411. Outre la raiſon philoſophique, que l'on vient de rapporter, ce Théologien a ſoûtenu ſa penſée par le grand commandement de la Loi & de l'Evangile: *vous aimerez Dieu, de tout vôtre cœur, de toute vôtre ame & de toute vôtre penſée*; ce qui, comme il croit, marque qu'il faut aimer Dieu tout ſeul, ſans partager ſon cœur entre lui & quoi que ce ſoit. On ſe moque dans ce livre de cette explication, comme n'étant fondée, ni dans les choſes mêmes, ni dans les expreſſions de l'Ecriture. Mon deſſein n'eſt pas de produire toutes les raiſons, que l'on donne ici, en faveur du ſentiment commun, contre ces Mrs. Ce livre eſt court, il peut être lû de tout le monde, & il le mérite. Il vaut beaucoup mieux qu'on y ait recours, que ſi l'on ſe contentoit d'un extrait. Il ſuffira de rapporter ici quelque peu des raiſons, que l'on

l'on employe, contre le ſentiment du P. *Malebranche*.

1. On commence par la définition du mot † d'*Amour*, qui n'eſt autre choſe que le ſentiment, que nous apperceyons en nous, lors que nous penſons à une choſe, qui nous plait, & dont l'exiſtence nous donne du plaiſir. C'eſt ainſi que nous nous aimons nous mêmes & nos proches. C'eſt là proprement l'*Amour*, & il ne faut pas, ſi l'on veut parler exactement, étendre la ſignification de ce mot plus loin. Mais cet *Amour* produit enſuite en nous des deſirs de jouïr de ce que nous aimons, & des ſouhaits que nous faiſons en ſa faveur; lors que l'objet de nôtre amour en eſt capable, comme le ſont les perſonnes parmi les Créatures. Mais ces deſirs & ces ſouhaits ne ſont nullement l'Amour même. On le prouve, en faiſant l'application de ces veritez à ce que nous aimons, parmi les Etres créez.

2. A l'égard de Dieu, * nous l'aimons, lors que nous penſons avec plaiſir à ſes ſouveraines perfections, & que cette contemplation nous remplit de joie. Cet amour produit en nous des deſirs, qui ne ſont autre choſe, ſinon

† *Pag* 36, *& ſuiv.* * *Pag.* 45. *& ſuiv*

que Dieu ſe communique à nous, par ſa bonté, en nous faiſant du bien. Mais nous ne pouvons rien ſouhaiter en ſa faveur, parce que nous ſommes convaincus qu'il ne peut jamais avoir beſoin de rien.

3. Ceux que l'on réfute diſent † qu'il n'y a point de Créature, qui nous procure aucun bien, & que par conſéquent, il ne faut aimer que Dieu. Mais il n'y a rien de ſi faux, puiſque jamais ceux que nous aimons ne ſe préſentent à nôtre eſprit, que cette penſée ne nous rempliſſe de plaiſir. On ne voit pas comment on peut ſuppoſer que Dieu produiſe ce plaiſir en nous, ſi cet objet de nôtre amour eſt illicite.

4. * Mais quand cela ſeroit vrai, il n'y a aucune apparence que Moïſe & les Iſraëlites entendiſſent ce commandement, à la maniere du P. *Malebranche*, dont le ſentiment eſt tout nouveau. Il faut peu connoître les Iſraëlites, pour croire qu'ils ont été de ſi ſubtils Métaphyſiciens; & il eſt ſans doute qu'ils ignoroient entierement ces nouveaux principes. ‡ Dieu lui même agiſſoit avec eux, en ſuppoſant qu'ils faiſoient bien d'avoir quelque amour de

† *Pag.* 53. & ſuiv. * *Pag.* 55.
‡ *Remarques de l'Auteur de la B. C.*

de desir, pour les Créatures; puis que, pour s'en faire aimer, il leur promettoit non la jouïssance de lui même, mais celle de mille biens temporels, sans leur dire jamais qu'il fût l'Auteur immédiat de tous leurs plaisirs. Il leur faisoit de même peur des créatures, comme capables de leur nuire, s'il ne les défendoit contre elles. Tous ces discours les auroient extrémement trompez, si le sentiment de ces Mrs. étoit vrai.

5. On représente aussi † fort bien à Mr. *Norris* que tous ces beaux discours, dans lesquels on dit avec beaucoup de pompe, que Dieu fait tout en nous, sont de mauvais complimens, qu'on lui fait, en méprisant ses créatures. En effet si nos yeux ne servent de rien pour voir, ni nos oreilles pour ouïr, & que leurs organes soient en eux mêmes aussi peu propres à nous faire voir & ouïr, que si nous n'en avions point, parce que Dieu fait tout immédiatement; sa Sagesse dans la formation de ces organes, s'en va en fumée & tout ce qu'on dit de l'ordre & de la beauté de l'Univers ne sont que de vaines déclamations. Les causes occasionnelles, selon le P. *Malebranche*,

† *Pag. 56. & suiv.*

che, étant des inſtitutions purement arbitraires & qui de leur nature ne ſont aucunement propres à agir ſur nos Ames; Dieu, s'il avoit voulu, nous auroit également fait voir, ouïr & ſentir ce que nous entendons & que nous ſentons; quand nos corps auroient été comme des pierres, ou même que nous n'en aurions point eu, & que tout auroit été dans un pur Chaos, ou encore qu'il n'y auroit eu que Dieu & nos Ames. Ce qui exiſte ne ſert de rien du tout, pour exciter aucune ſenſation en nous; c'eſt Dieu qui en eſt l'unique cauſe. Toutes les Créatures n'y ſauroient rien contribuer, par elles mêmes; & par conſequent c'eſt tout un comment qu'elles ſoient diſpoſées, & l'ordre que l'on y admire, eſt une pure illuſion, ſelon le P. *Malebranche*. Cependant Dieu s'eſt ſi bien caché ſoi même, ſelon l'hypotheſe de cet habile homme, ſous les apparences; qu'il ſemble qu'il ait eu deſſein de nous perſuader tout le contraire, par les operations perpetuelles qu'il fait ſur nous, à la préſence des objets; & que tout le genre humain s'y eſt trompé juſqu'au ſiecle XVII. qu'il eſt venu un Philoſophe, pour l'en deſabuſer, mais dont l'opinion fait peu de progrès.

6. On

6. On montre auſſi que le commandement *d'aimer Dieu de tout ſon cœur* &c. doit être pris dans un ſens populaire, & nullement philoſophique, tel qu'eſt celui que Mr. *Norris* prétend; & que Moïſe ne veut dire autre choſe, ſinon qu'il faut aimer Dieu très-ardemment & par deſſus toutes choſes, en ſorte qu'aucune conſideration humaine ne nous oblige à l'offenſer; & nullement qu'il le faut regarder comme la cauſe unique & immédiate de tous les plaiſirs, que nous ſentons.

* Il ſeroit aiſé de faire voir, par des exemples tirez des Auteurs Grecs & Latins, *qu'aimer de tout ſon cœur & de toute ſa penſée*, ne ſignifioit autre choſe que ce qu'on vient de dire, parmi ces nations; & je ne croi pas que les Hébreux l'entendiſſent autrement.

Au reſte, quoi que l'on ait très-bien défini ce que c'eſt que l'Amour conſideré en général; ſi l'on y prend bien garde, on trouvera qu'encore que les commandemens d'aimer Dieu renferment cet Amour, qui eſt la ſource de tout ce que nous faiſons pour lui, l'Ecriture Sainte entend bien plus par les mots *d'aimer Dieu* l'obeïſſance ſincere, conſtante, & entiere, qu'elle veut

* Remarque de l'Auteur de la B. C.

que nous rendions à ſes commandemens. Il y a même aſſez d'apparence que Moïſe Deut. IV. 29. & VI. 5. a principalement égard à l'éloignement qu'il vouloit que les Iſraëlites euſſent pour l'Idolatrie. Il ſemble vouloir leur marquer qu'ils ne devoient pas partager leur cœur entre le vrai Dieu & les faux, mais n'adorer que le ſeul Créateur du monde. Auſſi *aimer Dieu* ſignifie communément dans l'Ecriture avoir de l'attachement pour la Religion & pour tous les devoirs dont Dieu nous a chargez. Voyez *la Théologie Chrétienne de* Mr. de *Limborch* Liv. V. c. 20. Cela étant ainſi, il ſe trouvera que l'amour métaphyſique de Dieu, que l'on veut introduire, n'eſt pas celui que l'Ecriture demande de nous, comme on le montre fort bien dans ce livre. Je ne m'y arrête pas davantage, pour les raiſons que j'ai dites d'abord.

ARTICLE XI.

SAMUELIS *Lib. Bar. de* PUFENDORF *Jus Feciale Divinum, sive de Consensu & Dissensu Protestantium, Exercitatio Posthuma.* Lubecæ 1695. pagg. 384.

C'Est ici le dernier livre, que l'Illustre Mr. *Pufendorf* ait composé, & qu'il a laissé à ses héritiers, avec ordre de le publier. Dès qu'il parut, je le lûs avec beaucoup d'avidité, dans l'esperance d'y trouver le même esprit d'équité & de paix, que l'on voit dans les autres Ecrits de cet excellent Auteur. Le commencement ne répondit pas mal à l'idée, que je m'en étois formée. Mais je fus surpris d'y trouver ensuite un homme prévenu de tous les préjugez de quelques Théologiens Lutheriens, qui ont apris leur Religion plûtôt dans les Systomes, que dans l'Ecriture Sainte, & un homme qui dans le fonds est très-éloigné de la paix Chrétienne, pour laquelle on soupire inutilement depuis si long-tems; parce qu'il favorise si fort un Parti, qu'il ne ménage que celui-là, & qu'il veut engager tous les autres à se soumet-

mettre à ſes opinions, quoi qu'ils ne les croyent pas vraies. Il n'oublie rien, pour ſauver le ſyſteme Lutherien, & pour faire condamner ceux des autres Chrétiens. S'il avoit entrepris de ſe raccommoder avec les Théologiens de Suede, avec qui il avoit eu autrefois des querelles, il ne le pouvoit pas mieux faire.

On peut diviſer ſon Livre en quatre parties. La premiere s'étend, juſqu'au 13. §. la ſeconde, juſqu'au 60. la troiſiéme juſqu'au 69. & la derniere juſqu'à la fin du Livre.

I. Il montre d'abord fort bien, que les hommes ſont cauſe eux mêmes de bien des maux qui leur arrivent, & ſur tout de ceux qui naiſſent du prétexte de la Religion, depuis que les Chrétiens ſont diviſez en differens partis. Pour y remedier, il n'y a que deux voyes, ſelon l'Auteur, la Tolerance, ou la Conciliation, ſi l'on peut en venir à bout. La Tolerance eſt *Politique*, ou *Eccleſiaſtique*; & l'une & l'autre ſont comme une eſpece de trêve, pendant laquelle on vit en paix, quoi que l'on ſoit de differens ſentimens. La Tolerance *Politique* eſt celle, qui eſt entre les membres d'un même Etat, qui ſe ſupportent mutuellement, quoi qu'ils

ne

ne ſoient pas de la même Religion; lors que d'ailleurs ils ſont également intereſſez, dans la conſervation de l'Etat; & l'*Eccleſiaſtique* eſt celle, par laquelle on ſe reconnoît pour membres de la même Egliſe, quoi qu'on ne ſoit pas du même ſentiment en tout. Une parfaite Conciliation ne ſe pourroit faire, ſans que ceux, qui ſont dans l'Erreur, l'abandonnaſſent, pour reconnoître la Verité. Mais comme Mr. *Pufendorf* croit que l'on ne peut pas l'eſperer de moyens humains, à cauſe des préjugez des Partis & pour d'autres raiſons, qui empêchent d'appercevoir la Verité; * cela fait qu'il juge qu'il faut ſe contenter d'une Conciliation mêlée de Tolerance. Avant toutes choſes, il faut convenir, ſelon lui, du fondement de la foi, ou des Articles qui ſont néceſſaires, & qu'il n'eſt permis ni d'ignorer, ni de nier, ni d'expliquer d'une autre maniere. Dans le reſte, on peut ſe ſupporter, quoi qu'on ſoit de divers ſentimens. Mais il ne dit nulle part ce qui nous fait diſtinguer les Articles néceſſaires de ceux qui ne le ſont pas.

Il dit † avec raiſon que les diviſions viennent ou de la diverſité des dog-

* §. VII. *p.* 24. † §. VIII. *& ſeqq.*

mes, ou des émolumens, que l'on en retire, & il croit qu'à l'égard des dogmes mêmes, on pourroit à la fin convenir, mais qu'à cause de l'avantage que l'on tire de certaines opinions, il n'eſt pas poſſible de s'accommoder; parce que ceux, qui jouïſſent de ces avantages, ne les veulent pas abandonner pour la Verité. La Religion de la plûpart des gens conſiſte en grimaces & en céremonies, plûtôt que dans la Sainteté de la vie; & quoique l'Ecriture Sainte n'oublie rien pour nous faire comprendre que les céremonies ne ſont rien, ſans la Sainteté des mœurs, on ne laiſſe pas de s'entêter des dehors de la Religion & d'en négliger l'interieur. C'eſt ce que Mr. *Puſendorf* prouve, par la coûtume de faire dire le plus de Meſſes, que l'on peut, pour les morts, & par la maniere de les marchander & de les vendre. Il montre enſuite qu'on ne peut point eſperer de paix avec l'Egliſe Romaine, & réfute un projet qu'un Anonyme avoit fait là-deſſus.

II. Après avoir montré que l'on ne ſauroit ſe flatter d'aucune réünion, avec l'Egliſe Romaine, il vient à ceux qui s'en ſont ſéparez. D'abord il dit qu'il y a des gens qui different entie-

re-

rement de Syſteme, † comme les Sociniens, la plûpart des Anabaptiſtes, ſes Trembleurs, &c. ſi on les compare avec les Réformez, & les Lutheriens. Leurs Syſtemes ſont en effet fort differens, mais, ſi l'on en excepte quelques Fanatiques, qui n'ont guere de principes, ils conviennent beaucoup plus que Mr. *Puſendorf* ne le croyoit. *Le Syſteme de Théologie*, dit-il, *que ces gens-là ont formé, eſt tout à fait éloigné du nôtre, & nous ne ſommes d'accord avec eux, que preſque dans les choſes qui ſont connues par la lumiere naturelle, ou qui regardent la conduite des mœurs.* Il faut que Mr. *Puſendorf* n'eût de connoiſſance de ces gens-là, que par quelques Sermons, qu'il avoit ouïs faire contre eux, ou par quelque Syſteme de leurs Adverſaires. Car il eſt du dernier ridicule de dire que des gens, qui reçoivent toute l'Ecriture Sainte, & le Symbole des Apôtres, ne conviennent avec les Proteſtans *preſque que dans les choſes connues par la lumiere naturelle.* Un homme, qui auroit lû le Catechiſme des Unitaires & qui parleroit ainſi, ne pourroit paſſer que pour un inſenſé, ou pour un calomniateur. Il faudroit

† §. XIV.

rendre juſtice même aux Turcs & aux Payens, s'il s'agiſſoit de rapporter leurs ſentimens. J'aime mieux croire que nôtre Auteur n'avoit rien lû des livres des Unitaires, & qu'il en a jugé ſur la foi d'autrui; parce que je vois, par bien d'autres choſes, que la Théologie n'étoit pas ſon fort. C'eſt ce qu'on pourra reconnoître, par le Syſteme Lutherien, qu'il forme dans la ſuite, & qu'il voudroit impoſer à tous les Proteſtans. On n'y verra rien que de trivial, & dont une bonne partie même eſt inutile pour ſon deſſein; puis qu'il traite de la Conciliation des Proteſtans, & qu'il mêle mille choſes, qui n'ont point de rapport avec leurs controverſes. D'ailleurs au lieu de les rappeller tous à leur principe commun, & au centre de l'Union, qui eſt l'Ecriture Sainte; il prétend impoſer aux Réformez toute la Théologie des Lutheriens, juſqu'à des bagatelles, qui ſont ſans fondement. C'eſt un travail compoſé ſur un Syſtéme Lutherien & nullement ſur la lecture du Nouveau Teſtament, comme il l'auroit fallu faire. Comme les Lutheriens ne voudroient pas qu'on les obligeât de ſigner un Abregé des Inſtitutions de *Calvin*; il n'eſt pas juſte qu'ils

qu'ils obligent les Réformez de signer un extrait du Système de quelque Théologien de Wittemberg. Il est vrai que Mr. *Pufendorf* n'a pas parlé, dans son Système, de la Prédestination, de peur d'offenser les Réformez; mais c'est toute la faveur, qu'il leur fait.

III. Il parle ensuite des Articles nécessaires, mais il ne donne aucun moyen de les distinguer de ceux qui ne le sont pas. Il croit néanmoins n'avoir oublié aucun Article nécessaire, & l'on peut dire en effet que tous y sont contenus, ou expressément, ou par conséquence; mais une grande partie de ce qu'il dit n'est nullement nécessaire, & il y a bien des choses qu'on ne sauroit prouver, ni par la Révelation, ni par la Raison, comme une grande partie de ce qu'il dit des Sacremens, & autres choses semblables, puisées des Docteurs Scholastiques & des Lutheriens. Il auroit fallu prendre garde de ne rien dire, qui pût être contesté.

Mr. *Pufendorf* traite ensuite des Controverses, qui sont entre les Lutheriens & les Réformez, touchant l'*Ubiquité* de la nature humaine de Jesus-Christ, touchant sa présence dans l'Eucharistie, touchant la Prédestination &

la Grace, & quelques autres Controverſes de moindre importance. Dans tout ceci, il ne cherche nullement ce qui eſt vrai; mais il tâche d'établir les dogmes Lutheriens, en les adouciſſant, autant qu'il peut. En un mot, il fait dans tout ce livre, le même perſonnage, que feroit un Ambaſſadeur dans une négotiation publique. Il tâche de propoſer tout à l'avantage des Lutheriens, & d'impoſer leurs dogmes aux Réformez, en des termes qui ne les effarouchent pas: de même qu'un Négotiateur tâche de tourner tous les termes d'un Traité à l'avantage de ſon Maître, ſans ſe mettre en peine ſi cela eſt juſte, ou non. Il diſpute fortement contre la Prédeſtination abſolue, mais quoi qu'il ait raiſon, cela eſt plus propre à aigrir les eſprits, qu'à les adoucir. Il ſuffiroit là-deſſus qu'on ſe tût des deux côtez, ou qu'on accordât des deux côtez la liberté de dire modeſtement ce qu'on penſe, comme l'avoient jugé Mrs. les Etats de Hollande en MDCXIV. & comme on fait en Angleterre.

IV. A l'occaſion de cela, il diſputé contre Mr. *Jurieu*, concernant la même matiere, & touchant les manieres dont on pourroit réünir les Luthe-

theriens & les Réformez. On y peut voir que Mr. *Pufendorf* n'étoit nullement disposé à la paix, à moins que les Réformez ne devinssent Lutheriens; ce qu'on ne peut pas exiger d'eux, pendant qu'ils croiront que les Lutheriens se trompent à divers égards; & ils le croiront sans doute, aussi longtems, que les Lutheriens eux mêmes les regarderont comme éloignez de la Verité, par rapport à divers Articles.

Il n'y a point de remede, à cela, que de se supporter, & dans l'Etat & dans l'Eglise, sans s'imposer un joug que personne, sur la terre, n'a droit d'imposer à son prochain; c'est à dire, la nécessité de reconnoitre d'autre regle de la foi Chrétienne, que le Nouveau Testament. Mr. *Pufendorf* étoit fort éloigné de cela, puis qu'il étoit encore moins tolerant que Mr. *Jurieu*; comme on le peut voir dans l'article 92. où il censure très-mal à propos les Réformez de Hollande d'étendre trop la Tolerance.

J'avouë que j'ai été fâché de voir un aussi habile homme, que feu Mr. *Pufendorf*, donner si aveuglément dans la doctrine des Systemes, d'où il tire, toute sa Théologie, sans avoir guére mé-

médité l'Ecriture Sainte, qui doit faire le fonds des études Théologiques. Ceux qui liront son livre avec soin trouveront, comme moi, qu'il est plus propre à entretenir la division, qu'à procurer la paix. Il m'est tombé, depuis quelque-tems entre les mains un Conseil d'un Théologien d'Allemagne, qui est rempli d'un esprit tout different, & que j'ai résolu d'inserer ici, pour ne pas le laisser perdre. L'Auteur ne m'en est pas connu, mais comme il établit la paix des Protestans sur un fondement très-solide; il importe peu de savoir qui c'est, pourvû que l'on trouve que ce qu'il dit est bon. Toute paix qui tendra à autoriser autre chose que le pur Christianisme, c'est à dire, le Nouveau Testament, ne sera jamais qu'une paix politique; où l'on égalera l'Erreur à la Verité, & où l'on formera un parti, qui avec le tems pourroit devenir aussi nuisible à l'Evangile, que ceux contre qui l'on crie le plus. Mais en n'établissant aucune autre doctrine, comme nécessaire, que celle du Nouveau Testament, sans gloſe, ni interpretation humaine, on ne sera jamais en danger de détruire la Verité. Jesus-Christ, seul Docteur, ne nous trompera

ja-

jamais; & ſi nous nous trompions par foibleſſe, le tems nous ramenera toûjours à l'unique Maître infaillible, dont les paroles ſeules contiennent des Veritez immuables.

DE PACE ECCLESIÆ RESTITUENDA, CONSILIUM.

NIHIL optatius, nihil Eccleſiæ ſalutarius, pace & concordiâ Eccleſiaſticâ; in cujus rei ſtudium omnes bonos ac intelligentes viros, & potiſſimùm quidem ad clavum ſedentes, & principatum tenentes par eſt incumbere. Quod ab utraque Sereniſſ. Domo Electorali, Palatina & Brandemburgica, curis ſanctiſſimis ac maximè ſeriis, huc uſque factum eſſe orbi notum eſt.

Venerabilis etiam *Duræus*, Eccleſiaſtes Anglus, ſaxum hoc ultra triginta annos volvens, multa in eam rem præclarè egit ac ſcripſit; ſed eventus tot inſumtis laboribus non reſpondit.

Ego, ſi quid intelligere mihi divinitus contigit, unicam ad Eccleſiæ concordiam piè ſanciendam, ſempérque conſervandam, viam; abſque omnibus Synodorum, Colloquiorum, Diſpu-

putationum & Velitationum amfractibus; aptiſſimam ac certiſſimam, & quâ poſitâ, nihil ampliùs deſiderari queat, eſſe puto, ut ſolummodo *Libri Symbolici*, ſive *Normales* & *Confeſſionales*, quibus invicem diſtinguimur, & quorum nomine varias etiam illas utriuſque partis Catecheſes obligandi vim habentes intelligo, è medio (præfiſcinè dixerim) tollantur; ipſâ etiam, juxta cum Synodi Dordracenæ placitis, Confeſſione Auguſtanâ exauctoratâ.

Hi enim libri origo & fomentum adhuc fuerunt tot litium, altercationum, rixarum, inſectationum, contentionum, ſimultatum, acerbitatum, conviciorum, condemnationum & nefandarum diſtractionum; quibus numquam carebit Eccleſia, dum illorum librorum & Scriptorum auctoritas ſtabit.

Poſſet utique & deberet nobis ſufficere Verbum Dei, ſacris litteris contentum. Hoc unum idoneum eſt obligandis hominum conſcientiis. In hujus aut illius hominis verba jurare minimè decet eos, quos Chriſtus Servator, pretio tam caro redemtos, ne ſint ſervi hominum, ore Apoſtoli ſui admonuit.

Sed

Sed nolumus, videlicet, libertate gaudere in quam ſumus adſerti. Vinculis & compedibus adſueti mancipia eſſe volumus alienæ ſententiæ; & hæc noſtra hodie eſt, ſi Deo placet, inſignis Orthodoxia, non conſiſtere intra Scripturæ terminos, cúmque ea ſolùm loqui; ſed cum Synodo hac aut illa, cum *Luthero*, cum *Calvino* loquendum fas ſibi ducere. Interim Scripturæ Sacræ perſpicuitatem atque plenitudinem, ſeu perfectionem contra Pontificios, eorúmque Traditiones, pleno ore crepamus; ipſimet nullo uſpiam Scripto, minùs quàm Sacra Scriptura, contenti. Quòd ſi enim hac contenti eſſemus, eámque perſpicuè ac plenè credenda omnia continere, ſine fuco, crederemus, quid opus eſſet adſuere ei tot ſubinde Confeſſiones & novas phraſes, humani cerebri commenta?

Ne, ſcilicet, inquies, ſub vocibus Scripturæ virus ſuum occultent Hæretici. Heus verò! quid hoc ſibi vult aliud, quàm Deum nobiſcum, per Scripturas, non ſatis diſertè loquutum eſſe? Sic itaque Scripturam apertè obſcuritatis & inſufficientiæ incuſas, & Hæreticus tibi eſt, qui loquitur vocibus Scripturæ, ſpretis peregrinis phraſibus,

ſibus, extra Scripturam Θεόπνευστον excogitatis. Debebat loqui cum *Irenæo*, *Athanaſio*, *Cyrillo*, *Hieronymo*, *Auguſtino*, *Lombardo*, *Thoma*, *Bernardo*, *Lutbero*, *Brentio*, *Hunnio*, *Mentzero*, *Gerardo*, *Beza*, *Zanchio*, *Molinæo*, *Riveto* & horum ſimilibus. Sic effugere, apud te, ἱστροδοξίας notam ei daretur.

Mihi verò ſatis eſt Scriptura & recta Ratio. Auctoritatem humanam, quæ nonniſi argumentum ἄτεχνον præbet, ſeu recens ſit, ſeu antiqua, nihili duco, Ratione & Scripturâ non probè munitam. Sentiendi libertatem ſalvam mihi eſſe volo, diſſentienti infenſus minimè futurus. Abundet ſuo quiſque ſenſu & unius Verbi Divini, ab interpretibus ejus bonâ fide ac ſincerâ conſcientiâ, pro gratiæ, quam cuique Deus partitus eſt, menſura, intellecti, atque expoſiti valeat auctoritas; eorumdémque interpretum diſcrepantiâ, nemo ſeſe turbari patiatur; ſed ad unum omnes, utut diverſa ſentientes, pro viris bonis atque integris habeantur; qui ſanè, cùm homines ſint, falli queant & ſæpenumero fallantur, ſtudio autem fallere velle nullo modo exiſtimentur; partium quippe ſtudio, unà cum abrogatis libris Symbolicis, ſub-

lato,

lato, nemini homini, ſed uni Deo, conſcientiæque ſuæ mancipati.

Quomodo autem hoc, & quando futurum tandem ſit; ille novit, qui omnia.

Sepoſitâ Librorum Symbolicorum auctoritate, uti liberiùs, ſic & ſinceriùs multò judicaretur de controverſis dogmatibus & de Scripturæ Sacræ genuino ſenſu. Certum habeo, abſque his libris eſſet, fore ut brevi tempore Reformatæ Eccleſiæ Doctores miſſum faciant decretum Prædeſtinationis abſolutum, ab Arminianis pridem expugnatum; & à parte Evangelicorum Auguſtanam Confeſſionem profitentium, doctrina de Sacramentis à quàmplurimis inolitis opinionibus pariter repurgetur & ad Eccleſias Reformatas conformetur.

Glaucomate enim illo ab oculis remoto, nuda ac pura Veritas ſeſe illuſtriùs patefaceret, utrorúmque mentibus; & ſicut in doctrina: ſic etiam, in ritibus & cærimoniis, facilè conſentiremus. Quorum neutrum, prout res ſe nunc habent, ſperare licet. Habemus nämque linguas ac mentes ligatas, loquendum nobis ex præſcripto, laboratur utrimque variis præjudiciis. Salvam eſſe volumus noſtrorum Præceptorum

&,

&, in qua quisque natus est, Ecclesiæ auctoritatem. Oportet quemlibet, nolentem, volentem, esse addictum suæ sectæ aut ejici Synagogâ, excidere Orthodoxiæ famâ, ludibrio publico exponi, & inter *rejectamenta mundi* haberi. Sic quælibet partes sibimet ipsæ indulgent & unicè placent. Doctorum nulli integrum est suarum partium homines monere, de erroribus à se deprehensis; & cùm Christus sibi ipse neutiquam placuerit, ac *boni Doctoris* nomine à quodam compellatus modestissimè responderit: *Cur me dicis bonum? Nullus est bonus, nisi unus, nempe, Deus*; nos φίλαυτοι contra ex asse boni volumus haberi dogmatistæ. Excat nostrâ Ecclesiâ, qui sinistrum quid, aut quod bonum non sit, nos fovere & docere putat. Gentilium Sapientum effatum, ἁμαρτάνῃ δὲ καὶ σοφὸς σοφώτερος, parum in Scholis Theologicis valet. Ἀναμάρτητοι sunt, qui Symbolicis suis libris mordicus adhærent.

Túne vero, inquiet fortè quispiam, liberum vis relinqui unicuique sentire, quod visum ipsi fuerit? Quæ hæc confusio? Quæ ἀπαξία? Quæ Religionum mistio? Quæ facies Ecclesiæ futura? Hoc enim pacto omnes errores invehentur in Ecclesiam, nec quidquam

quam erit tam abſurdum, quod non inveniat patronos, qui id defenſum eant. Hæc objicienti reſpondeo, non majorem tum futuram, vel confuſionem, vel ἀταξίαν, vel Religionum miſturam; quàm quæ eſt, hac præſenti rerum facie, ubi Eccleſia in tot partes diverſas ſciſſa eſt & quælibet ſecta ſibi videtur eſſe omnium optima. Imò minor tum futura eſt confuſio, quia majus exorietur Veritatis ſtudium, majus contentionum odium. Errores in Eccleſiam hactenus invecti, liberiore veritatis indagatione ejicientur. Qui volet eſſe abſurdus publicè ridebitur, & abſurdus proclamabitur. Niſi firmis argumentis quis adſtruxerit ſententiam ſuam, haud facilè adſeclas inveniet. Hodie verò nihil tam abſurdum eſt, tam abſonum, tam ab omni ratione remotum, quod non habeat plurimos patronos; ſi modò ea abſurditas ſit ſententia publicè recepta, in hac, aut illa Eccleſia. Nam præjudicium integræ alicujus Eccleſiæ, & potiſſimùm ejus, in qua quis natus & educatus eſt, tollit omne judicium ſincerum; ut vel evidentiſſima abſurditas non videatur id eſſe quod eſt, ſed pietas, ſed Religio, ſed fides Chriſtiana eſſe cenſeatur. Quid abſurdius Ubiquitate, aut

Sacra-

Sacramenti circumgeſtatione, & adoratione; aut imaginum & reliquiarum cultu; aut potiſſimæ hominum partis ad æternum interitum prædeſtinatione, æterno Dei decreto, factâ; aut fide infantium actuali? Quid, obſecro, vel abſurdius hiſce, vel inconvenientius? Attamen hæc talia ac tanta abſurda, partium ſtudio ſtrenuè defenduntur, à viris aliàs doctiſſimis & ſagaciſſimis; quæ in æternum defenſum non iri dejerare auſim, ſi quando ſapientibus viris ſua ſcribendi ac loquendi libertas conſtiterit. Nemo quippe, ſui juris factus, gratis & ſponte ſuâ ſtultus eſſe & haberi cupiet; nemo ſe ultrò fatigabit in torquendis Sacræ Scripturæ locis, & defendendis opinionibus tot contradictionum, abſurditatum, difficultatum, & inanium diſtinctiunculorum nexu implicitis & involutis. Planior, facilior, expeditior, ſimplicior ſententia ac Sacræ Scripturæ expoſitio ex æquo omnibus arridebit. Qui ei contra iverit, is communi conſenſu explodetur.

Initium hujus rei, bono cum Deo, fieri poſſet, ſolvendo Theologos jurejurando religioſo, quo tenentur adſtricti, ad adſerenda & propaganda dogmata ſibi præſcripta omnia atque ſingula

gula libris Symbolicis comprehensa. Quibus, seu libris, seu dogmatibus, conjunctim sumtis, vix ulli mortalium certò constare potest per omnia accuratè cum Verbo Divino convenire, ita ut ne vel minimum quidem errorem complectantur.

Nec satis est hunc & illum, aut alios plures Theologos, viros seriò pios ac solidè doctos, de dogmatum illorum omnium veritate minimè apud animum suum dubitare. Sint illi certè sibi ipsi persuasi, sed norint sibi propterea non esse jus in quorumcumque aliorum conscientiam; imperandi, videlicet, omnibus suis auditoribus, aut collegis, aut successoribus, aut ad Sacrum Ministerium ordinandis, Doctoribúsve promovendis, vel aliàs in numerum atque ordinem docentium cooptandis, ut simplicem atque ineluctabilem adsensum præbeant ejusmodi Scriptis humanis; dùm in sinu Ecclesiæ gremio foveri & Orthodoxorum nomine ac titulo gaudere cupient.

Est hæc profectò servitus iniquissima, periculisque & incommodis plenissima. Pontifici Romano, Curiæque Romanæ dicam scribimus, quòd eo modo imperitent conscientiis. Impro-

bamus Papales Bullas, Edicta, Synodos, Canones & Anathemata; vim fieri conscientiis, & laqueum mentibus injici magnâ voce clamamus. Ad hypocrisin adigi in Papatu Evangelicos homines querimur; quibus, nempe, vel emigrare & aliò se conferre, vel ex conscientia sua ibi vivere, sentire & agere, coenáque uti Dominica integrum non est. Sed id ipsum, quod carpimus in Pontificiis, ipsimet, discrimine parvo, designamus.

Lutherum meliora edoctum, jurejurando quo in Papales articulos adactus fuerat, solutum coram Deo fuisse pronunciamus; cùm jusjurandum vinculum iniquitatis esse non debeat. Interim, sub jurisjurandi fide, S. Ministerii, apud nos, Candidatis, iisque qui Doctorum titulos ambiunt, Confessiones nostras, vincula iniquitatis non minùs futuras, obtrudimus; si fortè Veritatem clariùs perspicere, altiúsque rimari iis contigerit. Carcer, remotio, expulsio violenta ac ignominiosa præstò sunt, apertè dissentientibus parata. Stigmaticorum instar habentur, & omnia non dicam honorum consequendorum, aut retinendorum (quorum jacturam philalethæ tanti non æstimant) jura amittunt, sed necessa-

riis

riis etiam ad vitam ſuſtentandam emolumentis ſpoliantur.

Ad partes tranſire alias, ſalvâ conſcientiâ, non licet; cùm & ibi ſecundùm vulgare dictum, ſint *bona miſta malis*. Nam quælibet ſecta habet bona quædam, itémque ſequiora dogmata; quorum poſterioribus viro ſapienti ac pio per conſcientiam ſubſcribere non licet. Niſi autem planè & plenè omnibus promiſcuè ſubſcripſero, non habebor illarum partium conſors. Quonam igitur tandem me conferam? Quænam mihi ſedes, in quam recipiar, ſupereſt?

Una & ſola prophetandi libertas hinc inde à Poteſtatibus ſupereminentibus ſolatio eſſe poterit adflictis. Hac indultâ (ſpondere hoc auſim) multi Academici Doctores, multi Eccleſiaſtæ, multi Theologiæ ſtudioſi; quid multos dico? imò verò plurimi & innumeri poſthac liberiùs philoſophati oculos aperient adhuc clauſos, & ea videbunt, quæ ſe numquam viſuros antea credidiſſent; pérque eos Veritas in apricum producta, libero pede incedet; quæ tot vinculis adhuc detenta & conſtricta ſeſe, ut par erat, exſerere neutiquam potuit. Audiemus tum demum, hîc & illic, inaudita; agnoſce-

mus, defecatâ ſcoriâ, veriorem doctrinam juſtæ puritati reſtitutam ; Scripturáque & recta Ratio de obſoletis erroribus triumphabunt. *Ita faxit Omnipotens!*

C'EST là un très-bon Conſeil & faute de le ſuivre, les Societez Chrétiennes, ſont devenues, pour la plûpart, des Societez politiques & charnelles ; où il ne s'agit plus de défendre la Verité & l'Evangile, mais de ſoûtenir certains dogmes, qu'il n'eſt pas permis d'examiner. Ceux qui s'oppoſent à la liberté Chrétienne, qui conſiſte à n'avoir point d'autre Docteur, en qui l'on ſe fie abſolument, que Jeſus-Chriſt ; ceux qui s'oppoſent, dis-je, à cette liberté ne le font que par des vuës toutes charnelles, que perſonne n'ignore, & peut-être même par un ſentiment ſecret de la foibleſſe du Parti qu'ils défendent, & qu'ils voyent bien n'être pas en état de réſiſter à la lumiere de la Verité. Si les hommes n'étoient pas pleins de ces vuës politiques, il ne ſeroit pas difficile de trouver un moyen de concilier enſemble, au moins les Proteſtans, & d'en faire une ſeule Societé agréable à Dieu & aux hommes ; où l'eſprit du Chriſtianiſme regneroit autant, que l'eſprit du monde, eſprit

de

de ténebres, de diviſion & de trouble, y a regné juſqu'à préſent. On pourroit marquer des voies ſures & honêtes, pour diſpoſer les eſprits à la paix. Mais il ne ſert de rien de propoſer des moyens de s'accorder à ceux qui n'en ont, dans le fonds, aucune envie.

AVERTISSEMENT.

LEs matieres que j'ai euës m'ont empêché de parler de quelques petits livres, dont j'avois réſolu de parler, ou dont j'aurois pu dire quelque choſe; comme de la Diſſertation Hiſtorique ſur le Martyre de la legion Thebéenne, *Imprimée à Amſterdam chez E. Roger; les* Lettres Critiques ſur la maniere de concilier Moyſe & S. Etienne, *imprimées à Utrecht; de la* Vie de Campanella, *en Latin par* Mr. Cyprianus, *imprimée à Amſterdam chez Chr. Petzold;* des *Antiquitez Hebraïques* imprimées chez P. Mortier à Amſterdam en 2. Volumes in 8. *& des* voyages du Baron de la Hontan, *qui viennent de paroître à Amſterdam, chez Fr. l'Honoré. On imprime auſſi à Londres, chez D. Mortier, les Entretiens de Mr.* Félibien, ſur les vies des Peintres & des Sculpteurs, & *on les trouvera à Amſterdam chez H. Schelte.*

FIN.

IN-

INDICE des AUTEURS.

I. *Refutation des objections des Athées, sur la création du néant, par* Mr. CUDWORTH. 1

II. *Remarques sur le Livre de* J. SELDEN, *des Dieux des Syriens.* 80

III. *Mémoires pour servir à la vie* d'ANT. ASHLEY, *Comte de Shaftesbury.* 146

IV. *Projet d'une nouvelle Edition de* l'Anthologie des Epigrammes Grecques, *avec la version Latine de* Grotius. 191

V. TH. J. *ab* ALMELOVEEN *Fasti Romani.* 213

VI. GER. NOODT *Opera Varia.* 224

VII. *Remarques sur le principe de la fécondité des Plantes & des Animaux.* 255

VIII. *Les Oeuvres de Mr.* TILLOTSON. 289

IX. J. F. BUDDEI *Introductio ad Historiam Philosophicum, Philosophia Theoretica, selecta Juris Naturæ & Gentium.* 360

X. *Traité de* l'Amour Divin. 383

XI. SAM. PUFENDORFII *Jus Feciale Divinum.* 391

Avertissement sur quelques Livres Nouveaux. 413

TABLE

Des Matieres contenues dans le VII. *Tome.*

A.

Aaron, a imité les Egyptiens en faiſant le Veau d'Or. 130. 131
Allegories, pourquoi on en a cherché dans les Fables 94. *& ſuiv.* raiſons contre le ſens allegorique des Fables. 96. *& ſuiv.*
Ame, diſpute touchant ſon Origine. 27. 28. qu'elle ne peut pas naître de la matiere deſtituée de ſentiment. 37
Ames que perſonne n'a crû, qu'elles ont exiſté de toute éternité. 28. 29. leur origine. 38.
Ames que le ſentiment de ceux qui croyent qu'elles n'ont pas été créés de

de rien n'eſt pas incompatible avec la créance d'une Divinité. 40. 41.
Amour divin mal entendu. 383. ce que c'eſt proprement. 385. ſon étendue. 389
Amour, ce que c'eſt. 383
Anaxagore, ſon ſentiment ſur cette maxime *rien ne ſe fait de rien.* 26
Anthologie, projet d'une Anthologie. 192. *& ſuiv.*
Appius Annius Atilius Bradua. 218
Appius Claudius cité dans le Traité de l'Origine du Droit. 222
Aquilienne, Loi ainſi nommée. 228
Aſhley (Antoine) Comte de Shaftesbury ſes offres, à *Charles* I. 148. 149. de quelle maniere il ménage les interêts de ce Prince. 150. *& ſuiv.* raiſons qui l'obligerent de quitter le Parti du Roi. 154. 155. bien reçu du Parlement. 156. on veut l'engager à témoigner contre Mr. *Hollis*, 158. il refuſe de le faire, quoique menacé d'être envoyé à la Tour. 159. 160. obligation de garder le ſecret quelle ſelon lui 162. ſon extreme penetration. 163. *& ſuiv.* il s'aſſure de Portsmouth 169. il eſt ſoupçonné de vouloir exciter un ſoûlevement. 170. on veut le faire arrêter. 172. *& ſuiv.* ſes démar-

marches contre l'assemblée de *Wallingfort.* 174. *& suiv.* contre le Général *Monk.* 182. sa lettre à *Charles* II. 185. *& suiv.* au Duc d'*York.* 188. 189.
Athées, que selon eux aucune Substance ne peut passer du non-être à l'être. 31. 33.
Athées que le sens qu'ils donnent à cette maxime *rien ne se fait de rien* est faux. 20. reponse aux objections qu'ils font sur cela. 31. *& suiv.* 38.
Athées, leur hypothese, sur la matiere. 45.

B.

Baal-peor, origine de son nom. 132. 133.
Baal-tsephon, nom d'une Ville, selon *Selden.* 130
Baal-zebub, pourquoi ainsi nommé. 138
Belus, ou Baal differentes interprétations de ce nom. 135
Bonté Divine défendue contre les *Manichéens.* 322 *& suiv.* 338 *& suiv.* 342 *& suiv.* 347 *& suiv.*

C

Cabbale & Cabbaliſtes. 365 *& ſuiv.*
Cauſes Occaſionnelles ruinées, 387 *& ſuiv.*
S. *Clement*, ou l'Auteur des *Clementines*, ce qu'il dit contre les allegories des Fables. 96 *& ſuiv.*
Clodius Vibius Varus. 219
Comaſteres & *Comaſies*, ce qu'ont pû ſignifier ces mots, 124. 125
Corps, qu'il faut que Dieu renferme ſes perfections. 75 ce qu'il y a de perfections, & de defectueux dans les corps. 75 *& ſuiv.*
Création, qu'il ne faut pas rejetter les démonſtrations qui nous en convainquent, à cauſe de quelques difficultez. 70. 74 en quoi conſiſte l'action de créer. 74 qu'on ne peut pas décrire celle de Dieu dans la création du corps. 78
Créatures de differens ordres. 324 quoique toutes imparfaites, par rapport à Dieu, *Ibid. & ſuiv.*
Croiſades, leur premiere cauſe. 377

D

Dieu qu'il poſſede les perfections des Eſprits 72 *& ſuiv* & des corps. 75

Dieu prévoyant le mal n'a pas néanmoins été obligé de le prevenir. 338 & *suiv.* 348 & *suiv.*
Dieux, qui sont ceux qui sont venus d'Asie, en Grece. 136
Divinitez quelles sont celles qu'il ne faut point chercher en Orient. 86
Divinitez, leurs noms, comment il en faut chercher l'origine. 114, 115.

E

EGyptiens, qu'il n'y a pas d'apparence que leurs sages n'aient adoré qu'une cause suprême. 122. 123
Empereurs Romains, qu'ils n'étoient pas déchargez de l'obligation d'observer les lois. 244 & *suiv.*
Empereurs Romains, qui avoit droit de les élire. 381
Epicure, comment il établit quelque contingence dans les évenemens. 53, & *suiv.*
Epigrammes, remarques sur quelques Epigrammes de l'*Anthologie*. 196 & *suiv.*
Esclave, ne l'est que pour son bien. 239 & *suiv.* lois en sa faveur. 243
Espace, comment on doit le concevoir. 63
Esprits, Dieu possede leurs perfections.

tions, 72. & *suiv.*
Eternel, ce que ce mot signifie dans l'Ecriture Sainte. 295. 329
Etre, qu'un Etre imparfait n'a pas le pouvoir de tirer quelque substance du néant. 22
Etre, comment un Etre peut commencer à exister. 32 & *suiv.*
Etre, que l'Etre souverainement parfait peut produire des substances. 33
d'où il tire son existence. 35
Etre, qu'il n'y en a qu'un qui a existé par soi-même de toute éternité. 59
comment cela se doit entendre. 59. 60
Etre, qualitez qui lui sont nécessaires pour en produire un autre. 57. 68
Etres, qu'il s'en forme de réels, selon le Systeme des Athées. 46
Etre, que nous n'en connoissons clairement que de deux sortes. 72

F

FAbles qu'il y en a de deux sortes 88 & *suiv.*
Fables Historiques & Allegoriques, comment il les faut distinguer. 91 & *suiv.*
Fables, raisons contre leur explications Allegoriques. 96. 97
Fables leur origine & leur usage, selon

lon *Strabon* 101 *& ſuiv.* qu'il eſt faux qu'elles aient été inventées par des gens ſages. 105. 106
Faſtes, leur utilité. 214
Fortune; que les Grecs n'ont eu aucune idée de la ſignification de ce mot. 126. 127

G

Gad, dans quel paſſage ce mot ſignifie la lune. 128
Grecs, qu'il n'y a pas d'apparence que leurs ſages n'aient adoré qu'une cauſe ſuprême, comme le prétend *Selden*. 122

H

Hebreux, leur Philoſophie 362 *& ſuiv.*
Hercule, ce qu'il ſignifie. 133. 134
Hollis (Denzil) ſon chagrin contre *Cromwel*. 178 il propoſe au Parlement de le faire punir. 179 obligé de prendre la fuite. 180
Homere inventeur de nouvelles Fables. 89
Homme, ſon imperfection & ſa Chute. 336
Hylozoïſtes, leur ſentiment ſur la matiere. 41

I

Aſchiſch ſa ſignification en Hebreu. 116
Idolatrie, ſon commencement, ſelon *Selden*. 121
S. *Jerôme*, ſes ſentimens ſur les peines de l'autre vie. 326 & *ſuiv.*
Jovis, Origine de ce mot. 136
Intelligence, diſtincte du Corps. 48, 49, 51 que c'eſt une des qualitez de la matiere ſelon les Epicuriens. 52
Intelligence ne peut pas avoir été tirée de la matiere. 51 & *ſuiv.* penſée d'un moderne là deſſus. 52
Iſis ſon origine ſelon les Grecs. 87 ſelon *Diodore* de Sicile. *Ibid.* ſignification de ce nom. 116
Jupiter, Roi de Theſſalie, ne doit pas être confondu avec le *Belus* des Aſſyriens. 87
Juriſdiction, ce que c'eſt. 227

L

LAngue Hebraïque, a été la Langue de Noë, ſelon *Selden*. 120
Liberté de l'homme. 337

M

Madbachus & *Salamanes*, ce qu'on peut conjecturer ſur cela. 143 144
Manichéens leurs objections, contre la Bonté de Dieu réfutées. 332 & *ſuiv.*
Manichéens c' ondamnez de tout le monde. 345
Matiere, que c'eſt le ſeul Etre, qui exiſte par lui-même, ſelon les Athées. 42 qu'il eſt impoſſible que cela ſoit. 47
Matiere ſes modifications quelles, ſelon les diſciples de *Democrite* & d'*Epicure*. 43. 47
Menaces n'engagent pas celui qui les fait à les executer. 308 & *ſuiv.* 311 & *ſuiv.*
Menaces des Peines éternelles, ſi Dieu eſt obligé de les executer à la rigueur. 312 & *ſuiv.* 322
Menaces des Peines, leur principale fin. 319 uſage qu'il en faut faire. 312 & *ſuiv.*
Mipbletſeth, nom d'une Idole, comment expliqué par *Selden*. 137. 138
Mirandola (Joan Pic de la) ſon ſentiment touchant la Cabbale. 362

Monk, ſon traité avec la France 183
découvert. *Ibid.*

N

Natures Plaſtiques ou formatrices des Plantes & des Animaux. 296 *& ſuiv.* défendues contre Mr. *Bayle*. 281
Néant, qu'il ne peut rien produire 21 *& ſuiv.* 63. *& ſuiv.*
Noms pourquoi inventez. 115.

O

Origene excuſé en partie. 346. 351
Oſiris, ſignification de ce mot. 138

P

PAix Eccleſiaſtique entre les Proteſtans, comment on la peut faire ſelon Mr. *Puſendorf*. 392. *& ſuiv.* ſelon un Théologien d'Allemagne, anonyme. 401
Palephate a prouvé qu'il faloit entendre dans les Fables pluſieurs choſes figurément. 89
Peines éternelles, après la vie, expliquées & défendues. 292 *& ſuiv.* pourquoi propoſées dans l'Ecriture Sainte. 328

Peines des pécheurs, qu'elles ne doivent pas être infinies, seulement parce que Dieu est infini. 298 *& suiv.*

Peines, pourquoi établies. 302 *& suiv.* de combien de sortes il y en a. 305

Peines de l'autre vie, qu'elles sont positives, & non un simple anéantissement. 314 *& suiv.*

Peines éternelles, qu'on doit les craindre. 320. *& suiv.* mais qu'on ne doit pas les presser à la rigueur contre ceux, qui douteroient de l'Evangile, s'il les avoit enseignées 324 *& suiv.*

Peines, leur longueur, selon *Origene*, proportionée au peché, & à la nature humaine. 343.

Peines de l'autre vie, qu'on n'a pas sujet de s'en plaindre des à présent. 308 combien elles doivent effrayer 352 *& suiv.*

Pensée, ne peut pas sortir de la Matiere. 51 *& suiv.* ce que c'est selon un Moderne. 52 qu'on ne peut pas dire, à parler d'une maniere abstraite, que ce soit une substance. 55

Peripateticiens, comment ils parlent de la formation du Corps. 67

Philosophie, sa définition. 371

Phyſiciens, dans quel ſens les anciens Phyſiciens ont entendu cette maxime, *rien ne ſe fait de rien.* 24 *& ſuiv.* ce qu'ils concluoient de ce principe. 26 *& ſuiv.*
Plantes, leur fécondité étonnante. 256 *& ſuiv.* ſi c'eſt Dieu qui forme immédiatement leurs graines. 266 *& ſuiv.*
Poëtes inventeurs de Fables. 90
Proclus, ſon ſentiment touchant l'origine de l'ame. 29
Pythagoriciens, ce qu'ils concluoient de ce principe *rien ne ſe fait de rien.* 26

Q

Qualitez Senſibles, que le ſentiment, qui les regarde comme des Etres réels, a été réfuté par les diſciples de *Démocrite* & d'*Epicure*. 50 ce qui s'enſuivroit de ce ſentiment, *Ibid.* ſon origine. 51

R

Rabbins, qu'on ne doit pas ſe fier en eux, lors qu'il s'agit de l'Hiſtoire & des Divinitez des anciens peuples de l'Orient. 83

Religion commune differente de celle, qui eſt propre à châque condition. 380
Rien, comment il faut entendre cette maxime, *rien ne ſe fait de rien.* 20 *& ſuiv.* en quel ſens elle eſt veritable. 29. 30

S

Selden, défauts qui ſe trouvent dans ſon livre des Dieux de Syrie. 82 *& ſuiv.* qu'il a été Original. 118.
Sentiment, ne peut pas venir de la Matiere. 51 *& ſuiv.* ce que c'eſt. 56
Societé humaine, comment elle s'eſt formée, 231. *& ſuiv.*
Sociniens calomniez. 395
Souverains, qu'ils ne ſont établis que pour le bien de leurs ſujets. 230 *& ſuiv.*
Succhoth Benoth ſignification de ces mots. 140. 141.
Syneſius, ce qu'il dit des Egyptiens. 123 *& ſuiv.*

T

Taurobolium, inſcription ſur ce ſacrifice. 217. 219
Thamouz ce que deſignoit ce nom. 141

Thei-

Theiſtes qu'il y en a eu qui ont crû que les Ames humaines étoient éternelles. 37 que la Vie & l'Intelligence ſont éternelles ſelon eux. 41
Theiſtes, ſur quoi ſe ſont fondez ceux qui ont crû que la Matiere étoit incréée. 60 *& ſuiv.*
Theocrite explication d'un paſſage de cet Auteur. 129
Théologie, de combien de ſortes ſelon *Varron*. 108 *& ſuiv.*
Théologie des Villes, la même que la Théologie Poëtique. 111
Théologie des premiers tems quelle. 112 celle des tems poſterieurs. 112. 113
Théologiens, comment il faut entendre ce qu'ils diſent, que *quelque choſe a été fait de ce qui n'étoit point*. 67. 68 à qui ils attribuentla production des Corps & des Eſprits. 69
Tillotſon (Jean) ſon éloge. 290. ſes Sermons. 291 celui qu'il a fait ſur les Peines éternelles. 292 *& ſuiv.* défendu. 322

U

Valentiniens, leurs opinions tirées en partie de la *Cabbale*. 367 *& ſuiv.*

ſuiv. jugement qu'on en doit faire. 369
Venus, Origine de ce nom. 85
Verité, qualitez qui ſont néceſſaires pour faire quelques progrès dans ſa connoiſſance. 70. 71
Vie animale, diſtincte du Corps. 48, 49, 51. que c'eſt une des qualitez de la Matiere ſelon les Epicuriens. 52
Vie differente de la Matiere. 51 *& ſuiv.*

FIN.